L'inégalité des sexes et la révolution de l'information en Afrique

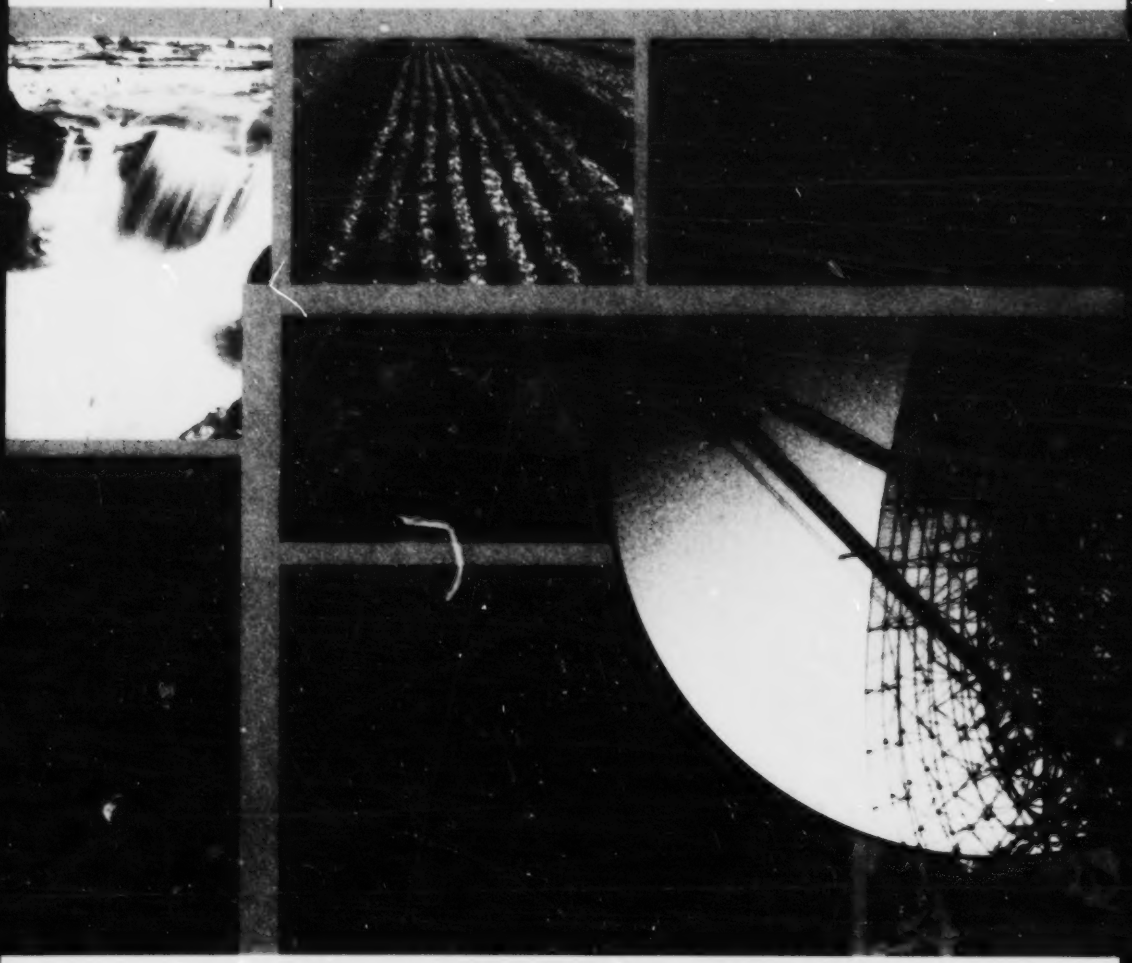

sous la direction d'Eva M. Rathgeber et d'Edith Ofwona Adera

101-01630/

L'inégalité des sexes et la révolution de l'information en Afrique

sous la direction d'Eva M. Rathgeber et d'Edith Ofwona Adera

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
Ottawa • Dakar • Johannesburg • Le Caire • Montevideo • Nairobi • New Delhi • Singapour

Publié par le Centre de recherches pour le développement international
BP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

© Centre de recherches pour le développement international 2000

Dépôt légal : 4e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 0-88936-941-0

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur (ou des auteurs) et ne traduisent pas nécessairement celles du Centre de recherches pour le développement international. Tous les noms de spécialité mentionnés dans la présente publication ne sont donnés qu'à titre d'information et le fait qu'ils soient mentionnés ne signifie pas que le Centre les approuve. Édition microfiche offerte sur demande.

Vous pouvez consulter le catalogue des Éditions du CRDI sur notre site Web, à l'adresse : http://www.idrc.ca/booktique/index_f.cfm

TABLE DES MATIÈRES

Préface v

Remerciements ix

Sommaire
— *Eva M. Rathgeber et Edith Ofwona Adera* xi

Chapitre 1
Convergence des notions : faire une place aux femmes dans les technologies de l'information et des communications en Afrique
— *Nancy J. Hafkin* 1

Chapitre 2
Les femmes, les hommes et les technologies de l'information et des communications en Afrique : pourquoi il y a un problème d'inégalité des sexes
— *Eva M. Rathgeber* 19

Chapitre 3
La prise en compte des femmes dans la politique des pays africains sur les technologies de l'information et des communications : une perspective stratégique
— *Gillian M. Marcelle* 41

Chapitre 4
Application des technologies de l'information et des communications au secteur agricole africain : perspective tenant compte des deux sexes
— *Hilda Munyua* 97

Chapitre 5
Repenser l'éducation pour la production, l'utilisation et la gestion des technologies de l'information et des communications
— *Cathy-Mae Karelse et Fatimata Seye Sylla* 143

Chapitre 6
Amélioration de l'accès des femmes aux technologies de l'information et des communications en Afrique
— *Rachel Solange Mienje Momo* 195

Chapitre 7
Les technologies de l'information et des communications en tant qu'outils de démocratisation : les femmes africaines prennent la parole
— *Aida Opoku-Mensah* 215

Chapitre 8
Amélioration de la participation des femmes à la gestion des affaires publiques : cas des districts de Kakamega et de Makueni, au Kenya
— *Shanyisa Anota Khasiani* 247

Annexe 1
Auteures collaboratrices 273

Annexe 2
Acronymes et abréviations 279

en 1995) et, aujourd'hui encore, la plupart des filles ne poursuivent pas leurs études au-delà du cycle primaire (en 1995, 45 p. 100 des élèves du niveau primaire en Afrique étaient des filles, mais nombre d'entre elles ne terminaient même pas leurs études primaires). Dans ces circonstances, comment pourrait-on s'attendre à ce qu'elles jouent un rôle actif au sein du nouvel ordre mondial axé sur le savoir ? Au seuil du nouveau millénaire, la plupart des femmes africaines ne sont pas entrées dans l'ère de l'information. Comment l'Afrique évoluera-t-elle dans ce contexte ? Les auteures qui ont collaboré au présent ouvrage se sont penchées sur le rôle de l'éducation ainsi que sur l'accès des femmes aux TIC et leur compréhension de ces technologies. Le savoir peut aider à élargir les options et les choix dans la vie d'un individu, mais il faut également une infrastructure de l'information, qui englobe une infrastructure matérielle de même qu'un niveau minimal de connaissances et de compétences pour utiliser l'équipement. Les nouvelles technologies peuvent aussi offrir aux femmes des possibilités de téléapprentissage, formule plus souple que les approches pédagogiques traditionnelles. En ce qui a trait à l'élaboration des politiques, il est important également de tenir compte de l'accès des jeunes aux connaissances sur les TIC, l'informatique et leur utilisation.

Les participants à la conférence ont également discuté de l'importance éventuelle des TIC dans l'instauration de gouvernements démocratiques et l'élargissement de la participation des femmes aux structures décisionnelles. Une société ouverte, caractérisée par le libre accès à l'information et la libre circulation de l'information, favorise une culture de gestion participative des affaires publiques. Par ailleurs, l'échange d'information avec d'autres pays et régions du monde renforce la position des pays dans le processus de mondialisation. Pour que les femmes puissent avoir voix au chapitre, il faut d'abord adopter en Afrique des stratégies permettant d'élaborer des politiques en matière de TIC tenant compte des différences entre les sexes.

L'élaboration d'outils d'appropriation visant à assurer l'engagement à long terme et la durabilité figure parmi les mesures recommandées par les participants à la conférence. On peut maintenant créer l'information plus facilement que par le passé, mais il ne faut pas perdre de vue la question de savoir qui a accès à l'information. Le contrôle de l'information constitue souvent une source de pouvoir. Les femmes ne doivent pas laisser passer l'occasion de créer et d'utiliser l'information et d'y avoir accès pour améliorer leur qualité de vie et participer à la vie économique, politique et sociale de leur collectivité et de leur pays.

PRÉFACE

À l'occasion du 40e anniversaire de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, le Centre africain pour la femme a organisé la conférence intitulée « Les femmes africaines et le développement économique : investir dans notre avenir », qui s'est tenue du 28 avril au 1er mai 1998. L'un des grands thèmes de la conférence était « Les femmes africaines et l'ère de l'information : une chance à saisir » et l'on s'est notamment interrogé au cours des séances plénières et des ateliers sur la façon d'élaborer des politiques appropriées aux femmes en matière de technologies de l'information et des communications (TIC) ; les TIC en tant qu'outils de démocratisation ; l'incidence des TIC sur le travail des femmes ; et le renforcement de la capacité des femmes à utiliser ces technologies. Les auteures qui ont collaboré au présent ouvrage ont joué un rôle clé dans les discussions portant sur ce thème.

Les participants à la conférence ont recommandé des champs d'action prioritaires en soulignant la nécessité de communiquer aux femmes et aux artisans de la politique l'information concernant l'incidence éventuelle des TIC sur les femmes en Afrique, de susciter l'intérêt des femmes pour qu'elles fassent entendre leur voix dans le débat et d'améliorer les possibilités offertes aux principales intéressées de se familiariser avec les TIC. À l'ère de l'information, les femmes risquent de sombrer dans les stéréotypes comme ce fut le cas pour les médias traditionnels et de ne pas arriver à créer elles-mêmes de l'information. Par ailleurs, les participants à la conférence ont reconnu l'utilité de recenser les groupes d'utilisatrices et d'évaluer les besoins de manière à établir les priorités de divers groupes, notamment les femmes d'affaires, les productrices des régions rurales, les députées ou sénatrices et les travailleuses de la santé. Puisque les femmes assument environ les deux tiers du travail agricole en Afrique, elles peuvent indubitablement mettre à profit les TIC pour les besoins des applications en agriculture. Comme l'a montré au cours de la conférence le projet de « *souk* virtuel » (marché virtuel) lancé par la Banque mondiale, les femmes d'affaires et les artisanes ont accès aux marchés du monde entier.

Selon les statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'analphabétisme demeure le lot de la grande majorité des femmes africaines (54 p. 100 des femmes âgées de 15 ans ou plus

Le présent ouvrage vise à sensibiliser les artisans de la politique et la société civile aux enjeux pour les femmes inhérents à l'ère de l'information. Il fait valoir le bien-fondé de la prise en compte de la problématique homme-femme et vise en bout de ligne à faire progresser le débat et les recommandations de la conférence tout en faisant bouger les choses sur le plan de l'élaboration des politiques.

Josephine Ouedraogo
Directrice du Centre africain pour la femme
Commission économique pour l'Afrique des États-Unis
Addis-Abeba, Éthiopie
Juin 1999

REMERCIEMENTS

Le lien entre l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) et la problématique homme-femme demeure méconnu tant en Afrique qu'ailleurs dans le monde. Les concepts initiaux qui ont servi à établir le cadre de référence pour la plupart des chapitres du présent ouvrage provenaient principalement du Groupe de travail sur l'égalité des sexes, qui s'est réuni à Nairobi en novembre 1997, lequel incluait Nidhi Tandon d'Abantu for Development ; Gillian Marcelle alors de l'Institut pour les nouvelles technologies de l'Université des Nations Unies ; Nancy Hafkin et Hilda Tadria de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies ; Liz Levey de la Fondation Ford ; Anriette Esterhuyzen de SANGONeT ; Ruth Ochieng d'ISIS–Women's International Cross Cultural Exchange ; Suzanne Drouilh de Nairobi ; Fatoumata Sow de Dakar ; Tina James du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), à Johannesburg ; ainsi que John Baraza, Edith Ofwona Adera et Eva Rathgeber du CRDI, à Nairobi. Au cours des deux journées d'échanges animés, le groupe de travail a cerné plusieurs sujets de recherche clés se rapportant aux TIC dans l'optique de la problématique homme-femme.

SOMMAIRE

Eva M. Rathgeber et Edith Ofwona Adera

La plupart des chapitres du présent ouvrage ont fait l'objet d'une communication à la conférence internationale intitulée « Les femmes africaines et le développement économique : investir dans notre avenir », tenue du 28 avril au 1er mai 1998, à Addis-Abeba, en Éthiopie, sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies pour souligner son 40e anniversaire. Le recueil examine l'incidence actuelle et éventuelle de la croissance exponentielle des technologies de l'information et des communications (TIC) en Afrique, en mettant l'accent sur la problématique homme-femme et en déterminant dans quelle mesure la révolution répond aux besoins et aux préférences des femmes. D'après les auteures, il n'est pas suffisant que les femmes participent passivement à l'essor et à la diffusion des TIC en Afrique. Elles doivent également être au nombre des décideurs et des intervenants à part entière en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles TIC pour accélérer le développement économique, social et politique de ce continent.

Les chapitres du présent ouvrage portent sur trois grands sujets : l'état actuel des politiques sur les TIC et les télécommunications en Afrique ; les applications des TIC dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de la gestion des affaires publiques (démocratisation) ; et, enfin, certaines expériences pratiques en cours en Afrique.

Dans le premier chapitre, Nancy Hafkin présente une perspective historique de l'émergence et de la convergence des thèmes « l'inégalité des sexes dans la perspective du développement » et « les TIC dans la perspective du développement » pour aider à comprendre l'analyse de l'inégalité des sexes en ce qui a trait aux TIC en Afrique. Elle signale que l'on a adopté dans les années 70 le thème de « l'intégration des femmes au développement », qui mettait en relief une approche axée sur le foyer, la famille et le bien-être social. Selon cette approche, les femmes étaient considérées comme les bénéficiaires passives des avantages liés au développement. Toutefois, on a vu s'y greffer au cours des années 80 l'approche du renforcement de l'autonomie, selon laquelle les femmes doivent avoir

accès aux ressources de production, comme la terre, la main-d'œuvre et le capital (crédit, éducation et formation). L'incidence des nouvelles technologies sur le rôle économique et social des femmes a commencé à soulever des préoccupations et les débats ont commencé à porter sur l'inégalité des sexes dans le domaine technologique. On estime généralement que les technologies ne donnent lieu à aucune discrimination sexuelle et qu'elles sont dans la même mesure à la portée des deux sexes. La technologie de l'information demeure un outil spécialisé et on n'a jamais pensé à remettre en question son bien-fondé ou les avantages éventuels en découlant pour les femmes africaines (ou pour les femmes en général).

Nancy Hafkin fait remarquer que l'application des sciences et de la technologie (S-T) au développement a pris forme officiellement au niveau régional en Afrique à peu près au moment où le thème de l'intégration des femmes au développement a acquis une importance cruciale dans le domaine. Toutefois, ce n'est qu'au début des années 80 que le lien entre l'inégalité des sexes et les S-T dans l'optique du développement a commencé à susciter un intérêt réel en Afrique. Ces activités convergeaient généralement vers les programmes s'adressant aux femmes, plutôt vers les éléments consacrés aux S-T. Les premières années, on s'efforçait surtout de lutter contre le décrochage chez les jeunes filles et de les inciter à étudier dans le domaine des S-T. M^{me} Hafkin signale que l'émergence du domaine de l'information pour le développement, à la fin des années 70, a contribué à renforcer le lien entre les TIC et l'inégalité des sexes. On a alors encouragé les administrations publiques à systématiser la gestion de l'information sur le développement pour en faire un outil efficace à la disposition des décideurs et des planificateurs.

L'auteure souligne par ailleurs que compte tenu de l'émergence des forces économiques de la mondialisation, lesquelles reposent grandement sur la technologie des communications, les TIC ont pris une importance croissante en tant qu'outils permettant d'accélérer le développement social et économique. La conférence intitulée « Le savoir mondial 1997 », qui a eu lieu à Toronto en 1997, a été déterminante en ce qui concerne l'égalité des sexes et les TCI dans la mesure où elle a canalisé le début sur les différences au chapitre de l'accès et des habitudes d'utilisation. Cette conférence a mis à la disposition des femmes une tribune pour réclamer leur juste part des avantages liés à la révolution des TIC et à « la connectivité pour tous ».

Au sujet du défi que posent les TIC pour l'Afrique, Eva Rathgeber examine la situation actuelle dans le secteur des télécommunications sur le continent. Selon elle, bien que de nombreux pays d'Afrique accroissent et modernisent

actuellement dans une certaine mesure leur réseau de télécommunications, tous les pays de l'Afrique subsaharienne en sont encore à moins d'une ligne téléphonique pour 200 habitants. Les pays d'Afrique qui ont relevé ces défis ont obtenu des résultats variables. Ils sont de plus en plus nombreux à ouvrir aux investisseurs privés le secteur des télécommunications. L'auteure insiste sur la nécessité pour les artisans de la politique du secteur des télécommunications de tenir compte à l'avenir des questions sociales en général et de la problématique homme-femme en particulier. Elle fait remarquer que la plupart des pays d'Afrique, à l'exception notable de l'Afrique du Sud, ne se sont guère souciés d'élaborer des politiques sur les TIC pour doter le secteur d'une structure globale en vue du développement et de la croissance. Elle affirme qu'il faut adopter des politiques dans le domaine pour instaurer un mécanisme de développement concerté qui vise des objectifs précis, saisit les possibilités et tire le meilleur parti des investissements de l'État, des donateurs et du secteur privé.

Toujours selon Eva Rathgeber, pour que les femmes participent pleinement à tous les aspects de l'essor des TIC, les politiques en la matière doivent tenir compte de l'inégalité des sexes. Elle souligne qu'en préconisant la propagation des TIC vers les régions les moins favorisées de chaque pays, il faut faire la distinction entre les attitudes et les besoins des utilisateurs des deux sexes. On doit de toute évidence déployer des efforts très bien ciblés pour assurer la participation des femmes et faire en sorte que les politiques sur les TIC tiennent compte de leurs besoins. L'auteure examine l'incidence éventuelle des TIC, notamment leur incidence favorable, sur la qualité de vie des femmes africaines et, à son avis, il y a tout lieu de croire que les deux sexes ont des besoins et un point de vue différents sur les TIC. Ces propos laissent entrevoir une nouvelle conception de l'utilisation des TIC comme outils pour le développement de l'Afrique et une réorganisation des connaissances et des bases d'information actuelles.

En ce qui concerne les stratégies visant à intégrer l'égalité des sexes dans les politiques africaines sur les TIC, Gillian Marcelle affirme que tant les femmes que les hommes en Afrique doivent avoir la possibilité de tirer parti de ces technologies. À ses yeux, pour assurer le traitement équitable des femmes et des hommes, il faudra concerter les efforts et mettre grandement à contribution les capacités institutionnelles des décideurs. Elle présente la situation actuelle dans le domaine de l'élaboration de politiques nationales sur les TIC sur le continent et fait une brève rétrospective des jalons de l'élaboration de politiques dans le domaine en Afrique. En outre, elle examine en profondeur le processus d'élaboration de politiques sur les TIC dans quatre pays d'Afrique, soit le Mozambique,

le Sénégal, l'Afrique du Sud et l'Ouganda ; elle donne des détails sur le mécanisme d'élaboration de politiques en place dans chacun de ces pays ; évalue les défis auxquels font face les décideurs ; et fait état de leurs réussites. Pour conclure, elle formule des recommandations et propose des interventions à l'intention de divers groupes d'intervenants participant à l'élaboration des politiques et à la mise en œuvre des TIC.

Gillian Marcelle souhaite également que les gouvernements d'Afrique passent à l'action dans cinq domaines clés : 1) définir et préciser des buts et objectifs mesurables pour le secteur et les applications des TIC en tenant compte des femmes des régions rurales et de leurs besoins à titre de bénéficiaires éventuelles des ces technologies ; 2) créer la structure institutionnelle nécessaire pour énoncer une vision de l'essor des TIC et la faire respecter à l'échelle nationale et faire participer à l'élaboration des politiques des représentantes d'organisations de femmes et des spécialistes de la problématique homme-femme dans l'optique du développement ; 3) obtenir des avis et renforcer les compétences techniques dans les domaines reliés aux TIC ; 4) mettre en place des mécanismes de consultation pour que tous les principaux intervenants participent activement à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'examen des politiques ; et 5) améliorer la capacité d'examiner les objectifs des politiques, de surveiller et d'évaluer les programmes et de réagir aux changements observés dans le contexte technologique et socioéconomique.

Hilda Munyua commence son chapitre en cernant certains problèmes majeurs auxquels se heurtent les femmes dans le secteur agricole en Afrique, notamment les handicaps sur le plan culturel, social, économique, juridique et éducationnel ainsi que le manque d'information appropriée et utilisable propre à les aider à améliorer leurs activités agricoles. L'auteure précise que le manque d'information fiable et exhaustive constitue un obstacle majeur au développement dans le domaine agricole. Il est à déplorer que l'on ne se soit pas assez intéressé à la question dans la plupart des pays d'Afrique, en particulier dans les régions rurales, où vit encore de 70 à 80 p. 100 de la population africaine. Hilda Munyua signale par ailleurs que les femmes ont notamment besoin d'acquérir des connaissances supplémentaires sur la production, la transformation et le marketing de produits agricoles, le processus décisionnel, les règles commerciales et les ressources naturelles et d'échanger de l'information sur le savoir indigène. Par ailleurs, elles ont besoin des TIC appropriées pour avoir accès aux renseignements essentiels de façon efficace et économique. L'auteure signale que les médias jouent un rôle de premier plan en diffusant les messages concernant l'agriculture, la radio étant la

principale source d'information pour quantité de gens des régions rurales. Elle souligne néanmoins que les technologies des communications faisant appel aux satellites, à l'énergie solaire ou à la fibre optique, maintenant utilisées pour les ordinateurs, les téléphones et les télécopieurs, pourraient servir à offrir aux exploitantes des régions rurales un meilleur accès à l'information dans les cas où elles se prêtent à cet usage. Elle préconise d'utiliser ces TIC modernes en parallèle avec les technologies traditionnelles.

Selon Hilda Munyua, l'établissement de télécentres en milieu rural constitue un moyen efficace de faire avancer la cause des femmes. En effet, on peut ainsi permettre aux exploitantes agricoles, aux militantes et à d'autres femmes d'avoir accès à un éventail de services, y compris le courriel, le Web, les réseaux électroniques, les groupes de discussion, les listes de diffusion, les téléconférences, les cédéroms et le télé-apprentissage. L'auteure examine l'incidence qu'a sur les politiques l'utilisation accrue des TIC. À son avis, pour que les exploitantes agricoles aient accès à l'information disponible et en tirent parti, il faut adopter des politiques et des règlements propres à renforcer l'autonomie des femmes, y affecter les ressources adéquates, aménager une infrastructure de télécommunications et faire connaître les possibilités qu'offrent les TIC sur le plan du développement. Elle affirme que les femmes doivent participer au processus décisionnel pour que les nouveaux systèmes de télécommunications de divers pays tiennent compte de leurs besoins et des contraintes qu'elles subissent.

M^me^ Munyua souligne que le contenu de l'information doit correspondre aux besoins des femmes des régions rurales et que l'information utile doit être non seulement adaptée sur le plan de la présentation, du volume et de la langue mais aussi offerte à prix abordable. Ces mesures peuvent créer des emplois, freiner l'urbanisation et faire obstacle à l'exode des cerveaux dans de nombreux pays d'Afrique. On a également besoin de renforcer les institutions et de mettre en valeur le potentiel. En particulier, les femmes doivent posséder les compétences techniques nécessaires pour utiliser les technologies à mesure qu'elles seront mises à leur disposition. C'est pourquoi on peut faire valoir le bien-fondé d'assurer une formation pertinente et adéquate.

Dans le cadre d'une réflexion qui l'amène à repenser l'éducation en vue de la production, de l'utilisation et de la gestion des TIC, Cathy-Mae Karelse signale en s'inspirant de l'expérience de l'Afrique anglophone que si l'on ne peut nier que divers groupes de la société utilisent les TIC pour promouvoir leur cause sociale, ces technologies continuent d'échapper à la plupart des femmes en Afrique en raison de leur situation. En outre, elle affirme que les femmes sont

absentes des cours et des programmes de S-T et qu'elles occupent rarement des postes de cadres supérieurs ou de décideurs. L'auteure précise néanmoins qu'on reconnaît généralement que les femmes produisent des systèmes de connaissances locales et qu'elles possèdent beaucoup d'information pour le développement. Toutefois, l'expérience a montré que lorsque l'on introduit les TIC dans ces contextes, les femmes sont rarement invitées à participer aux négociations concernant l'utilisation de ces technologies, ce qui fragilise encore davantage la situation des femmes. Le secteur des TIC est à prédominance masculine et les femmes sur le terrain n'ont pas facilement accès à ces technologies pour les besoins de leur organisation et leurs propres besoins d'information.

Cependant, on accorde de plus en plus d'attention aux diverses façons dont les TIC peuvent servir à améliorer le statut social des femmes ainsi que leur participation au sein de la société de l'information. D'après M^me^ Karelse, l'éducation constitue un rouage essentiel de la mise en valeur de la capacité des ressources humaines à participer à la société de l'information. Les programmes d'enseignement doivent favoriser l'équité et l'égalité entre les sexes. Elle souligne que la formation doit également préparer les femmes en vue de divers niveaux de participation au sein de la société mondiale de l'information, y compris à des postes de gestion. Les femmes doivent acquérir les compétences nécessaires pour concevoir et façonner des systèmes d'information répondant à leurs besoins. L'auteure préconise que le secteur privé y mette du sien en favorisant la participation des femmes au développement de leur propre infrastructure d'information. À son avis, les télécentres et les centres polyvalents des régions rurales peuvent grandement améliorer l'accès des femmes à la formation et à des ressources supplémentaires.

Sur le même thème, en s'inspirant de l'expérience de l'Afrique francophone, Fatimata Seye Sylla signale non seulement l'importance des TIC comme outils d'échange d'information partout dans le monde, mais aussi la nécessité d'assurer la formation des enfants africains afin qu'ils maîtrisent et utilisent ces nouveaux outils. Elle souligne que l'expérience a montré que les programmes de S-T attirent moins les filles que les garçons, qu'il s'agisse du système d'éducation officiel ou officieux. C'est pourquoi tout porte à croire que les filles seront défavorisées en ce qui a trait à l'utilisation des TIC. L'auteure analyse les éléments à l'origine de ces disparités et propose des moyens d'inciter les filles à utiliser les TIC. On doit à son avis faire en sorte que les femmes et les filles acquièrent une expérience et une formation appropriées, ce qui les aidera à préparer du matériel de formation correspondant à leurs intérêts et tenant compte de

leurs besoins particuliers. En outre, il faut généraliser l'utilisation des TIC dans les établissements d'enseignement à la grandeur du continent. M^me^ Sylla souhaite également que les femmes puissent créer des sites Web pour produire un large éventail d'information et rendre cette information accessible grâce à du matériel et à des logiciels appropriés. Elle souligne les rôles respectifs de divers intervenants, y compris ceux du secteur privé, qui pourraient investir dans la fabrication et l'assemblage sur place du matériel reposant sur les TIC, dans la production et la distribution de matériel pédagogique, dans la formation et dans l'emploi. À son avis, les entreprises de télécommunications devraient créer une mesure d'encouragement en réduisant les coûts de connexion pour les femmes pendant certaines périodes. Enfin, l'État devrait ouvrir la voie en adoptant des politiques qui concrétisent l'engagement à mettre en œuvre les propositions.

Solange Mienje Momo plaide en faveur de l'amélioration de l'accès des femmes aux TIC. Elle analyse la situation des femmes africaines dans leur contexte socioculturel en signalant que l'on a fait des progrès quant à l'amélioration de la condition féminine dans le monde entier depuis la première conférence des femmes tenue à Mexico en 1975. Toutefois, on a observé entre 1985 et 1995 une stagnation, voire un recul, en raison des perturbations économiques, politiques et sociales. L'auteure fait état des besoins des femmes en matière d'information et analyse leur participation à l'utilisation et à la gestion des TIC. Selon son analyse, tout processus de changement doit débuter par l'acquisition de connaissances, qu'il s'agisse de changements socioéconomiques, culturels, politiques ou juridiques. À ses yeux, la circulation efficace de l'information fait partie intégrante du développement. M^me^ Momo cite quelques exemples d'initiatives qui ont permis d'améliorer l'accès des femmes aux TIC au Burkina Faso, au Burundi et en Ouganda. Pour conclure, elle exhorte les gouvernements à faciliter l'accès des femmes à l'information et à leur permettre de participer activement au développement économique.

Aida Opoku-Mensah fait un tour d'horizon de l'émergence de la société civile en Afrique en insistant sur le niveau de participation des femmes au processus électoral. Elle observe que la participation des femmes, à titre de partenaires à part entière des hommes, dans les processus décisionnels clés (en particulier dans le domaine de la politique et de la gestion des affaires publiques) n'a toujours pas été acquise. Cependant, elle affirme que les TIC permettent d'améliorer grandement la participation de la population au processus démocratique dans les pays en développement et que, dans de nombreux cas, cette possibilité s'est déjà concrétisée. L'auteure fait néanmoins une mise en garde : si les TIC

ouvrent de nouvelles possibilités sur le plan du dialogue social et politique, elles peuvent également aliéner encore davantage des gens déjà marginalisés en creusant l'écart entre ceux qui ont accès à une foule de renseignements et ceux qui sont laissés pour compte. Dans de nombreux pays, la question de savoir qui aura accès aux ressources en TIC reposera dans une large mesure sur l'efficacité des politiques gouvernementales.

M^me^ Opoku-Mensah explique, en donnant des exemples à l'appui, comment on utilise les TIC dans toute l'Afrique pour renforcer l'autonomie des femmes et améliorer la protection de leurs droits. Elle signale que les nouvelles technologies présentent des caractéristiques similaires à celles des autres médias et qu'elles répondent bien aux besoins des réseaux de femmes en raison de leur caractère décentralisé et horizontal. Elle examine les possibilités qu'offrent les TIC sur le plan de l'avancement de la cause des femmes et montre que les communications informatisées, par exemple, le courriel, Internet, l'hypertexte et l'hypermédia, ont sensiblement facilité le réseautage, la recherche, la formation ainsi que la mise en commun des idées et de l'information. Elle insiste sur la nécessité d'élaborer des approches ingénieuses pour surmonter les difficultés inhérentes à une infrastructure inadéquate, promouvoir activement la formation dans les régions rurales et trouver des moyens d'assurer le maillage des nouvelles et des anciennes technologies des médias pour les femmes qui n'ont pas accès aux ordinateurs ou à l'électricité. Elle recommande en conclusion des moyens propres à permettre aux principaux intervenants au sein de la société, c'est-à-dire les pouvoirs publics, les groupements de femmes et les organismes internationaux, d'accroître l'utilisation des TIC.

Enfin, Shanyisa Anota Khasiani donne un aperçu d'un projet sur les femmes et la gestion des affaires publiques dans deux districts ruraux du Kenya, en soulignant les leçons qu'on en tire actuellement. Le projet avait pour principal objectif de mettre à profit l'infrastructure existante des centres de ressources communautaires pour permettre aux femmes des collectivités visées de produire de l'information, à l'intention des citoyens, d'avoir accès à ce type d'information et de l'utiliser dans le but d'améliorer leur participation à la gestion des affaires publiques. L'auteure vérifie l'hypothèse selon laquelle les centres de ressources communautaires et les TIC peuvent jouer un rôle déterminant en renseignant la population kényane, en particulier les femmes, sur le processus électoral. Le projet visait à accroître l'interaction des femmes, à produire et stocker des renseignements stratégiques et à en promouvoir l'échange pour permettre aux femmes de prendre des décisions éclairées et de participer efficacement au processus électoral à long terme.

Le projet a déjà permis de produire des documents d'information, d'éducation et de communication pour démystifier les TIC et montrer que leur utilisation permettrait aux femmes de participer davantage à la gestion des affaires publiques, notamment en prenant part de façon plus efficace à la politique électorale et en répondant mieux à leurs propres besoins en matière d'information dans leurs activités quotidiennes. L'éducation des citoyens et l'entrepreneuriat à petite échelle constituent à son avis deux champs d'action prioritaires. Pour conclure, M^me^ Khasiani met en évidence les principaux défis inhérents au projet, qui consistent notamment à remanier l'information pour la rendre plus utile ; tenir compte de la dimension culturelle dans les systèmes de communications indigènes ; diffuser des technologies relativement nouvelles dans les régions à l'étude ; résoudre les problèmes d'infrastructure ; et faire face aux incidences de la libéralisation continue de l'environnement des télécommunications (en élaborant des politiques).

Les études publiées dans le présent ouvrage donnent une vue d'ensemble de plusieurs questions importantes pour l'utilisation et l'acceptation accrues des TIC en Afrique. Elles font particulièrement valoir la nécessité d'accorder une attention spéciale aux besoins, aux priorités et au point de vue des femmes. Tous ces écrits reconnaissent que l'information constitue l'élément moteur du développement et plusieurs soulignent la médiocrité de l'information transmise aux femmes des régions rurales. Les auteures, tout en voyant dans les nouvelles TIC un outil qui permettrait de remédier au déséquilibre en matière d'information, soulignent l'importance de faire en sorte que l'information réponde directement aux besoins de ces femmes, qu'il s'agisse du secteur de l'agriculture, de la santé, des micro-entreprises ou autres. Il faudra à cette fin soigneusement choisir l'information et la présenter dans les langues vernaculaires.

En outre, selon la plupart des auteures, à moins que l'on n'adopte des politiques bien pensées et que l'on n'offre une formation bien ciblée, la majorité des femmes d'Afrique risquent fort d'être laissées pour compte dans la révolution des TIC en cours à l'échelle mondiale. Les femmes doivent participer à l'élaboration des politiques sur les TIC et c'est la sensibilisation des principales intéressées à l'importance de la révolution de l'information qui constituera le point de départ de leur participation à ce processus. Elles doivent prendre conscience de leurs propres besoins en matière d'information et acquérir les connaissances techniques nécessaires pour défendre de façon convaincante leur point de vue dans le débat entourant l'élaboration des politiques. Enfin, les auteures ont donné de nombreux exemples de projets actuellement menés dans le domaine des TIC, souvent à

l'instigation des organisations de femmes africaines. Ces projets illustrent les possibilités variées qu'offrent ces technologies en ce qui concerne le renforcement de l'autonomie des femmes.

Chapitre 1

CONVERGENCE DES NOTIONS : FAIRE UNE PLACE AUX FEMMES DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS EN AFRIQUE

Nancy J. Hafkin

L'inégalité des sexes dans la perspective du développement a commencé à susciter des préoccupations sur la scène internationale dans les années 70. À mesure que ces préoccupations prenaient de l'ampleur, les intervenants du milieu du développement se sont intéressés au lien entre ce sujet et d'autres questions importantes se rapportant au développement – les sciences et la technologie, l'information pour le développement et, récemment, les technologies de l'information et des communications (TIC). Ce n'est qu'au cours des cinq dernières années que deux notions ont commencé à converger, à savoir celle des TIC dans la perspective du développement et celle de l'inégalité des sexes dans la perspective du développement (jusqu'à la fin des années 80, on parlait d'intégration des femmes au développement). En Afrique, il y a seulement deux ans qu'on a atteint la masse critique d'activité dans le domaine.

Dans le présent chapitre, nous expliquons comment ces thèmes ont émergé et convergé sur le plan historiographique, ce qui aide à comprendre l'analyse de l'inégalité des sexes en ce qui a trait aux TIC en Afrique.

Intégration des femmes au développement

Il y a près de 25 ans que le domaine de l'intégration des femmes au développement (comme on l'appelait alors) a commencé à prendre forme de façon officielle et opérationnelle en Afrique. La Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, toute première conférence mondiale sur les femmes

organisée par les Nations Unies, a eu lieu à Mexico en 1975. À l'époque, parmi toutes les régions du monde représentées, seule l'Afrique s'était dotée d'un programme régional, soit le Programme pour les femmes de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) lancé en 1971 et établi à Addis Abeba. L'enthousiasme suscité par la Conférence a donné lieu à la déclaration de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui s'est déroulée de 1976 à 1985. Au sein des Nations Unies, c'est cette formidable énergie qui a donné naissance en 1975 au Centre africain de recherche et de formation pour les femmes (CARFF), qui relève de la Division du développement social de la CEA (Snyder et Tadesse, 1995).

Lorsqu'il a commencé à travailler dans le domaine de l'intégration des femmes au développement, le CARFF, qui avait été créé à partir de programmes non structurés d'activités pour les femmes, a mis l'accent sur le rôle économique et politique des femmes dans le contexte du perfectionnement des ressources humaines. Auparavant, nombre de programmes avaient eu pour objet d'aider les femmes en Afrique, mais les efforts convergeaient surtout sur :

- une approche axée sur le foyer et la famille, s'inspirant le plus souvent d'un modèle d'économie domestique occidental, presque victorien ;

- une approche axée sur le bien-être social, qui considérait les femmes comme les bénéficiaires passives des avantages liés au développement et mettait l'accent sur la planification familiale en raison du rôle reproducteur de la femme.

Ces deux approches ne tenaient guère compte du rôle économique des femmes et ne s'intéressaient nullement au renforcement de leur autonomie, car on considérait qu'il s'agissait d'éléments non pertinents dans leur cas.

Dès sa création, le CAARF a adopté en ce qui concerne les femmes africaines une approche privilégiant un perfectionnement des ressources humaines fondé sur :

- la reconnaissance du rôle productif des femmes en qualité de participantes actives à l'économie ;

- la définition des objectifs du perfectionnement des ressources humaines et des objectifs du développement proprement dit (la pleine participation des femmes est essentielle au développement).

L'approche du renforcement de l'autonomie, selon laquelle les femmes doivent avoir accès aux ressources de production, est venue se greffer à ces éléments au début des années 80. En adoptant cette approche, le CARFF a retenu le point de vue voulant que les femmes aient perdu à l'époque coloniale l'autonomie et le pouvoir dont elles avaient joui auparavant et qu'elles ne les aient pas recouvrés après l'accession à l'indépendance, au moment où la vie politique a commencé à suivre les modèles occidentaux de patriarcat. Les femmes affirment maintenant que le renforcement de l'autonomie a rétabli à de nombreux égards leur statut antérieur (Hafkin et Bay, 1976). Dans les années 80, les ressources de production de l'Afrique étaient les intrants classiques : terre, main-d'œuvre, capital, crédit, éducation et formation. Au milieu des années 90, toutefois, lorsque les TIC sont devenues une importante ressource de production, les analystes de la problématique homme-femme ont commencé à chercher des moyens de faire en sorte que les femmes aient accès à ces technologies.

Préoccupations relatives aux technologies dans l'intégration des femmes au développement

Dans un ouvrage capital intitulé *Woman's Role in Economic Development* (Boserop, 1970), Ester Boserop faisait valoir que l'introduction de nouvelles technologies en Afrique et dans les autres régions en développement s'est généralement traduite par un déplacement de la main-d'œuvre féminine. Son étude a marqué le début de l'analyse critique de l'incidence des nouvelles technologies sur les emplois des femmes ainsi que l'ouverture d'un débat concernant les disparités entre les sexes dans le domaine de la technologie. En outre, l'auteure va au-delà du point de vue généralement accepté à l'époque voulant que les technologies ne donnent lieu à aucune discrimination sexuelle et qu'elles soient dans la même mesure à la portée des deux sexes. Malgré les travaux de pionnière de M^me^ Boserop, les pouvoirs publics et quantité d'organismes de développement ont continué d'adhérer aux idées reçues voulant que les technologies ne donnent lieu à aucune discrimination sexuelle, qu'aucune technologie n'est sexiste (malgré d'évidentes disparités entre les sexes au sein de la société) et que son avènement constitue indubitablement une panacée.

Dès les débuts des travaux menés dan le cadre du Programme pour les femmes de la CEA, le lien entre la technologie et le rôle économique et social des femmes a commencé à susciter des interrogations. Au cours des premières années d'existence du programme, les responsables de sa mise en œuvre se sont efforcées d'examiner le lien entre les femmes et la technologie. Par exemple, elles ont publié *The Impact of Modern Life and Technology on Women's Economic Role:*

Implications for Planning (CEA–FAO–SIDA, 1972). Le fleuron dans le domaine a été la publication marquante de Marilyn Carr, intitulée *Appropriate Technology for African Women* (Carr, 1977). Cependant, puisque la technologie de l'information demeurait un outil spécialisé réservé aux programmeurs dans le monde des gros ordinateurs et des mini-ordinateurs, en nombre très limité en Afrique, il n'était pas justifié à l'époque de soulever des questions quant à sa pertinence dans le cas des femmes africaines.

Application des sciences et de la technologie au développement

L'application des sciences et de la technologie au développement a pris forme officiellement au niveau régional en Afrique dans les années 70, à peu près au moment où le thème de l'intégration des femmes devenait une préoccupation centrale dans le contexte du développement. En 1973, la conférence de la CEA regroupant les ministres responsables du développement et de la planification économiques a consacré aux sciences et à la technologie un volet de la stratégie africaine pour le développement et approuvé le plan d'action africain pour l'application des sciences et de la technologie au développement, qui devait être mis en œuvre par le comité intergouvernemental d'experts pour les sciences et la technologie au service du développement. Ce comité se réunit tous les deux ans depuis le milieu des années 70.

Prise en compte de l'inégalité des sexes dans la perspective des sciences et de la technologie

Au début des années 80, la prise en compte de l'inégalité des sexes dans l'application des sciences et de la technologie au développement a commencé à susciter des interrogations en Afrique. Ce sont le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui ont ouvert la voie. Chacun de ces organismes a travaillé en collaboration avec la CEA à l'élaboration de projets en Afrique sur la question. Les activités convergeaient généralement vers les programmes s'adressant aux femmes, plutôt que sur les éléments consacrés aux sciences et à la technologie. Au cours des premières années, on s'est efforcé avant tout de lutter contre le décrochage chez les jeunes filles et d'inciter ces dernières à étudier dans le domaine des sciences et de la technologie.

L'ouvrage de Patricia Stamp publié à la fin des années 80 sous le titre *La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique* (Stamp, 1989) a été une

publication marquante dans le domaine. Cette étude, qui examine les sexes et la technologie en Afrique, a été publiée par suite d'une réunion tenue en 1989, organisée conjointement par la Fondation Rockefeller et le CRDI, sur le thème « Gender, Technology and Development: a Diagnosis of Available Literature ». Dans l'avant-propos de cet ouvrage, Eva M. Rathgeber énonçait que l'un des principaux constats de la réunion était qu'en ce qui concerne l'accès aux nouvelles technologies, la plupart des femmes des pays en développement étaient laissées pour compte (Rathgeber, 1989, p. vii). On a associé cet état de choses au fait que les technologies reproduisent une forme de discrimination sexuelle, puisqu'elles véhiculent des valeurs du début à la fin et que la plupart des technologies destinées aux femmes en Afrique ont été produites par des hommes du monde occidental ne connaissant rien du contexte social, économique ou culturel où on les utilisera.

En plus d'expliquer le point de vue voulant que la technologie ait eu jusqu'alors des incidences négatives sur les femmes africaines, Patricia Stamp (1989) a analysé les travaux portant sur l'intégration des femmes au développement, l'économie politique féministe et de nombreux écrits sur le transfert de technologies. Elle estimait que personne n'avait bien cerné sur le plan de l'analyse le lien entre l'inégalité des sexes et la technologie. En revanche, elle mentionnait que les femmes renforçaient leur autonomie en acceptant le transfert de technologies et que les organisations de femmes et la structure sociale adoptaient une nouvelle configuration adaptée aux impératifs des nouvelles technologies.

Bien que ce lien n'ait pas été cerné, Patricia Stamp (1989) a dégagé dix grandes questions inhérentes au lien entre les sexes et la technologie en Afrique. Trois de ces questions touchent particulièrement cette problématique et les TIC :

- Les gouvernements et les organismes de développement considèrent les technologies comme des outils ne donnant lieu à aucune discrimination sexuelle et ne véhiculant aucune valeur et ils présument que leur adoption ouvrira tout naturellement la voie au développement.

- Les gouvernements et les organismes de développement ne tiennent généralement pas compte du lien entre les femmes et la technologie.

Les femmes n'ont pas accès dans la même mesure que les hommes aux ressources propres à favoriser le développement (dont l'information, qui en est

venue à la fin du XX^{e} siècle à être considérée comme une ressource primaire équivalente à la terre et au capital).

Dans les années 90, le problème de l'inégalité des sexes face aux sciences et à la technologie, pour les pays en développement en général et pour ceux d'Afrique en particulier, a donné lieu à une nouvelle réflexion et les intervenants sont devenus presque trop nombreux pour qu'on les répertorie. *L'autre développement, L'égalité des sexes dans les sciences et la technologie* (CNUSTD–GES, 1995) renferme une bibliographie de 25 pages présentant des publications sur cette problématique dans les pays en développement. Parmi les programmes, organisations et institutions mis à contribution, certains sont particulièrement dignes de mention :

- Action 21, qui fait état des recommandations issues de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (en 1992) ;

- projet de plate-forme d'action de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing (en 1995) ;

- activités axées sur l'inégalité des sexes menées dans le cadre du programme sur les sciences en Afrique de l'Association américaine pour l'avancement des sciences ;

- conseil sur les sciences et la technologie pour le développement international du National Research Council des États-Unis ;

- Forum des éducatrices africaines, pour son programme novateur d'enseignement des sciences et de la technologie aux filles en Afrique ;

- Centre de recherches pour le développement international (CRDI) ;

- Fédération internationale des instituts de hautes études, pour son programme sur l'inégalité des sexes, les sciences et le développement ;

- groupe de la technologie intermédiaire pour le développement, par le truchement de son bureau en Afrique ;

- carte de renseignements internationaux sur l'inégalité des sexes, les sciences et la technologie (WGST, 1998) ;

- Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme ;

- Centre de la tribune internationale de la femme ;

- organisation du tiers-monde pour les femmes en sciences et en technologie, qui fait connaître le rôle des femmes dans le domaine dans le Sud (sa réunion tenue en 1999 à Johannesburg a été notable en raison de la grande attention accordée à l'inégalité des sexes et aux TIC en Afrique) ;

- UNESCO, en particulier par le truchement du *Rapport mondial sur la science ;*

- programmes des sciences et de la technologie du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) ;

- études sur l'exclusion sociale de l'Institut pour les nouvelles technologies de l'Université des Nations Unies, à Maastricht.

Émergence de l'information pour le développement

À la fin des années 70, on a vu apparaître en Afrique une autre sphère du développement appelée à contribuer à l'établissement du lien entre le rôle des sexes et les TIC concernant l'information pour le développement. Cette fois encore, l'apport du CRDI aux fondements de l'analyse dans le domaine est considérable. En 1975, le CRDI a commencé à constituer la base de données DEVSIS, qui renferme des renseignements indexés et résumés sur le développement, à l'aide du logiciel MINISIS pour la gestion de l'information bibliographique et de mini-ordinateurs Hewlett-Packard[1]. Les régions en développement ont été encouragées à mettre ce système de gestion de l'information à la disposition des décideurs et des planificateurs. C'est ainsi que l'action conjuguée du CRDI, de l'UNESCO et du PNUD a donné naissance au Système pan-africain de documentation et d'informatique à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à Addis Abeba en 1979. (En 1987, il a été rebaptisé « Système pan-africain d'information pour le développement (PADIS) » pour tenir compte du fait qu'il ne s'agissait

[1] La mention d'une marque déposée est donnée uniquement à titre indicatif et il ne faut pas y voir l'approbation du produit.

pas seulement d'une base de données bibliographiques.) Dès le début, le lien avec les sciences et la technologie était explicite : le système devait inclure à la fois de l'information sur les sciences et la technologie et de l'information socioéconomique. En outre, également dès le départ, le lien entre l'information pour le développement en tant que domaine et les TIC était implicite : le succès du système reposait sur les ordinateurs et les satellites de communications (malheureusement, il allait falloir attendre plus de 20 ans pour que les réseaux de communication d'information pour le développement soient disponibles en Afrique). Toutefois, on n'insistait pas sur ces éléments et on n'a pas énoncé explicitement que les TIC constituaient des outils pour le développement rural avant 1990, alors que la révolution de l'ordinateur personnel commençait à atteindre l'Afrique.

Les femmes et l'information pour le développement

Le premier effort régional déployé en Afrique pour faire le lien entre les femmes, l'information pour le développement et la technologie de l'information a été observé en 1989, lorsque le CARFF et PADIS à la Commission des Nations Unies pour l'Afrique (avec l'appui du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et de la Fondation Ford) ont réuni un groupe d'experts en vue de la création d'une banque de données sur l'intégration des femmes au développement en Afrique. Le groupe était constitué d'hommes et de femmes d'environ 25 pays africains (par exemple, de Tunisie, d'Éthiopie, du Mozambique et du Sénégal), membres d'organisations non gouvernementales et d'organisations du secteur privé s'intéressant à l'information sur l'intégration des femmes au développement. Les documents de travail (modèle pour l'établissement d'une banque de données et d'un réseau d'information des femmes pour l'Afrique) et les documents sur les pays[2] font explicitement état de la nécessité d'avoir recours à la technologie de l'information. Malheureusement, malgré le vif intérêt manifesté au cours de la réunion, on n'a jamais recueilli les fonds nécessaires pour créer le réseau. Les travaux du groupe ont toutefois été repris à la fin des années 90 par le réseau d'information sur l'inégalité des sexes en Afrique, avec son groupe de travail sur les technologies de l'information et des communications, sous l'égide de l'institut africain sur l'égalité des sexes, à l'Université du Cap. Ce réseau, coordonné par Jennifer Radloff, a fortement préconisé l'utilisation des TIC pour donner plus

[2] Réunion du groupe d'experts sur l'établissement d'une banque de données sur l'intégration des femmes au développement, tenue à Addis Abeba du 15 au 19 mai 1989 (document non publié). Les communications, qui constituent une véritable mine de renseignements, ont été stockées dans la base de données PADdev, qu'on peut se procurer en s'adressant à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Case postale 3001, Addis Abeba, Éthiopie ; télécopieur : +251 1 51 05 12 ; courriel : eca-info@un.org.

d'autonomie aux femmes grâce à la diffusion d'information sur les femmes et le développement. Sa liste de discussion électronique (gain@lists.sn.apc.org) est extrêmement active, instructive et stimulante.

Le CRDI a analysé plus en détail le lien entre le sexe et l'information pour le développement dans *Gender and Information: A Strategy for Integrating Gender Issues into the Work of the Information Sciences and Systems Division* (CRDI, 1993).

Les TIC, un thème majeur en sciences et en technologie

Avec l'émergence de la mondialisation, qui repose essentiellement sur les communications, les TIC ne sont pas demeurées une branche secondaire des sciences et de la technologie. Elles sont plutôt devenues, à compter du milieu des années 90, le thème le plus important, éclipsant presque les travaux effectués dans le domaine auparavant. De plus en plus, les intellectuels et les intervenants se penchent sur des moyens d'utiliser ces nouveaux outils pour accélérer le développement social et économique et parvenir au développement durable. L'ouvrage qui fait autorité dans le domaine provient directement du milieu des sciences et de la technologie au service du développement. Il s'agit de *Knowledge Societies – Information Technology for Sustainable Development* (Mansell et Wehn, 1998), qui couvre tous les aspects du domaine. (Les auteurs, Robin Mansell et Uta Wehn, collaborent tous deux à l'unité de recherche sur les politiques scientifiques à l'institut d'études sur le développement, à l'Université du Sussex, au Royaume-Uni.)

Ce sont les travaux du réseau électronique des organisations non gouvernementales (ONG) (NGONet) en vue du Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992 dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui ont pour la première fois établi un lien entre l'égalité des sexes et les TIC au service du développement. Le but du réseau était d'utiliser les TIC pour donner aux femmes et aux groupes du Sud la chance d'avoir recours à un mécanisme novateur d'échange d'information pour exprimer leur point de vue devant une tribune mondiale consacrée au développement. En 1993, le réseau a inspiré la création du Programme pour les femmes de l'Association pour les communications progressistes (ACP), qui a joué un rôle similaire pour la Conférence mondiale sur les femmes qui s'est déroulée à Beijing en 1995 (ACP, 1997). Le Programme pour les femmes, fondé sur une solide analyse du point de vue féministe sur la technologie et les communications, visait principalement à permettre aux femmes de faire l'expérience des TIC. Il se définissait comme une initiative mondiale aidant les femmes à avoir accès aux communications informatiques et

à les utiliser. Son principal rôle consistait à « démystifier » les TIC pour les femmes.

Bien que l'établissement de liens entre l'inégalité des sexes et d'autres questions de développement soit devenu pratiquement monnaie courante à l'époque, cela ne s'est pas produit facilement avec les TIC. En 1995, la Commission des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTD) de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, grâce à son système d'évaluation des technologies de pointe, a publié *Information Technology for Development* (Nations Unies, 1995). L'ouvrage, qui a l'ambition de traiter, entre autres, des répercussions sociales de la diffusion et de l'application de la technologie de l'information et de couvrir tous les aspects du domaine pour le développement ne fait pas mention de l'inégalité des sexes. Il y a lieu de s'en étonner, car il aborde des sujets comme le chômage, la marginalisation ainsi que l'exclusion économique et sociale, qui comportent de très importantes dimensions sexospécifiques. De plus, en 1993, peu après sa fondation, la CNUSTD avait retenu l'inégalité des sexes parmi les thèmes sur lesquels elle se pencherait au cours des deux années à venir.

Geoffrey Oldham, membre perspicace de la CNUSTD qui avait proposé de s'intéresser de plus près à ce problème, a mentionné que la suggestion n'avait été retenue qu'après un long débat, car nombre de membres de la CNUSTD estimaient que l'inégalité des sexes n'avait rien à voir avec les sciences et la technologie. Le professeur Oldham a par la suite présidé le Groupe de travail sur l'égalité des sexes de la CNUSTD, qui a formulé moult recommandations à l'intention des gouvernements, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et du secteur privé sur des politiques de mise en œuvre destinées à promouvoir une approche des sciences et de la technologie propre à favoriser davantage l'égalité des sexes (CNUSTD–GTES, 1995).

Émergence de la question de l'inégalité des sexes face aux TIC

En 1995, *L'autre développement, L'égalité des sexes dans les sciences et la technologie* (CNUSTD–GES, 1995) constitue le premier document détaillé faisant état des liens entre l'inégalité des sexes et les TIC en faisant particulièrement référence aux pays en développement. Dans un article publié par le Groupe de travail sur le genre et l'information du CRDI, intitulé « L'information, outil de transformation : La dimension sexuelle », l'équipe du CRDI, sous la gouverne de Martha Stone, a soutenu que l'acquisition d'information et de connaissances constitue la première étape du changement et a souligné le rôle croissant des TIC dans ce processus.

> La circulation de l'information et les technologies de l'information et des communications font partie intégrante de la science et de la technologie. L'évolution de ces technologies de l'information et des communications façonne profondément les activités humaines.
>
> CRDI–GTGI (1995, pp. 285)

Après avoir établi ce constat, le GTGI déclare que la majorité des retombées positives de la révolution de l'information ne n'appliquent pas aux femmes et que les ouvrages sur la société de l'information étaient de toute évidence demeurés muets sur la différence entre les sexes à cet égard. En ce qui a trait aux sociétés en développement, le GTGI affirme que l'on n'a guère fait de recherches sur les conditions dans lesquelles vivent les femmes. La dimension sexuelle et la dimension informationnelle des sciences et de la technologie pour le développement avaient également été absentes des discussions dans les tribunes internationales.

Le GTGI a entrepris de définir les principaux recoupements entre, d'une part, les TIC et la dimension sexuelle et, d'autre part, les sciences et la technologie dans la perspective du développement. On peut affirmer que les TIC :

- influent sur le contenu et les mécanismes par lesquels les femmes (et les hommes) des pays en développement se familiarisent avec les sciences et la technologie ;

- constituent un élément de plus en plus important des sciences et de la technologie – elles offrent la possibilité d'améliorer l'aptitude des femmes (et des hommes) à apprendre, à interagir et à participer ;

- ont de profondes répercussions sur les femmes (et les hommes) sur le plan de l'emploi, de l'éducation, de la formation et d'autres aspects de la vie productive.

Les deux premiers points montrent que le GTGI fait encore valoir que les TIC et la dimension sexuelle constituaient des sujets valables pour la recherche et l'élaboration de politiques dans le cadre des sciences et de la technologie, qui demeuraient prédominants à l'époque.

Le GTGI conclut que les nouvelles TIC offraient la possibilité de renforcer le rôle des femmes en tant que participantes au développement et de bénéficiaires de ce dernier, après quoi il formule non seulement des recommandations précises en faveur de la participation des femmes à la société de l'information, mais encore des suggestions en matière de recherche et de politique dans les pays en développement (CRDI–GTGI, 1995).

La conférence sur le thème « Le savoir mondial », organisée à Toronto en 1997 (LSM97) par la Banque mondiale et le gouvernement du Canada, a joué un rôle très important dans la promotion d'un lien entre le sexe et les TIC. Au début, l'ordre du jour de la conférence ne faisait pratiquement pas référence à l'inégalité des sexes. Toutefois, comme celle-ci s'était avérée un thème essentiel dans la liste de discussion électronique précédant la conférence (l'un des premiers exemples de l'incidence de la démocratie électronique !), les organisateurs n'ont pas tardé à réagir en accordant une large place à ce problème tout au long de la conférence. Le savoir mondial 1997 a donné aux femmes une tribune pour réclamer une plus grande part des avantages de la révolution de la technologie de l'information et pour plaider la cause de la « connectivité universelle ».

La place des femmes dans les TIC en Afrique

Les premières activités opérationnelles associant l'inégalité des sexes et les TIC en Afrique sont apparues à différents endroits très éparpillés du continent en 1995, entre autres au Kenya, en Afrique du Sud et au Sénégal. Ces activités ont précédé la cinquième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing, à laquelle participaient la plupart des partisans des TIC en Afrique. Les activités reposaient toutes sur une organisation non gouvernementale et étaient associées au Programme pour les femmes de l'APC. Mentionnons notamment les activités d'Environnement, Développement, Action (ENDA) Dakar, d'Eco News Africa et de SANGONeT, qui sont toutes bien documentées dans le présent ouvrage.

À mesure que les femmes commençaient à formuler les grandes questions pour la région, comme dans le présent ouvrage, les arguments invoqués faisaient pendant à ceux qui étaient utilisés pour encourager la participation de la région dans son ensemble à l'ère de l'information : cette ère offre aux femmes africaines la possibilité de faire un rattrapage sur le plan technologique et d'avancer à pas de géant pour suivre le fil de progrès qui leur ont échappé et, si les femmes africaines n'y participent pas, elles seront plus marginalisées encore (Knight, 1995). On préconisait par ailleurs que les femmes reconnaissent l'importance des TIC du fait qu'elles avaient besoin d'obtenir plus d'autonomie, d'être incluses dans le perfectionnement des ressources humaines en matière de TIC et d'accéder aux nouvelles technologies (Marcelle, 1997). On a également fait valoir l'utilité de ces outils dans le renforcement des rôles économique et politique des femmes. Au lieu de simplement accepter et utiliser les outils à mesure qu'ils deviennent disponibles, il a été suggéré que les femmes africaines les utilisent et les transforment pour créer une société de l'information tenant compte de leurs besoins, de leurs aspirations et de leur vision (Marcelle, 1999).

En 1996, la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification, organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, a lancé l'Initiative de la Société africaine de l'information (ISAI). Les préoccupations relatives à l'inégalité des sexes étaient exprimées explicitement, avec l'idée que les femmes étaient à la fois des utilisatrices et des prestataires d'information et que l'inégalité des sexes recoupe tous les grands thèmes de l'ISAI : politique, infrastructure, connectivité, perfectionnement des ressources humaines et création de contenu. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et ses partenaires dans la mise en œuvre de l'ISAI (Partenariat pour les technologies de l'information et de la communication en Afrique [PTICA] [CEN 1996]) ont entrepris d'importantes activités centrées sur l'inégalité des femmes dans l'optique du thème de la démocratisation de l'accès à la société de l'information, grand thème de l'ISAI (voir aussi ISAI 1993 ; PTICA 1998).

L'aspect du lien entre la condition féminine et les TIC qui a reçu le moins d'attention en Afrique jusqu'à présent est le rôle des femmes dans l'économie de l'information – les emplois et les possibilités économiques découlant des TIC, qu'elles soient utilisées dans le secteur de l'information primaire (industrie des télécommunications et de l'informatique, logiciels, bibliothèques, etc.) ou qu'elles servent à améliorer la productivité et la croissance d'autres secteurs. Dans d'autres régions du monde, l'économie de l'information a ouvert aux femmes des possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat (par exemple, pour le traitement de l'information, le télétravail et la location de téléphones, comme avec Grameen Telecommunications). Toutefois, en Asie, l'avènement d'industries reliées aux TIC a cantonné les femmes dans des emplois peu rémunérateurs où les heures de travail sont nombreuses (Mitter et Rowbotham, 1995). À l'extérieur des sphères de pénétration les plus visibles, où les femmes occupent beaucoup plus souvent des postes de secrétaires utilisant des ordinateurs que des postes d'analystes de systèmes ou de programmeuses informatiques, les exemples en Afrique ne sont pas assez nombreux pour revêtir une importance économique (c'est-à-dire les femmes au Ghana et au Sénégal qui possèdent et exploitent des comptoirs téléphoniques et la femme au Malawi qui possède une entreprise de services Internet). Bien que le sujet des possibilités d'instauration d'une économie du savoir en Afrique n'ait pas encore été exploré de façon un tant soit peu approfondie, ni sous l'angle de l'égalité des sexes ni dans son ensemble, il demeure un thème important pour l'avenir.

On observe maintenant une masse critique d'activités, y compris la publication du présent ouvrage, sur l'inégalité des femmes et les TIC en Afrique. La conférence intitulée « Les femmes africaines et le développement économique :

investir dans notre avenir », organisée sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies pour souligner son 40e anniversaire, a présenté la question à plus de 1 000 décideurs et planificateurs pour l'Afrique et a eu un rayonnement plus grand encore par le truchement de la liste de discussion électronique Afr-fem, qui a précédé la conférence et a continué par la suite.

Après une résolution d'avril 1998 à la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications, l'Union internationale des télécommunications a créé un groupe de travail sur l'égalité des sexes et les télécommunications, au sein duquel les questions africaines étaient bien présentes (Réseau des femmes, 1999). Le réseau d'information sur l'égalité des sexes en Afrique continue de prendre son essor comme élément moteur incitant les femmes à utiliser les TIC (RIESA, 1998). Plusieurs projets sont en cours dans le cadre du mouvement de création de télécentres pour que les nouveaux mécanismes d'information soient accessibles aux femmes et répondent à leurs besoins en Afrique. Les efforts de l'initiative Acacia du CRDI sont dignes de mention dans le domaine. Cet organisme collabore avec l'organisme de services universels d'Afrique du Sud à l'établissement de télécentres en Afrique du Sud, en portant une attention particulière aux besoins et à la participation des femmes. Le centre pour la société de l'information et le développement en Afrique comporte un groupe de travail dynamique sur l'inégalité des sexes qui, de concert avec Abantu pour le développement, assure une formation sur les femmes, la connectivité et les questions de politiques en matière de TIC. À la clôture de la conférence de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, l'ACP a publié un communiqué soulignant les questions qu'elle considérait comme essentielles en ce qui a trait à la place des femmes dans les TIC en Afrique (ACP, 1988), en l'occurrence :

- *Environnement porteur* – Les femmes et d'autres membres de la société civile doivent participer à des tribunes pour convaincre les artisans de la politique de l'importance d'un environnement porteur, dans lequel la communication et les technologies des communications peuvent prendre leur essor.

- *TIC dans l'éducation* – Les TIC doivent faire partie intégrante des programmes d'études pour les filles et les garçons dès leur jeune âge partout en Afrique.

- *Production de contenu* – Il faut encourager les hommes et les femmes à mettre au point du contenu correspondant à leurs intérêts et à leurs besoins.

- *Agents chargés d'adapter l'information* – En raison de la complexité croissante de la technologie, il faut des agents chargés d'adapter l'information pour faire le lien avec les collectivités de manière à les aider à combler leurs besoins en la matière.

- *Engagement du secteur privé envers le développement durable* – En tant que partenaire essentiel de l'accroissement de la connectivité en Afrique, le secteur privé doit bien comprendre l'importance de l'accès universel aux TIC pour tous les groupes de la société, y compris les femmes.

Ces questions font ressortir les principaux domaines dans lesquels les efforts se poursuivent pour que les femmes d'Afrique puissent utiliser les TIC à leur propre avantage sur le plan économique et social.

Quel sort l'avenir réserve-t-il aux TIC pour les femmes en Afrique ? Bien des gens considèrent que les nouvelles technologies offrent de grandes possibilités de libération. On a dit qu'Internet ne donnait lieu à aucune discrimination sexuelle (pour autant que l'auteur du contenu utilise ses initiales au lieu de son prénom ou d'un titre indiquant le sexe) et qu'il s'agissait d'une technologie favorisant la participation propre à transcender la hiérarchie et le patriarcat. Les femmes des collectivités rurales peuvent créer des liens entre leur milieu local et le monde entier dans le cadre de leur travail, pourvu qu'elles aient accès aux TIC tant sur le plan des technologies que des outils permettant de les utiliser (y compris l'ordinateur et une bonne connaissance de l'une des principales langues). Selon cette vision, les femmes d'Afrique tireront parti de ce média, qui s'intègre dans le contexte économique, social et culturel où elles vivent, pour recouvrer leur autonomie. Les participantes africaines à la conférence de Beijing ont indubitablement fourni quantité d'exemples de cette appropriation (par le truchement du Réseau des femmes), et on observe chaque mois en Afrique des utilisations novatrices stupéfiantes, comme le projet ECO News Africa, qui fait appel à des radios FM alimentées à l'énergie solaire pour aider les femmes de la collectivité d'Ilaramatak-Orkonerei dans le district de Simanjiro, en Tanzanie, qui gardent le bétail, à partager le savoir et les pratiques indigènes.

Le revers de cet argument, c'est que les nouvelles technologies ne favorisent pas l'égalité des sexes. Les Africaines y ont difficilement accès, car elles n'ont ni le temps, ni les outils, ni les revenus nécessaires pour les maîtriser. À mesure que les hommes prendront conscience du pouvoir et de la domination mondiale associés à ces outils, ils prendront des mesures pour prédominer dans leur utilisation et occuper une position dominante dans l'économie de l'information

découlant de l'utilisation de ces outils. D'un point de vue pessimiste, les TIC sont considérées comme de nouveaux outils permettant de maintenir, voire d'aggraver l'inégalité sociale. Si on n'intervient pas, les forces sociétales l'emporteront et les femmes se retrouveront laissées pour compte.

Sans les efforts des femmes dont le présent ouvrage fait connaître les écrits et ceux des militants qui travaillent avec ardeur à mettre ces outils à la disposition des femmes partout dans la région, le scénario pessimiste pourrait devenir une réalité. Toutefois, les femmes et les organisations féminines prennent de plus en plus conscience de l'importance des TIC pour favoriser l'autonomie des femmes. L'une des pionnières de ces activités, Marie-Hélène Mottin-Sylla, d'ENDA-Dakar, a remporté un prix international pour les efforts qu'elle a déployés afin de permettre aux femmes de l'Afrique francophone d'avoir accès à la connectivité électronique. Au début de 1999, la Fondation Gates a approuvé une subvention pour WomenConnect ! Le but de ce projet se chiffrant à un million de dollars américains consiste à offrir la connectivité aux femmes d'Afrique vivant en milieu rural, particulièrement aux femmes travaillant à des questions touchant l'hygiène et la protection de l'environnement. Grâce au militantisme d'individus, de groupes et d'institutions comme la Fondation Gates, les femmes d'Afrique tireront parti de ces technologies pour combler leurs besoins et améliorer leur qualité de vie.

Bibliographie

ACP (Association pour les communications progressistes), 1997, *Findings—global networking for change: experiences from the APC Women's Programme*, ACP, San Francisco (Californie, É.-U.).

——— 1998, communiqué de l'ACP pour l'Afrique, 4 juin 1998, ACP, San Francisco (Californie, É.-U.).

Boserop, E., 1970, *Woman's role in economic development*, St Martin's Press, Londres (R.-U.).

Carr, M., 1977, « Appropriate technology for African women », Centre africain de recherche et de formation pour les femmes, Addis Abeba (Éthiopie).

CEA (Commission économique pour l'Afrique), 1996, *The African Information Society Initiative (AISI): a framework to build Africa's information and communication infrastructure*, CEA, Addis Abeba (Éthiopie), site Web : www.bellanet.org/partners/aisi/more/aisi

CEA–FAO–SIDA (Commission économique pour l'Afrique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Swedish International Development Authority), 1972, *The impacts of modern life and technology on women's economic role: implications for planning*, CEA, Addis Abeba (Éthiopie).

CNUSTD–GES (Commission des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTD) pour le Groupe de travail sur l'égalité des sexes (DIR.), 1995, *L'autre développement, L'égalité des sexes dans les sciences et la technologie*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada).

CRDI (Centre de recherches pour le développement international), 1993, *Gender and information: a strategy for integrating gender issues into the work of the Information Sciences and Systems Division*, CRDI, Ottawa (Ontario, Canada).

CRDI–GTGI (Groupe de travail sur le genre et l'information du CRDI), 1995. « L'information, outil de transformation : La dimension sexuelle », dans Commission des sciences et de la technique au service du développement des Nations Unies, Groupe de travail sur le genre et l'information (DIR.), *L'autre développement : L'égalité des sexes en science et en technologie*, CRDI, Ottawa (Ontario, Canada), p. 163–172.

Hafkin, N.J. et Bay, E.G., 1976, *Women in Africa: studies in social and economic change*, Stanford University Press, Stanford (Californie, É.-U.).

ISAI (Initiative de la Société africaine de l'information), 1999, Société africaine de l'information, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis Abeba (Éthiopie), site Web : www.bellanet.org/partners/aisi

Knight, P., Baranshamajee, E., Booshlog, E.R., Brajovic, V.P., Clemant-Jones, R.A. et Hawkins, R.J., 1995, *Increasing Internet connectivity in sub-Saharan Africa — issues, options and World Bank group role*, Banque mondiale, Washington, DC (É.-U.)

Mansell, R. et Wehn, U., 1998, *Knowledge societies — information technology for sustainable development*, Oxford University Press, Oxford (R.-U.).

Marcelle, G.M., 1997, *Using information technology to strengthen African women's oganisations*, Abantu pour le développement, Londres (R.-U.).

——— 1999, « Creating an African women's cyberspace », dans Mitter, S. (DIR.), *Social exclusion in the information society*, Routledge, Londres (R.-U.) (sous presse).

Mitter, S. et Rowbotham, S., 1995, *Women encounter technology: perspectives of the Third World*, Routledge, Londres (R.-U.).

Nations Unies, 1995, *Information technology for development*, Nations Unies, New York (New York, É.-U.).

PTICA (Partenariat pour les technologies de l'information et de la communication en Afrique), 1998, PTICA, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis Abeba (Éthiopie), site Web : www.bellanet.org/partners/picta

Rathgeber, E., 1989, Foreword, dans Stamp, P., *Technology, gender, and power in Africa*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), p. vi–xi.

Réseau des femmes, 1999, Réseau des femmes, SANGONeT, Johannesburg (Afrique du Sud), site Web : www.womensnet.org.za

RIESA (Réseau d'information sur l'égalité des sexes en Afrique), 1998, compte rendu d'un atelier du Réseau d'information sur l'égalité des sexes en Afrique (RIESA) pour le groupe technique de la technologie de l'information et des communications, RIESA, Le Cap (Afrique du Sud).

Snyder, M.C. et Tadesse, M., 1995, *African women and development: a history*, Zed, Londres (R.-U.).

Stamp, P., 1989, *Technology, gender, and power in Africa*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada).

WGST (Women in Global Science and Technology), 1998, carte de renseignements internationaux sur l'inégalité des sexes, les sciences et la technologie, WGST, Grifton (Ontario, Canada), site Web : www.wigsat.org/ GSTPMap.html

Chapitre 2

LES FEMMES, LES HOMMES ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS EN AFRIQUE : POURQUOI IL Y A UN PROBLÈME D'INÉGALITÉ DES SEXES

Eva M. Rathgeber

Au cours des dix dernières années, les communications mondiales ont énormément changé par suite de l'utilisation accrue des technologies de l'information et des communications (TIC). On a largement pris conscience du fait que les nouvelles TIC permettent de démocratiser les régimes nationaux et les instances internationales dans une mesure qu'aucun mouvement politique n'a atteinte. Pour la première fois, des individus et des groupes à l'extérieur des grands centres ont la possibilité d'exercer une grande influence et de faire en sorte que les décideurs de leur propre pays tiennent compte de leurs idées et de leur point de vue et, à vrai dire, que leur point de vue fasse partie intégrante de la réflexion mondiale. Pour la première fois, des Africains vivant en région éloignée peuvent faire connaître leur point de vue et leur expérience sur le marché mondial des idées et du savoir. La capacité d'abolir les obstacles du temps et de la distance, qui ont bel et bien réduit au silence des millions de gens, constitue la caractéristique la plus importante et la plus révolutionnaire des TIC. Cependant, pour prendre pleinement part à la révolution des communications mondiales, les Africains doivent posséder un niveau de connaissances techniques de base et, plus difficile encore, faire un investissement financier initial dans les nouvelles technologies. Au niveau national, il faut créer et entretenir une infrastructure de télécommunications adéquate et, au niveau communautaire ou personnel, investir dans l'achat et la maintenance d'ordinateurs individuels.

Les TIC dépendent de bonnes connexions téléphoniques, objectif que de nombreux pays d'Afrique n'ont pas encore atteint. Dans le présent chapitre, nous examinons l'état du secteur des télécommunications en Afrique, avant de nous pencher sur la nécessité de prendre des mesures pour que les grandes questions sociales en général et celles touchant l'inégalité des sexes en particulier soient prises en compte dans l'essor ultérieur de ce secteur. Selon l'argument invoqué, les TIC offrent la possibilité d'améliorer ou d'influencer la vie des femmes africaines, mais il ne suffit pas pour cela qu'elles participent passivement au développement et à la vaste diffusion de ces technologies en Afrique. Ces femmes doivent également participer à la prise de décisions et intervenir dans le processus d'utilisation des nouvelles TIC pour accélérer le développement. Le présent chapitre fait valoir que l'attitude, les besoins et le point de vue des hommes et des femmes sur les TIC sont généralement différents et qu'il est important de tenir compte des besoins particuliers des femmes. Il peut donc s'avérer nécessaire de repenser l'utilisation des TIC en tant qu'outils pour favoriser le développement en Afrique, en même temps que l'on procédera à la réorganisation du savoir et de l'information, ce qui pourrait amener les universités et les instituts de recherche africains à jouer un nouveau rôle. Enfin, le chapitre fait état de plusieurs activités pertinentes déjà en cours dans diverses régions de l'Afrique subsaharienne.

Économie mondiale

Alors que les années 90 ont été une période de croissance économique dans de nombreux pays, le fossé n'a cessé de se creuser entre les pays d'Afrique et les autres. La plus grande partie du continent tire de l'arrière dans le processus de mondialisation de l'économie qui a balayé d'autres régions du monde, y compris ce qu'il est convenu d'appeler les nouveaux pays industriels, comme ceux de l'Amérique latine et de certaines régions d'Asie. Cet état de choses est attribuable dans une large mesure à la piètre infrastructure de l'Afrique, notamment son infrastructure de communications, et la moins grande disponibilité de main-d'œuvre qualifiée. L'avantage comparatif du continent au chapitre des coûts de main-d'œuvre, qui a parfois constitué un attrait fort intéressant pour les investisseurs étrangers au cours des décennies antérieures, présente moins d'intérêt en raison de l'avènement des nouvelles TIC.

Au moins trois raisons permettent d'expliquer ce phénomène. Premièrement, l'utilisation efficace des TIC dépend de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. Deuxièmement, en raison des TIC, certains types de tâches à forte intensité de main-d'œuvre ne sont plus nécessaires. Troisièmement, les TIC ont directement contribué à la fragmentation du travail, si bien qu'une bonne partie

du travail peut se faire dans différentes régions du monde. Les pays d'Asie récemment industrialisés n'ont pas tardé à prendre conscience de la mondialisation et à en tirer parti et ils ont offert d'attrayantes possibilités aux investisseurs étrangers, particulièrement leur excellente infrastructure et leur main-d'œuvre instruite. D'après la Banque mondiale, la croissance économique de l'Asie de l'Est est largement attribuable à sa capacité de produire des TIC. De fait, en 1995, les TIC représentaient plus de 25 p. 100 des exportations des économies d'Asie de l'Est (Crede et Mansell, 1998). De même, selon les chiffres des Nations Unies, plus de 50 p. 100 du produit intérieur brut des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) provient maintenant de l'industrie du savoir (CEA, 1998).

Au cours des années 90, les travaux de recherche-développement menés par les sociétés transnationales ont pris de plus en plus une envergure internationale et sont caractérisés par la rapidité de l'échange d'information et des innovations par satellite. On a assisté par ailleurs à une fragmentation des procédés de production, car il est possible de transférer rapidement l'information d'un endroit à l'autre. Par exemple, nombre d'entreprises américaines confient maintenant en sous-traitance des tâches courantes de traitement des données à des pays comme l'Inde ou la Barbade, qui peuvent compter sur une infrastructure de télécommunications d'avant-garde et une main-d'œuvre très qualifiée tout en offrant de très faibles coûts d'exploitation. Certains se sont élevés contre ces mécanismes de mondialisation, en faisant valoir qu'il s'agit d'une nouvelle forme d'impérialisme. Toutefois, si la mondialisation est considérée comme une nouvelle forme d'impérialisme, elle est encore plus nocive que les précédentes, car elle « coopte » nombre d'habitants des pays en développement et établit une distinction entre les individus en fonction de leur éducation, de leurs compétences et de leur accès aux TIC, plutôt qu'en fonction du simple paradigme centre-périphérie ou d'autres paradigmes géographiques d'une ère révolue. La mondialisation a créé de nouveaux non-initiés dans les métropoles, tout comme elle a créé de nouveaux initiés dans la périphérie.

Néanmoins, l'accès aux TIC offre de nouvelles possibilités sur le plan économique et social. À la fin du XX^{e} siècle, l'Afrique fait face à un défi : utiliser des possibilités de façon constructive, au lieu de demeurer passive et de permettre aux TIC de devenir un autre instrument de domination étrangère. Henry Chasia, sous-secrétaire général kenyan de l'Union internationale des télécommunications (UIT), a très bien résumé la situation. Dans une allocution prononcée en septembre 1998 à Arlington, en Virginie, il a fait remarquer que l'économie de l'information n'est pas une économie de dépendance. Bien au contraire, il s'agit

d'une économie de démocratisation au sein de laquelle chacun de nous est libre de contribuer selon ses talents et d'être rémunéré en conséquence dans le contexte d'un marché mondial ouvert (Chasia, 1998).

Mesures prises par l'Afrique

L'Union européenne, le Japon et les États-Unis continuent de dominer le paysage des télécommunications mondiales. En 1995, ils se sont partagé 74 p. 100 des revenus mondiaux provenant des télécommunications (Crede et Mansell, 1998). L'Afrique a tenté de tirer parti des nouvelles possibilités. Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, les mesures prises se sont révélées inégales quant au niveau et au type d'intervention. En 1996-1997, douze pays africains ont créé des organismes distincts de réglementation des télécommunications. Les pays africains dotés de la politique la plus libérale en la matière sont devenus les chefs de file du continent dans le secteur des TIC. L'Afrique du Sud, qui domine la scène, compte environ 95 p. 100 des hôtes Internet du continent et une infrastructure des technologies de l'information comparable à celle de nombreux pays européens. On évalue à plus de 500 000 le nombre d'internautes en Afrique du Sud seulement, qui affiche une télédensité de 10 lignes pour 100 habitants, soit un niveau de 20 fois supérieur à celui observé dans les autres pays d'Afrique subsaharienne. Cependant, la majorité des disparités demeurent associées aux différences raciales et à la dichotomie milieu urbain-milieu rural. Près de 90 p. 100 des Sud-Africains de race blanche ont le téléphone à domicile, contre seulement 12 p. 100 des Noirs (Hall, 1998). Pour l'Afrique dans son ensemble, l'UIT a estimé qu'il en coûterait 28 milliards de dollars américains pour porter la télédensité à 1 ligne pour 100 habitants (Kobokoane, 1998).

Comme un investissement de cette ampleur dépasse la capacité de la plupart des gouvernements africains, un nombre croissant de pays ouvrent aux investisseurs privés le secteur des télécommunications. Au milieu de 1998, on comptait 17 exploitants titulaires, étrangers dans certains cas, détenant une participation privée pleine ou partielle. De fait, selon l'UIT, la privatisation du secteur des télécommunications a injecté près de deux milliards de dollars américains entre 1994 et 1998 dans les économies africaines. Néanmoins, d'après les études de l'UIT, même après qu'un pays a atteint une télédensité de 1 ligne pour 100 habitants, il faut parfois de 20 à 50 ans pour en arriver à 50 lignes pour 100 habitants, ce qui témoigne du développement considérable dans le domaine des télécommunications. Jensen (1998) estime que les Africains constituent actuellement environ 1 p. 100 des utilisateurs de courriel à l'échelle mondiale. En outre, tout indique qu'un nombre disproportionné d'utilisateurs africains sont des

étrangers établis en Afrique ou des Africains au service d'organismes donateurs, d'ambassades ou d'autres organisations non gouvernementales. Le tableau 1 illustre les principales disparités observées en Afrique en ce qui a trait à l'utilisation d'Internet.

Malgré ces disparités, il est indubitable que l'utilisation croît rapidement. Les estimations actuelles du nombre d'utilisateurs en Afrique varient de 800 000 à plus de un million (Jensen, 1998). Au milieu de 1998, pour le Kenya, on estimait qu'environ 25 000 personnes avaient accès à Internet et le coût des ordinateurs avait été ramené à environ 1 000 dollars américains en raison à la fois de la réduction des droits à l'importation et de la concurrence accrue entre les fournisseurs. Cependant, les connexions téléphoniques inadéquates, tout comme le coût des appels locaux dans certains pays, ont eu pour effet de limiter le nombre de nouveaux abonnés à Internet (Jensen, 1998). De surcroît, les entreprises africaines en général ont tardé à prendre conscience des possibilités que présente Internet. Le commerce électronique commence à peine s'implanter sur le continent, malgré les possibilités évidentes qu'il offre pour des industries comme celle du tourisme. Enfin, bien que l'on ne dispose pas de statistiques ventilées selon le sexe sur les utilisateurs d'Internet en Afrique, tout indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes à utiliser ce média, simplement parce que les hommes y ont généralement davantage accès.

Tableau 1. Ordinateurs hôtes en Afrique, 1998.

Pays	Nombre d'ordinateurs hôtes	Pays	Nombre d'ordinateurs hôtes
Afrique du Sud	122 025	Tunisie	69
Égypte	2 013	Mozambique	69
Namibie	640	Nigéria	49
Zimbabwe	599	Burkina Faso	45
Botswana	550	Togo	37
Kenya	458	Ouganda	30
Maroc	431	Tanzanie	25
Swaziland	330	Algérie	16
Côte d'Ivoire	253	Bénin	13
Ghana	252	Angola	4
Zambie	181	Congo	4
Sénégal	117	Niger	2

Source : Hall (1998).

Politique

Des politiques nationales sur la technologie de l'information mettant l'accent sur l'amélioration du secteur des télécommunications et la participation de l'industrie, des dirigeants et des centres locaux de recherche-développement s'imposent pour que les pays africains tirent parti de l'utilisation des nouvelles TIC. Il faut adopter une perspective à long terme centrée sur des objectifs clairs en matière d'économie et de développement. À l'heure actuelle, c'est aux efforts non coordonnés des donateurs que l'on doit en grande partie l'introduction de technologie de l'information dans les pays africains (James, 1998).

À part l'exception notable de l'Afrique du Sud, la plupart des pays africains ne se sont guère efforcés de formuler une politique sur les TIC pour déterminer la structure d'ensemble de la création et de la croissance du secteur des télécommunications. Ce type de politique est souhaitable pour établir des axes de développement bien coordonnés visant des objectifs particuliers, tirer parti des possibilités et maximiser l'investissement des pouvoirs publics, des donateurs et du secteur privé. Toutefois, pour que les femmes participent pleinement à tous les aspects du développement des TIC, les politiques en la matière doivent tenir compte de leurs besoins particuliers. L'expérience antérieure en Afrique dans un large éventail de secteurs, par exemple, l'agriculture, les micro-entreprises et l'éducation, a montré qu'il faut prendre conscience de la disparité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès aux ressources et aux possibilités et élaborer des politiques pour remédier à la situation. Le plus souvent, lorsque les artisans de la politique se sont penchés sur la l'inégalité des sexes, ce n'était qu'après avoir constaté l'inefficacité des politiques initiales. Le nouveau domaine de la recherche sur les politiques offre donc aux artisans de la politique la possibilité de tenir compte du problème de l'inégalité des sexes dans l'élaboration des politiques dès le début et de faire les choses comme il faut.

Si peu de pays africains ont formulé une politique sur le développement global du secteur des TIC, ils ont été nombreux à élaborer une politique destinée particulièrement à réformer le secteur des télécommunications. Bien que les pays africains libéralisent leur économie, la plupart des réseaux de télécommunications du continent demeurent sous l'emprise des gouvernements nationaux, si bien que le coût des appels téléphoniques, en particulier les appels internationaux, est encore élevé et que l'accès au téléphone est extrêmement restreint. La concurrence accrue, qu'on commence à observer dans des pays comme le Sénégal et l'Ouganda, entraîne une réduction des prix, une plus grande disponibilité des lignes téléphoniques et, par le fait même, une connectivité accrue, non seulement dans les centres urbains mais aussi dans les districts ruraux.

À l'heure actuelle, 4 p. 100 seulement de la population ougandaise vit à Kampala, la capitale, qui compte cependant 60 p. 100 des lignes téléphoniques du pays. Toutefois, au milieu de 1998, le gouvernement ougandais a accordé une deuxième licence d'exploitant de réseau à un consortium d'investisseurs privés dirigé par le Mobile Telecommunication Network (MTN), établi en Afrique du Sud, pour une offre de 5,6 millions de dollars américains. Le consortium MTN-Ouganda devrait mettre en place 60 000 lignes terrestres, en plus de 200 000 lignes cellulaires, et remédier ainsi dans une certaine mesure à l'inaccessibilité actuelle des services téléphoniques à l'extérieur de Kampala. L'arrivée du deuxième exploitant de réseau s'est traduite immédiatement par une forte réduction du coût des téléphones cellulaires.

De même, la Tanzanie élabore actuellement une nouvelle politique pour orienter l'essor du secteur au cours du XXI[e] siècle. La politique devrait réaffirmer l'engagement du pays envers la concurrence et la participation du secteur privé et rendre obligatoire la privatisation de l'exploitant national appartenant à l'État. Le sous-secteur de la téléphonie cellulaire est déjà ouvert à la concurrence depuis un certain temps. Dans nombre de pays africains, le faible revenu de la clientèle et le terrain accidenté ne rendent guère attrayants les réseaux de lignes terrestres et c'est pourquoi les services cellulaires, jugés plus réalistes, attirent souvent l'investissement du secteur privé. Toutefois, bien que la plupart des réseaux cellulaires puissent être utilisés pour l'accès à Internet, le coût s'y rattachant est souvent très élevé, ce qui en fait une option peu attrayante (Jensen, 1998).

Bien que les politiques sur les télécommunications adoptées par de nombreux gouvernements d'Afrique visent généralement à favoriser la propagation des TIC dans les régions défavorisées de leur pays, elles ne font aucune distinction entre l'attitude et les besoins des utilisateurs masculins et féminins. De fait, on présume que ces politiques offriront des avantages égaux à tous. Cependant, l'expérience a montré que les politiques dites non sexistes favorisent généralement les hommes, car ces derniers sont plus susceptibles d'avoir le revenu nécessaire pour acheter un appareil téléphonique ou des services téléphoniques et d'être légèrement plus instruits, si bien qu'ils sont prédisposés à mettre à l'essai les nouvelles technologies. C'est pourquoi il faut bien cibler les efforts pour faire participer les femmes et assurer ainsi que les politiques sur les TIC tiennent compte de leurs besoins. Par ailleurs, les femmes elles-mêmes doivent participer à la formulation de la politique. Le point de départ pour encourager les femmes à participer à l'élaboration de la politique sur les TIC consiste à les sensibiliser à l'importance de la révolution de l'information et à les aider à prendre conscience des possibilités en découlant. Les femmes doivent avoir une idée de leurs propres

besoins en matière d'information et acquérir des connaissances techniques suffisantes pour bien faire valoir leur point de vue dans les débats portant sur la politique (Hafkin, 1998). Les nouvelles TIC peuvent marginaliser tant les hommes que les femmes en Afrique. Toutefois, il y a de fortes chances que les femmes prennent plus de temps à adopter les nouvelles technologies, à moins que l'on ne mette au point des stratégies visant expressément à stimuler leur participation. Comme nous le ferons valoir ci-après, ces stratégies devraient insister sur la façon d'intégrer les femmes aux processus en cours tout en explorant et en analysant la mesure dans laquelle ils répondent aux besoins des femmes africaines et tiennent compte de leur point de vue.

Différence entre les sexes et technologie

Historiquement, la tendance a été de considérer que les nouvelles technologies introduites sur le marché mondial ne donnent lieu à aucune discrimination sexuelle et qu'elles ont autant de chances d'être utilisées par les hommes que les femmes. Les ingénieurs qui ont développé la technologie ne se sont pas penchés sur la valeur symbolique de la technologie ou, fait peut-être plus important encore, sur la valeur symbolique de son utilisation. Ainsi qu'en témoignent bien des documents, les femmes en Afrique tout comme ailleurs sont moins nombreuses que les hommes à se spécialiser en sciences ou en génie (Rathgeber, 1995). De plus, si les femmes semblent « craintives » face à la technologie ou réticentes à expérimenter les nouvelles technologies, on considère généralement qu'il s'agit d'un « problème féminin » plutôt que de l'effet d'une conception peu appropriée des technologies ou de l'atmosphère de chasse gardée qui entoure leur utilisation, ou les deux. Alors, si les femmes ne participent pas activement au développement et à l'utilisation des nouvelles technologies, on présume qu'il s'agit du résultat de 1) leur propre choix ou 2) du fait qu'elles ont tardé à prendre conscience de l'importance de la nouvelle technologie en question. On considère rarement que les femmes s'intéressent peut-être moins aux nouvelles technologies par pragmatisme, c'est-à-dire parce qu'elles doivent composer avec une multitude de tâches, répondre à diverses exigences et jouer différents rôles dans un temps limité. Autrement dit, que les femmes soient « craintives » ou non face à la technologie, le fait est qu'elles sont soumises à un besoin impérieux de s'acquitter de nombreuses autres tâches et n'ont guère le temps d'expérimenter les nouvelles technologies pour la seule raison qu'elles s'y intéressent.

Dans une large mesure, ce schème classique des attitudes masculine et féminine à l'égard de la technologie se reproduit dans le développement des nouvelles TIC. On ne possède guère de statistiques sur la participation des femmes

dans le secteur, mais de prime abord, tout indique qu'elles y sont nettement sous-représentées. Pour l'Europe et l'Amérique du Nord, certaines données anecdotiques indiquent que les femmes participant aux technologies de l'information ont généralement à cet égard des attentes et des intérêts différents de ceux de leurs homologues masculins. Par exemple, les premiers travaux ont montré que les femmes et les filles en technologie de l'information et en génie s'intéressent généralement davantage aux applications sociales des technologies (Keller, 1992). De même, des recherches menées aux États-Unis donnent à penser que les filles s'intéressent généralement moins aux jeux informatisés violents, qui gagnent souvent la faveur des garçons. Cependant, le développement de logiciels pour enfants est devenu une importante industrie en Amérique du Nord, si bien qu'une large gamme de jeux informatisés est maintenant offerte, y compris des jeux s'adressant expressément aux filles. Par conséquent, même les enfants d'âge préscolaire se familiarisent avec l'informatique.

En Afrique également, les possibilités que les TIC offrent aux femmes suscitent un intérêt croissant. Au cours des semaines précédant la conférence qui a souligné le 40e anniversaire de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) tenue en avril 1998, la CEA s'est jointe à la Banque mondiale et au Programme pour les femmes de l'Association pour les communications progressistes (ACP) afin d'organiser le groupe de travail Afr-fem Internet. Ce groupe avait pour mandat de recueillir sur le terrain des données concernant les thèmes de la conférence, ce qui a donné lieu à plusieurs longs débats animés quant à la possibilité que les TIC fassent progresser les intérêts des femmes africaines. Plus de la moitié des membres du groupe provenaient d'Afrique du Sud, du Kenya et d'Ouganda, comparativement à un cinquième à peine venant de pays africains francophones, dont la moitié du Sénégal (GTAF, 1998b). Fait peu étonnant sans doute, la plupart des membres étaient originaires d'Afrique mais vivaient à l'extérieur du continent, en particulier aux États-Unis.

Le groupe de travail concentrait son attention sur la difficulté de persuader davantage de femmes africaines à se brancher à Internet. Il a également signalé qu'Internet constitue pour les Africains vivant à l'extérieur du continent un moyen efficace d'être immédiatement en contact avec ceux qui sont restés en Afrique. En tant que tel, il ouvre la voie à la création de groupes de travail similaires pour relier les femmes africaines vivant dans différentes régions du continent, afin qu'elles se penchent sur des questions communes, par exemple, les micro-entreprises, la paix et la résolution des conflits. Cependant, aujourd'hui encore, la plupart des femmes ayant accès au courriel et au Web font partie de l'élite urbaine.

Les TIC, des outils de développement

Bien que les TIC puissent de toute évidence jouer un rôle important dans le développement de l'Afrique, il faut souligner que ce sont simplement des outils, des moyens d'atteindre une fin. La prestation des services téléphoniques aux régions rurales est un point de départ de l'utilisation de ces outils et l'importance primordiale de cette démarche est largement reconnue. Parmi les avantages liés à l'accroissement des services téléphoniques, mentionnons la création d'emplois et les améliorations au chapitre des services sociaux et des pratiques agricoles. Qui plus est, les TIC comme le téléphone peuvent aider à briser l'isolement des individus vivant dans des régions rurales éloignées. Peut-être dans un esprit trop optimiste, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) fait état des résultats suivants (USAID, 1996) :

- réduction de la migration vers les régions urbaines, grâce à l'amélioration des possibilités de création ou d'expansion de micro-entreprises et de petites entreprises dans les collectivités rurales ;

- accès rapide à une aide en cas d'urgence civile ou de catastrophe naturelle ;

- amélioration de l'accès à des services de santé externes (télémédecine – télédiagnostic et conseils sur les traitements) ;

- amélioration de l'accès aux renseignements sur les marchés et les prix, ce qui réduit les coûts de renonciation pour les agriculteurs et commerçants locaux ;

- amélioration des services éducatifs, y compris le télé-enseignement.

Il faudra un certain temps avant que tous ces avantages se concrétisent, mais il est évident que la prestation de l'accès téléphonique dans les régions rurales aidera à remédier à certaines inégalités entre les milieux ruraux et urbains, qui persistent dans la plus grande partie de l'Afrique. Il est remarquable par ailleurs que cette liste d'avantages comporte une orientation très pratique, car elle met l'accent sur l'amélioration des possibilités de revenus et la diffusion d'information nécessaire pour la santé et l'éducation. Les télécentres situés dans des zones centrales largement accessibles peuvent dans la plupart des cas fournir les services déterminés par l'Agence américaine pour le développement international

(USAID). Des télécentres sont déjà établis dans de nombreux pays africains. Pour créer un télécentre, il faut en fait mettre en place une ou plusieurs lignes téléphoniques à un endroit et offrir une aide de base pour faire les appels. Le télécentre peut par la suite élargir la gamme de services offerts pour inclure l'accès à des télécopieurs, à des photocopieurs, au courriel, au Web et à d'autres TIC utiles. Il peut non seulement fournir des services aux populations rurales, mais aussi devenir une source de revenus s'il est créé par des individus ou des groupes du secteur privé.

En dernière analyse, cependant, les TIC n'auront guère d'incidence dans les régions rurales à moins qu'elles ne répondent aux besoins des gens en matière d'information. Il s'agira de développer des logiciels appropriés pour diffuser de l'information utile tenant compte des différences entre les sexes, parfois sous des formes à la portée des analphabètes. L'information s'adressant à des destinataires non ou peu scolarisés doit être présentée sous une forme compréhensible. Toutefois, même pour les consommateurs qui savent lire et écrire, en particulier les femmes, les contraintes de temps constituent des facteurs importants. Les producteurs d'information devraient donc s'assurer de répondre aux besoins des consommateurs en offrant un contenu clair et direct. Ce type de production présenterait de grandes possibilités pour les secteurs public et privé.

Enfin, il convient de signaler qu'on en est loin d'un consensus universel quant au fait que les TIC ont un rôle immédiat à jouer dans le développement de l'Afrique. Par exemple, un spécialiste africain des communications (Obijiofor, 1998) affirme que les TIC de pointe n'ont guère leur place en Afrique pour l'instant, qu'elles ne peuvent avoir que peu d'incidence dans les collectivités rurales et que le téléphone en soi constitue l'instrument le plus utile pour les communications sur le continent, car il fait fond sur les traditions orales de toutes les sociétés indigènes. De même, nombre de politiciens, de hauts fonctionnaires et d'intellectuels africains affirment que les États du continent devraient se préoccuper avant tout des problèmes endémiques qui persistent dans le domaine du développement, notamment la pauvreté, l'analphabétisme et les services de santé inadéquats, avant de réaffecter au secteur des TIC les maigres ressources dont on dispose. Malgré leur mérite, ces opinions reposent sur une approche linéaire du développement humain, selon laquelle le progrès est considéré comme un processus graduel. Dans une autre perspective, le moment semble venu de tirer parti des nouvelles possibilités découlant des nouvelles TIC, car une fois l'infrastructure en place, elles se révéleraient avantageuses en permettant aux gens d'acheminer l'information et les connaissances rapidement et à peu de frais vers les régions du continent les plus éloignées.

Préparation du terrain

Afin que les femmes africaines prennent pleinement part à la révolution des TIC, il faut redoubler d'efforts pour faire participer les filles aux sciences et à la technologie dès leur jeune âge. Il s'agit non seulement d'améliorer l'enseignement des sciences aux filles dans les écoles primaires et secondaires, mais aussi de faire de la sensibilisation pour bien faire comprendre que les sciences et la technologie sont utiles aux filles et aux garçons tout au long de leur vie. Dans une certaine mesure, c'est ce qu'on fait déjà. Par exemple, les journaux kenyans publient régulièrement des articles de fond sur la participation des filles en sciences, plus nombreuses cependant dans les sciences biologiques et biophysiques, comme la médecine et la technologie alimentaire, qu'en génie, en électronique ou en sciences de l'information.

Cette situation n'est pas unique à l'Afrique. Selon des statistiques du Royaume-Uni, le nombre de femmes qui s'inscrivent à des cours universitaires en informatique a chuté de 24 p. 100 en 1979 à moins de 10 p. 100 en 1989 (Kirkup, 1992). Toutefois, comme on a pris conscience de l'importance croissante de la technologie de l'information durant les années 80, les écoles secondaires et même primaires des pays industrialisés se sont de plus en plus souciées d'aider les élèves à se familiariser avec l'informatique, et la technologie de l'information a été intégrée au programme d'études. En Afrique, seuls les élèves de quelques écoles privées réservées à l'élite, généralement situées dans les centres urbains ou à proximité, ont accès à l'ordinateur. En règle générale, les filles et les garçons sont défavorisés dans la même mesure, bien que l'on prenne de plus en plus conscience dans nombre d'écoles de l'importance des compétences en technologie de l'information et en informatique et que ces écoles fassent des efforts pour offrir du matériel de base à leurs élèves. La Banque mondiale a contribué activement à ces efforts en Ouganda, en reliant plusieurs écoles ougandaises et américaines dans le cadre de son projet Liens mondiaux pour le développement. De même, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a créé des projets Rescol en Ouganda et en Afrique du Sud, reliant ainsi des écoles dans chaque pays. Grâce à ces initiatives, les écoles moins nanties peuvent tirer parti de certaines ressources axées sur les connaissances des écoles plus prospères du même pays.

Les systèmes d'éducation africains devront changer à tous les niveaux pour faire place aux compétences nécessaires à une plus vaste utilisation des ordinateurs et des technologies de l'information dans tous les aspects de la vie. Tant les hommes que les femmes devront acquérir diverses compétences nouvelles en réseautique participative, en partage de l'information et en promotion de la

conception, de la mise en œuvre et de la maintenance de nouveaux réseaux de communications pour l'intégration réussie des TIC dans les sociétés africaines. Les utilisateurs africains des TIC devront pouvoir compter sur des gens possédant des compétences techniques en installation d'ordinateurs, en formation des utilisateurs, en maintenance ainsi qu'en gestion de réseaux de communication d'avant-garde et de services d'information et applications de pointe (Crede et Mansell, 1998). L'acquisition de ces compétences repose sur une ouverture aux nouvelles idées et aux nouvelles façons de travailler. L'apprentissage continu sera une exigence de l'ère des TIC.

Reconceptualisation des connaissances

Au-delà des simples questions touchant la réforme des programmes d'études, il faut se pencher sur une autre série de questions plus complexes concernant la conceptualisation des connaissances. Les philosophes féministes qui s'intéressent aux sciences ont fait remarquer que les structures cognitives des femmes diffèrent de celles des hommes, ce qui influe sur l'attitude et l'approche féminines face à l'utilisation des TIC. Par exemple, selon Sherry Turkle, la construction sociale actuelle des modes de programmation et de la culture informatique encourage une forme de réflexion particulière, qui non seulement se révèle répressive à l'endroit de nombre de femmes, mais aussi limite les possibilités découlant des ordinateurs (Turkle, cité dans Kirkup, 1992, p. 277). En outre, d'après Kirkup (1992, p. 279) :

> [trad.] Turkle fait la preuve [...] que nombre de femmes (et certains hommes) sont laissés pour compte en ce qui a trait à l'ordinateur [...] car la culture informatique impose un mode d'interaction « correct » [...] particulier, reposant sur une méthode de travail descendante structurée, selon laquelle on fragmente le problème en éléments distincts et on le résout en élaborant des ensembles de solutions modulaires.

Suivant cette réflexion, les femmes peuvent délibérément éviter d'utiliser les TIC, parce que la structure retenue pour l'interaction avec les technologies va à l'encontre de la façon dont elles préfèrent résoudre les problèmes et traiter avec les gens. Si tel est le cas, ce pourrait être un motif valable pour repenser les façons dont nous utilisons les TIC ou, à tout le moins, pour faire en sorte que les connaissances transférées au moyen des TIC soient présentées en conformité avec les modes d'apprentissage que privilégient les utilisatrices.

En Afrique, il pourrait s'agir de combiner l'information transférée au moyen des TIC avec des moyens plus traditionnels de transmission des

connaissances. Par exemple, dans le cadre d'un projet appuyé par le CRDI entrepris de concert avec le Centre international de recherche en agro-sylviculture, à Nairobi, on met actuellement au point un système permettant d'acheminer électroniquement de l'information sur la conservation des sols et les pratiques agricoles exemplaires dans un centre communautaire doté d'un ordinateur et de services de courriel, situé à Kabale, en Ouganda. Lorsque le projet sera pleinement fonctionnel, l'information technique sera téléchargée et communiquée aux groupes locaux de femmes, qui ont déjà commencé à « humaniser » ces renseignements scientifiques en inventant des histoires et en jouant des pièces de théâtre pour non seulement véhiculer l'information mais aussi faire un commentaire sur les questions sociales importantes pour la collectivité, comme l'ivresse chez les hommes, la violence contre les femmes et l'importance de la scolarisation des enfants. De cette façon, les TIC servent à diffuser des connaissances scientifiques qui, en bout de ligne, sont rendues plus intéressantes et plus utiles aux femmes (et aux hommes) des milieux ruraux.

Restructuration des universités et des instituts de recherche en Afrique

Dans le présent chapitre, nous n'examinons pas en profondeur la nature et la production des connaissances, mais au moins deux facteurs importants ont un rapport avec les TIC. Primo, les modes traditionnels de recherche en bibliothèque tombent rapidement en désuétude et les instituts africains doivent modifier leur approche face à la recherche et à la production de connaissances sans quoi ils risquent d'être complètement marginalisés sur le marché mondial du savoir et des idées. Secundo, la croissance exponentielle de la production de connaissances et la nouvelle capacité d'acheminer immédiatement l'information et les idées partout dans le monde ont créé un nouvel ordre de l'information à l'échelle mondiale. Les nouvelles connaissances et idées scientifiques n'ont plus à transiter par les filières traditionnelles : être présentées à un groupe restreint d'initiés (spécialistes du domaine), être ratifiées par ce groupe, puis, en bout de ligne, se frayer un chemin jusqu'à l'ensemble de la société. L'hégémonie du savoir – soumis au contrôle strict des spécialistes – est grandement remise en question. Cet état de choses comporte à la fois des aspects positifs et négatifs. D'une part, il peut entraîner une démocratisation de la connaissance et permettre de faire valoir les idées et l'apport des non-initiés et d'en tenir compte de façon sérieuse. D'autre part, il a déjà entraîné une croissance exponentielle de l'information et une surabondance d'information ainsi que la « saturation » qui en découle.

La tâche la plus difficile auxquels se heurtent les utilisateurs de connaissances aujourd'hui consiste peut-être à trier et à systématiser de façon utile les connaissances et l'information. Les TIC peuvent aider les individus et les groupes à se renseigner sur la façon d'améliorer certains aspects de leur vie. Toutefois, l'information doit respecter différents critères : elle doit être 1) adaptée aux besoins des utilisateurs ; 2) intelligible ; et 3) facilement accessible. Ces critères semblent peut-être aller de soi, mais ils posent probablement les plus importants obstacles à une plus vaste adoption des TIC en Afrique. Les coûts de renonciation liés à l'investissement dans un ordinateur pour une personne ou même un groupe sont souvent trop élevés pour justifier cette acquisition si elle n'offre aucun rendement évident et immédiat sous forme d'information utile.

Les universités et les instituts de recherche africains qui connaissent bien les conditions et les langues vernaculaires doivent prendre en charge l'organisation et la systématisation de l'information utile pour le développement en Afrique rurale. Cependant, les universités africaines n'ont pas accepté volontiers le défi. Elles ont encore tendance à fonctionner selon les modèles de recherche établis à la fin de l'époque coloniale et au début de l'époque post-coloniale, au moment où la plupart d'entre elles ont été fondées. La majorité des universités africaines ne sont pas entièrement informatisées. On a déployé des efforts pour mettre en place des ordinateurs dans les classes et les bibliothèques universitaires, mais les universités en difficulté ont peine à procéder systématiquement à l'informatisation en raison des coûts élevés d'immobilisations et de maintenance. Nombre d'entre elles s'en sont remis à des donateurs pour se doter d'ordinateurs et assurer la connectivité.

Malheureusement, la plupart des universités et des instituts de recherche africains continuent d'utiliser les ordinateurs comme des machines à écrire perfectionnées et ils ne sont pas arrivés à se relier avec leurs homologues de l'étranger ni à accéder à de plus vastes bases d'information. S'il en est ainsi, c'est peut-être dans bien des cas parce que les utilisateurs n'ont guère de contacts à l'extérieur de leur pays ou de leur établissement pour les inciter à utiliser Internet ou le courriel. Néanmoins, quelques établissements n'ont pas tardé à prendre conscience des possibilités des TIC. Par exemple, la bibliothèque médicale de l'Université du Zimbabwe est informatisée depuis les années 80, si bien que les étudiants ont accès aux ressources bibliographiques mondiales.

Malgré la lenteur de l'informatisation et de la connectivité dans les universités africaines, les TIC constituent probablement pour ces établissements le meilleur moyen de réduire et même d'éliminer les désavantages qu'ils ont subis au cours des 20 dernières années en raison des compressions budgétaires et de

l'incapacité à accroître les collections des bibliothèques liée à ces restrictions. Les cédéroms peuvent offrir à coût relativement faible de vastes bases de données.

En outre, les technologies de l'information peuvent permettre aux universités africaines de créer des services de vulgarisation dans les régions rurales grâce à des programmes de télé-enseignement, comme on le fait en Europe et en Amérique du Nord. Par exemple, l'Université ouverte du Royaume-Uni offre maintenant 14 cours en direct, tandis que l'Université d'État de l'est du Tennessee sort des sentiers battus en offrant en collaboration avec le Oak Ridge National Laboratory, aux États-Unis, un programme novateur en vertu duquel les étudiants ont accès à distance à des microscopes électroniques. Les étudiants acheminent des échantillons au laboratoire, puis ils font fonctionner un microscope directement au moyen d'un clavier (*Guardian Weekly*, 1998). Comme le coût des ordinateurs dépasse nettement les moyens de l'Africain moyen, il faudra élaborer divers modes d'organisation sociale pour offrir aux gens des régions rurales l'accès à ces modes d'enseignement novateurs. Il est possible que cette démarche passe par une intensification de la création ou de l'expansion de centres d'apprentissage communautaires ou de télécentres, ou les deux, dans les régions rurales, comme cela se fait déjà à un rythme rapide dans des pays comme le Sénégal.

Quelques exemples précis d'activités en Afrique

Nombre d'organisations internationales préconisent activement l'utilisation des ordinateurs et des TIC en Afrique. Dans une large mesure, ces initiatives mettent généralement l'accent sur les besoins des utilisateurs urbains et considèrent les femmes et les hommes des milieux ruraux comme des utilisateurs secondaires. Cette façon de voir devrait changer dans un proche avenir en raison de l'expansion actuelle de l'infrastructure des télécommunications dans la plus grande partie du continent. Par suite de cette expansion, les hommes et les femmes même dans les régions les éloignées auront accès aux TIC et tout indique qu'un plus grand nombre d'exploitants privés deviendront plus actifs à mesure que le marché prendra de l'expansion.

Bien que les gens des milieux urbains soient favorisés, plusieurs activités importantes sont en cours (dont les paragraphes qui suivent donnent un aperçu, sans les répertorier exhaustivement). Fait peut-être le plus important, à la fin des années 90, la CEA a commencé à s'intéresser aux TIC. La conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification, organisée par la CEA en 1996, a adopté une stratégie sur les TIC pour le continent dans son ensemble, sous la forme de l'Initiative de la Société africaine de l'information (ISAI), dont l'objectif fondamental consiste à combler le retard

du continent dans le domaine de l'information et de la technologie en le faisant entrer dans l'ère de l'information.

La sensibilisation à la politique, la planification des infrastructures nationales des TIC, la connectivité, la formation et l'accroissement des moyens d'action, la démocratisation de l'accès à la société de l'information, les applications sectorielles et l'infrastructure d'information pour le développement constituent les principaux domaines dans lesquels s'inscrit la mise en œuvre de l'ISAI. C'est sur le front de la sensibilisation à la politique que les progrès les plus remarquables ont été accomplis jusqu'à présent : la plupart des pays africains sont conscients de l'importance de planifier une infrastructure nationale des TIC et d'assurer la connectivité – quelque 47 pays ont maintenant un accès direct à Internet. Dix pays ont commencé à élaborer leur politique nationale. Par ailleurs, on gagne du terrain sur le plan de la démocratisation de l'accès à la société de l'information et, à cette fin, le mouvement des télécentres a pris un élan considérable. Au chapitre de la démocratisation de l'accès, le CEA s'est particulièrement efforcé d'encourager la pleine participation des femmes à l'utilisation de ces technologies.

Le CRDI fait la promotion des systèmes d'information en Afrique depuis le début des années 70. Jusqu'au milieu des années 90, il s'employait principalement à établir des bases d'information et des ressources informatisées pour les besoins de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur ou les ministères. Depuis le milieu des années 90, le CRDI a intensifié ses efforts. Le projet Unganisha, amorcé en 1997, visait principalement à brancher les instituts africains menant des recherches financées par le CRDI, et de 35 à 40 p. 100 environ de l'interaction du CRDI avec les chercheurs africains se fait maintenant par courriel.

En 1996, le CRDI a lancé son initiative Acacia, destinée à utiliser les TIC pour accélérer le développement économique et social des collectivités. Au cours de sa première phase, Acacia a ciblé quatre pays africains, soit le Mozambique, le Sénégal, l'Afrique du Sud et l'Ouganda. Dans le cadre de ce projet, on a déployé des efforts pour mettre en place dans chaque pays une stratégie exhaustive visant l'élaboration de la politique, l'établissement de l'infrastructure, le perfectionnement des ressources humaines et la production d'un contenu. L'initiative s'adresse tout particulièrement aux femmes et aux membres marginalisés des collectivités.

Acacia est mise en œuvre en Ouganda par le truchement du Conseil national des sciences et de la technologie, qui a créé un secrétariat chargé de la coordination d'ensemble et plusieurs groupes de travail responsables des divers volets

de la stratégie. La stratégie nationale relative à Acacia a été élaborée et ratifiée à une réunion tenue à Kampala en décembre 1997, à laquelle participaient des représentants de différentes strates de la société et de différentes régions du pays. La stratégie a par la suite été introduite et examinée dans des collectivités de cinq régions de l'Ouganda. Dans chaque cas, les membres de la collectivité ont fait part de leurs besoins et de leurs priorités en matière d'information. Comme c'est logique, les besoins et les priorités variaient légèrement selon les principales activités lucratives pour la région. À la fin de 1998, deux télécentres avaient été créés. Fait plutôt intéressant, non seulement en Ouganda mais aussi dans d'autres pays ciblés par Acacia, on a vite constaté que les collectivités considèrent souvent que les télécentres devraient être dirigés par des femmes.

De nombreux autres donateurs ont participé activement aux projets relatifs à l'information pour le développement. Les États-Unis ont entrepris plusieurs activités importantes, y compris l'initiative Leland, dotée d'un budget de 15 millions de dollars américains. Cette initiative financée par l'Agence américaine pour développement international (USAID) a pour objet d'accroître la connectivité à Internet dans 20 pays africains, en contrepartie de la libéralisation du marché au bénéfice de tiers fournisseurs de services Internet (Jensen, 1998). L'initiative Leland vise également à permettre à ceux qui participent aux projets d'USAID de communiquer entre eux par voie électronique et d'échanger l'information relative au développement. USAID appuie également AfricaLink, qui assure la connectivité pour les gestionnaires de l'agriculture, de la recherche et des ressources naturelles en Afrique. De plus, l'administration américaine (par l'entremise d'Hillary Clinton) s'est engagée en 1997 à consacrer un million de dollars exclusivement à la création de réseaux de femmes en Afrique. L'objectif de l'initiative, connue sous le nom de POWERNET (« emPOWERment NETwork »), est de créer un réseau de représentantes élues en Afrique et aux États-Unis. POWERNET leur permettra d'échanger de l'information et de se communiquer les leçons tirées de leurs efforts pour accroître la participation des femmes aux processus politiques et au développement économique. Toutefois, jusqu'à présent, USAID n'a guère pris de mesures pour améliorer l'utilisation d'Internet dans les collectivités rurales ou dans les milieux défavorisés en Afrique et il y a encore matière à amélioration dans ces domaines au chapitre du développement.

En collaboration avec la Commission pour l'égalité des sexes, SANGONeT a lancé en Afrique du Sud en 1998 un projet intitulé le Réseau des femmes, destiné à renforcer la capacité des femmes sud-africaines à utiliser Internet. Le Réseau des femmes, qui offre une formation et accroît les moyens d'action, a créé un site Web (Réseau des femmes, 1999), dont le contenu est utile aux femmes

sud-africaines et conforme à leur réalité. Les efforts ont d'abord été concentrés sur la prévention de la violence contre les femmes en Afrique du Sud et sur le territoire de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe ainsi que sur les femmes des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises.

En Ouganda, le Forum pour les femmes en démocratie aide les parlementaires féminines à avoir accès à Internet pour recueillir de l'information propre à les aider à remplir leur rôle dans le cadre du processus législatif, en mettant particulièrement l'accent sur les lois touchant les femmes au sein de leur collectivité. De même, on a créé au Bénin et au Cameroun trois centres pilotes pour offrir des services juridiques et éducatifs ainsi que des services de vulgarisation destinés à favoriser l'égalité des femmes sur le plan juridique et social (CEA, 1998).

Malgré toutes ces activités, il reste beaucoup à faire pour que les femmes empruntent l'inforoute. Au cours de la période précédant immédiatement la conférence marquant le 40e anniversaire de la CEA, une organisation non gouvernementale ougandaise, le réseau d'organisations féminines (UWONET), a communiqué avec 16 organisations s'intéressant à l'avancement des femmes en Ouganda afin de solliciter leurs commentaires à l'appui du groupe de travail Afr-fem. Selon Afr-fem, la réaction très mitigée qu'a suscitée UWONET pourrait être attribuable aux raisons suivantes :

- Il faudrait peut-être sensibiliser les organisations au rôle d'Internet et des groupes de discussion par courriel, en particulier dans le partage rapide des idées et des expériences ainsi que des solutions aux problèmes communs.

- Il est possible que même les groupes branchés à Internet n'aient pas reçu une formation suffisante sur son utilisation.

- Les organisations ont encore un accès limité aux ordinateurs dotés de la fonction de courriel – la plupart des organisations disposent tout au plus d'un ordinateur donnant accès à Internet, notamment au courriel.

- Les organisations participantes n'ont pas de connexion Internet dans leurs succursales situées à l'extérieur de Kampala (GTAF, 1998a).

Malgré toute l'énergie consacrée à l'établissement de la connectivité et à la promotion des TIC en Afrique, ces résultats indiquent qu'il reste beaucoup à

faire en réalité pour sensibiliser et former les femmes, fournir le matériel et élaborer un contenu approprié. Il appert néanmoins que les TIC offrent aux femmes africaines de nouvelles possibilités d'améliorer leur vie quotidienne grâce à un meilleur accès à des renseignements utiles et pratiques portant notamment sur les activités productrices de revenus, les méthodes de production agricole, la santé, l'organisation des groupes de femmes. En outre, les TIC donnent aux femmes la chance de partager leurs idées, leur vision et leurs expériences entre elles et avec d'autres. À ce titre, si l'essor du secteur des TIC se fait de façon appropriée en Afrique, les avantages de la révolution de l'information aideront à alléger le fardeau des femmes africaines.

Bibliographie

CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique), 1998, *Summary notes and guide questions for working group discussions : African women and the information age: a rare opportunity*, communication présentée à la conférence intitulée « Les femmes africaines et le développement économique », tenue du 28 avril au 1er mai 1998 à Addis Abeba, en Éthiopie, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis Abeba (Éthiopie), document de travail n° 2.3.

Chasia, H., 1998, *Developing an African information infrastructure: the need for commitment and vision*, allocution présentée à AFCOM, tenue du 9 au 11 septembre 1998, Arlington (Virginie, É.-U.), Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse), site Web : www.itu.int/officials/chasia/speeches/1998/afcom982.html

Crede, A. et R. Mansell, 1998, *Knowledge societies... in a nutshell*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada).

GTAF (Groupe de travail Afr-fem), 1998a, *Report on outreach efforts by an African NGO Global Knowledge Partnership Secretariat*, Institut de la Banque mondiale, Washington, DC (É.-U.), site Web : www.globalknowledge.org/english/archives/mailarchives/afr-fem/afr-fem-jun98/0054.html

——— 1998b, *Afr-fem Working Group : summary twelve* (6/07–6/13), Secrétariat de l'Alliance mondiale pour le savoir, Institut de la Banque mondiale, Washington, DC (É.-U.), site Web : www.globalknowledge.org/english/archives/mailarchives/afr-fem/afr-fem-jun98/0030.html

Guardian Weekly, 1998, « Digital degrees », *Guardian Weekly*, 12 juillet 1998.

Hafkin, N., 1998, *Making information and communications policies relevant to women*, communication présentée à la conférence intitulée « Les femmes africaines et le développement économique, tenue du 28 avril au 1er mai 1998 à Addis Abeba, en Éthiopie, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis Abeba (Éthiopie), rapport sur le groupe de travail 3.1.

Hall, M., 1998, *Mixed messages*, communication présentée au Symposium international sur la mondialisation et les sciences sociales en Afrique, tenue du 14 au

18 septembre 1998 à Johannesburg, en Afrique du Sud, The Graduate School for the Humanities and Social Sciences, University of Witwatersrand, Johannesburg (Afrique du Sud).

James, J., 1998, « Information technology, globalization and marginalization », dans Bhalla, A.S. (DIR.), *Globalization, growth and marginalization*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), p. 48–69.

Jensen, M., 1998, *An overview of Internet connectivity in Africa*, SANGONeT, Johannesburg (Afrique du Sud), site Web : demiurge.wn.apc.org/africa/afstat.htm (cité le 20 septembre 1998).

Keller, S.L., 1992, « Discovering and doing: science and technology: an introduction », dans Kirkup, G. et Keller, L.S. (DIR.), *Inventing women : science, technology and gender*. Polity Press, Open University, Cambridge (Royaume-Uni), p. 122–132.

Kirkup, G., 1992, « The social construction of computers: hammers or harpsichords? », dans Kirkup, G. et Keller, L.S. (DIR.), *Inventing women : science, technology and gender*. Polity Press, Open University, Cambridge (Royaume-Uni), p. 267–281.

Kobokoane, T., 1998, *Drumbeat of change pulses across African telecom lines*, Business Times, Johannesburg (Afrique du Sud), site Web : www.btimes.co.za/98/0118/comp/comp5.htm

Obijiofor, L., 1998, « Future of communication in Africa's development », *Futures*, 30 (2–3), p. 161–174.

Rathgeber, E., 1995, « Schooling for what? Education and career opportunities for women in science, technology and engineering », dans Commission des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTD) pour le Groupe de travail sur l'égalité des sexes (DIR.), 1995, *L'autre développement, L'égalité des sexes dans les sciences et la technologie*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), p. 181–200.

Réseau des femmes, 1999, Réseau des femmes, SANGONeT, Johannesburg (Afrique du Sud), site Web : www.womensnet.org.za

USAID (United States Agency for International Development), 1996, *Southern Africa Regional Telecommunications Restructuring (RTR) program. Providing telecommunications services to rural and underserved areas*, site Web : rtr.worldweb.net/1616rural.htm (cité en juin 1996)

Chapitre 3

LA PRISE EN COMPTE DES FEMMES DANS LA POLITIQUE DES PAYS AFRICAINS SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS : UNE PERSPECTIVE STRATÉGIQUE

Gillian M. Marcelle

C'est dans un environnement complexe, marqué par l'incertitude et en rapide évolution, que les dirigeants africains doivent s'atteler à la tâche de transformer le continent et, en s'efforçant d'améliorer le niveau de vie, ils se heurtent à une foule de difficultés d'ordre économique, social et politique. Ayant observé les retombées positives des sciences et de la technologie, en particulier la révolution des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les pays plus riches, les dirigeants africains tournent leur attention vers cette sphère d'activité économique. Malheureusement, les décideurs n'ont guère d'exemples directement comparables pour les aider à se doter d'une politique sur les TIC propice au développement durable. Il est difficile de mettre les TIC au service du développement et de nombreux enjeux entrent en ligne de compte.

La Commission des sciences et de la technique au service du développement (CSTD) a fait état de certaines questions préoccupantes pour les pays en développement cherchant à tirer parti des avantages de ce qu'il est convenu d'appeler « la révolution des TIC » :

> [trad.] Les TIC ne sont pas une panacée pour le développement social et économique. Elles entraînent des risques de chômage et de bouleversement social et économique, lesquels peuvent freiner l'ardeur des dirigeants à adopter les stratégies nationales efficaces qui s'imposent en la matière. Toutefois, si l'on s'en tient aux données concrètes, il est clair que les risques de ne pas participer à la révolution des TIC sont énormes.

> En ne donnant pas priorité aux stratégies qui permettraient aux pays en développement ou en transition à la fois de se doter de leur propre infrastructure nationale et de se rattacher à l'infrastructure mondiale de l'information, les décideurs ne feraient que creuser davantage l'écart entre les riches et les pauvres. Il est impératif d'évaluer les répercussions socio-économiques des TIC et de favoriser la mise en valeur du potentiel de manière à garantir leur utilisation bénéfique et leur intégration à l'économie nationale et à la société civile.
>
> CSTD (1997, p. 17, par. 62)

Dans ce rapport influent, la CSTD reconnaît également que les pays en développement d'Afrique et des autres régions ont besoin d'un traitement spécial pour avoir accès aux ressources financières, à l'infrastructure matérielle et à la base de connaissances requises pour mettre les TIC au service du développement.

Dans le présent chapitre, nous explorons des stratégies qui permettraient d'assurer à tous les groupes de la société les retombées économiques potentielles des TIC. Comme nous le montrerons, si l'on ne tient pas compte de la sexospécificité, les femmes et les filles pourraient bien être laissées pour compte. Les avantages économiques sur le plan de l'amélioration de la qualité de vie et des possibilités de revenu et d'emploi sont formidables, mais comme les technologies n'échappent pas à la discrimination sexuelle, nous nous soucions de préconiser des stratégies afin de réduire et de gérer le risque que les TIC ne créent une exclusion économique et sociale et ne renforcent les disparités déjà existantes. Dans d'autres régions du monde, cette ambivalence des TIC, c'est-à-dire leur capacité de produire simultanément des avantages économiques et un bouleversement social, fait l'objet d'une vigilance croissante de la part d'universitaires et d'autres penseurs, dont les idées commencent à influencer le débat politique.

Ventura (1997) a clairement fait valoir que les pays riches doivent agir, en partenariat avec le monde en développement, pour empêcher que la société mondiale de l'information ne détruise la cohésion sociale. L'Institut pour les nouvelles technologies de l'Université des Nations Unies dispose d'un programme de recherche qui explore les aspects de ce problème et dont Mitter (1999) a présenté les observations. La Commission européenne a confié au Groupe d'experts hautement qualifiés (GEHQ, 1997) le mandat d'explorer les enjeux du recours aux TIC afin de privilégier l'intégration sociale. Les analyses du GEHQ ont influencé l'établissement de politiques à l'échelle européenne, nationale et régionale.

Le principal objet du présent chapitre est de définir des stratégies pour introduire le principe de l'égalité des sexes dans les politiques nationales en matière de TIC. À l'heure actuelle, c'est un élément qui fait défaut dans la formulation et

la mise en œuvre des politiques sur les TIC. L'analyse montrera que, par souci d'efficience et d'équité, la prise en compte de la problématique homme-femme est d'une importance cruciale. L'établissement de politiques en matière de TIC ne diffère pas des autres domaines importants du développement socio-économique, comme la justice économique, les droits de la personne et l'accès à l'éducation. Il convient également de prendre en compte la dimension sexospécifique.

Comme plusieurs autres chapitres du présent ouvrage le confirment, la grande majorité des femmes africaines vivent en milieu rural dans le plus grand dénuement et elles ont à surmonter des obstacles culturels et juridiques pour jouir des droits de la personne. L'annexe 1 du présent chapitre provient de la Banque mondiale (1997). Elle fournit un énoncé concis des objectifs stratégiques pour l'intégration des femmes au développement en Afrique. Une petite proportion de femmes africaines bénéficient d'un niveau de revenu assez élevé et ont accès à l'éducation, à la formation et à d'autres ressources sociétales, mais les retombées souhaitables des TIC pour les femmes ne se concrétiseront pas si on limite à ce petit groupe privilégié l'accès à ces technologies et à la profonde transformation qui en découle. Tous les Africains – hommes et femmes – devraient avoir la possibilité de tirer parti des TIC. Pour assurer un traitement équitable aux hommes et aux femmes, il faut déployer un effort concerté et on sollicitera ainsi considérablement la capacité institutionnelle des artisans de la politique. Le but de l'analyse et des recommandations présentées ici est d'aider les dirigeants qui en ont la volonté et qui s'y sont engagés à restructurer la politique sur les TIC pour tenir compte des besoins et des aspirations des hommes et des femmes des pays africains et des contraintes qui pèsent sur eux.

Les TIC, un phénomène multiniveau

Le secteur des TIC est un regroupement hétérogène d'activités industrielles et de services, qui inclut le matériel et les services relatifs à la technologie de l'information et aux télécommunications, les médias et la radiodiffusion, les fournisseurs de services Internet, les bibliothèques, les fournisseurs d'information commerciale, les services d'information réseau et les services professionnels spécialisés connexes. La figure 1 montre les segments qui composent ce secteur complexe.

Conséquence directe du foisonnement des TIC ou peut-être résultat de la difficulté à définir le secteur avec précision, l'établissement de politiques dans le secteur est extrêmement diffus. Les principaux acteurs sont les ministères – généralement chargés d'établir les grands objectifs stratégiques et les directives globales pour d'autres organismes – ainsi que les organes de réglementation

indépendants, qui mettent en œuvre les directives d'orientation et sont responsables de la gestion opérationnelle du système réglementaire. (Dans les pays riches, un réseau d'organisations vouées aux études techniques et à la recherche aident et conseillent les organismes chargés des décisions et de la mise en œuvre.) Outre les organisations fonctionnant au niveau national, nombre d'organisations régionales et internationales participent à l'établissement de politiques en matière de TIC. Les organisations internationales comme l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'autres organismes relevant des Nations Unies formulent des recommandations relativement à la politique et établissent des normes pour les pratiques exemplaires à l'échelle internationale.

Les dirigeants sont également influencés par l'industrie, les organisations non gouvernementales, les associations professionnelles, les ordres professionnels, et les intellectuels. La régularité, la forme et la nature des consultations entre les dirigeants et ces groupes d'intervenants varient considérablement d'un pays à l'autre.

Dans le présent chapitre, nous recommandons une vision dynamique et interventionniste pour l'adoption de politiques sur les TIC en Afrique. L'objectif sera difficile à atteindre, mais en l'absence d'une telle vision, nous n'avons aucun espoir de voir se concrétiser les avantages des TIC. Des mesures s'imposent à divers niveaux de la société pour faire en sorte que les retombées potentielles de ces technologies soient accessibles aux femmes africaines tout comme aux hommes, et que les filles et les femmes ne fassent pas les frais du bouleversement social que pourrait entraîner cette transformation fondamentale des techniques d'organisation et de production. L'analyse que nous proposons dans le présent chapitre et dans les annexes expose la raison d'être et l'orientation éventuelle d'une intervention politique.

La prochaine section décrit l'état actuel de l'élaboration de politiques nationales sur les TIC en Afrique et présente un bref examen historique des jalons de ce processus. Nous examinons de plus près le processus d'élaboration de politiques sur les TIC dans quatre pays – le Mozambique, le Sénégal, l'Afrique du Sud et l'Ouganda – en présentant en détail l'appareil décisionnel, en évaluant les défis auxquels font face les dirigeants et en examinant leur succès dans chacun de ces pays. Cette démarche est particulièrement importante pour faire le point sur le succès des dirigeants africains dans la prise en compte des variables sociales, et en particulier la problématique homme-femme, dans leurs politiques et programmes sur les TIC.

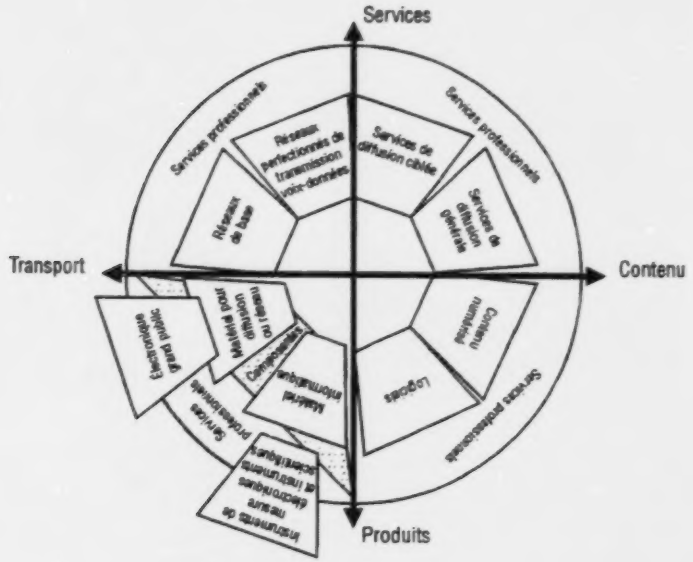

Figure 1. Segments du système des TIC (industrie et technologie)
Source : Mansell and Wehn (1998).

La troisième section analyse en détail comment la problématique homme-femme peut être prise en compte dans les politiques nationales sur les TIC et formule clairement les arguments à l'appui de cette ligne de conduite. Enfin, la conclusion résume les recommandations et les mesures requises à l'intention des divers groupes d'intervenants participant à la formulation et à la mise en œuvre des politiques sur les TIC.

Compréhension de la politique sur les TIC

Dans la présente section, nous établissons un cadre simple pour aider à comprendre la politique sur les TIC, nous examinons où en sont la formulation et la mise en œuvre de politiques nationales dans le secteur des TIC, dans un contexte international, et, enfin, nous présentons certaines observations faites sur le terrain concernant la façon dont les pays africains formulent la politique applicable au secteur des TIC. Au départ, il est important de mentionner que ce n'est qu'assez récemment que des efforts ont été faits pour définir les limites du secteur des TIC,

mesurer son apport à la production économique nationale, comprendre précisément l'interaction du secteur et des autres activités sociales et économiques, et concevoir ses moyens d'action. L'intervention en matière de politique dans le secteur des TIC est en cours. Les cadres conceptuels, les systèmes de collecte de données, les outils, la conception d'indicateurs et les méthodes d'évaluation sont tous encore à l'état rudimentaire. Il s'ensuit que, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, les véritables changements à la structure et au fonctionnement du secteur des TIC précèdent l'intervention en matière de politique. Par conséquent, le contexte des décisions stratégiques évolue rapidement, est marqué par l'incertitude et gagne en complexité. Nous définissons ci-après certains concepts de base et termes utilisés dans le reste de l'analyse.

Définition de la politique sur les TIC

On entend par « politique nationale sur les TIC » une série intégrée de décisions, de lignes directrices, de lois, de règlements et d'autres mécanismes visant à orienter et à façonner la production, l'acquisition et l'utilisation des TIC. Comme le secteur des TIC est hétérogène, qu'il ne fait pas partie des catégories traditionnelles figurant dans les secteurs des activités industrielles ou des services et que la production et la diffusion des TIC sont d'importance égale, la politique nationale applicable aux TIC recoupe plusieurs autres domaines d'élaboration des politiques, notamment les technologies, les médias, l'industrie et les télécommunications. La figure 2 montre les recoupements entre les diverses sphères des politiques. Les différents pays articulent leur politique sur les TIC selon les objectifs, les valeurs et les pratiques culturelles qu'ils privilégient. La figure 3 présente un schéma des différents acteurs intervenant dans l'élaboration des politiques sur les TIC.

Mécanismes d'élaboration des politiques et institutions dans le secteur des TIC

Les principaux éléments de l'élaboration des politiques dans le secteur des TIC sont le contexte, ou les facteurs environnementaux, ainsi que les objectifs, les outils et les résultats stratégiques. Comme nous en avons fait état dans l'introduction, les principaux acteurs de ce système sont les dirigeants, dont les actions influent directement ou indirectement sur d'autres agents du système – les producteurs et les utilisateurs des TIC. Ces éléments en interaction constituent le système d'intervention en matière de politique.

Élaboration des politiques sur les TIC à l'extérieur de l'Afrique

Dans la présente sous-section, nous examinons le contexte de la formulation des politiques sur les TIC dans les pays riches et décrivons les moyens d'action que ces derniers mettent en œuvre. Nous analysons ensuite le sommaire de la CSTD sur les lignes directrices relatives aux pratiques exemplaires pour formuler la politique sur les TIC dans les pays en développement. Le contenu de la section fournit une perspective importante pour l'analyse plus approfondie des initiatives africaines en matière de politiques sur les TIC, non seulement parce qu'il offre un point de comparaison, mais encore parce que les approches des autres pays influent sur la définition et la mise en œuvre des politiques en Afrique.

Contexte d'élaboration des politiques sur les TIC dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques

Le contexte de la prise de décisions stratégiques évolue considérablement. Par exemple, au cours des 20 dernières années, la structure économique des pays les plus riches du monde a subi des transformations considérables. Dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les secteurs de services ont supplanté les secteurs industriel et agricole comme principale source du revenu national. Les principaux changements se sont produits au niveau des entreprises, qui ont modifié radicalement leurs méthodes, leurs valeurs et leur culture, transformant ainsi profondément les conditions d'emploi, les qualifications requises, les pratiques de gestion et les sources d'avantages concurrentiels. Outre les changements observés dans différents pays et au sein des entreprises, le système économique international a subi une restructuration. Entre autres caractéristiques du changement dans les relations économiques internationales, mentionnons un accroissement important du niveau d'intégration entre les pays, qui s'est traduit par une progression constante du volume des échanges de biens et de services, une internationalisation des procédés de production et la mainmise de multinationales sur les grandes entreprises ainsi que la mondialisation des sources de capital d'investissement.

Un processus parallèle de changements techniques fondamentaux a accompagné ces modifications sectorielles, la transformation de l'organisation des entreprises et l'internationalisation accrue. Il n'est pas utile, pour les besoins de notre analyse, de rechercher les causes de cette situation. Ce qui compte, c'est de montrer que les changements techniques, organisationnels, structurels et institutionnels ont contribué dans une égale mesure à une évolution extrêmement complexe du système économique mondial.

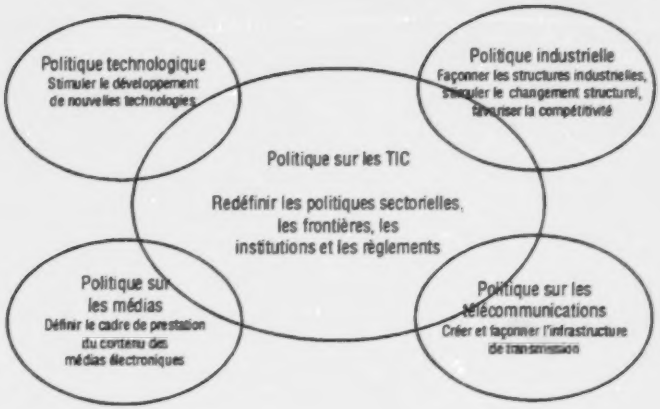

Figure 2. Relation entre la politique sur les TIC et d'autres domaines d'élaboration des politiques
Source : CSTD (1997)

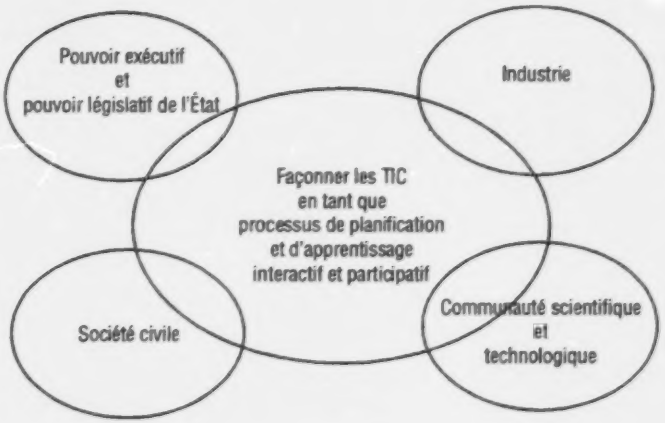

Figure 3. Principaux agents des processus d'élaboration des politiques
Source : CSTD (1997)

À mesure que les processus de restructuration économique et d'internationalisation de la production et des flux de capitaux, ainsi que les changements dans les systèmes organisationnels prenaient racine dans les pays les plus riches du monde, la demande de matériel et de services à forte concentration de technologies de l'information a évolué. Les changements structurels et organisationnels dans les pays nantis ont conduit à une augmentation exponentielle de la demande de calculateurs pour la bureautique, le traitement des opérations, le contrôle des procédés de production et une brochette d'autres applications. Les systèmes de production décentralisés, ainsi que l'internationalisation accrue des capitaux d'investissement et des sources de financement, ont stimulé et alimenté la demande de réseaux de communications perfectionnés ayant la capacité de produire en temps réel de grandes quantités d'information sous diverses formes. La désintermédiation accrue et la complexité croissante des secteurs de services ont donné naissance à une pléthore de fournisseurs d'information et de services à valeur ajoutée. Comme tel est le contexte des décisions stratégiques sur les TIC dans les pays riches, on suppose que les contraintes de l'offre sont surmontables et on met par conséquent davantage l'accent sur la mise en place et l'orientation de la production et de l'utilisation des TIC pour optimiser les retombées potentielles de ces technologies. L'intervention en matière de politique est de plus en plus orientée non seulement vers la gestion des conséquences sociales des TIC, mais aussi vers l'optimisation de leurs avantages, comme la production de richesse, la création d'emplois, l'accroissement de la productivité et la promotion de l'innovation technologique (OCDE, 1992, 1996).

Développement d'outils stratégiques dans les pays de l'OCDE

En dépit des difficultés, les pays de l'OCDE ont réalisé certains progrès dans l'élaboration d'outils stratégiques relatifs aux TIC et la plupart d'entre eux – de même que certains pays connaissant un développement exceptionnel, comme Singapour – disposent de cadres institutionnels, d'outils d'intervention et de mécanismes de mise en œuvre des politiques pour le secteur des TIC. Dans les pays qui ont accompli des progrès dans l'élaboration de politiques sur les TIC, on arrive à dégager plusieurs types d'objectifs stratégiques – économiques, techniques et socio-politiques. Par exemple, dans la sphère économique, les artisans de la politique de l'OCDE préconisent la production, la diffusion et l'innovation dans le secteur des TIC par l'intermédiaire d'une variété d'instruments et de mécanismes, notamment :

- une politique de la concurrence visant à maintenir ou à améliorer la compétitivité des producteurs de matériel et de services de TIC ou à promouvoir la concurrence dans la fourniture de réseaux et de services, selon l'hypothèse voulant qu'une concurrence accrue élargira l'éventail et rehaussera la qualité des biens et services de TIC offerts sur le marché et favorisera les gains de productivité tout en freinant l'augmentation des prix ;

- une politique commerciale visant à accroître la taille du marché accessible en établissant le libre-échange pour le matériel et les services de TIC sur les marchés internationaux ;

- une politique d'innovation et de diffusion visant à accroître la gamme de services de TIC et à faciliter la diffusion rapide des applications.

De même, dans la sphère technologique, les artisans de la politique de l'OCDE encouragent les progrès dans les technologies de base qui sous-tendent le secteur des TIC. Par conséquent, ils ont conçu des politiques pour appuyer et orienter la recherche-développement dans le domaine (traitement, communications et gestion de l'information) et faire en sorte que la recherche fondamentale et appliquée conduise à la conception, à la planification et à la mise en place d'une infrastructure de communications évoluée. Quant au rôle de l'État dans l'élaboration des politiques en technologie, il a fait appel à la fois à des techniques de pression et d'extraction. Le financement de la R-D et de la recherche directe constitue l'aspect le plus traditionnel et durable de la participation de l'État. Toutefois, les organismes d'État adoptent de plus en plus le rôle de facilitateur, qui exige un apprentissage systématique et accéléré. Dans ce rôle tout nouveau, les artisans de la politique privilégient l'échange d'information entre innovateurs, producteurs de recherche et fournisseurs de matériel et de services de TIC ; ils établissent les normes pour le maillage et la définition du matériel et des services ; et, au moyen d'une intervention réglementaire, ils favorisent le déploiement de solutions techniques perfectionnées.

Dans les pays européens de l'OCDE, les artisans de la politique ont fait de grands progrès dans la définition des objectifs socio-politiques applicables au secteur des TIC. Selon un rapport influent du Groupe d'experts hautement qualifiés, les TIC peuvent avoir des conséquences sociales indésirables et renforcer les

inégalités sociales (GEHQ, 1997). Dans son analyse et ses recommandations, le rapport donne des lignes directrices pour atténuer ces effets négatifs.

Les pays de l'OCDE ont investi des ressources humaines et financières pour établir les rouages institutionnels par lesquels ils comptent atteindre les objectifs économiques, techniques et socio-politiques analysés ci-dessus. Un système national d'innovation (SNI) est un système d'institutions conçu pour favoriser l'innovation et gérer le changement technologique. On peut mettre en place un SNI à l'échelle d'un pays, mais ce genre de système est également utile pour repérer les sous-systèmes qui s'y greffent. Le système de formulation et de mise en œuvre des politiques sur les TIC est un sous-système de ce genre. Selon la terminologie du SNI, on peut dire que le système d'innovation dans le secteur des TIC se compose d'un réseau d'institutions, de procédés et de mécanismes pour produire, utiliser et faciliter ou diriger la production et l'emploi des TIC. À l'appui de ces activités d'élaboration des politiques, les pays de l'OCDE se sont dotés de l'infrastructure requise en recherche, analyse, collecte des données, évaluation et suivi.

Lignes directrices sur les pratiques exemplaires pour l'intégration des TIC au développement

La CSTD (1997) a produit une série de lignes directrices sur les pratiques exemplaires en vue de l'élaboration de politiques sur les TIC dans les pays en développement. Les sujets abordés sont la production et l'utilisation des TIC ; le perfectionnement des ressources humaines ; la gestion des TIC à l'appui du développement ; la facilitation de l'accès aux réseaux de TIC ; la promotion et le financement des TIC ; la création et la communication de connaissances en sciences et technologie ; la surveillance des règles du jeu dans la société mondiale de l'information et l'exercice d'une influence à cet égard ; et le rôle du système des Nations Unies. On trouvera un sommaire complet de ces éléments dans l'ouvrage de Mansell et Wehn (1998).

La CSTD a conclu que les pays en développement doivent intervenir sur le plan stratégique s'ils veulent réussir à intégrer les TIC au développement durable. Le rapport de la CSTD (1997) définissait la portée des politiques sur les TIC dans les termes suivants :

> [trad.] Des stratégies nationales efficaces en matière de TIC devraient appuyer l'introduction des nouveaux cadres réglementaires, promouvoir la production et l'utilisation sélectives des TIC et adapter leur diffusion de façon à favoriser l'introduction d'un changement organisationnel parallèlement aux objectifs de développement. Les stratégies et les politiques

> sur les TIC liées aux objectifs de développement doivent redéfinir les politiques sectorielles, les institutions et les règlements, en tenant compte de la nécessité d'accorder une attention particulière à la convergence des technologies des télécommunications et des technologies informatiques et audiovisuelles.

La CSTD a également fait valoir que les pays en développement doivent se doter de capacités organisationnelles, notamment en établissant des institutions ou en renforçant celles qui sont en place, s'ils veulent être en mesure de mettre les TIC au service des objectifs du développement. La conclusion inclut les recommandations suivantes :

- Établir un groupe de travail ou une commission ayant pour mandat d'élaborer une stratégie nationale en matière de TIC mettant en évidence les priorités et les mécanismes de mise à jour continue ainsi que les procédures de mise en œuvre.

- Faire participer autant d'intervenants que possible à la formulation d'une stratégie nationale en matière de TIC et encourager les partenariats pour la mise en œuvre des éléments de la stratégie. Un aspect important de ces partenariats consisterait à obtenir le financement externe de multinationales, des gouvernements des pays de l'OCDE, des donateurs bilatéraux ainsi que des institutions financières multilatérales et régionales.

Comme nous le verrons ci-après dans la présente section, nombre des recommandations répondraient aux besoins inhérents à l'élaboration de politiques sur les TIC dans les pays d'Afrique. Ces lignes directrices fournissent une saine assise pour articuler une politique sur les TIC dans les pays d'Afrique. Mais l'effort de la CSTD n'est qu'une tentative parmi d'autres pour recenser les pratiques exemplaires dans le domaine. D'autres contributions intéressantes ont été faites par l'UIT (UIT–BDT, 1996, 1998), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le programme du Réseau de développement durable (D'Orville, 1997) et la Banque mondiale.

Il ressort de ce qui précède que les dirigeants, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres eux-mêmes, prennent tous les décisions relatives à la politique pour le secteur des TIC dans un contexte de grande incertitude caractérisé par des changements fondamentaux et rapides, et s'efforcent tous de se doter d'institutions et de mécanismes pour les aider dans cette tâche. Toutefois, il ne

faut pas faire fi des différences ayant trait au contexte où se prennent les décisions dans les deux types de pays. Dans les pays riches, les dirigeants postulent à juste titre que les contraintes de l'offre (les niveaux de compétence, les connaissances, la capacité organisationnelle et les ressources financières) sont surmontables et ils concentrent leurs interventions en matière de politique sur la production et l'utilisation des TIC afin d'optimiser les avantages de ces technologies. De plus en plus, même dans les pays riches, l'interventionnisme élargit sa portée pour inclure la gestion des conséquences sociales des TIC, plutôt que de restreindre les objectifs de la politique aux avantages économiques qu'elles procurent. Dans les pays pauvres, comme on le verra dans le cas de l'Afrique, les conditions diffèrent nettement de celles observées dans les pays riches. Malgré l'incidence du contexte international sur le processus décisionnel en Afrique, les responsables devraient tenir compte du contexte local dans l'établissement des politiques et dans la réalisation des interventions.

Élaboration de la politique sur les TIC en Afrique

Contexte et objectifs

C'est surtout en tant que consommateurs de matériel et de services que la grande majorité des pays africains participent à l'industrie des TIC. Une exception à ce volet « consommation uniquement » est cependant digne de mention. Il s'agit des entreprises nationales de télécommunications qui étaient, jusqu'à récemment, des sociétés d'État, dirigées par des nationaux chargés de l'exploitation et de la gestion des réseaux de télécommunications. En outre, à l'exception du Nigéria, de l'Afrique du Sud et peut-être de certains pays d'Afrique du Nord, les pays africains ne possédaient qu'une infrastructure de R-D fort médiocre pour les TIC, qu'il s'agisse de la recherche fondamentale ou appliquée. Par ailleurs, le niveau de déploiement du matériel et des réseaux de TIC en Afrique n'est en rien comparable à celui des pays riches[1].

Compte tenu de ces facteurs propres au contexte africain et des écarts d'ordre macroéconomique et social entre les pays d'Afrique et les autres pays, la

[1] Abordant de manière détaillée la restructuration du secteur des télécommunications en Afrique, le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT a conclu que le rythme accéléré dans ce secteur y était alimenté par l'investissement international, la libéralisation, l'établissement d'organismes de réglementation et, dans une poignée de pays, la participation aux négociations de l'OMC (UIT-BDT, 1998). Son analyse teinte d'une note d'optimisme le développement des réseaux et l'amélioration de la qualité et de la gamme de services en Afrique. Le livre vert africain et le communiqué de la conférence sur le développement des télécommunications régionales en Afrique (UIT-BDT, 1996) représentent les meilleurs énoncés d'objectifs en matière de politiques des États dans le secteur des télécommunications en Afrique.

tâche des artisans de la politique dans le secteur des TIC diffère considérablement de celle de leurs homologues des pays riches. Les TIC sont produites et utilisées selon des conditions d'offre et de demande extrêmement différentes dans ces deux cadres. Le niveau de revenu par habitant est en effet extrêmement faible dans de nombreux pays d'Afrique, ce qui réduit la demande effective de services de TIC.

L'Afrique n'a pas connu les changements au chapitre de la structure économique qui ont donné lieu ailleurs à la prédominance de secteurs de services à forte composante d'information, décentralisés sur le plan géographique. Par conséquent, les principales sources de production économique dans la majorité des pays africains demeurent le secteur agricole et le secteur de production des minéraux. Ces secteurs n'utilisent pas autant d'information que les secteurs de services comme le secteur bancaire et ceux du commerce de détail, de la distribution, du tourisme et des services professionnels, lesquels représentent une part croissante de la production nationale dans les pays de l'OCDE. Outre les conditions difficiles de la demande, les réactions de l'offre dans le secteur des TIC en Afrique ne sont pas automatiques et, lorsqu'elles sont manifestes, leur rythme est plus lent que dans les pays riches. Il s'ensuit que les dirigeants de ces pays pauvres en développement doivent prendre des mesures pour stimuler et faciliter les réactions de l'offre et appuyer la diffusion. Entre autres réactions de l'offre, mentionnons la production de compétences, de savoir, de ressources financières et de capacités organisationnelles. En outre, l'établissement de politiques n'est pas très propice, puisque de nombreux gouvernements africains exercent leurs activités dans un climat de rigueur financière, manquent d'expérience dans la gestion de l'innovation technologique en matière de TIC, n'ont qu'un accès limité aux capacités technologiques et organisationnelles requises pour produire des TIC et disposent de ressources institutionnelles extrêmement restreintes.

Bien qu'en Afrique, le contexte d'élaboration des politiques dans le secteur des TIC diffère considérablement de celui observé dans le reste du monde, trois grandes séries de facteurs externes influent considérablement sur les objectifs du secteur : les organismes multilatéraux, les grands donateurs et les fournisseurs internationaux de matériel et de services de TIC. Si les artisans africains de la politique sur les TIC manquent d'expérience dans le secteur, ils doivent avoir suffisamment d'intelligence, d'intégrité et de confiance en soi pour cerner et protéger leurs intérêts nationaux dans les négociations avec des organismes étrangers.

Les études de cas présentées dans la troisième section du présent chapitre fournissent des données probantes sur les pratiques exemplaires dans l'élaboration de politiques nationales pour le secteur des TIC, indiquant que l'on déploie des efforts pour recenser les demandes de TIC afin d'appuyer d'autres objectifs de

développement à grande échelle. L'examen historique présenté ci-après met en évidence les progrès accomplis dans l'établissement de mécanismes institutionnels pour entreprendre ces tâches importantes de formulation et de mise en œuvre des politiques.

Examen historique de l'élaboration des politiques sur les TIC en Afrique

L'Initiative de la Société africaine de l'information (ISAI) établit la plus importante série de lignes directrices d'orientation pour les politiques nationales en matière d'information dans le contexte africain. On trouvera à l'annexe 2 un sommaire présentant le contexte et les principaux objectifs de l'ISAI, de même qu'un examen des principaux jalons de l'élaboration des politiques sur les TIC en Afrique.

Conclusions empiriques

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES EN INFORMATIQUE DANS LES PAYS AFRICAINS – Dans le cadre de l'ISAI et des initiatives précédentes, plusieurs études examinent et analysent la préparation des pays africains à entreprendre des interventions en matière de politique dans le secteur des TIC. L'une de ces études passe en revue la politique en vigueur concernant l'informatique dans dix pays africains : le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et le Zimbabwe. On y définit la politique nationale en matière d'informatique comme un « plan pour le développement et l'utilisation optimale de la technologie de l'information », mais on fait observer que les ressources financières limitées, la capacité institutionnelle médiocre et l'accès inadéquat à des ressources humaines et à un savoir-faire technologique sapent à la base toute tentative que pourrait faire le continent pour exploiter les TIC (Browne, 1996).

Fait intéressant, l'étude fait état d'une différence de taille entre les deux groupes linguistiques. Alors qu'aucun des pays anglophones étudiés – l'Éthiopie, le Kenya, le Nigéria, la Tanzanie, ou le Zimbabwe – ne s'était doté d'une politique en matière d'informatique, la plupart des pays francophones l'avaient fait. Toutefois, le niveau de mise en œuvre des politiques variait considérablement entre les cinq pays francophones : le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Madagascar, et le Sénégal.

FAITS RÉCENTS : QUATRE ÉTUDES DE CAS CONCERNANT L'ÉLABORATION DE POLITIQUES NATIONALES SUR LES TIC – Les études préliminaires ne révèlent qu'un succès extrêmement modeste dans la formulation et la mise en œuvre des politiques sur les TIC. Nous présentons à l'annexe 3 ces quatre études portant sur le Mozambique, le Sénégal, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, qui permettent de mieux comprendre la façon dont les pays africains ont progressé vers des pratiques exemplaires. En évaluant ces travaux récents, nous mettons l'accent sur l'ampleur de la prise en compte du principe de l'égalité des sexes dans les projets de politiques sur les TIC déjà en cours.

Les données de la présente section proviennent principalement de quatre séries d'études commandées par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour lancer les bases de l'Initiative Acacia et fournir les matériaux nécessaires à l'établissement d'un plan (Kataman, 1997 ; Mureithi, 1997 ; Musisi, 1997 ; Nyiira, 1997) (voir également Acacia, 1997a, b ; CRDI, 1997). Le CRDI a été un important donateur à l'appui des efforts de l'Afrique sur le front des TIC. Il s'ensuit que les consultants parrainés par le CRDI sont généralement en contact avec les décideurs et les artisans de la politique les plus importants. Ces études sont par conséquent une précieuse source de données. L'analyse des études a été conçue pour répondre à six questions fondamentales.

- Quelles sont les grandes organisations qui participent à la formulation et à la mise en œuvre de politiques nationales sur les TIC et quels sont les documents et les outils de base utilisés à cette fin ?

- Quels sont les principaux objectifs et priorités se rapportant à la politique sur les TIC dans les quatre pays visés ?

- Quels progrès a-t-on faits dans la mise en œuvre de la politique sur les TIC ?

- Quelles sont les lacunes dans la formulation ou la mise en œuvre des politiques, et quels défis doit-on encore relever ?

- Les documents relatifs aux politiques nationales sur les TIC mettent-ils en évidence des objectifs sociaux et font-ils état de l'égalité des sexes dans les objectifs ou les principes sous-jacents de la politique de ces pays en la matière ?

- Quelles sont les recommandations de l'Initiative Acacia visant les efforts d'élaboration de politiques sur les TIC ?

L'annexe 3 présente un sommaire des principaux constats et évaluations découlant de l'examen de ces études de cas. De l'information provenant d'autres sources, notamment de l'UIT et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 1995) ainsi que de ma propre expérience sur place en Afrique du Sud, complète les données des études de cas.

Selon les données probantes dont nous disposons, la plupart des pays ont fait des progrès extrêmement modestes dans la création d'institutions nationales chargées de la politique sur les TIC et les facteurs sociaux ne sont guère pris en compte par les nouveaux mécanismes d'élaboration de la politique et encore moins la question de l'égalité des sexes. Toutefois, le rythme du changement s'est beaucoup accéléré au cours des 18 derniers mois et, comme le montreront les deux sections suivantes, les gouvernements et d'autres intervenants clés peuvent prendre des mesures pour réaliser les avantages potentiels.

Stratégies pour intégrer la problématique homme-femme à l'élaboration de politiques sur les TIC

La meilleure démarche pour intégrer la problématique homme-femme à l'élaboration des politiques sur les TIC consisterait à entreprendre en parallèle deux séries d'améliorations connexes. La première, analysée dans la section précédente, consisterait à rendre la politique sur les TIC plus efficace et la seconde, à élaborer des mécanismes détaillés pour aborder la problématique homme-femme dans le cadre de l'ensemble des politiques et des programmes sur les TIC.

Nombre de difficultés et d'obstacles entravent la participation des femmes africaines à la société mondiale de l'information, notamment les lacunes dans l'infrastructure, les analyses erronées en matière de politique ainsi que les caractéristiques structurelles et culturelles des sociétés africaines. L'analyse que nous proposons dans le présent chapitre intègre une évaluation de ces obstacles dans une étude des mesures positives déjà adoptées tant au niveau de la politique qu'au micro-niveau pour surmonter ces obstacles. La première étape pour apporter les changements souhaités consisterait à définir un programme d'interventions que les femmes africaines et leurs alliés pourraient utiliser pour créer une société de l'information impartiale en Afrique. Dans des ouvrages précédents (Marcelle, 1999), nous avons présenté un programme pour cette transformation, en organisant les principales actions de la manière suivante :

- mettre l'accent sur une intervention au chapitre de la politique publique ;
- attribuer aux femmes des ressources pour le développement des TIC ;
- fournir et améliorer l'infrastructure de télécommunications ;
- mettre en valeur le potentiel technologique (volet ressources humaines) ;
- faciliter et encourager la participation des femmes à l'innovation technologique ;
- créer un contenu significatif sur le plan culturel ;
- concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation appropriés ;
- accroître la demande effective de produits et services de TIC.

La présente section du chapitre s'inspire considérablement de l'analyse conceptuelle effectuée pour définir un cadre en vue de créer une société de l'information propre à favoriser la participation active des femmes africaines (Marcelle, 1999). Cette mise en perspective élargit et actualise ces travaux antérieurs en prenant en compte les données fournies dans les rapports d'Acacia sur les stratégies par pays et en examinant les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques.

Mettre l'accent sur une intervention au chapitre de la politique publique

Ces travaux de recherche empirique ont confirmé qu'à moins d'inclure une analyse comparative entre les sexes, l'élaboration de politiques dans les domaines technologiques fait souvent fi des besoins, des exigences et des aspirations des femmes. Même lorsque l'égalité des sexes est introduite au niveau théorique, les artisans de la politique s'appuient souvent sur des données de très mauvaise qualité, périmées, incomplètes et inexactes. Par ailleurs, les femmes des pays en développement ne sont guère représentées au sein des organes de décision nationaux et internationaux qui déterminent la politique en sciences et en technologie et cette sous-représentation peut conduire à l'élaboration de politiques inefficaces ne tenant pas compte des sexes. Pour faire valoir que l'analyse comparative entre

les sexes et la sensibilisation à la question constituent des éléments de base de l'élaboration des politiques sur les TIC, les décideurs africains peuvent s'inspirer des recommandations de groupes internationaux, comme le Groupe sur l'égalité des sexes de la Commission des sciences et de la technique au service du développement des Nations Unies ; le WomenWatch Expert Group (WomenWatch, 1996) ; la Société pour le développement de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (projet Women on the Net) ; le groupe chargé du Programme d'action de Beijing ; et la Commission de la condition de la femme. À mesure que l'ISAI et l'Initiative Acacia progresseront encore, on verra probablement apparaître d'importantes lignes directrices d'orientation concernant spécifiquement le contexte africain.

L'une des premières tâches au niveau de l'intervention en matière de politiques doit consister à lancer une campagne de sensibilisation et à assurer une formation pour sensibiliser aux enjeux de l'égalité des sexes les décideurs chargés des TIC. Il serait également important de sensibiliser parallèlement aux enjeux des TIC les artisans de la politique d'intégration des femmes au développement. Il existe des possibilités d'apprentissage dans ces deux domaines, mais peu de programmes répondent aux besoins des deux groupes d'importants intervenants. En fait, il arrive souvent que les groupes voués à la planification et à la promotion des TIC au service du développement et ceux qui sont chargés des programmes relatifs à l'égalité des sexes fonctionnent séparément, même au sein d'une même administration publique, et que la coordination laisse à désirer.

La Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) a prouvé qu'elle voulait transcender ces frontières institutionnelles au sein de sa propre organisation et elle pourrait bien se révéler une source de savoir-faire pour les pays africains cherchant à introduire des initiatives similaires. À l'occasion de la conférence marquant son 40e anniversaire intitulée Les femmes africaines et le développement économique : investir dans notre avenir, qui a eu lieu du 28 avril au 1er mai 1998, la Commission a réuni les planificateurs du développement économique et les décideurs de haut niveau de la région pour qu'ils se penchent sur les façons d'intégrer la problématique homme-femme à l'ensemble de ses politiques et de ses programmes, et le présent chapitre a été l'un des documents commandés pour cette importante conférence de la CEA.

Afin que l'intervention politique porte fruit, il y a lieu de formuler des lignes directrices pour assurer que l'on tiendra compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes dans la réalisation des projets ou l'exécution des programmes. Il y a également lieu d'intégrer à la politique une évaluation et des procédures de suivi rigoureuses. Même si de nombreux pays ont ratifié des conventions et des

traités internationaux garantissant l'égalité des sexes, il n'existe guère de documents témoignant de leur mise en œuvre. En outre, comme la communauté internationale s'est révélée incapable de faire appliquer ces accords ou d'imposer des sanctions ou des pénalités aux gouvernements récalcitrants, il incombe aux organisations de la société civile de jouer un rôle de surveillance d'importance cruciale.

En Afrique, les efforts de planification ne donnent guère lieu à l'intégration de la politique sur les TIC au développement social ou économique ou encore au développement des sciences et de la technologie à l'échelle nationale. La coordination entre chacun de ces mandats laisse à désirer. Les gouvernements et les autres intervenants doivent faire un effort concerté pour améliorer l'intégration entre les diverses organisations ayant un pouvoir de décision, car le manque de coordination et l'isolement aboutissent à des résultats extrêmement négatifs – efforts faisant double emploi, possibilités d'apprentissage moindres au niveau organisationnel, enrichissement mutuel limité et fragmentation.

Ces améliorations élargissant l'assise de l'élaboration des politiques sur les TIC assainiraient le climat et favoriseraient l'intégration de la problématique homme-femme, puisqu'un processus intégré de formulation des politiques est davantage sensible à l'importance des considérations sociales qu'un processus fractionné entre différentes disciplines. En adoptant une démarche interdisciplinaire pour l'élaboration des politiques sur les TIC, on pourrait facilement aborder des questions sociétales complexes, comme celles qui surgissent dans l'introduction des technologies occidentales en Afrique, et rendre le processus bénéfique pour les femmes africaines.

Les récents progrès accomplis dans l'élaboration des politiques nationales en sciences et en technologie montrent combien il est important de prendre en compte les conditions sociales et culturelles dans les stratégies de développement technologique. Le déséquilibre entre les sexes et l'accès selon le sexe à l'emploi, au revenu, à la formation, aux droits de propriété, à la maîtrise de l'utilisation du temps, ou autre avantage, constituent des caractéristiques importantes de l'organisation sociale, qui pourraient bien retarder le développement technologique. En reconnaissant que l'égalité des sexes constitue un élément critique des systèmes sociaux et en s'attaquant à l'inégalité dès le début de la formulation des politiques sur les TIC, les dirigeants africains amélioreront les chances de leur pays d'entrer dans l'ère de l'information bien outillés.

Même avec un plus haut degré de coordination dans l'élaboration des politiques sectorielles et de la politique nationale, l'intégration de la problématique homme-femme devra se poursuivre à plusieurs niveaux. Comme l'indiquent les études de cas portant sur différents pays présentées à l'annexe 3, divers agents

d'élaboration des politiques entrent en ligne de compte dans le domaine des TIC, lequel est constitué à la base d'éléments extrêmement variés (infrastructure, applications, outils et technologies). Cette caractéristique n'est pas exclusive à l'élaboration des politiques sur les TIC. Les universitaires féministes et les défenseurs des droits des femmes travaillant sur divers aspects de l'habilitation des femmes sont passés maîtres dans l'art de concevoir et de mettre en œuvre des interventions en matière de politique dans des sphères complexes. Le mouvement féministe international a raffiné sa capacité d'intervenir dans les sphères de décision à partir de plusieurs points d'entrée et en mettant davantage l'accent sur les entreprises de défense des intérêts. Ces stratégies ont fait leurs preuves à l'occasion des conférences mondiales précédentes des Nations Unies – à Beijing, au Caire, à Copenhague et à Istanbul – mais elles doivent encore s'étendre au débat sur l'édification de la société de l'information. Les efforts des femmes sur le front de la santé, de l'éducation et des droits de la personne sont similaires à de nombreux égards. Les priorités sont de réduire la disparité croissante dans l'accès et le pouvoir, d'améliorer l'accès des femmes au processus décisionnel ainsi que les systèmes d'éducation et de formation. Il faudra dégager des leçons de ces succès pour faire porter les efforts, avec une intensité accrue, sur les procédures inhérentes à la planification et à la structuration de ce qu'il est convenu d'appeler « la société de l'information ».

Plusieurs pays africains travaillent actuellement à la restructuration de leurs secteurs des télécommunications en faisant appel à l'analyse technique, aux avis et à l'appui d'organismes comme la Banque mondiale, l'UIT et d'autres organismes multilatéraux. Le modèle proposé pour la politique en matière de télécommunications et la planification de la société de l'information s'appuient sur plusieurs principes dont il fait activement la promotion, à savoir la déréglementation, la réforme des institutions, la prise en compte des objectifs de développement du milieu rural, la redéfinition du service universel, la réforme tarifaire, et la convergence des politiques visant les télécommunications de base et d'autres services télématiques. Les artisans de la politique sont de plus en plus conscients de la nécessité de prendre en considération les différentes exigences de plusieurs segments : le milieu rural par rapport au milieu urbain, le milieu résidentiel par rapport au monde des affaires, la petite entreprise par rapport aux grandes sociétés, etc.

Jusqu'à fort récemment, on ne se souciait pas du fait que cette formulation des politiques a des répercussions inégales selon le sexe. Le contexte a changé : en raison d'une intervention dirigée par UNU–INTECH et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, l'UIT s'est penchée sur la

problématique homme-femme à l'occasion de la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications en mars 1998. En raison de cette promotion de la politique, l'UIT a également créé un groupe de travail sur la problématique homme-femme, mettant ainsi la question de l'égalité des sexes au cœur de son activité. En vertu du programme de travail, l'UIT s'est engagée à aider les États membres à mettre en œuvre une analyse comparative entre les sexes dans la planification des politiques nationales en matière de télécommunications, à introduire une ventilation selon le sexe dans ses séries statistiques et à intégrer la question de l'avancement des femmes à des programmes comme le droit universel de communiquer, la télémédecine, la télé-éducation et les télécommunications ainsi que l'environnement. (Pour obtenir de plus amples informations concernant le groupe de travail de l'UIT sur la problématique homme-femme, voir UIT [1998–1999].) Les gouvernements africains ont manifesté un vif intérêt, mais ils ont encore grandement besoin d'une aide technique pour atteindre ces ambitieux objectifs.

Manifestement, certains pays africains partagent les objectifs du groupe de travail sur la problématique homme-femme. Par exemple, la *Loi sur les télécommunications* adoptée par l'Afrique du Sud en 1996 établit les objectifs de l'extension d'une infrastructure moderne de l'information et des télécommunications aux groupes défavorisés, y compris les femmes. Toutefois, sur le plan pratique, très peu de projets gouvernementaux ont pris forme et aucune ligne de conduite bien précise n'a été arrêtée sur la mise en œuvre de cette politique. Il est peu probable que les réponses proviendront de la politique générale en matière de télécommunications ou des organismes de réglementation. Une consultation au niveau le plus large s'impose.

Nombre d'initiatives importantes émanent des ONG. C'est le cas du Réseau des femmes d'Afrique du Sud, projet géré conjointement par la South African Commission for Gender Equality (CGE) et SANGONeT (fournisseur de services Internet spécialisé dans le maillage des ONG). Le Réseau des femmes a la capacité de canaliser une intervention concertée et ciblée dans le processus d'élaboration des politiques en Afrique du Sud et, par conséquent, de servir de modèle pour les autres pays. Il sera important d'évaluer le succès des efforts consentis par le Réseau des femmes pour associer la défense des intérêts aux plus hauts niveaux et la prestation de services et de formation. Le Conseil sud-africain de la recherche scientifique et industrielle (CSIR) a également appuyé la formation d'un groupe de travail panafricain sur l'égalité des sexes chargé d'entreprendre des activités de défense des politiques de haut niveau, appuyées par la recherche et l'analyse des politiques. Cette organisation, l'African Information

Society Gender Working Group, est maintenant en activité en tant qu'ONG dûment enregistrée en Afrique du Sud.

En août 1998, la section de l'égalité des sexes du ministère des Communications d'Afrique du Sud a organisé un atelier à l'échelle nationale pour déterminer les stratégies en vue de favoriser l'avancement des femmes dans la politique nationale de communications. L'organisme régional de réglementation (la Telecommunication Regulators Association of Southern Africa) a adopté une résolution à son assemblée générale annuelle de 1998, pour inclure la problématique homme-femme dans ses travaux. Ce que nous montrent ces exemples, c'est que les artisans de la politique en Afrique sont prêts à s'attaquer à la problématique homme-femme (du moins au niveau théorique) et que le secteur des ONG progresse dans la défense de la politique.

Attribuer des ressources aux femmes pour le développement des TIC

Souvent, les projets et les programmes destinés à outiller les femmes africaines manquent de ressources et le financement des projets est incertain. La vulnérabilité des projets de TIC liés à l'égalité des sexes s'explique en grande partie par le fait qu'ils sont principalement dirigés par des ONG. On espère indubitablement que les nombreux projets de connectivité faisant leur apparition en Afrique incluront des critères en vue de l'affectation d'une part équitable des ressources financières et techniques à la réduction de l'inégalité entre les sexes dans le réseautage des communications électroniques. Les nombreux centres communautaires polyvalents (programmes pilotes) peuvent offrir un véhicule pour atteindre cet objectif. Si plusieurs de ces programmes communautaires ne préconisaient pas l'avancement des femmes au moment où ils ont été conçus, leur optique commence à changer. L'élaboration d'un cadre stratégique pour l'égalité des sexes, s'appliquant à tous les projets déjà en place et aux projets en réserve du cadre Acacia, peut fournir de bonnes idées sur les façons d'atteindre des objectifs d'égalité des sexes dans la réalisation des projets. Comme l'Initiative Acacia comporte un volet suivi et évaluation, elle devrait produire des données fort précieuses sur les problèmes auxquels se heurte ce genre d'initiative et sur les méthodes requises pour les résoudre.

Dans la foulée des efforts visant à faire en sorte que des ressources soient dirigées vers les femmes, une série de statistiques ventilées selon le sexe sur les bénéficiaires proposés de certains des principaux projets de connectivité en Afrique pourrait être utile. Certains travaux fort valables ont déjà été faits pour recenser les initiatives de TIC actuellement en cours ou prévues sur le continent, mais les données ne sont pas ventilées selon le sexe des bénéficiaires envisagés.

Fournir et améliorer l'infrastructure de télécommunications

Les réseaux de télécommunications, qui constituent l'épine dorsale des services et des applications de TIC, ne sont guère développés en Afrique. Alors que le continent abrite 12 p. 100 de la population mondiale, il ne possède que 2 p. 100 des lignes téléphoniques du monde et plus de la moitié de ces lignes se trouvent dans les grandes villes. L'Afrique subsaharienne ne dispose que d'une ligne pour 235 habitants. Le coût d'installation et d'entretien des lignes est également plus élevé dans les pays africains que dans les autres pays en développement, et le service n'est pas fiable. Malgré l'accès limité et la qualité médiocre, la demande de services de télécommunications est remarquablement élevée, selon les mesures habituelles (nombre de personnes figurant sur les listes d'attente, etc.). Qui plus est, lorsque les Africains des deux sexes ont accès à des installations de télécommunications, le niveau d'utilisation est beaucoup plus élevé que dans d'autres pays en développement, selon le nombre de minutes de trafic sortant. La configuration des réseaux en Afrique reflète encore en grande partie les axes des courants d'échanges et de communications de l'époque coloniale. Le trafic international de télécommunications est acheminé via l'Europe et le trafic entre les anciens pays colonisateurs et les pays africains accapare encore la part du lion du volume total. Pour de nombreux pays d'Afrique, le trafic interrégional ne représente qu'un petit pourcentage du volume total du trafic sortant et entrant.

On ne dispose guère de données sur l'utilisation des ordinateurs et la disponibilité de ces appareils en Afrique. Mais l'information fragmentaire que l'on possède est suffisante pour nous indiquer qu'à l'exception de l'Afrique du Sud, la région est aux prises avec de nombreux problèmes à cet égard. L'Afrique ne fabrique pas d'ordinateurs personnels, si bien que ces appareils sont lourdement frappés de droits et de taxes à l'importation. Selon Titahmboh (1994), cette situation peut décupler le coût du matériel informatique et des produits de consommation de base par rapport au pays où ils sont fabriqués. En outre, l'accès à la formation, à l'information technique, aux pièces de rechange d'ordinateur et aux services de réparation est limité et l'on se heurte au manque d'approvisionnements fiables en électricité ainsi qu'à une technologie de plus en plus désuète. L'importation de matériel informatique ajoute au fardeau de l'endettement pour l'achat de devises étrangères de nombreux pays africains.

Si de nombreuses initiatives sur le continent visent à atténuer les problèmes inhérents à une infrastructure inadéquate, il n'y en a guère qui s'attaquent précisément aux exigences et aux besoins particuliers des femmes. Les problèmes sexospécifiques liés au développement des télécommunications du continent et de son infrastructure de TIC découlent du fait que la grande majorité des femmes

africaines sont pauvres et vivent en milieu rural. Il faut donc tenir compte de ces deux caractéristiques dans la modernisation et le développement du réseau si l'on veut doter les femmes africaines d'une infrastructure de communications abordable.

Il importe d'inclure l'égalité des sexes dans les critères qui présideront au choix de l'architecture de réseau et du matériel afin que les fournisseurs de matériel et de services offrent des solutions économiques et appropriées. À moins d'un changement radical sur le plan des processus décisionnels, les réseaux et les services de TIC du continent africain ne demeureront accessibles qu'à une toute petite minorité. La CEA a reconnu qu'elle pouvait jouer le rôle d'un intermédiaire honnête en aidant les gouvernements africains à choisir le matériel de réseau. Par conséquent, l'organisme parrainera une conférence dans le but d'évaluer les options technologiques en matière de connectivité en Afrique. Certaines stratégies adoptées par les pays participant à l'Initiative Acacia s'attaquent également à cette question et conviennent de la nécessité d'évaluer avec soin les technologies économiques d'extension des réseaux de TIC, comme les solutions à partir de lignes locales sans fil (Musisi, 1997).

Le choix de la solution technologique la plus appropriée pour le réseau de transmission n'est naturellement qu'un élément du processus de planification du réseau. Il est tout aussi important de choisir pour les installations d'abonnés un matériel solide, à faible coût d'entretien, qui résistera aux caprices de l'alimentation en énergie. Le logiciel de gestion de réseau, l'acheminement et les dispositifs de commande constituent aussi d'importants éléments de la solution réseau globale. Il importe de faire des choix judicieux en tenant compte des conditions locales (Boakye, 1995).

Afin d'inciter (ou d'obliger) des sociétés du secteur privé à fournir une infrastructure de réseau à prix abordable aux femmes pauvres en milieu rural incapables de payer les tarifs commerciaux, les artisans de la politique devront avoir recours à des instruments créatifs de réglementation. Les principes du service universel définissent les conditions afin que les fournisseurs de réseaux de télécommunications fassent en sorte que les services de base soient accessibles à la majorité de la population d'un pays. En Afrique, on reconnaît jusqu'à un certain point que ces principes doivent tenir compte des réalités de la région et n'emprunter les mécanismes de réglementation des pays industrialisés que s'ils sont valables dans l'environnement local. Le principal obstacle à l'accès universel sur le continent africain a trait au coût prohibitif de l'expansion du réseau, en particulier à l'aide d'investissements privés. On ne peut contraindre des entreprises privées de financer l'expansion du réseau dans l'Afrique rurale, mais on peut

adopter une politique de réglementation qui fasse en sorte que l'obligation d'accès universel soit associée à l'accès aux marchés rentables des centres urbains. Par exemple, l'organisme qui réglemente les télécommunications en Afrique du Sud explore des façons d'avoir recours au Fonds du service universel pour atteindre les objectifs de service universel de la *Loi sur les télécommunications* et du permis accordé à Telkom. Sans analyser la question en détail dans le présent chapitre, signalons que les dirigeants et les nouveaux responsables de la réglementation en Afrique devront posséder à la fois un talent considérable et des nerfs d'acier pour atteindre leur objectif légitime en matière de politique publique lorsqu'ils négocieront avec des investisseurs de capitaux privés internationaux qui, pour la plupart, définissent très étroitement leurs intérêts.

Les organisations vouées au développement et à l'égalité des sexes ainsi que les organisations de la société civile et les organismes d'État doivent former une alliance afin de promouvoir le développement du milieu rural. Cette alliance pourrait appuyer les porte-parole des groupes défavorisés qui ont souvent été tenus à l'écart du débat politique en Afrique.

Mettre en valeur le potentiel technologique

L'Afrique a besoin de se doter dans le domaine des TIC d'une capacité technologique, comportant un volet savoir-faire et un volet qualités humaines. Malheureusement, la capacité technologique est également une denrée rare sur le continent. Le nombre de diplômés en sciences et en technologie, tant au niveau des études secondaires que supérieures, est absolument inadéquat. Cette situation, peu surprenante compte tenu du taux élevé d'analphabétisme, est aggravée par la fuite des cerveaux qui incite de nombreux professionnels africains hautement qualifiés à quitter la région. La pénurie générale de personnes qualifiées est plus grande encore dans le cas de femmes technologues.

Le *World Science Report* (UNESCO, 1996) fournit des informations fort utiles sur le niveau de personnel scientifique dont dispose l'Afrique, ainsi que des données ventilées par sexe pour divers pays. En raison de la grave pénurie de spécialistes en sciences et en technologie, il faudrait inciter les gouvernements africains à établir des programmes pour former le personnel qualifié requis dans les disciplines des TIC. Toutefois, ce genre de programme requiert des ressources financières qui font justement défaut à nombre de gouvernements africains. Le secteur privé à l'échelle locale et internationale peut jouer un rôle important en comblant cette lacune. Si l'on dispose des fonds requis, la première étape pour doter l'Afrique d'un personnel technique ayant des qualités humaines et des connaissances en TIC serait d'entreprendre une vérification du savoir-faire en matière

de TIC à l'échelle des différents pays, en veillant à recueillir des données ventilées par sexe. Ces vérifications devraient être assorties d'un programme stratégique pour encourager et appuyer l'inscription d'un plus grand nombre de femmes et d'hommes dans ces domaines. Il faudra pour cela un effort concerté.

Lydia Makubu, présidente de la Third World Organisation of Women in Science, résume en ces termes la situation qui prévaut en Afrique concernant la participation des femmes aux activités scientifiques :

> [trad.] À l'heure actuelle, les femmes sont gravement sous-représentées dans les disciplines scientifiques à tous les niveaux du système d'éducation, en particulier au niveau universitaire. Les raisons en sont nombreuses et complexes. Mentionnons notamment les attitudes socio-culturelles à l'égard des filles inscrites dans des disciplines scientifiques, de même que l'attitude des filles et des femmes elles-mêmes à l'égard des études scientifiques, généralement considérées comme un bastion masculin.
>
> Makubu (1996, p. 330)

Une fois que les femmes auront pénétré les domaines liés aux TIC, les employeurs devraient encourager et faciliter leur participation active en adoptant une politique d'emploi et des pratiques de travail propres à favoriser leur intégration. Ces politiques d'appui peuvent prendre diverses formes, selon l'âge, la classe sociale et le bagage des femmes du milieu de travail ainsi que selon la nature du travail rémunéré et non rémunéré dans le domaine des TIC. Les employeurs devraient directement encourager les femmes à participer à tous les niveaux du processus de création et de commercialisation de la technologie. Bien que l'on ne dispose guère de données statistiques probantes, il est bien connu que les femmes sont peu nombreuses parmi les cadres, les artisans de la politique ou les technologues chargés d'élaborer les stratégies en matière de TIC dans la majorité des pays africains.

Les femmes peuvent également collectivement rendre le monde des sciences et de la technologie plus tolérable pour elles-mêmes grâce à des programmes de maillage et à d'autres programmes de développement. Diverses organisations aident les femmes à choisir ces professions et à les exercer, à savoir le consortium OFAN (regroupement d'organismes ayant vocation à inciter les femmes à faire carrière en sciences et en technologie, établi pour coordonner les activités de la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing) ; les organisations nationales de femmes dans les disciplines scientifiques ; et d'autres organismes professionnels comme la Third World Organization of Women in Science. Nombre d'organisations ont mis sur pied des programmes d'encadrement et d'autres

programmes de sensibilisation. Ces organisations méritent l'appui de la communauté nationale et internationale. Certaines ONG menant déjà à bien des projets de TIC reconnaissent la nécessité d'offrir à l'interne une formation et un appui aux femmes technologues. Les ateliers de formation des formateurs Abantu pour le développement et la formation technique de SANGONeT assurée sous l'égide du South African Women'sNet constituent deux bons exemples.

Faciliter et encourager la participation des femmes à l'innovation technologique

Les principaux groupes à l'origine des produits et services de TIC sont les entreprises privées, les établissements universitaires et les organismes de recherche du secteur public ainsi que les organisations sans but lucratif. Il y a lieu de cibler tous ces organismes en vue d'une intervention politique si l'on veut que les femmes d'Afrique soient appelées à participer davantage aux processus de conception, de mise à l'essai, de production et d'amélioration des outils et des applications technologiques. Les entreprises du secteur privé qui vendent du matériel et des services en Afrique doivent être incitées à financer davantage de R-D sur l'adaptation technologique. Il importe de renforcer la collaboration universités-secteur privé ainsi que la capacité technologique du secteur des ONG.

L'un des plus importants domaines d'exploration technologique pour les femmes d'Afrique est la recherche sur l'interaction humain-machine pour améliorer la manipulation des dispositifs de TIC au moyen de mécanismes faisant appel à la voix, à des icônes et à d'autres dispositifs que le clavier. Certains efforts ont été faits dans cette voie au CSIR. Ces projets devraient être élargis et renforcés pour permettre à l'Afrique de produire de la recherche fondamentale et appliquée sur les systèmes et les applications de traitement informatique et de télécommande programmée non en langue anglaise. Ces recherches pourraient présenter un immense intérêt pour les femmes africaines, dont la majorité ne savent ni lire ni écrire et dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Le fait que le cadre de vie où ces dispositifs seront utilisés est extrêmement différent de celui des pays industrialisés constitue le second facteur à prendre en compte dans la conception du matériel de TIC destiné aux femmes africaines. Le milieu africain dans lequel évoluent ces femmes diffère non seulement quant aux conditions naturelles, comme l'humidité et la poussière, mais également par le fait que les femmes utiliseront probablement l'ordinateur tout en prenant soin d'un ou de plusieurs enfants et en s'acquittant d'une activité rémunératrice ou d'autres obligations familiales. Il serait utile pour les femmes africaines que les

ordinateurs soient dotés de dispositifs de sécurité et de protection de la santé à l'appui d'un fonctionnement multitâche.

Créer un contenu significatif sur le plan culturel

L'un des obstacles les plus importants à l'utilisation des produits et services de TIC en Afrique a trait à l'utilisation prédominante de l'anglais dans les produits d'information des technologies de communications électroniques. L'Afrique possède plusieurs milliers de langues et dialectes, et très peu de produits de TIC contiennent des documents dans ces langues.

Autre facteur non négligeable : sur les réseaux de TIC, on ne trouve pratiquement pas d'informations produites en Afrique. Il est probable que les femmes africaines tireraient parti des réseaux de TIC pour avoir accès à l'information internationale et seraient intéressées à le faire, mais leur enthousiasme serait encore plus grand si elles pouvaient utiliser ces réseaux pour une circulation bidirectionnelle de l'information. Toute stratégie nationale de TIC ayant des objectifs d'égalité des sexes devrait par conséquent se donner comme priorité d'appuyer la création de contenu par les femmes africaines et les efforts de maillage de ces dernières. De nombreux projets se sont donné pour mission d'aider les femmes africaines à devenir fournisseurs d'informations, dont le Gender in Africa Information Network ; Women'sNet (Afrique du Sud) ; le Centre africain pour la femme de la Commission économique pour l'Afrique (organisateurs de la conférence marquant le 40e anniversaire) ; et Environnement, Développement, Action. Ces initiatives méritent d'être bien intégrées aux efforts pour établir des télécentres et des programmes de vulgarisation des bibliothèques, car elles pourraient offrir des possibilités d'échange des ressources techniques et humaines.

Il est également important de veiller à ce que les femmes aient leur mot à dire dans le choix des applications et des produits d'information qui seront accessibles dans leur collectivité. La pertinence d'un produit d'information peut varier en fonction des préférences, de la réalité vécue et des aspirations des consommateurs. Le groupe sur l'égalité des sexes de l'Initiative Acacia fait valoir que les femmes devraient participer à l'évaluation des applications et des outils et en est venu à suggérer que la méthode d'évaluation devrait tenir compte des besoins généraux et particuliers des différents groupes de femmes (GES – Acacia, 1997). Une évaluation des besoins pourrait réduire le risque qu'une collectivité soit dotée d'applications de TIC ne correspondant pas aux valeurs et aux priorités des femmes. Si les femmes ne participent pas à la sélection des technologies, elles continueront de considérer les TIC comme dépourvues de sens et inaccessibles.

Les TIC serviront probablement mieux les intérêts des femmes si celles-ci participent pleinement et entièrement au processus.

Une gestion inadéquate de l'information amoindrit également la pertinence culturelle des TIC. Tout porte à croire qu'il y a des différences importantes entre les sexes dans l'utilisation des dispositifs et des services de TIC. Les femmes s'intéresseront davantage aux outils leur permettant de trouver rapidement les renseignements dont elles ont besoin dans les bases de données et les pages Web. Toutefois, comme les outils de navigation et de recherche dans Internet ne sont pas particulièrement efficaces, la recherche prend beaucoup de temps ; pour les femmes, qui manquent de temps, il s'agit d'un grave inconvénient.

Concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation appropriés

Les femmes devraient avoir accès à des programmes de formation bien conçus favorisant l'acquisition d'aptitudes pratiques et fournissant des documents de formation stimulants, des manuels faciles à utiliser et un soutien local aux utilisateurs. Dans ces conditions, l'expérience d'apprentissage global des femmes africaines mises en contact avec les TIC serait dans l'ensemble plus gratifiante.

Les femmes devraient avoir accès à une formation comportant un volet technique et être capables de diagnostiquer les anomalies et de résoudre les problèmes. Dans la conception des programmes, il faut tenir compte de l'expérience des universitaires et des formateurs des ONG. L'autoapprentissage et l'éducation ouverte constituent des méthodes pédagogiques utiles pour permettre aux femmes de prendre contact avec les TIC, qui peuvent être utilisées pour stimuler le débat sur les questions sociales et politiques liées aux TIC. Comme nous l'avons noté ci-dessus, les programmes de formation s'adressant aux femmes incluent SANGONeT-run, dont la prestation est assurée par l'intermédiaire du Réseau des femmes et la formation d'Abantu pour le développement. Il y aurait lieu de relier plus étroitement ces programmes aux projets s'inscrivant dans l'Initiative Acacia (Mozambique et Afrique du Sud) pour maximiser leur incidence.

Accroître la demande effective de produits et services de TIC

La pauvreté demeure le véritable problème de l'Afrique et constitue un obstacle de taille à la diffusion des TIC. Toutefois, pour faire des progrès, il n'est pas nécessaire que la région adopte le modèle occidental selon lequel chaque ménage possède au moins un dispositif de TIC. Il existe d'autres modèles qui prennent en compte la faiblesse relative de la demande effective et, ce faisant, débouchent sur un autre type d'interaction TIC-société qui intégrerait mieux les TIC au tissu social africain.

Nombre de recommandations ont été formulées pour améliorer l'accès aux TIC pour les femmes des pays pauvres. Par exemple, selon la coalition du groupe d'experts WomenWatch, les femmes devraient avoir accès aux ressources actuelles des Nations Unies, par exemple, grâce au réseau de centres nationaux de documentation des Nations Unies et au programme du réseau de développement durable. En outre, il est important de faciliter la distribution de matériel aux pays en développement au moyen de programmes subventionnés d'achat en gros et de distribution.

Plusieurs ONG travaillent déjà à des projets pilotes pour établir des télécentres. Comme cette approche met l'accent sur l'accès au niveau communautaire, elle est par définition mieux adaptée au niveau de la demande effective de l'Afrique. Ernberg (1997) fait valoir que les télécentres peuvent changer le modèle commercial de livraison des services de télécommunications. Son analyse montre comment ils peuvent générer du trafic (et des recettes) pour les entreprises de télécommunications, ce qui renforce la rentabilisation du déploiement rapide de télécentres pour former un réseau de transmission commuté en milieu rural.

Conclusions

Il ressort de l'analyse et des arguments présentés ci-dessus que l'intégration du principe d'égalité des sexes à l'élaboration des politiques nationales sur les TIC en Afrique serait à la fois réalisable et souhaitable. La seconde section fournit de l'information contextuelle faisant le point sur la formulation des politiques nationales sur les TIC tandis que la troisième présente un programme en huit points pour organiser les interventions. Il est d'une importance cruciale que les interventions amorcées pour intégrer le principe d'égalité des sexes à l'élaboration d'une politique sur les TIC procèdent d'une compréhension approfondie et éclairée du système africain des politiques et de la planification en matière de TIC.

Dans le présent chapitre, nous avons fait valoir que les résultats de toute décision en matière de politique sont déterminés par le contexte social et institutionnel, les objectifs et les processus et outils utilisés pour la mise en œuvre. Les recommandations qui suivent reposent sur un examen sérieux de ces questions et reconnaissent que le caractère actuel des systèmes d'élaboration de politiques nationales sur les TIC déterminent la mesure dans laquelle la problématique homme-femme peut être intégrée au débat politique. Ces recommandations se rattachent à une amélioration d'ordre général de l'élaboration des politiques sur les TIC, de même qu'à l'adoption de stratégies pour intégrer le principe d'égalité

des sexes. La présente section fait état d'une série de recommandations s'adressant aux principaux intervenants de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et elle inclut certaines observations sur la façon dont les pays peuvent concrétiser une stratégie d'égalité des sexes. Les recommandations sont appuyées par une analyse théorique et empirique et, dans la mesure du possible, elles renvoient à des sources de données à l'appui.

Recommandations s'adressant aux principaux agents chargés de formuler et de mettre en œuvre la politique sur les TIC

Les principaux agents chargés de formuler et de mettre en œuvre la politique sur les TIC sont le gouvernement national, les organismes multilatéraux (y compris les organismes du système des Nations Unies), les organismes donateurs ainsi que les organisations du secteur privé et de la société civile.

Gouvernement national

L'intégration du principe d'égalité des sexes à la formulation de la politique nationale sur les TIC et à sa mise en œuvre nécessite un puissant leadership efficace de la part des États. Les gouvernements africains devraient jouer un rôle de chef de file en articulant une vision et une stratégie claires pour le développement des TIC. Cette vision devrait tenir compte du contexte local et des demandes légitimes en faveur de l'égalité des sexes. Les organisations pertinentes du secteur public, comme les ministères responsables et les organismes de réglementation, devraient élaborer la vision, concevoir la stratégie et entreprendre les tâches en partenariat avec d'autres agents importants. Il est de la plus haute importance que l'État ouvre la voie et veille à ce que le développement du secteur des TIC et leur application privilégie l'intérêt national. L'amélioration de l'environnement socio-économique des filles et des femmes pour leur permettre de maîtriser ces technologies constitue un défi de taille qu'il convient de relever sans tarder. Comme il ne s'agit pas d'un processus automatique, l'État a un rôle crucial à jouer dans l'établissement des grands axes de la production et de l'utilisation des TIC.

Les gouvernements africains devraient prendre cinq mesures importantes :

1. Définir et préciser des buts et objectifs mesurables pour le secteur des TIC et leur application, notamment la réduction de la pauvreté, l'amélioration des soins, la sécurité alimentaire, la sécurité environnementale, les progrès technologiques et le perfectionnement des ressources humaines. Recenser les bénéficiaires éventuels de ces politiques en faisant figurer « les filles

et les femmes » dans une catégorie expressément définie. Les gouvernements devraient également reconnaître que cette catégorie n'est pas homogène et veiller à adopter des politiques au bénéfice des filles et des femmes présentant certaines caractéristiques : classes sociales, niveaux d'éducation, origine ethnique et raciale. En Afrique, il est particulièrement important de tenir compte des femmes du milieu rural et de leurs besoins, pour en faire des bénéficiaires éventuelles des TIC.

- Les données analysées dans le présent chapitre montrent que les gouvernements africains n'ont pas fait les progrès attendus dans la définition claire des buts et objectifs visant à mettre les TIC au service du développement. Bien que certains pays aient exprimé de l'intérêt pour que les TIC servent le développement social et soient accessibles aux collectivités rurales, il leur faut définir des buts assortis à des résultats mesurables et des stratégies pour développer davantage cette vision.
- Le manque relatif de progrès s'explique peut-être en partie par le fait que le leadership concernant le développement des TIC repose dans les mains de ministères responsables (le plus souvent les ministères des transports et des communications ou télécommunications), qui définissent très étroitement leur mandat. Pour mettre les TIC au service du développement, il faut susciter un mouvement d'ensemble dépassant les préoccupations sectorielles. Les pays où le programme est établi et mis en œuvre par plus d'un ministère progressent plus rapidement. Le Sénégal est l'un de ces pays. En outre, comme le montrent les lignes directrices de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, une approche multidisciplinaire transcendant les responsabilités ministérielles traditionnelles s'impose pour la formulation de stratégies garantissant l'entrée des femmes et leur survie dans la nouvelle société de l'information.

2. Créer les institutions nécessaires pour développer et déployer une vision des TIC et du développement, et pour atteindre les buts établis dans ce cadre. Des organisations variées doivent participer à l'analyse ; définir les buts ; négocier avec les autres intervenants ; planifier, évaluer et surveiller le projet ; et gérer tous les éléments de la stratégie nationale sur les TIC. Ces organisations doivent être dotées de ressources adéquates, d'équipes compétentes, d'un pouvoir de décision et de structures décisionnelles. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, la dynamique interne des TIC commande de façon urgente que l'on renforce la capacité d'observation et

d'évaluation des technologies au sein des organismes chargés d'élaborer la politique. L'accès à ce savoir-faire technique ne signifie pas que les ministères responsables doivent nécessairement employer des spécialistes à des postes permanents, ce qui n'est d'ailleurs pas souvent le cas, même dans les pays de l'OCDE. Cela signifie plutôt qu'il faut améliorer les mécanismes permettant aux artisans de la politique d'appuyer des experts d'autres organismes, comme les universités, les organismes de recherche et le secteur privé ou de travailler en collaboration avec eux. La tâche qui incombe aux artisans africains de la politique sur les TIC est de créer un système de capacités organisationnelles plutôt qu'une institution unique.

Les lignes directrices de la CSTD et le cadre de l'ISAI portent à croire que les commissions nationales auraient les qualités voulues pour jouer ce rôle de chef de file. Chaque gouvernement africain devrait créer une commission dotée des personnes et des organes compétents. La troisième section présente des arguments détaillés en faveur de la participation de représentantes d'organisations féminines et d'experts des questions d'intégration des femmes au développement dans les processus de formulation de la politique. Jusqu'à ce jour, aucun pays africain ne s'est vraiment attelé à la tâche pour y parvenir, mais l'observation vaut tout aussi bien dans plusieurs autres régions du monde, en partie parce que les principaux artisans de la politique sur les TIC n'ont pas l'expertise interne qui leur permettrait de mener à bien ce genre de mission, comme nous le verrons ci-après.

3. Obtenir des avis et renforcer le savoir-faire technique dans les domaines liés aux TIC. Les artisans de la politique devraient mettre à profit les conclusions des travaux d'études et les idées découlant d'une analyse rigoureuse pour élaborer des moyens d'action qui les aideront à atteindre leurs objectifs. Il leur faut, par exemple, élaborer de nouveaux outils leur permettant d'intégrer des objectifs socio-économiques à leurs décisions concernant la modernisation du réseau, la structure de l'industrie, la politique en matière de droits, l'octroi de permis, les stimulants à la R-D et à l'innovation ainsi que les systèmes de formation et d'apprentissage.

- Le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT a fourni une aide technique aux pays africains désireux de réformer leur secteur des télécommunications et a restructuré son programme d'activités pour fournir une aide efficace en temps opportun. L'UIT reconnaît que l'édification d'une capacité constitue un élément essentiel en Afrique.

L'UIT, qui travaille surtout en étroite collaboration avec les entreprises de télécommunications, trouve des moyens d'améliorer ses relations avec d'autres intervenants importants. Pour l'analyse technique et l'élaboration de moyens d'action, l'organisme demeure une source primordiale de savoir-faire. L'UIT a pu progresser en tenant compte des besoins des collectivités rurales en matière de développement des télécommunications et en analysant les répercussions des changements dans la structure de l'industrie sur les pays en développement. L'organisme s'est engagé à élargir son mandat d'assistance technique de manière à aider les artisans de la politique à intégrer le principe d'égalité des sexes au développement des télécommunications. Le cadre de l'ISAI inclut un volet en la matière et des efforts ont été faits récemment pour introduire un cadre favorisant l'égalité des sexes dans l'Initiative Acacia. À mesure que ces programmes livreront leurs résultats, ils fourniront des données réelles sur les efforts pour intégrer l'égalité des sexes aux politiques et aux plans sur les TIC en Afrique.

4. Mettre en place des mécanismes de consultation pour que le processus de formulation, de mise en œuvre et d'examen des politiques tienne compte des principaux intervenants. Les gouvernements nationaux et certains intervenants clés, comme les organismes de développement multilatéraux et l'UIT, entretiennent des communications régulières bien articulées, même si, comme nous l'avons signalé, leurs communications ont tendance à se faire selon les axes traditionnels. Par exemple, dans de nombreux pays, le ministère des Communications entre régulièrement en contact avec l'UIT, mais non avec la Banque mondiale ou la CSTD. Par ailleurs, il existe au niveau national quelques structures organisationnelles qui permettent la négociation ou le débat entre divers ministères responsables.

Le cadre de l'ISAI et l'Initiative Acacia font valoir de façon particulièrement convaincante les avantages potentiels de cette approche face à la planification et à la mise en œuvre de la politique sur les TIC. Les données de l'Afrique du Sud, du Sénégal et de l'Ouganda indiquent clairement que la participation accrue d'un large éventail de groupes d'intérêt améliore le processus d'élaboration des politiques. Il est encore trop tôt pour évaluer l'incidence sur des groupes particuliers de bénéficiaires visés, mais l'approche de l'Initiative Acacia fournit de toute évidence un point d'entrée pour les groupes marginalisés et défavorisés. En raison de l'influence

du cadre de l'ISAI, il est important que le programme d'action milite en faveur d'un processus participatif ouvert.

Il faut que les organisations féminines et les spécialistes de l'intégration des femmes au développement participent aux consultations. Ce ne serait pas une entreprise insurmontable que de recenser des femmes et des hommes ayant les compétences et l'expérience requises pour représenter les intérêts des filles et des femmes dans ces tribunes et élaborer les moyens d'action nécessaires. Il convient d'avoir recours à des démarches créatives pour repérer ces personnes de choix. On trouve des femmes ayant une expérience en TIC dans les universités et le secteur privé et il y a également des femmes spécialistes en intégration des femmes au développement que l'on pourrait former aux questions relatives à la politique sur les TIC. Il faut s'attaquer de front au perfectionnement des ressources humaines. L'Afrique du Sud et l'Ouganda ont fait des pas de géant en intégrant le principe d'égalité des sexes à divers programmes de développement social et on peut mettre en pratique les enseignements de la Commission sud-africaine pour l'égalité des sexes et du ministère ougandais de la condition féminine pour l'intégration de ce principe à la politique sur les TIC en Afrique.

5. Perfectionner les ressources humaines pour examiner les objectifs de la politique, surveiller et évaluer les programmes et s'adapter au changement de l'environnement technologique et socio-économique. Les TIC regroupent une série de technologies qui évoluent rapidement. Les répercussions de la production et de l'utilisation des TIC changent très vite et prennent des formes inattendues dans divers milieux. Si l'on veut que la politique sur les TIC soit efficace, il faut pouvoir l'adapter en fonction des besoins. Comme nous l'avons indiqué dans les sections précédentes du présent chapitre, cette réalité pose un défi aux artisans de la politique, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Il est peu probable que les pays africains soient en mesure de mettre en place par leurs propres moyens tous les éléments d'une infrastructure institutionnelle complète pour les TIC. La coopération infrarégionale s'impose par conséquent pour élaborer les systèmes (et les institutions) nécessaires afin de formuler la politique sur les TIC et de gérer le secteur. L'établissement d'institutions infrarégionales pourra aider les gouvernements nationaux en fournissant les ressources humaines nécessaires à l'évaluation et à la surveillance de la technologie et en renforçant les capacités nationales dans

ce champ d'activité. Une réforme du système de coopération technique avec les donateurs bilatéraux et les organismes multilatéraux s'impose également. Des partenariats avec des agents de l'extérieur ne reposant pas sur l'égalité incitent les gouvernements nationaux à négliger la responsabilité qui leur incombe d'établir et d'examiner les objectifs et de se doter de ressources capables de s'adapter. La réforme de la coopération technique en faveur de l'instauration d'une reconnaissance du rôle de chacun et d'un respect mutuel entre les gouvernements nationaux et les bailleurs de fonds améliorerait les chances pour les différents gouvernements africains de prendre en charge la politique et la stratégie nationales en matière de TIC.

Donateurs et organismes multilatéraux

Notre examen de l'élaboration des politiques sur les TIC dans la seconde section montre que les principaux organismes multilatéraux de financement du développement, certains organismes spécialisés du système des Nations Unies et les grands donateurs sont présents en Afrique. Le cadre de l'ISAI coordonne nombre de ces efforts et est en passe de devenir le point d'entrée privilégié pour les intervenants externes appuyant le développement des TIC en Afrique.

L'un des problèmes pour l'Afrique est que certains pays sont devenus des sites privilégiés pour des études pilotes et l'expérimentation de politiques par les donateurs et les organismes multilatéraux, alors que d'autres sont laissés pour compte. Il faudrait réduire ce chevauchement contreproductif des efforts dans quelques pays.

Le paragraphe précédent soulève une autre importante question concernant les organismes multilatéraux et les donateurs, celle de la réforme de la coopération technique afin que les agents externes acceptent que les gouvernements africains jouent un rôle prédominant dans l'articulation et la mise en œuvre de stratégies nationales en matière de TIC. En raison particulièrement du sous-développement du réseau d'institutions sous-tendant l'élaboration de politiques sur les TIC en Afrique, l'équilibre du pouvoir dans ces relations ne correspond pas toujours à la division la plus pertinente du travail qui prévaut entre les gouvernements nationaux et les agents externes. Les données présentées dans les sections précédentes confirment que les organismes multilatéraux, les organes des Nations Unies et les donateurs ont contribué de façon fort valable au développement et à la mise en œuvre de politiques sur les TIC en Afrique et on espère qu'à mesure que les gouvernements nationaux progresseront davantage, l'équilibre des pouvoirs évoluera entre ces deux groupes d'intervenants clés.

Le cadre de l'ISAI, mis de l'avant par la CEA, fait de la problématique homme-femme un élément important de la stratégie nationale sur les TIC et ce cadre est compatible avec la recommandation selon laquelle les gouvernements nationaux doivent prendre en main l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sur les TIC avec l'appui des agents de l'extérieur. Les organismes multilatéraux, y compris le système des Nations Unies et ses organismes spécialisés, devraient aider les gouvernements nationaux en mettant à leur disposition une variété de ressources d'appui, notamment le savoir-faire technique pour la conception des moyens d'action, un soutien financier et d'autres formes d'aide pour l'édification du réseau d'institutions. L'Afrique a des exigences et des besoins intégralement recensés et bien documentés dans le secteur des TIC. Les agents externes devraient continuer à appuyer l'ISAI comme mécanisme de coordination de leurs efforts sur le continent.

Organisations du secteur privé

Les fournisseurs internationaux de matériel et de services de TIC, de même que les entreprises nationales du secteur des TIC ont un rôle important à jouer en intégrant les TIC et les objectifs en matière de développement. Le secteur privé constitue un puissant groupe d'intérêt avec lequel il faut compter et dont les exigences exercent une influence considérable sur l'orientation de la politique sur les TIC en Afrique. Malheureusement, tant les entreprises privées locales que les entreprises étrangères ont eu tendance à mettre l'accent sur la rentabilité à court terme dans leurs stratégies pour pénétrer le secteur des TIC et soutenir la concurrence. Cette vision à court terme explique les niveaux absolument inadéquats de réinvestissement des profits, de R-D, de dépenses en formation et au chapitre des ressources humaines en général dans le secteur des TIC. Étant donné que le lobby du secteur privé est très puissant et qu'il a souvent davantage l'expérience des TIC que les organismes du gouvernement central, les objectifs commerciaux à court terme ont un poids considérable dans la définition globale des objectifs de la politique sur les TIC.

On met indûment l'accent sur la rentabilité, car les entreprises œuvrant sur les marchés africains des télécommunications ont été extrêmement rentables. Or, les niveaux de couverture de réseau sont parmi les plus bas au monde. Le défi pour les entreprises privées africaines ou étrangères sera d'étendre le secteur des TIC en Afrique tout en maintenant leur rentabilité. Plusieurs modèles d'expansion du marché dans d'autres pays en développement peuvent être adaptés au contexte africain. Il est possible d'envisager pour le secteur africain des TIC une croissance rapide des réseaux, une gamme de services en expansion et le développement

d'applications adaptées au contexte local. Le taux de croissance des réseaux mobiles sur le continent et l'expansion des systèmes d'infrastructure des lignes locales sans fil donnent déjà des signes encourageants.

Le principal défi pour les organisations du secteur privé sera d'acquérir suffisamment de confiance et de voir suffisamment à long terme pour investir dans le développement du marché. Dans le contexte africain, cette optique nécessitera un investissement technologique dans les applications et les outils les mieux adaptés à l'environnement local. L'Afrique possède d'importants marchés négligés pour le matériel et les services de TIC, mais il ne faut pas compter sur le succès des stratégies auxquelles on a recours dans les pays prospères pour accroître les marchés. Sur le continent, les entreprises privées devraient appuyer les efforts visant à développer et à élargir les réseaux par l'intermédiaire des télécentres et d'autres équipements communautaires et mettre des ressources à leur service. Les firmes œuvrant en Afrique devraient également investir davantage dans la R-D destinée à produire des outils et des applications pour répondre aux besoins des consommateurs locaux éventuels.

La troisième section définissait les besoins particuliers des femmes africaines en tant que groupe de consommatrices potentielles de TIC. Les organisations du secteur privé devraient faire un effort pour répondre plus efficacement à ces besoins. Les entreprises qui réussiront à le faire atteindront leurs objectifs commerciaux et feront progresser le développement du continent.

Pour jouer un rôle actif en intégrant le principe d'égalité des femmes au développement des TIC, les organisations du secteur privé peuvent également adopter des politiques d'emploi proactives de nature à encourager et à faciliter la participation des femmes dans un large éventail de domaines liés aux TIC. Les organisations privées du secteur des TIC en Afrique regroupent de grandes entreprises comme les sociétés nationales de télécommunications et des succursales d'entreprises internationales de matériel et de services de TIC, ainsi que des petites entreprises, comme les fournisseurs d'accès Internet, les sociétés de services informatiques et les télécentres communautaires. Les femmes devraient avoir des possibilités d'emplois offrant différents niveaux de responsabilité dans chacun de ces cadres. En raison de la grave pénurie de technologues de sexe féminin, les organisations du secteur privé devraient également montrer leur détermination à atteindre les objectifs d'égalité des sexes dans le secteur des TIC en offrant et en appuyant des programmes de formation spécialement conçus pour les filles et les femmes.

Organisations de la société civile

Plusieurs organisations de la société civile participent à la production et à l'utilisation des TIC en Afrique. Les documents connexes sur la stratégie nationale Acacia, l'agriculture, l'éducation, l'accès universel, la démocratisation et la santé (chapitres 2, 4, 5, 6, 7 et 8, respectivement, du présent ouvrage) fournissent une information à jour concernant l'importance des organisations de la société civile pour la promotion de la production et de l'utilisation des TIC. Gillian M. Marcelle (1999) indique que les organisations de la société civile, en particulier les organisations féminines, ont été à l'avant-garde en se prononçant en faveur de l'intégration des TIC et des objectifs et programmes de développement durable. Les programmes de communications électroniques pour les femmes ont fait valoir que les TIC peuvent jouer un rôle extraordinaire dans les campagnes en faveur des droits de la personne et au chapitre de la gestion de l'environnement. Ils peuvent aussi améliorer l'échange d'information entre l'Afrique et le reste du monde.

Les programmes de TIC mis en place par des femmes en Afrique sont aux prises avec de nombreuses difficultés, y compris un financement inadéquat. Selon des données fort récentes, les responsables de projets de la société civile coopèrent plus efficacement avec les organismes gouvernementaux et les partenariats ainsi conclus peuvent réduire en partie l'incertitude financière. Toutefois, les organisations de la société civile devront s'efforcer d'améliorer les aspects lucratifs de leurs projets afin de jouir d'une certaine indépendance par rapport aux autres agents clés intervenant dans le processus d'élaboration des politiques sur les TIC. Cette indépendance est particulièrement importante du fait que les organisations de la société civile jouent souvent un rôle de surveillance crucial et contraignent les gouvernements à rendre davantage de comptes à un plus large éventail d'électeurs. En l'absence d'indépendance financière, on ne peut être efficace en tant que critique pendant longtemps.

Dans la mesure du possible, les organisations de la société civile devraient participer pleinement aux processus de consultation mis en place pour les besoins de l'élaboration des politiques sur les TIC. Les programmes de TIC des femmes en Afrique ont souvent mis l'accent sur la prestation de services plutôt que sur l'élaboration de politiques et la défense des intérêts. Toutefois, les choses évoluent lentement et des projets comme Abantu pour le développement, Réseau des femmes, Links Communications de l'African Gender Institute, et le Gender Working Group de l'African Information Society constituent tous de bons exemples de cette tendance, qui mérite d'être encouragée et appuyée. Les organismes multilatéraux, les gouvernements nationaux et le secteur privé peuvent favoriser l'évolution en ce sens en intégrant les organisations de la société civile

à leurs efforts d'édification de la capacité. Par exemple, si l'UIT ou d'autres organismes des Nations Unies inaugurent des programmes de formation pour améliorer la capacité des gouvernements nationaux à privilégier l'égalité des sexes dans l'élaboration des politiques sur les TIC, les organisations de la société civile devraient avoir la possibilité de participer à ces programmes. Il faudra des efforts particuliers pour atteindre cet objectif, étant donné que les voies de communication entre les organismes multilatéraux et les organisations de la société civile du domaine des TIC ne sont pas toujours ouvertes.

Concrétisation de la stratégie de promotion de l'égalité des sexes

Les recommandations formulées ici s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses réductrices concernant le contexte politique et institutionnel. Les données théoriques et empiriques comme celles présentées dans Goetz (1997) servent une mise en garde contre l'optimisme naïf. Les auteurs de l'ouvrage font valoir qu'en dépit des améliorations de la rhétorique, nombre de programmes sur l'intégration des femmes au développement n'ont pas réussi à infléchir la répartition asymétrique des ressources et des valeurs sociales qui contribuent à la construction sociale de l'inégalité et des différences entre les sexes. Goetz estime que le projet de changement institutionnel en faveur des femmes consiste par conséquent à instaurer dans le quotidien les formes d'interactions sociales non sexistes et à contester la légitimité des formes d'organisations sociales discriminatoires à l'égard des femmes. Elle fait également valoir qu'un tel projet doit aller au-delà du type de formation sur les rôles des hommes et des femmes qu'offrent les programmes de développement selon lesquels le changement d'attitude constitue l'un des grands moteurs de changement. Les politiques de redistribution entre les sexes, comme celles recommandées dans le présent chapitre, suscitent généralement une opposition et une résistance du fait qu'elles défient les normes, les valeurs et les pratiques culturelles en place et préconisent le réaménagement des ressources matérielles. Toutefois, ces politiques s'imposent pour implanter avec succès une stratégie d'égalité des sexes.

Pour qu'une stratégie d'égalité des sexes soit efficace pour les TIC en Afrique, elle doit également reconnaître que la définition des termes ayant trait à l'égalité entre les sexes varie en fonction du contexte local ; d'un point de vue purement technique, tout serait plus simple s'il existait une définition universelle généralement admise des résultats souhaitables d'une stratégie d'égalité des sexes pour les TIC, mais ce n'est pas le cas. Il faut donc définir les buts et objectifs d'une stratégie visant les TIC en Afrique en instaurant un dialogue avec les principaux intervenants et les bénéficiaires potentiels. Les agents de changement

doivent établir des hypothèses réalistes quant aux ressources requises et évaluer les poches de résistance probables. Face à des possibilités de transformation, il faut un puissant leadership pour atteindre les résultats souhaités. Sur le plan individuel et collectif, les principaux intervenants œuvrent dans un environnement socio-politique caractérisé par des différences entre les sexes, où la valeur sociale et les intérêts des hommes et des femmes font l'objet de négociations constantes. Cette situation rend encore plus difficile le projet d'introduction de la répartition équitable entre les sexes des bénéfices des TIC, puisqu'il n'y a pas de définition universelle de ce projet, de ses résultats souhaitables ou des conséquences en découlant.

En dépit de ces réserves fort valables et importantes, l'élaboration de stratégies pour inclure le principe d'égalité des sexes dans la politique sur les TIC constitue un précieux projet de développement. Selon notre analyse, on peut améliorer les conditions matérielles et la qualité de vie en Afrique. Le statu quo n'est pas une option et le présent chapitre définit une façon de concevoir et d'appuyer un programme d'action.

Bibliographie

Acacia, 1997a, *Acacia National Strategy for Mozambique*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), Mimeo.

——— 1997b, *Acacia National Strategy for South Africa*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), Mimeo.

Banque mondiale, 1997, *Gender strategies for sub-Saharan Africa: an overview*, Knowledge, Information and Technology Center, Washington, DC (É.-U.), Conclusions n° 85, site Web : worldbank.org/aftdr/findings/english/find85.htm

BDT–UIT (Bureau de développement des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications), 1996, *Telecommunications policies for Africa*, UIT, Genève (Suisse), Africa Green Paper.

Boakye, K., 1995, « Telecommunications technologies: Opportunities for developing countries », dans Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, (DIR.), *Information technology for development*, CNUCED, New York (New York, É.-U.), p. 184–199.

Browne, P., 1996, *Study of the effectiveness of informatics policy instruments in Africa*, CEA, Addis Abeba (Éthiopie), site Web : www.belanet.org/partners/aisi/policy/infopol/sumbrown.htm

CEA (Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies), 1996, *The African Information Society Initiative (AISI): a framework to build Africa's information and communication infrastructure*, CEA, Addis Abeba (Éthiopie), site Web : bellanet.org/partners/aisi/more/aisi

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), (DIR.), 1995, *Information technology for development*, CNUCED, New York (New York, É.-U.).

CRDI (Centre de recherches pour le développement international), 1997, *Stratégie Acacia au Sénégal*, CRDI, Ottawa (Ontario, Canada), Mimeo.

CSTD (Commission des sciences et de la technique au service du développement des Nations Unies), 1997, *Report of the Working Group on Information and Communication Technologies for Development*, préparé pour la 3e session, 12 mai, Genève (Suisse), CSTSDNU, E/CN.16/1997/4, 7 mars.

CSTD–GES (Groupe sur l'égalité des sexes, Commission des sciences et de la technique au service du développement), (DIR.), 1995, *L'autre développement : L'égalité des sexes en science et en technologie*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada).

D'Orville, H., 1997, *Communications and knowledge-based technologies for sustainable human development*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York (New York, É.-U.), site Web : undp.org/undp/comm/index.html

Ernberg, J., 1997, *Universal access through multipurpose community telecentres – a business case?* Communication présentée à la Conférence sur le savoir mondial, juin, Toronto (Ontario, Canada), Banque mondiale, Washington, DC (É.-U.) ; gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario, Canada).

Goetz, A.M., (DIR.), 1997, *Getting institutions right for women in development*, Zed Books, Londres (R.-U.).

GES (Groupe sur l'égalité des sexes)–Acacia, 1997, *Minutes of meeting held on 6th-7th November 1997*, Mimeo.

GEHQ (Groupe d'experts hautement qualifiés), 1997, *Building the European information society for us all – final policy report of the High-level Expert Group*, Commission européenne, Luxembourg.

——— 1999, *Gender issues*, UIT, Genève (Suisse), site Web : www.itu.int/ITU-D-Gender/index.htm

——— 1998, *General trends in telecommunication restructuring*, UIT, Genève (Suisse).

Kataman, A., 1997, *Effective use of ICTs by communities for national development: a discussion of content determinants*, rapport préparé pour le Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada).

Makubu, L., 1996, « Women in science: the case of Africa », dans *Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*, (DIR.), *World science report*, UNESCO, Paris (France), p. 329–333.

Mansell, R. et Wehn, U., 1998, *Knowledge societies: information technology for sustainable development*, Commission des sciences et de la technique au service du

développement des Nations Unies, Oxford University Press, New York (New York, É.-U.).

Marcelle, G.M., 1999, « Creating an African women's cyberspace », dans Mitter, S., (DIR.), *Social exclusion in the information society*, Routledge, Londres (R.-U.) (sous presse).

Mitter, S., (DIR.), 1999, *Social exclusion in the information society*, Routledge, Londres (R.-U.) (sous presse).

Mureithi, M., 1997, *Policy options for ICT use in rural communities in Uganda*, Mimeo.

Musisi, C., 1997, *Technology and infrastructure options for ICT use in rural communities in Uganda*, rapport produit pour le Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), Mimeo.

Nyiira, Z.M., 1997, *The ACACIA national strategy for Uganda: background vision and implementation strategy*, Mimeo.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 1992, *New technologies: opportunities and policy implications for the 1990s*, OCDE, Paris (France).

——— 1996, *Employment and growth in the knowledge-based economy*, OCDE, Paris (France).

Titahmboh, C., 1994, *Information technology networking in Africa: ARCT experience*, mai 1994, communication présentée à la LSE Conference on Globalization and IT Networking, les 16 et 17 mai 1994, Londres (R.-U.), London School of Economics, Londres (R.-U.).

UIT (Union internationale des télécommunications), 1998, *World Telecommunications Development Conference*, WTDC-98, du 23 mars au 1er avril 1998, La Valette, Malte, UIT, Genève (Suisse), rapport final, site Web : www.itu.int/wtdc-98/

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), (DIR.), 1996, *World science report*, UNESCO, Paris (France).

Ventura, A., 1997, *An information technology agenda to benefit the underdeveloped countries*, communication présentée par le conseiller scientifique du Premier ministre de la Jamaïque à la réunion des partenariats de recherche pour le développement durable, ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, Leiden (Pays-Bas), Mimeo.

WomenWatch, 1996, *Report of the Expert Workshop on WomenWatch: Global information through computer networking technology in the follow-up to the Fourth World Conference on Women*, du 26 au 28 juin 1996, New York (New York, É.-U.), Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, New York (New York, É.-U.).

WON (Women on the Net), 1997, *Project publication: UNESCO–SID international annotated multicultural guide to women working on the net. Expert Group workshop report*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris (France).

Annexe 1 : Questions clés

De plus en plus, la Banque mondiale reconnaît que le développement de l'Afrique subsaharienne exige la pleine participation des hommes et des femmes et elle a articulé quatre questions clés reliées entre elles qui constituent des priorités ainsi que les objectifs stratégiques connexes :

Question clé n° 1 : Le rôle économique central des femmes, en particulier dans le secteur agricole et dans le secteur non structuré

Les femmes constituent une ressource économique essentielle en Afrique, où elles représentent environ 60 p. 100 du secteur non structuré et fournissent environ 70 p. 100 de la main-d'œuvre agricole totale. La position centrale des femmes dans la production économique de l'Afrique subsaharienne contraste avec la discrimination systématique qu'elles subissent dans l'accès aux techniques et aux ressources de base dont elles ont besoin pour assumer leur rôle économique. Cette discrimination fondée sur le sexe entrave la croissance économique et a un effet marqué sur la politique macro-économique ainsi que sur la performance à ce niveau (réaction de l'offre). Enfin, elle a d'importantes répercussions sur l'efficacité économique et l'équité.

Question clé n° 2 : Le sexisme qui a cours dans l'accès à l'éducation, la santé et les autres services sociaux de base

Des écarts entre les sexes persistent à tous les niveaux de l'éducation et le fossé s'élargit aux niveaux supérieurs. Les faibles niveaux d'éducation et de formation, la médiocrité des conditions sanitaires et nutritionnelles, ainsi qu'un accès limité aux ressources minent la qualité de vie des femmes et entravent l'efficacité économique et la croissance. L'éducation des filles constitue l'investissement dont les retombées sociales sont les plus élevées. C'est un catalyseur qui accroît l'incidence des autres investissements dans la santé, la nutrition, la planification des naissances, l'agriculture, l'industrie et l'infrastructure. Les responsables de programmes d'amélioration de la santé doivent prendre en compte les besoins particuliers des femmes à cet égard, en mettant notamment l'accent sur la santé génésique, le sida et la violence à l'égard des femmes, les responsabilités multiples qu'elles assument et les pressions sur le temps dont elles disposent.

Question clé n° 3 : Le manque de temps – une dimension sexospécifique essentielle de la pauvreté en Afrique

La pauvreté en Afrique s'accroît et gagne du terrain. Les analyses régionales reconnaissent que la croissance s'impose mais que la forme que prend cette croissance est cruciale pour une réduction durable de la pauvreté. La pauvreté en Afrique a une dimension sexospécifique difficile

à évaluer, mais qui est loin d'être négligeable. L'un des éléments de cette pauvreté spécifique aux femmes est le manque de temps en raison de la répartition extrêmement inégale du temps libre entre les hommes et les femmes. Les femmes travaillent pendant de plus longues heures que les hommes et leur charge de travail, qui découle du fait qu'elles assument simultanément plusieurs rôles, grève lourdement leur temps et les oblige à de difficiles compromis dont les coûts économiques et les retombées sur le bien-être ne sont pas négligeables. Trouver un équilibre entre différentes utilisations du temps dans un cadre où le temps total est pratiquement incompressible est un véritable tour de force qu'il faut accomplir pour réduire la pauvreté en Afrique.

La pauvreté en Afrique est exacerbée par la complexité des structures du ménage et des relations familiales. Selon les données, on observe une grande diversité dans la structure et la composition des ménages et à l'intérieur de ces structures, les hommes et les femmes ont des sources de revenu et des ressources très différentes et il en va de même des formes d'utilisation. Cet état de choses conduit souvent à une inégalité marquée de l'affectation des ressources à l'intérieur du ménage.

Question clé n° 4 : Accroître la participation des femmes

Les femmes en Afrique sont systématiquement sous-représentées dans les institutions au niveau local et national et elles ne participent guère à la prise de décision... Les obstacles liés au sexisme limitent la participation des femmes et renforcent l'écart du pouvoir. À mesure que la société civile se structure, les organisations féminines constituent une source importante de capital social pour le renforcement des institutions sociales nécessaires à l'économie de marché. Les femmes ont des idées (et constituent aussi une opposition) sur la question de l'adaptation économique de l'Afrique et il est essentiel d'écouter ce qu'elles ont à dire et les besoins qu'elles expriment si l'on veut apporter des réformes économiques satisfaisantes sur le continent.

La synergie et la complémentarité des objectifs stratégiques de l'égalité des sexes

Chacun de ces objectifs stratégiques a un rôle déterminant à jouer dans l'objectif de réduction durable de la pauvreté. Il existe d'importantes interconnections et des choix s'imposent entre la production économique, la maternité, l'éducation des enfants et les responsabilités relatives à la tenue du ménage et à la gestion des collectivités, lesquels supposent l'attribution d'un coefficient d'importance particulière aux différentes pressions qui s'exercent simultanément sur le temps de travail des femmes. D'un point de vue sexospécifique, les liens intersectoriels, comme ceux qui existent entre l'éducation des filles et les tâches ménagères (en particulier la corvée d'eau), le développement rural et le transport et le lien névralgique entre la population, l'agriculture et le développement

sont essentiels. La contribution de ces objectifs stratégiques au développement et à la réduction de la pauvreté en Afrique peut être considérablement amplifiée par des actions concurrentes menées dans chacun de ces secteurs de façon à obtenir des bénéfices multiples qui se renforceront mutuellement.

Banque mondiale (1997, sommaire)

Annexe 2 : L'Initiative de la Société africaine de l'information[2]

Contexte

En mai 1995, les parties présentes à la 21e réunion de la Conférence des ministres de la planification des pays de la CEA, à laquelle assistaient 53 ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification, ont adopté la résolution n° 795 sur l'aménagement de l'inforoute de l'Afrique. Par suite de cette résolution, la CEA a confié au Groupe d'experts hautement qualifiés chargé des technologies de l'information et des communications en Afrique le soin de rédiger un cadre d'action pour utiliser les TIC afin d'accélérer le développement socio-économique de l'Afrique et de sa population. Le groupe comprenait 11 experts de la technologie de l'information en Afrique. Ils se sont rencontrés à Addis-Abeba, au Caire et à Dakar et ont communiqué par la suite par courriel. À la suite de leurs travaux, ils ont produit un document intitulé *The African Information Society Initiative (AISI): A Framework to Build Africa's Information and Communication Infrastructure* (CEA, 1996). Ce document a été présenté à la 22e réunion de la Conférence des ministres de la planification des pays de la CEA, en mai 1996, et a été adopté par la résolution n° 812 sur la mise en œuvre de l'Initiative de la société africaine de l'information.

Lien entre la technologie de l'information et le développement

Le cadre d'action appelle, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour la création d'une infrastructure nationale d'information et de communications, prévoyant le développement de cadres institutionnels et de ressources humaines, d'information et de techniques dans tous les pays africains ainsi que la mise en œuvre de stratégies, de programmes et de projets prioritaires à l'appui de l'édification durable d'une société de l'information dans les pays africains.

L'ISAI vise à faire en sorte que l'aménagement d'une société de l'information aide l'Afrique à accélérer son développement ; stimule la croissance et offre

[2] Cette annexe est adaptée de la CEA (1996).

de nouvelles possibilités au chapitre de l'éducation, du commerce, des soins, de la création d'emplois et de la sécurité alimentaire. Elle devrait également aider les pays africains à accélérer leur développement et à élever leur niveau de vie.

Partenariats

L'ISAI a été mise en place grâce aux actions concertées d'un réseau de partenaires ayant en commun l'objectif de promouvoir la connectivité et le développement de la technologie de l'information en Afrique. Parmi les partenaires de la première heure de la CEA, mentionnons l'UIT, l'UNESCO, le CRDI et le Secrétariat international Bellanet. Après la réunion de la Conférence des ministres de la planification des pays de la CEA, en 1995, la Banque mondiale s'est jointe à ces organismes et la Global Information Infrastructure Commission a appuyé l'Initiative au nom du secteur privé. Avec le lancement, en mars 1996, de l'initiative spéciale pour l'Afrique et notamment du programme d'exploitation de la technologie de l'information au service du développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la CNUCED se sont joints au groupe d'organismes collaborateurs et ont adhéré aux objectifs d'utilisation des TIC au service du développement ainsi qu'à l'idée de travailler ensemble à les mettre en œuvre. Dans le domaine de la formation, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) s'est également associé de près à ces activités.

L'ISAI est un cadre d'orientation pour la politique sur les TIC en Afrique. La résolution n° 812 adoptée en mai 1996 par la Conférence des ministres de la planification des pays de la CEA exhortait les partenaires de l'Initiative d'exploitation de la technologie de l'information au service du développement à avoir recours à l'ISAI comme cadre d'orientation. L'ISAI a été ratifiée à la conférence africaine sur le développement régional des télécommunications à Abidjan, en mai 1996, et au sommet de l'Organisation de l'Unité africaine en juillet 1996 à Yaoundé. L'ISAI a également eu la participation d'autres organisations comme l'Agence universitaire pour la Francophonie (bureau universitaire pour la population francophone), le Réseau d'information du Commonwealth sur la technique au service du développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Telecommunications Foundation of Africa, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation mondiale de la santé.

Annexe 3: Études de cas de l'élaboration de politiques nationales sur les TIC

Organisations dirigeantes participant à l'élaboration des politiques nationales sur les TIC et instruments de politique de base	Objectifs et priorités de la politique sur les TIC	Progrès dans la mise en œuvre	Défi pour l'élaboration des politiques et lacunes dans le cadre stratégique actuel	Traitement des objectifs sociaux, en particulier la problématique homme-femme	Recommandations des rapports d'Acacia sur la stratégie par pays
			Mozambique		
L'Institut national des télécommunications du Mozambique, chargé de la politique et de la réglementation sectorielle ainsi que de la supervision de l'entreprise publique de télécommunications.	Restructurer le secteur des télécommunications et améliorer l'efficacité opérationnelle de l'exploitant national.	Le ministère des Télécommunications du Mozambique a été créé en 1992, en tant qu'entité commerciale indépendante, et a accéléré l'expansion du réseau.	Il n'existe pas de cadre d'ensemble pour l'élaboration d'une politique nationale sur les TIC, mais le gouvernement est enthousiaste et s'empresse de faire fond sur la capacité de recherche et de formation du CIUEM et d'utiliser les TIC pour soulager la pauvreté.	Les politiques actuelles ne prévoient pas la prise en compte des enjeux sociaux, ni de la problématique homme-femme.	Appuyer l'élaboration d'une politique nationale en matière d'informatique et aider à la formation d'un forum à large assise pour débattre des priorités et des stratégies de conception des TIC pour le secteur.
Loi sur les télécommunications (adoptée en 1992)		Attribution de licences aux comptoirs téléphoniques pour la revente de capacité de communications vocales.	Plusieurs donateurs et organismes multilatéraux sont présents dans le pays ; il y a donc lieu de s'assurer que les priorités nationales continuent à déterminer et à définir l'évolution de la politique sur les TIC. Il faut également s'efforcer d'éviter les doubles emplois, d'établir des priorités claires et de coordonner les efforts.	On retrouve une femme parmi le personnel de haut niveau du CIUEM, laquelle travaille activement en matière d'intégration de la femme au développement et était à la tête de la délégation du Mozambique à la 4e Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing.	Faire la démonstration des applications technologiques et appuyer le développement de contenu et d'applications, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. Établir des télécentres dans les collectivités rurales.

					Participer à la gestion du programme, à la surveillance, à l'évaluation et à l'établissement de rapports en appliquant une méthode de surveillance communautaire. Faciliter le renforcement de l'évaluation de la technologie du ministère des Télécommunications et les capacités de formation du CIUEM.
Sénégal					
Le service de la recherche et de la réglementation des postes et des télécommunications du ministère des Communications, chargé d'appliquer les directives de la politique et de formuler les projets de réglementation.	Transférer la propriété de SONATEL (exploitant de réseaux de télécommunications) au secteur privé par une vente stratégique de titres de participation.	Bons progrès dans l'établissement d'un réseau numérique moderne fiable.	Élargir la portée de la politique aux objectifs sociaux tout en faisant fond sur les progrès déjà réalisés dans l'amélioration du fonctionnement du secteur des télécommunications.	Au niveau de la formulation, la politique en matière de télécommunications a mis l'accent presque exclusivement sur la performance de l'exploitant et la structure du secteur. Il existe une possibilité d'élargir la portée de la politique.	Structurer un cadre pour coordonner la participation des intervenants et des donateurs. Appuyer le processus de formulation des politiques et encourager un élargissement de la portée de ces politiques pour qu'elles prennent en compte les intérêts des défavorisés.

(suite)

Annexe 3 (Suite)

Organisations dirigeantes participant à l'élaboration des politiques nationales sur les TIC et instruments de politique de base	Objectifs et priorités de la politique sur les TIC	Progrès dans la mise en œuvre	Défi pour l'élaboration des politiques et lacunes dans le cadre stratégique actuel	Traitement des objectifs sociaux, en particulier la problématique homme-femme	Recommandations des rapports d'Acacia sur la stratégie par pays
		Sénégal (suite)			
Le comité national de coordination des télécommunications est une autorité d'arbitrage et un organisme consultatif qui relève du cabinet du président. Le comité est un organisme puissant qui établit la vision de la politique de télécommunications pour l'ensemble du pays. Le comité a chargé une commission nationale d'explorer et d'évaluer les principaux aspects du développement des télécommunications.	Entreprendre une réforme majeure des tarifs et adopter une méthode d'établissement des prix axée sur les coûts ; envisager une réduction des tarifs de l'ordre de 5 p. 100 par an.	Bonne équipe de personnel compétent, y compris au niveau technique et au niveau de la direction ; le personnel de haut niveau de SONATEL est bien organisé et l'association des cadres prévoit le perfectionnement professionnel et l'amélioration des compétences ; la productivité s'est améliorée régulièrement au sein de SONATEL.	Compte tenu de la rentabilité des télécommunications en milieu urbain au Sénégal, la réforme devrait lier l'attribution de franchises dans les villes à des obligations de service universel pour le développement du réseau rural.	Les ONG féministes et d'autres intervenants préoccupés par la problématique homme-femme militent au Sénégal, mais n'ont pas réussi à influencer le développement de la politique nationale sur les TIC.	Mener les études d'évaluation des besoins. Lancer une campagne de sensibilisation.
Loi sur les télécommunications (adoptée en 1996)	Faciliter la compétitivité internationale du secteur des services du Sénégal en réduisant les coûts et en améliorant la qualité des actions d'entrée en télécommunications.	Les petits exploitants du secteur privé ont été autorisés à établir des cabines téléphoniques publiques (télécentres) et à revendre des services de communication vocale, de télex et de télécopie ; en 1995, il y avait 1 500 exploitants privés.	Les télécommunications sont considérées comme une industrie stratégique au Sénégal. Le mandat du comité national de coordination des télécommunications devrait être élargi pour inclure une gamme plus étendue de services de télématique et prendre en compte les intérêts des utilisateurs.		Évaluer les télécentres pour déterminer des mécanismes afin d'inciter les jeunes à utiliser ces services.

	Le succès des télécentres a amélioré l'accès et créé des emplois. Ces installations peuvent être mises à niveau et améliorées et utilisées comme assise pour le développement d'autres capacités, notamment en ce qui concerne la publication assistée par ordinateur. Le Sénégal peut jouer un rôle de premier plan en Afrique de l'Ouest. Les dirigeants devraient relever le défi de partager leur expérience avec les pays voisins et fournir une assistance technique dans la mesure du possible.	Lancer un programme multiniveaux pour le développement des ressources humaines, reposant sur la participation des institutions officielles ou autres et prenant des mesures pour encourager et appuyer la participation des femmes et des jeunes. Établir un centre de génie logiciel.

(suite)

Annexe 3 (Suite)

Organisations dirigeantes participant à l'élaboration des politiques nationales sur les TIC et instruments de politique de base	Objectifs et priorités de la politique sur les TIC	Progrès dans la mise en œuvre	Défi pour l'élaboration des politiques et lacunes dans le cadre stratégique actuel	Traitement des objectifs sociaux, en particulier la problématique homme-femme	Recommandations des rapports d'Acacia sur la stratégie par pays
			Afrique du Sud		
Le ministère des Communications dirige la formulation de la politique.	Élargir le réseau de télécommunications aux collectivités auparavant défavorisées.	Le programme de déploiement du réseau est mis en œuvre par l'intermédiaire de TELKOM, exploitant qui détient le monopole.	Réconcilier les objectifs de restructuration sectorielle et les objectifs sociaux : habilitation des Noirs et participation des femmes aux télécommunications.	La *Loi sur les télécommunications* comprend des dispositions pour corriger le déséquilibre entre les sexes et d'autres disparités.	Faciliter un processus d'élaboration de politiques pour la société de l'information, sous l'égide du ministère des Communications, mais en faisant participer tous les ministères pertinents du gouvernement, y compris les ministères de l'Éducation, de la Santé, des Arts, de la Culture et des Sciences et de la technologie, de l'Industrie et du Commerce, des Finances et de l'Environnement, ainsi que les pouvoirs publics provisoires et les organismes de la société civile.
Le SATRA est un organisme réglementaire indépendant, chargé de surveiller également le secteur de la radiodiffusion, qui relevait auparavant de la compétence d'un organisme indépendant de radiodiffusion.	Encourager et appuyer la participation des Sud-Africains noirs au secteur des télécommunications.	Expérimentation des télécentres en tant que mécanisme de décentralisation rapide de l'infrastructure de télécommunications.	Optimiser le réseau de base installé pour édifier une capacité de calibre mondial en matière de TIC.	Le processus consultatif mis en place pour la rédaction de la *Loi sur les télécommunications* ne portait pas expressément sur la problématique homme-femme. Toutefois, ces questions sont susceptibles d'être soulevées dans le processus de consultation en vue d'une nouvelle loi sur la radiodiffusion.	Donner de l'expansion aux télécentres pour en faire des centres de formation et appuyer d'autres initiatives de formation.

Ministère de l'Industrie et du Commerce et ministère des Arts, de la Culture et des Sciences	Élargir la gamme de services de TIC et maintenir la qualité de la prestation de services.	L'organisme de réglementation a été établi et fonctionne bien avec les organismes chargés de la mise en œuvre, comme l'Universal Service Agency et le ministère des Communications (gouvernement central).	Mettre en valeur les TIC pour le perfectionnement de la majorité des Sud-Africains plutôt que pour une élite.	Accroître les capacités des utilisateurs au niveau communautaire, y compris le développement de compétences de haut niveau en génie et en génie logiciel.
Loi sur les télécommunications (en 1996)	Établir une structure réglementaire de haut niveau dans l'industrie des télécommunications.			Établir des projets pilotes d'application des TIC pour la prévention et le traitement du paludisme et à des fins éducatives.
Loi sur la radiodiffusion (actuellement à l'étude)	Faciliter l'utilisation de nouvelles technologies dans le développement d'un réseau national de communications à large bande.			Stimuler le développement des outils et des technologies pour faciliter l'utilisation des TIC par les personnes ayant des compétences limitées en lecture et en écriture et celles dont la langue maternelle n'est pas l'anglais.
				Élaborer des méthodes d'évaluation pour renforcer la participation des personnes défavorisées au processus d'élaboration des politiques.

(suite)

Annexe 3 (Suite)

Organisations dirigeantes participant à l'élaboration des politiques nationales sur les TIC et instruments de politique de base	Objectifs et priorités de la politique sur les TIC	Progrès dans la mise en œuvre	Défi pour l'élaboration des politiques et lacunes dans le cadre stratégique actuel	Traitement des objectifs sociaux, en particulier la problématique homme-femme	Recommandations des rapports d'Acacia sur la stratégie par pays
		Ouganda			
Ministère des Travaux, des Transports et des Communications	Perfectionner et étendre l'infrastructure du réseau de télécommunications pour assurer une prestation plus efficace de nouveaux services, accroître la distribution et la couverture géographique du réseau, augmenter la densité du téléphone et répondre à la demande des clients, y compris celles des collectivités rurales.	La restructuration de l'industrie des télécommunications, y compris la privatisation et l'attribution de licences à plusieurs exploitants, a fait de bons progrès. On a établi un nouvel organisme de réglementation, la Commission ougandaise des communications.	Manque de coordination entre les organismes de décision.	Le TSPA, organisme chargé d'arrêter la politique du secteur, ne recense pas expressément les groupes nécessitant un traitement particulier au sein des collectivités rurales.	Faciliter l'établissement d'un forum national multitâche.
Ministère de l'Information	Offrir une réglementation stable et rationnelle du secteur des télécommunications pour attirer l'investissement privé et faciliter le retrait du gouvernement de la propriété des entreprises d'exploitation des télécommunications.	Des projets pilotes en vue de télécentres ont été établis dans les collectivités rurales.	Mettre l'accent sur le volet réseau des TIC.		Appuyer la création d'un fonds pour le développement des communications rurales.
Commission ougandaise des communications			Manque de consultation avec un large éventail d'intervenants.		Appuyer l'établissement d'un cadre stratégique pour l'introduction de télécentres comme mécanisme pour étendre les TIC aux régions rurales.

TSPA (en 1997)	L'actuel déséquilibre en faveur des villes dans la couverture du réseau exige un investissement extrêmement important et une intervention politique.	Établir des projets pilotes pour de nouvelles technologies et appuyer la création de contenu ainsi que les applications permettant d'utiliser les TIC pour le commerce et l'éducation.
Loi ougandaise sur les communications (en 1997)	Ne s'attaque pas à certaines des contradictions de l'actuel plan de restructuration.	

Source : D'après des données primaires et secondaires, études par pays d'Acacia et entrevues avec des portes-paroles de l'UIT et de la CNUCED.

Nota : CIUEM, Computing Centre of Eduardo Mondlane University ; TIC, Technologie de l'information et des communications ; UIT, Union internationale des télécommunications ; ONG, organisation non gouvernementale ; CNCT, Comité national de coordination des télécommunications ; SATRA, South African Telecommunications Regulatory Authority ; TSPA, Telecommunication Sector Policy Announcement ; CNUCED, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Chapitre 4

APPLICATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS AU SECTEUR AGRICOLE AFRICAIN : PERSPECTIVE TENANT COMPTE DES DEUX SEXES

Hilda Munyua

Dans le présent chapitre, nous analysons certains grands problèmes auxquels se heurtent les femmes du secteur agricole et passons en revue les efforts accomplis pour résoudre les problèmes de communication et autres. Plusieurs analyses des besoins ont été menées concernant les femmes du secteur agricole. Nous nous attachons à mettre en évidence certains de ces besoins et à proposer des solutions pour y répondre. Dans la plupart des pays africains, l'investissement dans les technologies de l'information et des télécommunications (TIC) s'est concentré principalement en région urbaine, alors que les TIC présentent d'immenses possibilités pour les agricultrices et pourraient être fort utiles aux collectivités rurales. Nous donnons ici quelques exemples des activités déjà entreprises et examinons les conséquences que pourrait avoir sur le plan politique un usage élargi des TIC.

Pour les besoins du présent chapitre, la sexospécificité ne renvoie pas exclusivement aux femmes mais plutôt au rôle qui leur est dévolu ainsi qu'aux hommes et aux enfants par la société ou la culture, ce qui signifie qu'ils peuvent assumer ensemble des rôles et se compléter. L'analyse du rôle des hommes et des femmes nous donne un tableau complet du système de production agricole.

Contexte

L'agriculture, pilier de la plupart des pays d'Afrique, se trouve au cœur du développement du continent. En dépit de l'importance du secteur, les améliorations apportées dans le domaine ont été inégales et globalement décevantes, puisque le

taux actuel de croissance est de 1,7 p. 100 (Diom, 1996). Mais plusieurs facteurs entravent aussi le développement, dont l'explosion démographique (l'Afrique comptera 300 millions d'habitants en 2000 [Diom, 1996]), la récession économique, l'escalade de la dette extérieure et récemment une série de mauvaises récoltes. Alliés à une mauvaise gestion agricole, à l'escalade des coûts de production et aux difficultés inhérentes aux programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, ces facteurs ont conduit à la pénurie et à l'insécurité alimentaires. Il est donc particulièrement urgent de s'attaquer aux problèmes qui freinent la production agricole, en particulier en Afrique subsaharienne, mais toute intervention repose sur la compréhension de la façon dont fonctionnent en pratique les systèmes de production.

Dans tout système de production, il est important de prendre conscience des rôles de chacun – hommes, femmes, adolescents et enfants. En Afrique, les femmes constituent 70 p. 100 de la main-d'œuvre agricole et sont responsables de 80 p. 100 de la production alimentaire du continent (Gellen, 1994a ; Blumberg, 1994). Toutefois, leur apport important à l'économie locale et nationale ne transparaît nullement dans la répartition des ressources affectées aux productrices d'aliments des régions rurales et périurbaines.

Les agriculteurs et les agricultrices d'Afrique sont confrontés à des problèmes similaires, mais certains de ces problèmes touchent spécifiquement les femmes ou les affectent plus durement. Les principaux problèmes ont trait à la faiblesse des services de vulgarisation agricole, à l'inexistence de la technologie, à l'infériorité socio-culturelle des femmes, qui leur vaut d'être tenues à l'écart de la sphère décisionnelle et de l'élaboration des politiques, à la diversité et à la lourdeur de leurs charges de travail et à tout ce qui leur fait défaut – accès au crédit et à l'éducation ou à la formation, amendements agricoles, politiques de soutien, ou (comme nous le faisons valoir dans le présent chapitre) information pour améliorer la production.

L'information est un outil essentiel pour stimuler le développement agricole et rural et apporter des changements socio-économiques. Malheureusement, la plupart des pays africains n'ont pas consacré toute l'attention voulue à l'accès à l'information, en particulier dans les villages où se concentrent 70 à 80 p. 100 de la population (Youdeowei et coll., 1996). Il y aurait donc lieu de mettre en œuvre des projets d'information de masse axés spécialement sur les femmes, notamment dans les localités dépourvues de bibliothèques publiques ou d'autres ressources d'information. Il suffirait d'établir, par exemple, des systèmes d'information intégrés et fonctionnels dans les collectivités rurales et périurbaines, mettant à la disposition des femmes des ressources nouvelles et variées.

On pourrait avoir recours simultanément aux TIC traditionnelles et modernes pour accélérer la circulation de l'information. Dans nombre de pays africains, les TIC sont utilisées à des degrés plus ou moins importants par le théâtre, la danse, le folklore, les discussions de groupe, les réunions, les expositions, les démonstrations, les visites, les collèges agricoles, les foires agricoles, la radio, la télévision, la vidéo et l'imprimé. Les technologies solaire, par satellite et par fibres optiques sont maintenant utilisées pour les ordinateurs, le téléphone et le télécopieur. Des télécentres ont été établis dans les villages. Au besoin, les agricultrices peuvent puiser dans ces ressources et avoir accès à l'information en utilisant les TIC récentes comme le courriel, le Web, les réseaux électroniques, la téléconférence et les outils de téléapprentissage. L'information peut donner aux agricultrices les outils dont elles ont besoin pour participer à la prise de décision, échanger des idées avec d'autres personnes de pays industrialisés ou en développement et améliorer la qualité de vie de la population africaine.

Les TIC ont transformé l'enseignement, la formation, la prestation de services et la vie des gens dans les pays les plus riches et il en va de même des secteurs de la recherche de certains pays en développement, qui font à cet égard figure de pionniers dans les pays plus démunis. En Afrique du Sud, les TIC ont été introduites dans les collectivités rurales. En Afrique du Sud, au Sénégal, en Ouganda et dans d'autres pays, les TIC ont créé de l'emploi, aidé à développer les possibilités de télécommunications et de réseautage en région rurale et fait office de véhicule de livraison pour la télé-éducation et la formation à distance.

Principaux problèmes auxquels se heurtent les femmes du secteur agricole et solutions possibles

Les producteurs alimentaires d'Afrique, qui sont principalement des femmes rurales, sont demeurés pendant longtemps « invisibles » et privés de ressources. Celles que l'on décrit dans certains ouvrages comme « la ligne de vie de la société » ont eu recours à plusieurs stratégies pour assurer la sécurité alimentaire de leur famille (Oniang'o, 1996). La plupart de ces femmes, en particulier en Afrique subsaharienne, se heurtent à une pléthore de difficultés – absence de politique de soutien, médiocrité des services de vulgarisation, obstacles dans le régime foncier et l'accès à la propriété, accès limité au crédit, accès restreint à la formation et à l'éducation, lourdeur de la charge de travail et non-adoption des nouvelles techniques agricoles.

Absence de politique de soutien

L'agricultrice en milieu rural est souvent décrite comme un « outil » ou un « instrument » exploitable, et qualifiée de « faible » et « d'ignorante ». Les traditions, les coutumes, les cultures et les religions d'Afrique ont également contribué à faire des femmes des citoyennes de seconde classe. Ruth Meena, dans un extrait cité par Matsebula (1997, p. 5) écrivait :

> [trad.] bien qu'à première vue, les lois du Swaziland, comme dans la plupart des autres pays africains, permettent aux femmes d'occuper une charge publique, les lois sont fréquemment muselées par la coutume et la pratique religieuse qui continuent de définir le rôle et la place des femmes dans la société.

L'absence de participation des femmes à la prise de décision et à la formulation des politiques a entravé le développement du secteur agricole et se traduit au plus haut niveau par un manque d'intérêt pour la plupart des grands enjeux ayant une incidence sur leur vie. Tant les artisans de la politique que les planificateurs et les donateurs devraient s'inspirer des paroles de Julius Nyerere, ancien président de la Tanzanie, qui disait en 1987 :

> [trad.] Tout le monde sait que sur une jambe, personne ne va pas très loin ni très vite. Alors comment peut-on espérer que la moitié de la population parviendra à développer le pays ? Pourtant, c'est ce qui se passe en réalité, les femmes sont généralement laissées pour compte lorsqu'on discute des besoins en matière de développement.
>
> FIDA (1989, p. 3)

C'est donc la situation suivante qui s'est produite :

- Les femmes de nombreux pays africains se regroupent et forment des mouvements pour faire valoir leur cause à tous les niveaux.

- Les gouvernements commencent à prendre conscience du sort déplorable des femmes marginalisées et à s'intéresser à la problématique homme-femme. On met désormais l'accent sur les préoccupations féminines, dont il est tenu compte dans les plans de développement.

- L'organisme Advocates for African Food Security (coalition d'organisations non gouvernementales [ONG], et d'organismes des Nations Unies et des pouvoirs publics nationaux) outillent les femmes pour

qu'elles participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques (Engo-Tjega, 1994).

- La Banque mondiale a exercé des pressions pour que davantage de femmes occupent des postes de décision de haut niveau (Banque mondiale, 1996). Ces femmes ainsi que d'autres occupants des postes similaires à tous les niveaux du secteur agricole ou au sein des organismes voués au développement devraient influencer les politiques et intégrer la dimension sexospécifique à la politique agricole. Lorsque les femmes acquièrent davantage d'autonomie et se voient confier des responsabilités, elles se montrent plus critiques que leurs homologues masculins à l'égard des structures qui les défavorisent et entravent le développement. Elles se mettent à poser des questions. L'instauration d'un système de production agricole durable exige l'entière participation des agricultrices du milieu rural. Les femmes ont par conséquent besoin de mécanismes leur donnant des outils pour avoir accès à l'information pertinente.

- Le mouvement African Women Leaders in Agriculture and the Environment s'attaque au manque de représentation féminine dans l'arène poltique et fait office de catalyseur en formant des femmes dans les professions libérales et en appuyant leurs efforts pour atteindre les agricultrices (Blumberg, 1992 ; Winrock International, 1997).

Médiocrité des services de vulgarisation agricole

Dans la plupart des pays africains, les services de vulgarisation agricole, qui sont au cœur des programmes de développement économique, sont inexistants, médiocres ou insatisfaisants. En effet, même lorsqu'ils existent, souvent leur contenu et leur mode de prestation ne tiennent malheureusement pas compte des besoins des agricultrices (Dunn, 1995). Comme il a été signalé lors de la conférence des femmes de 1985 à Nairobi, les nouvelles technologies sont généralement introduites pour aider les hommes (FIDA, 1989). Le postulat est que les femmes n'exécutent que de menus travaux, comme semer, éclaircir et transplanter et que les outils traditionnels qu'elles utilisent, par exemple la houe, sont suffisants pour leur permettre d'améliorer et de soutenir la productivité. Ce genre de raisonnement est cependant tout à fait erroné. Les hommes et les femmes ont des expériences et des points de vue différents et ils doivent travailler main dans la main pour obtenir le maximum de retombées.

Blumberg (1994) fait observer que seulement 7 p. 100 du temps et des ressources de vulgarisation sont allouées aux agricultrices africaines et que les femmes ne représentent que 7 p. 100 des vulgarisateurs. Cette inégalité sociale, alliée à la médiocrité des programmes de vulgarisation, à des méthodes pédagogiques inadéquates et aux obstacles culturels et religieux, est encore aggravée par les difficultés de transport et de communication. Or, les vulgarisatrices font auprès des agricultrices un travail plus efficace que leurs homologues masculins, surtout dans les collectivités musulmanes (Dunn, 1995). Par conséquent, les services de vulgarisation agricole doivent former et recruter davantage de femmes. Il s'ensuit que :

- certains pays, comme le Nigéria, ont adopté des programmes de promotion sociale – ils engagent davantage de femmes comme vulgarisatrices pour travailler auprès des agricultrices rurales et donnent une formation de recyclage aux éducateurs pour qu'ils apprennent à travailler avec les femmes (Pena et coll., 1996) ;

- le Fonds international de développement agricole (FIDA) s'est efforcé d'accroître le nombre de vulgarisatrices, de formatrices et de stagiaires dans le cadre des projets qu'il finance en Afrique (FIDA, 1989).

Obstacles dans le régime foncier et l'accès à la propriété

Bien qu'il ne faille pas généraliser outre mesure, ce sont les hommes qui possèdent ou contrôlent la terre dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est et du Sud. Au Kenya, une fille peut cultiver la terre de son père, mais elle ne peut être elle-même propriétaire. Au Zimbabwe, les femmes ne peuvent être propriétaires de la terre dans les zones communautaires ou de recasement agricole. Au Swaziland, en Tanzanie et en Ouganda, les femmes ont le droit de cultiver le sol national, mais elles ne peuvent en être propriétaires (Martin, 1993). Par conséquent, dans la plupart des régimes fonciers, une femme n'a pas le droit d'introduire des techniques agricoles adaptées et abordables sans l'autorisation de son mari ou de sa famille. Par ailleurs, les hommes, qui occupent souvent un emploi dans un autre secteur, ne sont parfois pas au courant des nouvelles méthodes de production, des derniers perfectionnements ou de la diversification des cultures et ne sont pas toujours aptes à donner des avis. On assiste donc au maintien de méthodes de production qui épuisent les sols, malgré le déclin des rendements et l'accroissement des pertes post-culturales.

Il y a lieu de réformer des lois obsolètes issues des us et coutumes concernant le mariage et l'héritage, ainsi que les traditions et cultures qui s'y rattachent, afin de corriger ce problème et d'atténuer l'actuelle discrimination dont les femmes sont victimes. Vu que les traditionalistes africains peuvent considérer la transformation des pratiques traditionnelles comme un manque d'adhésion aux normes culturelles, les femmes doivent jouir de l'égalité des droits à la terre, avoir accès aux subventions et avoir la possibilité de gérer les entreprises agricoles (Harrison, 1996).

Cependant, la propriété de la terre n'est peut-être pas en soi la panacée, car on observe aussi une faible productivité agricole dans les régions du centre et dans la plus grande partie du sud du Malawi, où le système matrilinéaire est en vigueur. Les femmes exercent davantage de droits sur la terre, qu'elles travaillent et distribuent à leur discrétion, mais le pays est en proie aux mêmes problèmes de production agricole, d'entreposage des récoltes et de marketing que les autres pays. La plupart des hommes abandonnent d'ailleurs la terre pour trouver un emploi dans d'autres secteurs, car le système ne les incite pas à investir dans l'agriculture (Phiri, communication personnelle, 1997[1]). Nous présentons ci-près des exemples de mesures prises dans certains pays :

- Le gouvernement kenyan s'est efforcé de corriger cette situation injuste en préconisant la prise de décisions familiales concernant l'exploitation et l'aliénation des terres par l'intermédiaire de comités fonciers sous contrôle de l'État. Soucieux que les femmes soient consultées au cours du processus décisionnel, le gouvernement insiste pour que ces dernières participent au débat sur le choix des leaders ou des Anciens de la collectivité locale appelés à être détachés auprès des comités fonciers.

- Au Mozambique, c'est l'Union nationale des agriculteurs (UNA), association regroupant quelque 430 coopératives et groupes de fermiers locaux qui est à l'avant-garde du mouvement qui lutte pour corriger le déséquilibre. Cette association est dirigée par une femme issue de la base. L'UNA milite pour les agriculteurs et leur assure une formation en leadership, en gestion et en marketing. Le principal objectif de l'UNA, toutefois, est d'inciter le gouvernement à délivrer des actes de propriété de la terre aux femmes des régions rurales. En dépit de la résistance attendue de l'administration à prédominance masculine, l'UNA

[1] Phiri, G. scientifique du Malawi, Offices agricoles du CAB International, Nairobi, Kenya, communication personnelle, décembre 1997.

a aidé environ 95 p. 100 de ses membres à obtenir un acte de propriété (Lima, 1994).

Ces exemples montrent que les agricultrices de l'Afrique rurale ont besoin d'information sur leurs droits fonciers, qui devrait leur être communiquée au moyen de technologies adaptées de façon qu'elles connaissent leurs droits et sachent à qui s'adresser pour obtenir de l'aide. Il faut que les femmes puissent faire connaître leurs expériences réussies et les modèles fonctionnels de façon à s'instruire mutuellement, en particulier lorsque les gouvernements ne les appuient pas suffisamment.

Accès limité au crédit

En raison des lois foncières en vigueur dans divers pays africains, les actes de propriété sont souvent établis au nom des hommes, ce qui prive les femmes de la garantie la plus courante – la terre. Par conséquent, les femmes ont besoin de facilités de crédit, non seulement pour favoriser leur indépendance, améliorer leur sort et leur donner un sentiment d'appartenance (Creevey, 1996), mais également pour se procurer les amendements agricoles de base, des engrais et des semences et introduire de nouvelles techniques agricoles.

La situation évolue dans plusieurs pays africains. Les femmes se regroupent pour obtenir du crédit auprès d'institutions comme le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), les associations militant pour l'autonomie des femmes et les coopératives de crédit. Par exemple :

- En Gambie, le Women in Service Development Organisation Management a été fondé par une trentaine de militantes aguerries. Il compte maintenant 60 000 membres actives, qui peuvent avoir accès à une formation, en plus d'obtenir des prêts d'un fonds renouvelable (Senghore et Bojang-Sissoho, 1994).

- Le Kenya Women's Finance Trust, fondé en 1981, a accordé du crédit aux femmes rurales. Jusqu'à ce jour, « aucune de ces femmes n'a failli à ses engagements » (Gellen, 1994a, p. 6). L'expérience a également montré que les mesures prises pour accroître le revenu des femmes améliorent le bien-être et la situation socio-économique de toute leur famille. En outre, en permettant aux femmes de contribuer directement

au bien-être de la famille, on leur donne un sentiment d'indépendance et on améliore leur confiance et leur estime de soi.

- En Afrique du Sud, la Land Bank récemment restructurée assure de nouveaux services financiers aux agriculteurs. Si l'on en croit le GCIS (1998), les femmes rurales peuvent emprunter de petites sommes de l'ordre de 250 rands (6,105 rands équivalaient à 1 dollar américain en 1999).

Accès restreint à la formation et à l'éducation

La plupart des femmes vivant au village, qui sont souvent pauvres, n'ont ni les moyens ni la possibilité de fréquenter un établissement scolaire. Lorsque des possibilités de formation s'offrent aux producteurs agricoles en milieu rural, ce sont la plupart du temps les hommes qui en profitent, alors qu'ils ont généralement déjà bénéficié d'une formation scolaire quelconque et qu'il serait plus logique d'améliorer et d'étoffer les connaissances en agriculture des personnes qui travaillent la terre et assurent la plus grande partie de la production, en l'occurrence les femmes. Certaines femmes ne participent pas aux programmes de formation en raison de pressions culturelles, religieuses ou familiales (Blumberg, 1992). Il est capital que les pays africains créent un bassin de formatrices connaissant bien les méthodes de formation participative. Ces femmes seraient alors en mesure de former une équipe de formatrices et de préparer des programmes adaptés et accessibles aux femmes du milieu rural. Les formatrices devraient par nécessité regrouper leurs connaissances et leurs compétences pour communiquer leur expérience à d'autres agricultrices.

Il faut assurer des services d'orientation pour sensibiliser les filles de l'école primaire et secondaire ou les collégiennes au rôle crucial des femmes dans le développement agricole et, par conséquent, les encourager à s'inscrire à des programmes agricoles. Ce faisant, on augmenterait régulièrement le nombre de femmes occupant des postes de gestion dans divers secteurs agricoles. Les écoles, les collèges et les universités doivent par conséquent offrir une formation faisant prendre conscience de l'infériorité socio-culturelle des femmes.

Nous présentons ci-après quelques-uns des nombreux groupes assurant une formation dans le domaine agricole et donnant des cours d'alphabétisation en Afrique :

- Winrock International forme les femmes africaines pour qu'elles puissent occuper des postes de chef de file, en leur offrant des

programmes destinés à doter les villageoises des outils qui leur permettent de comprendre et de gérer les changements provoqués par la libéralisation économique et les nouvelles technologies (Winrock International, 1997).

- Le Conseil des Églises africaines a lancé des projets similaires à ceux de Winrock International dans plusieurs pays, notamment au Kenya et au Zimbabwe. Le but est de donner aux villageoises des notions d'économie, de leur faire connaître les politiques agricoles et de les initier à la gestion et à la comptabilité dans leur domaine (Gellen, 1994b).

- Certains gouvernements africains ont également participé à des projets visant à outiller les femmes. Le gouvernement nigérian, par exemple, a lancé un programme de recyclage des conseillers en économie domestique, qui sont également des agriculteurs, pour leur faire prendre conscience de la problématique homme-femme. Ce programme, qui a débuté dans l'État d'Imo, a été donné par la suite dans tous les autres États du Nigéria. (Blumberg, 1994).

Ces projets extrêmement fructueux ont donné aux femmes les outils dont elles avaient besoin pour réfléchir et participer activement aux débats sur les questions agricoles de leur région. On s'attend à des répercussions encore plus impressionnantes lorsqu'on aura formé une « masse critique » de femmes. Les programmes de formation et le matériel didactique qui donnent satisfaction à un endroit pourraient être mis à la disposition d'autres intervenants à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour former davantage de femmes et obtenir un effet multiplicateur. Les technologies électroniques, comme celles mises en œuvre dans le cadre du projet pilote d'université virtuelle africaine de la Banque mondiale, peuvent être adaptées aux agriculteurs pour former une « école africaine d'agriculteurs virtuels ».

Lourdeur de la charge de travail

En plus de travailler aux champs, les femmes assument les tâches ménagères. Ce sont elles qui ont la charge de l'éducation des enfants, des repas, des soins de santé et du rôle parental et qui assument la corvée d'eau et de bois pour leur foyer. UNIFEM s'efforce de réduire cette charge et a recommandé des dispositifs propres à l'alléger, comme l'aménagement de réservoirs d'eau, qui réduiraient le temps consacré par les femmes à puiser l'eau et leur procureraient quelques heures de liberté pour participer à des projets de développement ou à des activités de

loisir. En Gambie, par exemple, les femmes ont reçu des crédits pour faire l'acquisition de broyeurs fonctionnant au diesel. Grâce à cet achat, le temps consacré à la transformation des aliments a été ramené de 4 heures à 5 minutes (Gellen, 1994a). Lorsque la tradition et la culture le permettent, les femmes et les hommes devraient partager les tâches ménagères et communautaires, afin que les femmes puissent consacrer davantage de temps aux questions agricoles.

Les questions auxquelles il faut répondre sont les suivantes : Combien de femmes en milieu rural sont au courant des techniques qui leur permettraient de gagner du temps ? Ces techniques sont-elles appropriées, abordables, durables et utiles pour d'autres villageoises africaines ? Cette information peut-elle être communiquée à un plus large auditoire dans le milieu rural ou périurbain africain ? Si ces conditions sont remplies, les TIC peuvent jouer un rôle majeur en sensibilisant les femmes, en améliorant l'échange d'information et en leur permettant en bout de ligne d'adopter des techniques susceptibles d'apporter des changements positifs.

Non-adoption des nouvelles techniques agricoles

Comme nous l'avons mentionné, le tableau de la croissance de la production agricole est sombre à l'échelle du continent. En dépit de progrès techniques en ce qui concerne l'irrigation, les variétés végétales, l'agrosylviculture et les engrais, la plupart des technologies n'atteignent pas les agricultrices, étant donné qu'elles ne disposent d'aucune information à ce propos. La plupart des villageoises sont analphabètes et pauvres et elles n'adoptent pas de nouvelles techniques, car elles n'ont ni les connaissances ni l'argent requis pour le faire. Or, on sait que la croissance ne peut provenir que d'un rendement accru, obtenu grâce à l'amélioration des semences et des espèces végétales utilisées ainsi que des pratiques agricoles et des techniques de récolte et de transformation employées. Bien qu'on ne puisse généraliser à cet égard, dans certains ménages où l'homme est le chef de famille, la femme n'a guère son mot à dire sur la décision d'adopter ou non une nouvelle technique agricole, et ce sont les hommes qui prennent la plupart du temps ce genre de décision.

Les hommes sont plus instruits, disposent de plus de temps et administrent le revenu produit par l'exploitation. Les agricultrices ont besoin d'être outillées pour avoir davantage de pouvoir et gérer l'exploitation. Il faut que les femmes aient accès au crédit et à la formation sur les techniques nouvelles répondant à leurs besoins. Par ailleurs, les agronomes devraient faire davantage de recherche sur le terrain et veiller à ce que les nouvelles techniques soient adaptées aux zones agro-écologiques des agricultrices et aux contraintes de gestion qui sont les leurs.

Besoins d'information des femmes

Les femmes en milieu rural n'ont guère accès à l'information. La plupart sont pauvres, illettrées et ne peuvent avoir accès même aux TIC les plus élémentaires, comme la radio et le téléphone. Néanmoins, comme ces femmes aspirent à se renseigner et véhiculent l'information qu'elles obtiennent, les TIC devraient constituer un outil efficace et économique propre à les informer. Les enjeux homme-femme n'ont cependant pas reçu toute l'attention qu'ils méritent dans la conception et l'utilisation des services d'information ou dans l'application des TIC. Nous devons mettre en évidence les types d'information requis pour répondre aux besoins particuliers des femmes, déterminer les lacunes et choisir les TIC et les services permettant de les combler le mieux possible.

Répondre aux besoins d'information des agricultrices en milieu rural

Le manque d'information fiable et complète s'adressant aux agricultrices constitue l'un des principaux obstacles au développement agricole. Ces dernières ont besoin d'être renseignées sur les facteurs de production agricole, les prix du marché, les systèmes de transport, le potentiel des produits ainsi que sur les nouvelles techniques et pratiques de production écologiques, les nouvelles techniques agricoles, les nouveaux marchés, la préservation des denrées, les processus décisionnels, les ressources disponibles, les lois commerciales et les tendances relatives à la production alimentaire, à la demande et à la transformation des aliments. Les femmes ont également besoin de se communiquer le savoir indigène. Toutefois, la plupart des renseignements locaux sont présentés sous une forme brute et sont par conséquent difficiles d'accès ou d'utilisation (Paquot et Berque, 1996). La situation est compliquée par le fait que les femmes ne savent pas où trouver l'information. En outre, on n'a pas eu recours aux systèmes actuels de communication de masse pour optimiser le développement. L'information devrait être accessible aux agricultrices à des endroits choisis, par l'intermédiaire de diverses TIC pour faciliter l'accès à des renseignements pertinents et à un échange d'information.

Les données dont on dispose sur la contribution des femmes à l'agriculture sont périmées et peu fiables. Il nous faut mettre en évidence de manière systématique les besoins d'information des femmes en milieu rural et périurbain de divers pays, régions et collectivités, car leurs besoins sont variés. Très peu d'études évaluent les besoins d'information des femmes du secteur agricole, mais la plupart de celles qui ont été réalisées indiquent que la demande d'information demeure considérable. Nous présentons ci-après certaines des rares études d'analyse des besoins menées dans le domaine :

[trad.]

- Au Nigéria, une étude a été réalisée à partir de questionnaires dans l'État d'Oyo afin de déterminer les besoins d'information des femmes du secteur agricole. Le taux de réponse s'est élevé à 80 p. 100 (Oladokun, 1994). L'étude montre combien les femmes désirent ardemment exprimer leur point de vue et indique que leurs besoins d'information sont similaires à ceux de leurs homologues masculins. Toujours d'après l'étude, les agricultrices sont plus enclines à employer des méthodes de production modernes et leurs besoins d'information sont loin d'être satisfaits. Les répondantes voulaient obtenir des renseignements sur toutes les activités agricoles, y compris les programmes de prêts, les prix sur le marché local, les prix à l'exportation, les cours des matières premières, le crédit, la coopération ainsi que les aspects techniques, sociaux et commerciaux de l'agriculture. Selon l'étude, les principaux canaux de communication utilisés pour véhiculer cette information n'étaient pas officiels. Les principales sources d'information des femmes étaient les contacts personnels et la coopérative. Dans l'ensemble, les sources documentaires sont inaccessibles et Oladokun a puisé son information dans des lettres émanant de particuliers, ainsi que dans les rapports techniques du service de vulgarisation et dans les articles de journaux.

- ELC International (ELCI) a tenu un atelier en 1997 pour évaluer les besoins d'information et de communication des ONG kenyanes et des organismes communautaires (ELCI, 1997). ELCI a invité les coordonnateurs du réseau d'échange d'information et de communication de la Tanzanie et de l'Ouganda à faire part de l'expérience des pays ayant déjà organisé des ateliers similaires. La formule a été reprise en Zambie et au Zimbabwe. Bon nombre de ces organisations travaillent avec les femmes rurales.

Afin d'éviter que les efforts fassent double emploi et optimiser l'utilisation des ressources peu abondantes dont on dispose, les intervenants devraient collaborer pour répondre aux besoins d'information des femmes. Nous entendons par « intervenants » les pouvoirs publics, les donateurs, les organismes au service du développement, les ONG, les organismes communautaires et le secteur privé. Les produits d'information élaborés pour les agriculteurs ou les associations de femmes dans certains pays en développement pourraient être adaptés pour

répondre aux besoins de ces groupes et ensuite transmis à d'autres collectivités rurales.

Certains pays africains comme le Ghana, le Mozambique et l'Ouganda en sont venus dans une certaine mesure à reconnaître l'importance d'une infrastructure de télécommunications fiable et de son rôle pour permettre la participation des collectivités rurales à la croissance économique et sociale. Il est donc nécessaire de mettre en évidence les TIC les plus susceptibles de répondre aux besoins de façon optimale.

Les collectivités et les bénéficiaires cibles

Les principaux bénéficiaires d'un meilleur accès à l'information dans le secteur agricole devraient être les personnes et organismes suivants :

- *Agricultrices en milieu rural* – Les femmes sont celles qu'il faut cibler avant tout et elles ont besoin d'information pour être plus productives et échapper à la marginalisation.

- *Associations de femmes et leurs dirigeantes* – Les femmes regroupées en association s'entraident pour la culture, la confection de toitures de chaume, etc. Leurs dirigeantes ont besoin de formation et d'information pour être plus représentatives. Une fois en possession de l'information, elles seront en mesure de déterminer la meilleure façon de « semer le bon grain » chez les agricultrices.

- *Organisations et associations d'agriculteurs* – Les organisations et associations d'agriculteurs (y compris les syndicats) travaillent en étroite collaboration avec le petit peuple et ont besoin d'information pour représenter plus efficacement leurs membres.

- *Groupes d'étudiantes et de jeunes* – Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui sont appelés à occuper des postes de décision et de direction, les agriculteurs et agricultrices de demain ont besoin d'en savoir davantage sur les TIC très tôt dans leur vie pour avoir une idée du potentiel de ces technologies pour le développement et l'amélioration des perspectives d'emploi.

- *Femmes journalistes* – Les femmes qui travaillent pour des médias d'information devraient être sensibilisées aux besoins d'information agricole

des femmes en général, de façon à ce que les organes de presse puissent cibler l'information pertinente et la présenter sous une forme adaptée. Les femmes journalistes elles-mêmes ont besoin des TIC pour puiser dans d'autres réseaux de médias, comme Womenet, réseau d'envoi par télécopie destiné aux femmes journalistes qui diffuse l'actualité partout dans le monde.

- *Services de vulgarisation et de recherche* – Il nous faut combler l'écart entre les chercheurs, les vulgarisateurs et les agriculteurs pour assurer que la rétroaction des agriculteurs est communiquée aux chercheurs et que les nouvelles technologies sont appropriées et répondent aux besoins les plus importants du milieu agricole.

- *Organisations religieuses, nationales et internationales administrant des programmes de développement agricole* – Les ONG et les organismes communautaires jouent un rôle fort précieux en complétant les efforts de développement public par une collaboration directe avec les collectivités rurales et ils ont besoin de renseignements détaillés et à jour pour recueillir, documenter et diffuser le savoir indigène en des termes simples.

- *Institutions gouvernementales et institutions nationales, régionales et internationales* – Les gouvernements et les institutions doivent être au courant des activités des autres agents économiques ainsi que des besoins et priorités de chaque pays et de chaque région pour déterminer le type d'action collective susceptible d'être à l'avantage de tous. Cette connaissance peut les aider à élaborer des programmes et des projets plus pragmatiques.

La capacité des TIC à répondre aux besoins d'information des femmes

Le nombre d'ateliers et de conférences sur les TIC organisés un peu partout en Afrique et ailleurs dans le monde témoigne bien de l'importance de ces technologies pour le développement. Partout, elles ont révolutionné les processus d'information et les progrès technologiques ont réduit le monde à un « village global », où la langue, la distance ou la culture ne sont plus des obstacles. Les réseaux de communications électroniques qui prennent forme offriront indubitablement plusieurs nouveaux canaux d'échange d'information et de nombreuses possibilités aux

agricultrices en milieu rural. La valeur de l'information ne cesse de croître et de nombreux pays africains, comme le Mozambique, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, ont maintenant une bien meilleure idée de la « culture de l'information ».

L'information est toutefois d'un usage limité si elle n'est pas communiquée et présentée de manière adéquate. Des TIC à faible coût présentant rapidement une information variée et détaillée sous une forme adéquate peuvent donner un bon coup de pouce à la production alimentaire du continent et mettre sous les feux de la rampe la « femme africaine jusqu'ici invisible ». Zijp (1994) présente un tableau donnant un aperçu des technologies de l'information ainsi que de leurs applications représentatives et des impératifs, des avantages, des inconvénients et des coûts connexes. Le choix du moyen de communication et de la technologie dépend cependant en grande partie de l'infrastructure de télécommunications existante et du contexte de l'utilisateur.

Le choix des TIC devrait être tributaire des besoins et non de la technologie, et l'on devrait chercher à obtenir une rétroaction constante pour évaluer la satisfaction ou le mécontentement des utilisateurs ainsi que les répercussions de la technologie. Les agricultrices doivent apprendre à connaître les différences dans les TIC pour avoir une idée de leur potentiel sur le plan de la productivité agricole. Comme l'ont signalé Giovanetti et Bellamy (1996), les agricultrices illettrées ont également besoin de produits d'information audiovisuelle sous une présentation adaptée. Peut-être faudrait-il que des agents d'information guident les utilisatrices vers les sources appropriées et le média adapté. Nous examinons ci-après les caractéristiques essentielles des diverses TIC.

TIC traditionnelles et modernes

Radio

En Afrique, la radio joue un rôle de premier plan dans la transmission des messages sur l'agriculture. Avec le journal, il s'agit de l'une des principales sources d'information des agricultrices. La radio peut faire davantage que véhiculer l'information dans le milieu des agricultrices et devrait prévoir du temps pour les débats et la rétroaction. Une étude portant sur l'auditoire rural de la radio dans les districts de Meru, Nithi et Tharaka au Kenya fait état d'un taux de pénétration de 69 p. 100 dans les ménages ruraux. Toutefois, les hommes étaient propriétaires de 80 p. 100 des radios. Les tendances concernant le taux d'écoute indiquaient que les femmes préféraient les émissions renfermant une information pertinente, intéressante et facile à comprendre (Morgan, 1993). Nous donnons ci-après des exemples d'organisations participant à la production de programmes radiophoniques et audiovisuels destinés au milieu agricole africain :

- Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) administre un programme à l'appui de la radio rurale et du développement d'aides audiovisuelles. En collaboration avec de nombreuses personnes et institutions, le CTA s'efforce de communiquer l'information aux agriculteurs d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

- Le Farm Radio Network (FRN), sorte de tribune radiophonique agricole, basé à Harare, au Zimbabwe, et son partenaire, le Réseau de radio rurale des pays en développement, situé à Toronto, au Canada, ont obtenu un succès considérable en Afrique. Ce service fait la radiodiffusion de programmes élaborés par les ministères de l'Agriculture et les institutions agricoles. S'adressant aux femmes, aux jeunes et aux vulgarisateurs, les émissions portent sur la santé, la nutrition et l'agriculture dans une optique éducative. Le FRN accorde une attention particulière aux besoins des agricultrices d'Afrique de l'Est et australe et leur fournit des informations pratiques à jour sur l'agriculture et l'hygiène. Le réseau s'appuie également sur les « communicateurs ruraux », qui adaptent les conclusions des recherches actuelles en langue vernaculaire pour les diffuser et les communiquer afin de répondre aux besoins exprimés par les auditeurs.

- L'Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique, organisation panafricaine ayant pour mission de développer tous les aspects de la radiodiffusion, prévoit de regrouper des émissions pertinentes à l'intention des agricultrices et de les redistribuer aux stations locales de radio et de télévision (Youdeowei et coll., 1996).

Télévision

La télévision serait un bon média pour les agricultrices africaines. Toutefois, en raison de l'obstacle linguistique, de la pénurie d'électricité et de ses coûts élevés, la télévision n'a guère obtenu de succès dans la diffusion d'information à cet auditoire. Si l'on en croit Alfaro (communication personnelle, 1997[2]), coordonnateur du programme du réseau de développement durable au Mozambique (SDNP), la télévision dans ce pays diffuse principalement en portugais. Or, les Mozambicains ne parlent pas tous le portugais, en particulier en milieu rural. Les horaires sont également extrêmement importants si l'on veut que les émissions de

[2] Alfaro, T., coordonnateur national, SDNP, Maputo, Mozambique, communication personnelle, décembre 1997.

télévision et de radio ciblant les agricultrices aient un impact. Il y a lieu d'analyser les habitudes d'écoute pour établir un horaire de transmission adapté.

Médias audiovisuels

Les médias audiovisuels ont beaucoup de succès auprès des femmes rurales illettrées et leur donnent la possibilité de voir des techniques agricoles complexes et d'en discuter avant de les adopter. La technologie audiovisuelle renforce également la mémoire, c'est pourquoi les éducateurs utilisent de plus en plus des documents vidéo, des émissions de télévision, des films, des diapositives et l'image en général, surtout dans les séances de formation.

Médias imprimés

Les médias imprimés sont d'un grand intérêt pour les femmes qui savent lire. Les journaux en milieu urbain ou rural, les affiches, les brochures et les dépliants ont tous été utilisés avec succès autrefois. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) subventionne un journal rural qui a un très grand succès au Kenya. Dans de nombreux pays africains, lorsqu'il existe des centres nationaux d'information agricole, notamment en Éthiopie, au Ghana, en Ouganda et en Zambie, l'information pertinente est remaniée et présentée de façon adéquate sous forme de dépliants, d'affiches, de brochures, de guides, de vidéos, de films, de cassettes et d'émissions radiophoniques. Ces types de présentation se sont révélées très populaires dans les collectivités rurales. Dans certains cas, l'information est traduite en langue vernaculaire selon la demande. Toutefois, la plupart des pays doivent renforcer ces centres et les administrer pour qu'ils ne ferment pas leurs portes. Certains d'entre eux, comme l'Agricultural Information Centre au Kenya, ont pendant longtemps été administrés à partir des fonds des projets, mais ils ont cessé de fonctionner convenablement une fois les projets terminés. Une partie du matériel est en panne ou a besoin d'être remplacé et les budgets que leur alloue le gouvernement sont insuffisants pour les frais de fonctionnement.

Télécopieur

La transmission de l'information agricole demeure un problème dans les régions rurales géographiquement isolées ou faiblement peuplées où l'on n'atteint pas la « masse critique » qui justifierait d'importants investissements dans les communications électroniques, comme Internet, notamment le courriel. Dans certains cas, le télécopieur peut être utile. Les télécentres peuvent véhiculer de l'information pertinente et adapter sa présentation de façon à cibler les centres d'intérêt

de groupes particuliers de femmes. Les femmes peuvent avoir besoin de renseignements sur le marché, par exemple, ou sur la façon de cultiver une espèce végétale ou de lutter contre certains ravageurs. Ces renseignements peuvent être ensuite redistribués par télécopieur, service postal, ou par d'autres TIC.

Courriel

La plupart des régions rurales ne disposent pas de ressources d'information. Un système de courriel permettrait à de nombreuses femmes et à des organismes intermédiaires travaillant avec les agricultrices d'échanger des idées, de transmettre des données ainsi que d'obtenir de l'information et de la communiquer à un plus vaste auditoire. Le message électronique assurerait le transfert rapide des techniques de production des stations de recherche à la collectivité agricole ainsi que la rétroaction dans l'autre sens. En outre, le courriel accélérerait la livraison du courrier et aiderait à entrer en contact avec les agriculteurs des régions rurales éloignées. Les réponses aux questions seraient plus spontanées et rapides, ce qui faciliterait la diffusion économique des nouvelles informations et des rapports à livrer en plusieurs exemplaires. L'information sur les prix quotidiens du marché pourrait être transmise aux agriculteurs par courriel, à partir d'un endroit central et peut-être diffusée à plus grande échelle par les ONG, les organismes communautaires, les vulgarisateurs, etc., grâce à la radio ou à d'autres moyens de communication. Toutefois, la technologie du courriel exige une bonne source d'énergie, un système de télécommunications fiable et à prix abordable, ainsi qu'un personnel bien formé pour aider les utilisateurs finaux et entretenir le matériel.

Serveurs de liste

Les associations d'agricultrices africaines et différents agriculteurs et groupes de jeunes des pays en développement ou industrialisés devraient disposer de serveurs de liste pour les débats sur les questions d'intérêt commun. Grâce à cette technologie, les messages parviennent à un serveur de courriel qui les distribue à toutes les personnes de la liste. Les serveurs de liste transmettraient l'information sur les cours des matières premières, les nouvelles techniques agricoles et les moyens de lutter contre les nouvelles épidémies. Cette technologie peut être utile à la fois aux acheteurs et aux vendeurs – qu'il s'agisse de particuliers, de groupes ou de coopératives – et leur indiquer quels sont les produits disponibles, où les trouver et leur coût. Ces connaissances conféreraient aux agriculteurs un avantage concurrentiel par rapport aux agents ou aux distributeurs. Les serveurs de liste faciliteraient également la rétroaction. Les agricultrices qui se rendraient dans un

autre pays ou une autre ferme pourraient discuter de leurs expériences, de leurs opinions, de leurs problèmes ou de leur progrès en mettant en pratique ce qu'elles ont appris. Cette technologie stimulerait la discussion et alimenterait le débat en offrant aux agricultrices une tribune pour exprimer leur point de vue. Les serveurs de liste peuvent également aider les artisans de la politique et les dirigeants à mieux connaître les besoins des agricultrices rurales. Un serveur de liste peut faire office de foire aux questions et fournir des réponses aux agricultrices ou leur permettre de communiquer leur propre point de vue.

Le personnel de terrain et les agriculteurs constituent en soi une mine de renseignements utiles, auprès de laquelle on peut puiser et rediffuser l'information grâce au courriel ou à un serveur de liste. Divers intervenants ayant travaillé de manière indépendante sur des questions similaires peuvent former une équipe pluridisciplinaire et faire fond sur leurs qualités complémentaires.

Groupes de discussion

Les abonnés à des groupes de discussion par voie électronique peuvent choisir les catégories de nouvelles répondant à leurs intérêts. En utilisant ce service, offert gratuitement par les serveurs de forums, les agricultrices bénéficieraient d'une tribune pour discuter d'une large gamme de sujets. Nyirenda (communication personnelle[3]) a fait observer que le Malawi offre actuellement de nombreux programmes de prêts mais que certains emprunteurs ne disposent pas des renseignements voulus sur les investissements réalisables. Les groupes de discussion servent également de tribune pour la diffusion des idées sur les projets constructifs de petites entreprises, et les télécentres ruraux peuvent également faire office de centres d'information. Ce service aiderait à diffuser l'information sur des sujets particuliers intéressant les agricultrices, comme les nouvelles technologies, les pratiques agricoles, les techniques de conservation des sols, les épidémies de ravageurs et les méthodes de lutte ainsi que les prix du marché. Un groupe de discussion pourrait être conçu sur le même modèle que la section « Try It Yourself » du bulletin *Foes of Famine Newsletter* de l'Institute of Organic Farming du Kenya. Dans cette section, les agriculteurs décrivent leurs techniques agricoles indigènes. D'autres agriculteurs de toutes les régions d'Afrique sont alors incités à expérimenter la technique et à donner de l'information sur le sujet par l'intermédiaire du bulletin. Les chercheurs se rendent à l'occasion dans les fermes pour valider la technique, faire des essais à la station de recherche et communiquer

[3] Nyirenda, P., chef, département de physique et d'électronique, Chancellor College, Université du Malawi, et coordonnateur national, SDNP, Malawi, communication personnelle, décembre 1997.

leurs conclusions par l'intermédiaire du même bulletin. Avec un groupe de discussion, cette information pourrait être transmise à beaucoup plus d'agriculteurs, lesquels pourraient faire connaître leur opinion, non seulement en Afrique, mais également en Asie et en Amérique latine.

Protocole de transfert de fichier

Le protocole de transfert de fichier est un service qui sert à envoyer et à recevoir des fichiers de données et des programmes dans tout un réseau. À partir de ce service, des centres intermédiaires de régions rurales seraient en mesure d'obtenir et de transmettre des fichiers-textes, des images, des documents et des figures se rapportant à des programmes de développement agricole.

Internet

Internet a pris de l'expansion et est devenu le moyen de communication le plus important du monde. Assez peu coûteux, rapide, permettant une communication interactive, Internet se révèle un puissant outil de stockage, d'extraction et de diffusion de l'information. Il sert également pour la publication. Internet peut présenter de nouvelles sources d'information et ouvrir de nouveaux canaux de communication aux agricultrices (Richardson, 1996).

Internet permettrait aux femmes de mieux lire et écrire et d'accroître le rendement agricole. On pourrait élaborer des produits comme des stages pratiques de terrain pour les agriculteurs virtuels africains et rendre ces produits accessibles aux agricultrices n'ayant aucune formation scolaire en agriculture. Alors qu'un stage pratique traditionnel destiné aux agriculteurs oblige ces derniers à se rendre dans une ferme pour y rencontrer les animateurs, un stage pratique de terrain d'agriculteurs virtuels prendrait la forme de réunions sur Internet, dans le « cyberespace ». Les agricultrices recevraient leur formation au télécentre ou à un endroit doté des installations requises, et les matériaux, de même que l'encadrement leur seraient fournis par l'intermédiaire du Web.

Il faut reconnaître que tous les apprentissages ne peuvent se faire à distance ; toutefois, cette technologie permettrait à des animateurs fort qualifiés de rencontrer simultanément les agriculteurs de divers pays en développement. Les cours seraient transmis par satellite à partir de régions en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ou de régions du monde industrialisé, au moyen d'un calendrier programmé. Ce service pourrait également relier entre eux des télécentres communautaires d'Afrique et assurer une diffusion sud-sud du savoir indigène, des ressources, des idées, des expériences et des succès. Les

pages Web des agents économiques agricoles pourraient être publiées pour éviter les doubles emplois et renforcer la coopération.

Si l'on en croit Jensen (1998a), consultant Internet, 16 pays d'Afrique avaient pleinement accès à Internet en 1996, mais ce n'est que dans cinq de ces pays seulement que le service était disponible en dehors de la capitale. Aujourd'hui, la plupart des capitales africaines (environ 49) sont branchées et plus de 11 pays africains disposent d'un service Internet en région rurale. Pratiquement toutes les autres capitales africaines envisagent d'être équipées de toutes les installations Internet avant la fin de l'année. Les collectivités ont besoin d'Internet. Les stratégies relatives à Internet devraient être [trad.] « élaborées en collaboration avec les bénéficiaires et les intervenants ciblés » (Richardson, 1996, p. i). Les ONG, les organismes communautaires, les services de vulgarisation, les associations et les syndicats assurant des services aux agriculteurs en milieu rural peuvent tirer parti de la technologie, même lorsque les agriculteurs eux-mêmes ne sont pas capables de l'exploiter directement. Ces organisations peuvent véhiculer « la mine d'information du Web » et diffuser les renseignements d'importance cruciale sous une nouvelle forme à leurs clients du milieu rural, à partir d'autres technologies adaptées.

Téléconférence ou conférence virtuelle

La téléconférence peut permettre aux groupes de femmes de milieu rural et périurbain et à leurs dirigeantes de participer aux conférences et d'avoir des discussions virtuelles avec des experts, sans avoir à se rendre en ville ou à l'extérieur. Grâce à cette technologie, les déléguées des femmes peuvent exprimer leur opinion éclairée et participer au processus décisionnel et à la formulation de politiques.

Réseautage

Le réseautage est un système informel. Grâce au réseautage, les gens ayant des intérêts communs ou des préoccupations communes sont en mesure d'échanger de l'information entre eux ou de nouer des contacts professionnels. Le réseautage se traduit par l'établissement de contacts, la stimulation des échanges d'information réciproques et la collaboration volontaire (Starkey, 1997).

Le réseautage offre la possibilité d'améliorer la qualité de vie et constitue à l'heure actuelle un outil essentiel pour l'accès à l'information. Il permet la mise en commun et l'échange des ressources ainsi que la diffusion de l'information au sein des collectivités, et à l'intérieur du pays, d'une région ou à l'étranger. Les réseaux locaux, comme le réseau d'information agricole d'Afrique de l'Est et du

Sud (le réseau FINESA), ont été établis avec succès pour communiquer des renseignements d'importance vitale et il serait souhaitable d'avoir davantage de réseaux de ce genre. Certains membres du réseau FINESA au Zimbabwe ont demandé des scripts en langue vernaculaire pour élargir le lectorat (Vogtle, 1997). C'est dans le secteur de la recherche en Afrique que le réseautage est le plus impressionnant. Abegaz et Levey (1996) ont décrit un réseau de recherche qui relie cinq universités. Les agricultrices rurales ou leurs intermédiaires pourraient puiser dans ce genre de réseau et avoir accès à des informations agricoles d'importance critique pour favoriser le développement agricole.

Cédérom

La technologie du cédérom offre une énorme capacité de stockage et possède à la fois des qualités de rapidité, de robustesse et de convivialité. Par conséquent, c'est un excellent outil pour stocker et diffuser des documents en texte intégral, y compris des documents de formation pour les régions rurales dépourvues d'infrastructure de télécommunications.

Plusieurs bases de données sur l'agriculture sont disponibles sur cédérom. Les principales sont CAB Abstracts d'Offices agricoles du CAB International (CABI), le Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (Agris) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agricola de la National Agricultural Library des États-Unis, Sesame du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement et Tropag and Rural du Royal Tropical Institute. Selon les études de cas réalisées par les universités de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, en Afrique, la technologie du cédérom est considérée par beaucoup comme un moyen d'accès économique et pratique aux bases de données (Levey, 1994).

L'Association américaine pour l'avancement des sciences a entrepris un programme de trois ans pour promouvoir l'accès à l'information en Afrique subsaharienne, mettant particulièrement l'accent sur la technologie du cédérom. Le projet pilote a été un succès et il est clair que :

> [trad.] les bases de données bibliographiques sur disque compact, associées à des services fiables de livraison des documents, peuvent répondre aux besoins de nombreux utilisateurs. Bien qu'il ait fallu plus de temps qu'on n'aurait pu le croire pour créer une demande, l'utilisation s'est généralisée pratiquement partout et le projet est considéré comme une réussite exemplaire.
>
> Abegaz et Levey (1996, p. 3)

Le CABI a récemment lancé son cédérom intitulé Crop Protection Compendium, produit multimédia convivial sur ordinateur. On y trouve du texte, des cartes et des illustrations sur les récoltes et les ravageurs, les ennemis naturels des ravageurs et les méthodes de lutte contre ces fléaux. Ce produit permet à l'utilisateur de faire des recherches, de fureter ou d'établir des liens avec d'autres bases de données.

Le cédérom de l'Essential Electronic Agricultural Library (TEEAL) est un produit lancé par la bibliothèque Albert R. Mann (Université Cornell), en association avec la Fondation Rockefeller et les éditeurs, en février 1999. Il renferme sur une centaine de disques compacts, les images en texte intégral de 130 importantes revues universitaires (de 1993 à 1996). Le TEEAL stocke également la collection monographique de la FAO. Les mises à jour annuelles des revues sont diffusées un an après publication (Cornell University, 1998).

Des produits comme ceux que nous venons de citer peuvent être consultés n'importe où et constituent d'excellents outils pour les vulgarisateurs et les agriculteurs. Les agriculteurs peuvent non seulement y trouver des renseignements sur l'élevage, la culture de variétés végétales et l'identification de ravageurs mais aussi sur les prix des amendements et des produits agricoles.

Télécentres – une percée

Les télécentres dotés des TIC et des installations de télécommunications ont vu le jour en Scandinavie dans les années 80 pour résoudre certains problèmes propres aux collectivités isolées. Les utilisateurs de télécentres bénéficient d'un appui et d'une formation techniques et des comités communautaires en assurent la gestion. Le concept s'est maintenant répandu dans les régions rurales de l'Australie, du Brésil et du Canada, ainsi que dans certains pays européens, en Afrique du Sud et aux États-Unis. Nombre de ces centres sont maintenant autonomes (voir l'annexe 8).

En Afrique, les télécentres ruraux sont en plein essor. Ils pourraient offrir tous les services susmentionnés et recueillir par ailleurs l'information provenant des agriculteurs et des coopératives sur les produits disponibles, les prix du marché local, les nouvelles variétés végétales, les nouvelles technologies et le savoir indigène. Cette information pourrait alors être diffusée sous une forme adéquate à une plus grande échelle, au moyen d'autres technologies de communication. L'information produite par les gouvernements pourrait être transmise à ces centres par l'intermédiaire de TIC, comme Internet et le courriel. Rapidement, les agriculteurs et agricultrices pourraient ainsi être au courant des politiques gouvernementales prédominantes de même que des nouvelles compétences, des

nouvelles techniques et des services. Par l'intermédiaire du courriel ou d'autres médias, les agriculteurs pourraient communiquer leur propre opinion ou demander des précisions ou des éclaircissements au service compétent.

Grâce aux TIC, les agriculteurs et agricultrices pourraient recevoir des conseils sur le moment où ils doivent ensemencer, l'endroit, ainsi que sur les récoltes, la transformation et la mise en marché de leurs denrées, ce qui leur éviterait de liquider leurs produits à des prix dérisoires sur les marchés locaux. Quant aux acheteurs, ils pourraient utiliser les TIC pour déterminer les principaux prix du marché. Les TIC ouvrent la voie au dialogue entre chercheurs, vulgarisateurs et agriculteurs dans les collectivités rurales, elles permettent aux agricultrices de participer au processus décisionnel et à la formulation des politiques et elles lancent une passerelle entre les villes et les villages. D'autres formes de communication, comme les réunions, les conférences et les activités sociales peuvent compléter les nouveaux services offerts par les télécentres, lesquels pourraient également devenir des centres d'affaires et d'activités communautaires.

Activités prévues et courantes

En Afrique, nombre des initiatives prévues ou menées actuellement s'appuient sur les TIC modernes en ce qui a trait au développement économique, social et culturel, mais également pour l'hygiène et le développement des cultures. Nous présentons ci-après une liste des organisations et des pays participant à ces initiatives et à leurs activités.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (ECA) a pris les devants et aide les pays africains à surmonter les obstacles technologiques et les problèmes d'information. C'est dans ce but qu'elle a lancé l'Initiative de la société africaine de l'information (ISAI). L'ISAI constitue un cadre d'action en vue de doter l'Afrique d'une infrastructure de TIC. On y définit le développement des nœuds et des services Internet sur le continent. Le lecteur trouvera aux annexes 1 et 9 des précisions sur les activités de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Le Centre de recherches pour le développement international

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a lancé l'Initiative Acacia (voir l'annexe 2) en 1997, dans le but de donner aux collectivités de l'Afrique subsaharienne les outils dont elles ont besoin, grâce à l'utilisation des TIC, pour faciliter l'accès à l'information et faire décoller le

développement économique et social. Le programme couvre les politiques, les enjeux, les TIC, leurs applications et l'infrastructure de télécommunications. Acacia administre des projets pilotes au Mozambique, au Sénégal, en Afrique du Sud et en Ouganda. En Ouganda, l'Initiative a établi trois télécentres en région rurale. Ces projets pilotes mettent l'accent sur la collectivité et assurent un processus d'apprentissage continu. Le CRDI a également financé plusieurs autres activités sur les communications électroniques en Afrique.

Le Programme des Nations Unies pour le développement

Le programme du réseau de développement durable (PRDD), qui se rattache au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (voir l'annexe 3), est un réseau intersectoriel pour l'échange d'information vitale et de savoir-faire concernant le développement humain durable. Le programme relie entre eux les organisations gouvernementales, les ONG, les universités, des organismes du secteur privé et des particuliers dans environ 40 pays en développement (dont 10 en Afrique) grâce à des liens électroniques et à d'autres formes de réseautage. Le PRDD utilise les TIC (notamment le courriel, les systèmes de babillards électroniques, les télécopieurs et les téléphones) et affiche et appuie les décideurs et d'autres intervenants dans leurs actions en faveur du développement humain durable. Il met considérablement l'accent sur la mise en valeur du potentiel national. Lors de l'atelier régional réunissant les membres du PRDD et de l'Initiative Internet pour l'Afrique (IIA), à Maputo, au Mozambique, en décembre 1997, ces deux groupes ont été appelés à accorder une plus grande attention aux collectivités locales et à trouver les moyens de faire en sorte que leurs projets survivent, une fois le financement interrompu.

L'IIA (voir l'annexe 4) est un projet participatif qui se déroule dans 12 pays d'Afrique subsaharienne : l'Angola, le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Tchad, la Gambie, la Mauritanie, la Namibie, le Nigeria, São Tomé et Príncipe, le Swaziland, le Togo et le Zaïre. Le but est d'améliorer l'accès à une information fiable et à jour favorisant la prise de décisions judicieuses. On s'efforce de mettre sur pied des systèmes d'information et d'aide à la décision pour améliorer la formulation des politiques tout au long du processus d'établissement des politiques de développement humain durable et on compte sur Internet pour assurer un service efficace et fiable.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a conclu des partenariats avec d'autres organisations et des personnes sur le terrain,

aidant ainsi les gens du lieu à élaborer des processus de communication indigène par l'utilisation des TIC traditionnelles comme la radio et la vidéo. La FAO travaille au développement d'une approche Internet à l'intention des collectivités agricoles rurales. En collaboration avec le Department of Rural Extension Studies de l'Université de Guelph, au Canada, elle a parrainé la mission d'étude sur les systèmes d'information et de communication électroniques (voir l'annexe 5 où l'on trouvera des précisions) (Richardson, 1996).

La Banque mondiale

La Banque mondiale a lancé InfoDev, programme d'information pour le développement à l'échelle planétaire, qui donne à la population rurale la possibilité d'avoir accès à une « nouvelle technologie sur mesure ». Dans le Kenya rural, par exemple, InfoDev finance des systèmes de téléphones sans fil à faible coût. En Afrique du Sud, le programme finance un réseau informatique permettant aux townships les plus pauvres du pays d'avoir accès à une information de base. Grâce à InfoDev, les producteurs de café et de cacao de la Côte d'Ivoire peuvent téléphoner à Londres pour obtenir les cours des matières premières et les petites entreprises du Cameroun peuvent utiliser Internet pour vendre leurs produits à l'étranger. InfoDev est financé par les institutions financières internationales, des gouvernements, des ONG et le secteur privé. Les adultes analphabètes ont accès au système avec l'aide de leurs enfants scolarisés (Lanfranco, communication personnelle, 1997[4]).

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

L'UNESCO a établi à titre expérimental des télécentres communautaires polyvalents dans certains pays, notamment au Bénin, au Mali, au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda. L'objectif de ces centres est de proposer Internet à l'extérieur des capitales. Des centres d'excellence ont été mis sur pied au Gabon, au Kenya, au Sénégal, en Tunisie et au Zimbabwe, dans le but d'offrir un réseau pour le développement coopératif, des programmes de formation ainsi qu'un appui pour l'aménagement de centres d'excellence nationaux. L'UNESCO a lancé des centres ruraux expérimentaux dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre pour promouvoir la connaissance, combattre l'analphabétisme et assurer la circulation des idées à tous les niveaux dans les régions rurales. L'UNESCO a par ailleurs créé le Réseau régional informatique pour l'Afrique (voir l'annexe 6).

---

[4] Lanfranco, S., CRDI, Ottawa (Ontario, Canada), communication personnelle, 1997.

L'Agence des États-Unis pour le développement international

L'Initiative Leland de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a pour principal objet de diffuser les avantages d'Internet dans 21 pays africains. En Ouganda, l'USAID subventionne un projet intitulé Investissement dans le développement de l'agriculture destinée à l'exportation, qui vise à accroître le revenu des populations rurales en renforçant la production et la commercialisation de certaines cultures et de certains produits (Cochrane, 1997[5]). C'est ainsi qu'est né le projet Agribusiness Development Centre, centre de ressources fournissant de l'information aux entreprises et associations de l'industrie agricole sur les conditions du marché, l'offre et la demande, le développement de nouveaux produits, les marchés de l'avenir et les événements politiques. Le personnel restructure l'information pour la présenter sous une forme adéquate, l'adapte aux besoins du secteur de l'investissement et de l'exportation agricole de l'Ouganda et la communique à ses abonnés par messagerie, par télécopieur et par la poste.

ELC International

Le réseau de l'ELCI travaille à l'instauration à l'échelle planétaire d'un monde davantage axé sur le développement durable en mettant en place un processus d'échange des idées et de communication d'information et d'expériences sur le développement dans le secteur de l'environnement. Le Centre prévoit de créer des bureaux de poste électroniques pour permettre aux organismes communautaires d'avoir accès aux communications électroniques (voir l'annexe 7).

Organismes africains

En 1998, le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture du Ghana envisageait de développer, en collaboration avec les associations nationales, des applications de commerce électronique pour les producteurs et les exportateurs de produits non traditionnels (articles d'artisanat, arachides, bananes, ananas, etc.) à la tête d'une PME. Un site Web serait aménagé pour permettre aux producteurs-exportateurs de publier de l'information sur leur entreprise, leur capacité de production, leurs produits et leurs prix. Grâce au site Web, les exportateurs feraient la promotion de leur activité commerciale et amélioreraient leur compétitivité (IICD, 1998).

En Tanzanie, la société Telecom Systems Ltd et le centre informatique de l'Université de Dar es-Salaam envisagent de mettre sur pied un projet de

---

[5] Cochrane, J.A., 1997. Case study for the Integrated Pest Management Information Communications Workshop. AfricaLink, Arlington (Virginie, É.-U.), version préliminaire, 2 p.

télécentres communautaires pour exploiter les TIC permettant d'aménager des réseaux pour l'éducation, l'agriculture, la santé et d'autres activités de développement en milieu urbain et dans les régions rurales éloignées, où vit 85 p. 100 de la population. Cinq télécentres communautaires ont été établis dans le cadre de la phase 1 du projet (IICD, 1998).

Organismes participants et chargés de la mise en œuvre

On trouve au sein des nombreux organismes participants qui prennent en charge la mise en œuvre nombre de dirigeants et d'acteurs de premier plan en puissance, depuis les donateurs jusqu'aux organisations régionales et nationales, en passant par les organisations et les militants de la base :

- Les dirigeantes de plusieurs groupes de femmes en expansion rapide, tels que les associations, les syndicats, les organismes de développement et les organismes donateurs, les ONG et les organismes communautaires, pourraient accélérer l'utilisation des TIC par les femmes et les filles dans le domaine agricole. Les dirigeantes pourraient bénéficier d'une formation ou d'un emploi dans les télécentres et, par conséquent, servir de modèle professionnel aux autres femmes et jeunes filles de leur collectivité. Elles pourraient en outre se révéler des porte-parole efficaces pour la communication de l'information pertinente à un nombre beaucoup plus important d'agricultrices.

- Les organismes donateurs ou voués au développement peuvent participer au dialogue stratégique, offrir des compétences dans leur domaine spécialisé et parrainer les forums d'échange d'information à l'intention des femmes, comme des journées au village, des ateliers, des expositions et des publications. Des organisations comme CARE (Coopérative pour l'aide américaine au monde entier), qui travaille avec les collectivités rurales en vue d'améliorer leur productivité et leur bien-être, seraient également de bons partenaires. Elles pourraient faire part de leur expérience et des enseignements qu'elles en ont tirés. De même, les organisations qui travaillent depuis longtemps en étroite collaboration avec les agricultrices et d'autres personnes du secteur agricole auraient beaucoup à offrir en raison de leur expérience dans le cadre de leurs propres projets. Le FIDA, par exemple, a appuyé les femmes rurales dans nombre de leurs activités économiques et reconnaît à leur juste valeur les agricultrices. Le British Council participe également de façon

active à la création de communautés d'information en Afrique (voir l'annexe 10).

- Les organismes internationaux pourraient terminer les projets en cours et mener à bien ceux qui sont prévus, puisqu'ils ont participé aux diverses activités qu'il faut mettre en place de façon systématique pour obtenir une incidence plus importante. Mentionnons notamment la FAO, qui appuie le développement de l'agriculture et s'efforce d'améliorer les conditions de vie des populations rurales. Cette organisation a un rôle historique et capital à jouer en aidant les collectivités rurales à tirer parti des avantages des TIC. Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et ses centres de recherche devraient participer, puisqu'ils ont été des pionniers dans l'adoption des TIC modernes en Afrique et ont des leçons utiles à communiquer. Le Programme spécial pour la recherche agricole en Afrique, qui collabore avec des organisations régionales et nationales à l'élaboration de cadres d'action régionaux, serait utile à titre d'organisme participant. Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), qui a pour mission de fournir aux pays d'Afrique, des Antilles et du Pacifique un meilleur accès à l'information à l'appui de leur développement agricole et rural a établi des comités pour les programmes et les stratégies d'information agricole régionale, qui pourraient mettre leur fonds d'information et leur expérience considérable à la disposition des collectivités rurales afin d'éviter la répétition des erreurs passées.

- Parmi les organismes régionaux aptes à jouer un rôle d'envergure, mentionnons :

  - l'Autorité intergouvernementale pour le développement ;

  - l'Institut du Sahel ;

  - l'Association for Strengthening Agricultural Research in East and Central Africa (ASARECA) ;

  - la Commission de l'Océan indien (COI), qui a élaboré avec l'appui du CTA une proposition en vue de la création d'un

programme d'information intégrée pour le développement agricole et rural en Afrique de l'Est ;

- le Southern African Centre for Cooperation in Agricultural and Natural Resources Research and Training (SACCAR), qui a élaboré avec l'appui du CTA une proposition pour la création d'un programme d'information agricole intégrée pour l'Afrique du Sud ;

- La Conférence des responsables de recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui a travaillé à une proposition comme celles du SACCAR, de l'ASARECA et de la COI.

• Parmi les associations professionnelles ayant du potentiel à cet égard, mentionnons :

- l'Association internationale des spécialistes de l'information agricole ;

- l'Association for Farming Systems Research Extension, organisme de vulgarisation de la recherche qui a tenu, en 1998, son symposium international en Afrique du Sud ;

- d'autres associations régionales, nationales et internationales.

• Des associations professionnelles comme celles que nous venons de mentionner peuvent réunir divers acteurs, y compris ceux qui participent à la production et à la diffusion d'information agricole.

• Les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation dans le secteur agricole ainsi que le secteur privé constitueront également des acteurs clés pour stimuler la productivité de l'agriculture.

Conséquences sur le plan de la politique d'une utilisation élargie des TIC

Dans un document sur les contraintes inhérentes à la politique, Jensen (1997, p. 13) faisait observer que la médiocrité des équipements de télécommunications de l'Afrique s'explique en grande partie par des facteurs ayant trait à la politique et constitue le plus grand obstacle au développement agricole. Pour que les

agricultrices aient accès à l'information disponible et en tirent parti, il faut avant tout formuler des politiques de soutien et des règlements appropriés afin de donner du pouvoir aux femmes, répartir adéquatement les ressources, disposer d'infrastructures de télécommunications et être sensibilisé au potentiel des TIC. Toutefois, le changement ne peut survenir sans une volonté politique et une saine gestion publique.

Les gouvernements des États africains doivent comprendre l'importance d'une infrastructure de communications atteignant les régions éloignées de chaque pays. Des progrès ont été accomplis et les dirigeants africains se sont engagés à faire entrer leur pays dans l'ère de l'information. Les ministres des communications se sont rencontrés au Cap en février 1998 et ont esquissé des programmes pour élaborer une politique des télécommunications en milieu rural ainsi qu'un cadre réglementaire et prévoir les ressources humaines requises (Naidoo, 1998). Toutefois, les femmes devraient être davantage représentées au sein des organismes de décision de façon à pouvoir militer en faveur d'un langage non sexiste dans les politiques visant l'agriculture, l'information et les télécommunications.

Les gouvernements devront formuler des politiques appropriées et s'engager à privilégier un débat ouvert auquel participeront tous les intervenants. À l'heure actuelle, les règlements sont rigides, les taux et les droits de douane frappant les télécommunications et le matériel nécessaire à la technologie de l'information sont élevés et les planificateurs ne saisissent pas très bien le rôle de l'information dans la transformation de l'économie. Ce qui manque également dans la plupart des pays africains, c'est un environnement concurrentiel pour stimuler la prestation de services abordables au moyen des TIC modernes. On ne soulignera jamais assez la nécessité de libéraliser les marchés pour favoriser la concurrence.

Il faut également harmoniser les normes techniques pour assurer la compatibilité et la coopération sur tout le continent et au-delà. Il y a lieu de formuler des politiques pour :

- encourager l'adoption des TIC ;
- réduire le coût des télécommunications ;
- former une main-d'œuvre qualifiée et compétente (y compris les femmes) pour exploiter les nouvelles technologies et assurer la maintenance des machines ;

- donner la priorité à la pertinence et à un contenu à valeur ajoutée.

Analyse, conclusion et recommandations

L'Afrique doit exploiter toutes les méthodes qui s'offrent à elle pour maximiser l'utilisation des technologies afin d'accroître la production alimentaire. En outre, les gouvernements africains doivent arrêter une stratégie d'ensemble en matière de TIC et participer à sa mise en œuvre. Les TIC modernes peuvent favoriser le développement agricole à une échelle beaucoup plus considérable que les TIC traditionnelles. Le courriel et le cédérom ont procuré de nombreux avantages aux collectivités urbaines d'Afrique et les bénéficiaires de services, y compris les agricultrices, ne peuvent rester en marge de l'ère de l'information. Les télécentres des collectivités urbaines peuvent servir de guichet unique et offrir à la population rurale des services de téléphone, de télécopieur et de courriel ainsi que l'accès à d'autres ressources, notamment les bibliothèques et les centres de téléenseignement, la télémédecine ainsi que l'information agricole et gouvernementale. Toutefois, l'adoption de politiques propices et le développement harmonieux d'une infrastructure de télécommunications fiables dans les régions rurales constituent des éléments essentiels pour la concrétisation des retombées positives. La démarche adoptée par les organismes de mise en œuvre pour introduire les télécentres doit favoriser la participation locale, sensibiliser aux avantages potentiels des TIC, appuyer l'évaluation des besoins et contribuer à édifier une base d'utilisateurs. Si l'on veut que les TIC répondent aux besoins des femmes et allègent les contraintes qu'elles subissent, ces dernières doivent participer au processus décisionnel utilisé pour établir le système.

En milieu rural, les femmes s'acquittent de la plus grande partie des tâches. Il leur faut donc acquérir davantage de compétences sur le plan technique et organisationnel et être au cœur de la prise de décision. C'est pourquoi il est si important de tenir les agricultrices informées et de leur offrir des possibilités pour parvenir à un consensus. La production agricole durable commande la pleine participation des agricultrices, ce qui nécessite l'introduction de mécanismes pour faciliter la communication et permettre à ces femmes de se faire entendre. Le défi dans les régions rurales sera donc d'améliorer l'accessibilité de l'information et d'accroître la qualité de l'information échangée et son volume.

Pour assurer la pertinence de la vulgarisation de la recherche en Afrique, il y a lieu de restructurer l'information portant sur les nouvelles techniques agricoles ou sur le marché sous une forme et dans une langue propres à la rendre accessible à la population. L'information doit également être offerte à prix abordable. Ces mesures pourraient créer plusieurs emplois, réduire la migration des

ruraux vers la ville et inverser l'exode des cerveaux dans certains pays africains. La formation de personnes compétentes pour recenser, écrire et produire cette information sous une forme vulgarisée devrait être une priorité pour chaque pays du continent.

Le renforcement des institutions et la mise en valeur du potentiel sont également importants. Les agents d'information en poste dans les télécentres communautaires – de préférence des femmes – devraient avoir la compétence requise pour travailler avec les technologies disponibles. Il faut par conséquent qu'elles bénéficient d'une formation adéquate et pertinente pour être en mesure d'aider la clientèle des télécentres. N'oublions pas qu'il faut parvenir à une masse critique de personnel pour faire sa marque et que les télécentres nécessitent une promotion fort dynamique.

La population rurale, en particulier les femmes, doit être mise en contact avec les nouvelles TIC et il convient de prévoir des formations, si l'on veut que ces technologies soient mises au service du développement. L'élite féminine rurale et certaines dirigeantes auront besoin d'une formation en informatique, en technologie de l'information ainsi qu'en communication, et il leur faudra acquérir des compétences en gestion. Au départ, il faudra un certain temps pour susciter une demande de TIC modernes, mais ce processus peut être accéléré si on sensibilise les gens et si on lance des campagnes de publicité associées à une formation. Il faut s'attaquer au problème du maintien en poste du personnel formé et disposer d'un système d'évaluation et de contrôle.

Pour être durable, l'utilisation des TIC modernes en tant qu'outils de développement doit répondre aux besoins des agricultrices et relever d'une politique en matière de TIC. Tous devront appuyer le processus et y collaborer. Tous les intervenants devront assumer les coûts d'exploitation et d'entretien pour que les projets ne deviennent pas un fardeau onéreux à la fin du financement par les donateurs.

Mais la modification des régimes fonciers, l'adoption des TIC, la mise en place d'installations de formation, l'offre de services financiers accessibles, les sources d'information et les politiques d'appui, de même que l'affectation de ressources ne sauraient résoudre tous les problèmes de l'agricultrice rurale. Il y a lieu d'intégrer l'ensemble des diverses approches des intervenants, ce qui devrait se faire non seulement en outillant le producteur agricole, mais aussi en prenant des mesures pour que la productivité accrue soit durable. Les agricultrices doivent être déterminées à résoudre leurs propres problèmes, prendre les devants dans la recherche de solutions et adopter avec enthousiasme les TIC qui leur conviennent, plutôt que de s'en écarter.

Le défi pour les chefs d'État et les chefs de gouvernement consistera à faire preuve de volonté politique et à instaurer les saines pratiques de gestion requises pour formuler des politiques destinées à rendre plus accessibles les TIC. Selon H. Norton, représentant de la FAO au Kenya, [trad.] « seuls les chefs d'État et les chefs de gouvernement sont en mesure d'établir la politique pour l'ensemble des secteurs de leur économie nationale. Ils sont les seuls à avoir le poids nécessaire » (Were, 1996, p. 7). Fraser et Villet (1994, p. 7) affirment que [trad.] « l'utilisation de la communication ne dépend plus désormais de la disponibilité de la technologie : elle dépend de la volonté et des décisions des artisans de la politique à exploiter son potentiel. »

Les agences de développement, les gouvernements et le secteur privé doivent par conséquent travailler en harmonie à la conception de projets visant les TIC ou intégrer les éléments des TIC aux programmes et aux projets de développement agricole des régions rurales. Dans le choix du média ou des TIC à mettre en œuvre, le planificateur de programmes ou de projets doit prendre en compte les besoins particuliers de la collectivité ciblée.

Bibliographie

Abegaz, B.M. et Levey, L.A., 1996, *What price information ? Priority setting in African universities*, American Association for the Advancement of Science, Washington (DC, É.-U.), 40 p.

Banque mondiale, 1996, *Implementing the World Bank's gender policies*, Banque mondiale, Washington (DC, É.-U.), Rapport d'étape n° 1, 24 p.

Blumberg, R.L., 1992, *African women in agriculture: farmers, students, extension agents, chiefs*, Winrock International Institute for Agricultural Development, Morrilton (Arizona, É.-U.), Development Studies Paper, 43 p.

——— 1994, « Reaching Africa's " invisible " farmers », dans *African Farmer*, 11, p. 14–15.

Cornell University, 1998, *The Essential Electronic Agricultural Library*, Cornell University, Ithaca (New York, É.-U.), 18 p., site Web : teeal.cornell.edu

CRDI (Centre de recherches pour le développement international), 1999, *Acacia : studies and reports by categories*, CRDI, Ottawa (Ontario, Canada), site Web : www.idrc.ca/acacia/stcat.htm

Creevey, L., 1996, *Changing women's lives and work: an analysis of the impacts of eight microenterprise projects*, Londres (R.-U.), Intermediate Technology Publications Ltd, 228 p.

CSIR (Council for Scientific and Industrial Research), *CSIR: your technology partner for scientific and technological solutions*, CSIR, Pretoria (Afrique du Sud). Site Web : www.csir. co.za

Diom, B., 1996, « The rural development challenges faced by ACP countries », dans *The role of information for rural development in ACP countries: review and perspectives*, actes d'un colloque international tenu du 12 au 16 juin 1995, Montpellier (France), Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation, Wageningen (Pays-Bas).

Dunn, K., 1995, *The busiest people in the world*, Ceres, vol. 27, n° 4, p. 48–50.

ELCI (ELC International), 1997, *The Kenya NGO/CBO information and communication needs assessment workshop (draft report)*, atelier tenu du 21 au 24 septembre à Nakuru, Kenya, ELCI, Nairobi (Kenya), 49 p.

Engo-Tjega, R.B., 1994, « Give women a place at the policy table », dans *African Farmer*, vol. 11, p. 12-13.

FIDA (Fonds international de développement agricole), 1989, *Women: the roots of rural development*, FIDA, Rome (Italie), 22 p.

Fraser, C. et Villet, J., 1994, « Communication: a key to human development », Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome (Italie), 36 p.

GCIS (Government Communication and Information System), 1998, « The building has begun ! », Rapport du gouvernement à la nation, GCIS, Pretoria (Afrique du Sud), 47 p.

Gellen, K.,1994a, « Unleashing the power of women farmers », dans *African Farmer*, vol. 11, p. 2–6, 42.

——— 1994b, « Expanding women's economic knowledge », dans *African Farmer*, vol. 11, p. 10–11.

Giovanetti, J.-F. et Bellamy, M., 1996, « New information technologies: which products, which technologies, which professions ? », dans *The role of information for rural development in ACP countries: review and perspectives*, actes d'un colloque international tenu du 12 au 16 juin 1995, Montpellier (France), Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation, Wageningen (Pays-Bas), p. 157–179.

Harrison, P., 1996, *The greening of Africa: breaking through in the battle for land and food*. Academy Science Publishers, Nairobi (Kenya), 380 p.

IICD (International Institute for Communication and Development), 1998, « E-journal research », IICD, La Haye (Pays-Bas), site Web : www.iicd.org/ejournal/

Jensen, M, 1997, « Policy constraints to electronic information sharing in developing countries », dans *The Internet* (nov–déc), p. 13–15, 41.

——— 1998a, *An overview of Internet connectivity in Africa*, Association for Progressive Communications, San Francisco (Californie, É-U.), site Web : www3.sn.apc.org/Africa/

——— 1998b, *An overview of Internet connectivity in southern Africa*, communication présentée à un atelier, the Carl Duisberg Gesellschaft Workshop on HRD Needs in ICT Driven Economic Development, du 26 au 29 octobre 1998, Pretoria (Afrique du Sud), Carl Duisberg Gesellschaft, Cologne (Allemagne).

Levey, L.A., (DIR.), 1994, *CD-ROM for African research needs: some basic guidelines*, Association américaine pour l'avancement des sciences, Sub-Saharan Africa Program, Washington (DC, É.-U.), 76 p.

Lima, T., 1994, « Women's co-ops spur Mozambican farmers' union », dans *African Farmer*, vol. 11, p. 16–17.

Martin, D.M., 1993, *Laws and the impoverishment of women*, Banque mondiale, Washington (DC, É.-U.), World Bank Information Sheet n° 1.

Matsebula, T., 1997, « Constitution and right of women in society », dans *The Swazi Observer : Yebo Weekend Observer Magazine*, 20–21 décembre, p. 5.

Morgan, K.L., 1993, *Research findings on rural radio listenership in Meru and Tharaka Nithi districts* (Kenya), Agricultural Information Centre, Nairobi (Kenya), 42 p.

Naidoo, J., 1998, *The African connection: report of the African ministers of communications*, Africa Telecom, Le Cap (Afrique du Sud), 15 p.

Oladokun, S.O., 1994, « An empirical study of information needs of women in agriculture (WIA) in Oyo State, Nigeria », dans *IAALD Quarterly Bulletin*, vol. 39, n° 4, p. 319–323.

Oniang'o, R.K., 1996, « African women's strategies to advance household food security », dans Turpin, J. ; Lorentzen, L.A., (DIR.), *The gendered new world order: militarism, development and the environment*, Routledge, New York (New York, É.-U.), p. 163–176.

Paquot, E., 1996, « The role of information in rural development issues in ACP countries », dans *The role of information for rural development in ACP countries: review and perspectives*, actes d'un colloque international tenu du 12 au 16 juin 1995, Montpellier (France), Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation, Wageningen (Pays-Bas), p. 85–111.

Paquot, E. et Berque, P., 1996, « Summary of the achievements of the CTA since the seminar Montpellier, 1, 1984 », dans *The role of information for rural development in ACP countries: review and perspectives*, actes d'un colloque international tenu du 12 au 16 juin 1995, Montpellier (France), Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation, Wageningen (Pays-Bas), p. 61–83.

Pena, C., Webb, P. et Haddad, L., 1996, *Women's economic advancement through agricultural change: a review of donor experience*, Food Consumption and Nutrition Division, International Food Policy Research Institute, Washington (DC, É.-U.), FCND Discussion Paper n° 10, 47 p.

Richardson, D., 1996, *The Internet and rural development: recommendations for strategy and activity*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome (Italie), rapport final, 42 p.

Senghore, I. et Bojang-Sissoho, A., 1994, « Women's " wisdom ": banking on themselves », dans *African Farmer*, vol. 11, p. 7.

Starkey, P., 1997, *Networking for development. International Forum for Rural Transport and Development*, Londres (R.-U.), 104 p.

Vogtle, J., 1997, « Zimbabweans want scripts in local language », dans *FINESA News*, vol. 2, n° 4, p. 3.

Were, E., 1996, « Talks aim to end world hunger », dans *Gender Review*, vol. 3, n° 3, p. 7–10.

Winrock International, 1997, *Sustaining women's leadership in Africa: a proposal submitted to the Ford Foundation for the African Women Leaders in Agriculture and the Environment Program*, Winrock International, Nairobi (Kenya), 22 p.

Youdeowei, A., Diallo, A. et Spiff, E.D., 1996, « Synthesis of regional studies of agricultural information needs of African countries », dans *The role of information for rural development in ACP countries: review and perspectives*, actes d'un colloque international tenu du 12 au 16 juin 1995, Montpellier (France), Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation, Wageningen (Pays-Bas), p. 113–138.

Zijp, W., 1994, *Improving the transfer and use of agricultural information: a guide to information technology*, Banque mondiale, Washington (DC, É.-U.), World Bank Discussion Paper n° 247, 105 p.

Annexe 1 : Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

La CEA, fer de lance de l'aide aux pays africains afin qu'ils surmontent leur retard en matière d'information et de technologie, a lancé l'Initiative de la société africaine de l'information à cette fin. L'ISAI est un cadre d'action qui préside à l'aménagement de l'infrastructure des communications et de l'information du continent. Le cadre définit le développement des nœuds et des services Internet en Afrique. La conférence de la CEA des ministres responsables du développement économique et social et de la planification a adopté cette initiative en 1996. La CEA travaille également en étroite collaboration avec l'UNESCO, le CRDI, la Banque mondiale, l'Union internationale des télécommunications et d'autres organismes et partenaires. L'ISAI aide les pays africains à élaborer des plans d'action pour établir des systèmes et des services d'information ainsi que des plans et des projets se rapportant à l'infrastructure nationale de TIC.

La CEA s'efforce également d'assurer la coordination entre les groupes de donateurs et de leur donner des directives pour éviter les doubles emplois. Le

CRDI, l'Agence des États-Unis pour le développement international et le gouvernement des Pays-Bas appuient depuis 1989 les efforts de la CEA pour promouvoir la connectivité en Afrique. Grâce au financement des Pays-Bas, la Commission a établi des nœuds à faible coût dans huit pays africains et, grâce à celui du CRDI, elle appuie des travaux de connectivité dans la Corne de l'Afrique et la zone environnante.

Annexe 2 : Centre de recherches pour le développement international

Le CRDI a lancé l'Initiative Acacia en 1997 pour outiller les collectivités de l'Afrique subsaharienne en leur permettant d'utiliser les TIC traditionnelles dans le but de leur faciliter l'accès à l'information et de stimuler par conséquent leur développement économique et social. Des projets pilotes ont été réalisés au Mozambique, au Sénégal, en Afrique du Sud et en Ouganda et les enjeux avaient trait aux politiques, aux TIC et à leur application ainsi qu'à l'infrastructure des télécommunications.

Acacia se penche également sur la question du contenu et de l'utilisation des TIC appropriées pour aider à constituer un fonds d'information et à communiquer aux collectivités africaines des données pertinentes d'importance cruciale. Acacia, qui a mis sur pied des télécentres polyvalents dans les collectivités rurales défavorisées du Mozambique, du Sénégal, d'Afrique du Sud et de l'Ouganda, s'intéresse particulièrement à la participation des femmes et des groupes de jeunes. Les responsables ont collaboré avec l'organisme Telecommunications Foundation for Africa, d'autres partenaires, comme la CEA et le CABI, des organismes donateurs et à vocation technique, des organisations internationales, des ONG, des organismes communautaires, des organismes publics et privés ainsi que des groupes institutionnels dans les collectivités locales. Le but est de connecter les collectivités rurales, d'établir des télécentres et d'explorer la capacité des modèles de télécentres pour répondre aux besoins des utilisateurs et générer des revenus.

L'Initiative Acacia appuie également la recherche sur l'introduction des TIC en Afrique subsaharienne. Entre autres sujets, elle s'intéresse à la jeunesse, à l'égalité des sexes, à la recherche-développement visant des technologies, aux répercussions sociales et politiques et au perfectionnement des ressources humaines. Le CRDI supervise et évalue continuellement l'Initiative pour obtenir de la rétroaction et apporter des mesures correctives. Les rapports des différentes études commandées par Acacia mettent l'accent sur le développement rural, l'agriculture, l'éducation, la santé, la jeunesse et l'égalité des sexes (CRDI, 1999).

Le projet de mise en valeur du potentiel pour la communication électronique en Afrique a établi les premiers nœuds d'accès public et renforcé les autres dans plus de 30 pays de l'Afrique subsaharienne.

Annexe 3 : Programme du réseau de développement durable du PNUD

Le PRDD, issu du Sommet de la Terre de Rio en 1992, s'efforce d'instaurer le développement humain durable. Au Sommet, les chefs de file de l'environnement et de l'économie ont convenu que l'accès précoce à l'information, de même que l'échange et le partage de l'information et du savoir-faire entre tous les pays constituaient un élément clé d'un avenir viable. Le PRDD est un réseau intersectoriel qui relie des organisations gouvernementales, des ONG, des universités, des organismes du secteur privé et des particuliers dans une quarantaine de pays en développement (dont 10 en Afrique). Il permet l'échange d'information et de savoir-faire d'un intérêt considérable grâce à des liens électroniques et à d'autres formes de réseautage.

Le PRDD utilise les TIC (comme le courriel, les systèmes de babillard électronique, le télécopieur et le téléphone) et des affiches pour appuyer les décideurs et d'autres intervenants dans leurs actions en faveur du développement humain durable. Il a commencé à sensibiliser la population à Internet dans plusieurs pays d'Afrique et joue un rôle déterminant dans le développement de la demande et du marché d'Internet. Le Programme a également recensé les sources d'information nationales et mondiales, créé des répertoires nationaux et donné accès sur une base régulière à de l'information fiable par l'intermédiaire des réseaux électroniques.

Le PRDD insiste considérablement sur la mise en valeur du potentiel national, en particulier la formation de formateurs, et il a aidé à mettre sur pied l'African Internet Forum (AIF), dont le but est d'inciter les donateurs indépendants à collaborer de façon stratégique à l'aménagement d'infrastructures de communication durables sur Internet. On peut y parvenir par l'échange d'information, la mise en œuvre de projets ciblés et l'appui aux efforts actuels des fournisseurs de services Internet indigènes. C'est au sein de l'AIF que s'exerce la réflexion sur les enjeux de la politique visant Internet dans le cadre de réunions nationales et régionales. L'organisme, qui préconise un soutien à la population afin de faciliter l'accès à Internet, travaille avec les secteurs privé et public pour accroître la demande et l'offre de services Internet. L'AIF facilite également le réseautage sur Internet en Afrique.

Chaque pays membre possède un nœud et le PRDD fournit les fonds de démarrage pendant deux ou trois ans pour permettre au nœud de s'appuyer sur son groupe d'utilisateurs et de passer d'un financement externe à un financement local. Chaque PRDD est un bien public national et dispose d'un coordonnateur national et d'un comité de direction. Le bureau national du PRDD fournit des directives au moment de la formation du comité de direction. Lors de l'atelier régional réunissant les responsables du Programme du réseau de développement durable et de l'Initiative Internet pour l'Afrique (IIA), qui s'est tenu du 15 au 19 décembre 1997 à Maputo, au Mozambique, les responsables du PRDD et de l'IIA ont été priés d'accorder davantage d'attention aux collectivités de la base et de trouver des moyens pour que les projets puissent survivre une fois le financement interrompu.

Annexe 4 : Initiative Internet pour l'Afrique du PNUD

L'IIA est une initiative participative du PNUD mise en œuvre en Angola, au Burkina Faso, au Cap-Vert, en Gambie, en Mauritanie, en Namibie, au Nigéria, à São Tomé et Principe, au Swaziland, au Tchad, au Togo et au Zaïre – 12 pays de l'Afrique subsaharienne. Les organismes chargés de la mise en œuvre appartiennent principalement au secteur privé, mais on trouve aussi des institutions nationales qui se sont dotées de services Internet et ont amélioré les services actuels pour renforcer le développement économique et social. L'IIA, qui s'efforce de donner accès à une information fiable et à jour favorisant la prise de décisions judicieuses, a pour objet d'établir des systèmes d'information et d'aide à la décision pour améliorer au moyen d'Internet la formulation de politiques de développement humain durable. Elle a établi des liens avec les gouvernements africains, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, l'ISAI, le PRDD, l'Initiative spéciale des Nations Unies sur l'Afrique (programme destiné à mettre la technologie de l'information au service du développement par l'aménagement de l'infrastructure requise pour l'édification de la société africaine de l'information) et les bureaux nationaux du PNUD. On espère que ces organismes et programmes deviendront des partenaires à part entière au profit de la mise en valeur des TIC à l'intention des générations actuelles et futures d'Africains.

L'IIA se sert des bureaux nationaux du PNUD comme centres d'activité, communique avec les gouvernements, les ONG, les universités et les organisations du secteur privé pour établir les services Internet et assure la coordination entre ces organismes. Elle fait appel aux coordonnateurs du PRDD chaque fois que les deux organismes peuvent s'épauler et se compléter dans leurs efforts. Le projet aura une durée de trois ans à compter de 1997 et la moitié des fonds sont censés provenir des gouvernements et des bureaux nationaux du PRDD.

Annexe 5 : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

La FAO administre des projets pilotes qui mettent en œuvre des méthodes axées sur l'utilisation des communications au service du développement au Chili et au Mexique. Elle a établi des partenariats avec d'autres organisations et des gens du milieu et c'est d'un commun accord qu'ils ont utilisé les TIC traditionnelles comme la radio et la vidéo pour aider la population locale à élaborer des procédés de communication indigènes.

La FAO élabore une approche adaptée au milieu rural pour faire connaître Internet aux collectivités agricoles rurales. En collaboration avec le Department of Rural Extension Studies de l'Université de Guelph, au Canada, elle a parrainé une mission d'étude sur les systèmes d'information et de communications électroniques. Dans le cadre de cette mission, les responsables ont eu des entrevues avec de nombreux pionniers et partisans d'Internet. La FAO collabore avec des partenaires à la mise en œuvre de projets pilotes sur Internet à l'appui du développement rural. La stratégie de l'Organisation consiste à promouvoir des politiques pour le développement rural et à créer des projets pilotes sur Internet pour élaborer des applications indigènes à l'intention des jeunes et des femmes. Les projets pilotes appuient également le secteur de l'éducation rurale et agricole, les fournisseurs locaux de services Internet et les entrepreneurs locaux. Ils aident à mettre en valeur la capacité d'Internet, à sensibiliser le milieu agricole rural à Internet et à mettre en valeur le potentiel local.

Annexe 6 : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Le réseau informatique régional pour l'Afrique est un projet de l'UNESCO lancé en 1992 et financé par l'Italie et la Corée du Nord. Il est en activité dans 30 pays membres de l'UNESCO, principalement dans les universités et les centres de recherche. Les pays participants obtiennent une aide sous forme de matériel, de formation et de branchement.

L'UNESCO a établi à titre expérimental des télécentres communautaires polyvalents dans divers pays, y compris au Bénin, au Mali, au Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda, dans le but d'élargir la connectivité à Internet au-delà des capitales. Le projet a pris fin en 1997, mais certains pays, comme l'Angola, l'Érythrée, l'Éthiopie et le Nigéria, ont obtenu une prolongation. Le réseau est rattaché au PRDD, à Leland et à d'autres projets similaires en Afrique.

L'UNESCO a établi des centres d'excellence au Gabon, au Kenya, au Sénégal, en Tunisie et au Zimbabwe en vue créer un réseau pour l'élaboration coopérative de programmes de formation et d'appuyer la création de centres nationaux d'excellence. L'UNESCO dirige également le Programme intergouvernemental d'informatique, d'envergure mondiale, ainsi que des programmes régionaux et continentaux pour l'Afrique.

En 1994, l'UNESCO, en collaboration avec des spécialistes africains, a lancé des centres ruraux expérimentaux dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, afin de promouvoir le savoir, de lutter contre l'analphabétisme et d'assurer la circulation des idées au sein de la population des régions rurales, quel que soit le niveau d'éducation. Ces centres ont fusionné en réseaux locaux et utilisent les TIC traditionnelles et modernes. Le programme couvre tous les secteurs en s'attachant particulièrement à l'autonomie, à la sécurité alimentaire, à la santé, à l'éducation, à la démocratie et à la place des femmes dans la société.

Annexe 7 : ELC International

ELCI est un réseau regroupant plus de 900 ONG et organismes communautaires répartis dans plus de 100 pays. Il milite en faveur d'un monde davantage axé sur le développement durable en instaurant à l'échelle mondiale l'échange des idées, de l'information et de l'expérience du développement dans le secteur de l'environnement. Nombre d'ONG et d'organismes communautaires rattachés à ELCI sont situés en Afrique, où le Centre exploite un nœud à son siège social au moyen du logiciel Fido, qui est conçu pour fonctionner là où les lignes téléphoniques ne sont pas très fiables. Cette technologie est bonne pour les régions rurales, mais elle ne donne malheureusement pas accès à Internet. Le Centre envisage d'établir des bureaux de poste électroniques pour aider les organismes communautaires à utiliser les communications électroniques, à raison de 10 à 20 ONG pour un bureau de poste commun. Une organisation située à Loitoktok, au Kenya, a été choisie pour servir de bureau de poste électronique et ELCI cherche actuellement le logiciel approprié.

Annexe 8 : Télécentres

Les télécentres ont été introduits en Scandinavie dans les années 80 dans le but de permettre aux petites collectivités isolées de résoudre certains de leurs problèmes au moyen de la technologie de l'information et d'équipements de télécommunications. Les utilisateurs reçoivent un soutien et une formation techniques et des comités communautaires gèrent les centres. Le concept s'est répandu dans des régions rurales d'autres pays européens, de même que de l'Australie, du Brésil,

du Canada, de l'Afrique du Sud et des États-Unis. Nombre de ces centres sont maintenant autonomes.

En Australie, le gouvernement a mis sur pied son programme de télécentres en 1992. La collectivité gère les télécentres et diverses organisations travaillent en concertation et s'appuient sur les ressources disponibles en s'entraidant, dans le but de développer différents secteurs de la collectivité par l'accès à l'information. Le but est d'améliorer la gestion des entreprises agricoles et autres, et de stimuler l'emploi local. Ces centres fournissent de l'information sur l'efficacité du marketing, l'amélioration de la production, la viabilité de rendements supérieurs, la santé et d'autres sujets pertinents et ils sont en liaison avec de nombreux autres télécentres ou services d'information. Ils ont contribué à la lutte contre l'analphabétisme et se sont révélés des centres d'apprentissage très prisés. Nombre de personnes peu scolarisées des régions rurales se sont remises à étudier dans ces centres.

En Afrique du Sud, les centres communautaires polyvalents ont fait leur apparition dans des régions rurales isolées et éloignées et ont fait office d'établissements de communication et de partage de l'information. Outre qu'ils sont dotés d'équipements de technologie de l'information et de télécommunications, ces centres offrent un soutien aux utilisateurs et une formation aux membres de la collectivité qui ne peuvent se permettre d'avoir leur propre équipement, de même qu'aux personnes qui n'ont pas les compétences requises pour utiliser les outils. Les employés spécialisés qui administrent les centres sont polyvalents. Outre la gestion et l'exploitation des services, ils servent également d'animateurs pour les programmes de téléapprentissage et de techniciens chargés de la maintenance du matériel. Ces centres ont été largement acceptés et leur nombre s'accroît à tous les niveaux dans les secteurs public et privé.

Dans le reste de l'Afrique, les télécentres ruraux pourraient également recueillir auprès des agriculteurs et des coopératives de l'information sur les produits disponibles, les prix du marché locaux, les nouvelles récoltes et technologies ainsi que le savoir indigène. Cette information pourrait être réorganisée et diffusée à une plus grande échelle. Les gouvernements pourraient utiliser des TIC comme Internet, notamment le courriel pour mettre rapidement les agriculteurs au courant des politiques et des services publics les concernant ainsi que des nouvelles compétences et techniques. Quant aux agriculteurs, ils pourraient se servir du courriel ou d'autres TIC pour communiquer avec les divers ministères afin d'obtenir des précisions ou des éclaircissements. Les agriculteurs pourraient obtenir des avis sur l'ensemencement, la récolte, la transformation et la commercialisation de leurs produits et éviter de liquider leurs denrées à des prix dérisoires sur les marchés

locaux. Les acheteurs pourraient également utiliser les TIC pour obtenir des renseignements sur les prix.

Les TIC ouvrent la voie au dialogue entre les chercheurs et les collectivités rurales. Grâce aux téléconférences, les agricultrices pourront participer à la prise de décisions et à la formulation des politiques. De même, les technologies de l'information et des télécommunications procurent une passerelle entre les habitants des villes et ceux des campagnes. D'autres formes de communication, comme les réunions, les conférences et les activités sociales, peuvent encore compléter les nouveaux services offerts par les télécentres, lesquels pourraient également devenir des centres d'activités communautaires et commerciales.

Annexe 9 : Conseil de la recherche scientifique et industrielle

Le Conseil de la recherche scientifique et industrielle (CSIR), situé à Pretoria, administre un projet pour faciliter l'échange d'information à l'appui de l'ISAI. C'est le Centre pour le développement de la société de l'information en Afrique qui a créé le CSIR, en 1997, et ce dernier sert de secrétariat aux fins de la collaboration mondiale pour le développement de la société de l'information sur le continent. Il a pour objectifs d'aider à la mise en œuvre de l'ISAI, de favoriser le branchement à Internet et de démocratiser l'accès à l'information. En collaboration avec l'Université de Witwatersrand, le CSIR travaille à l'aménagement d'un réseau de télécentres pour l'Afrique, afin de faciliter l'échange d'information entre les différents projets de télécentres africains (CSIR, 1999).

Annexe 10 : British Council

Le British Council a tenu une conférence de trois jours à Pretoria, du 22 au 25 février 1999, sur l'avènement de la communauté de l'information en Afrique. Appuyée par le CRDI, le British Council et d'autres organismes de développement, la conférence mettait l'accent sur l'utilisation des TIC au niveau communautaire en Afrique. L'événement visait à offrir un forum permettant aux praticiens africains des TIC d'échanger de l'information entre eux et avec les responsables du développement (Jensen, 1998b).

Chapitre 5

REPENSER L'ÉDUCATION POUR LA PRODUCTION, L'UTILISATION ET LA GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Cathy-Mae Karelse et Fatimata Seye Sylla

Partie 1 : L'Afrique anglophone[1]

L'ère de l'information a multiplié de façon exponentielle les possibilités de partage de l'information sur la planète. Toutefois, la promesse que recèle la société mondiale de l'information est entachée par les luttes pour le pouvoir, le monopole et le contrôle, de sorte que les problèmes d'accès à l'information, de qualité du contenu et de capacité de production du savoir sont légion. En ce qui a trait à l'infrastructure de l'information, on est aux prises avec des inégalités criantes sur le continent africain. Par exemple, l'Afrique du Sud possède à elle seule plus de 90 p. 100 de la connectivité du continent, alors que la télédensité en Afrique subsaharienne est encore inférieure à 1 ligne pour 200 habitants, avec un réseau de qualité médiocre encore en place (Jensen, 1996). Pour étayer ce point, il convient de signaler avec Marcelle (1997, p. 2) que :

> [trad.] l'Afrique abrite 12 p. 100 de la population mondiale, mais qu'elle ne possède que 2 p. 100 des lignes téléphoniques de la planète, dont plus de la moitié se trouvent dans les grandes villes. La télédensité est donc de une seule ligne téléphonique pour 235 personnes en Afrique subsaharienne. Les coûts de l'installation et de l'entretien des lignes sont plus élevés sur le continent qu'ailleurs, même lorsqu'on les compare avec ceux observés dans d'autres pays en développement et la fiabilité du service [est] assez médiocre.

---

[1] L'auteur de la partie 1 est Cathy-Mae Karelse.

Quant aux femmes, dans ce contexte déjà défavorisé, elles sont encore plus éloignées de l'infrastructure de l'information que leurs homologues masculins. Les interrogations relatives aux bénéficiaires et aux promoteurs de la société mondiale de l'information demeurent par conséquent pertinentes. On a avancé, par exemple, que dans les pays en développement, [trad.] « les changements techniques au bénéfice de la population des régions rurales... se révélaient dans l'ensemble plus utiles aux hommes qu'aux femmes » (CSTD–GES, 1995, p. 8).

Cette situation pose un problème particulier sur le continent africain, où plus de 80 p. 100 de la population vit en milieu rural (Kularatne, 1997). Il appert alors que les nouvelles technologies de l'information et des communications doivent être utilisées de manière judicieuse pour lutter contre les inégalités dans nos sociétés. Pour reprendre les termes de Burch (1997, p. 1), [trad.] « la technologie de l'information ne résoudra manifestement pas les problèmes du monde. Mais, déployée et développée soigneusement, elle s'est révélée un puissant outil pour la promotion des causes sociales ». C'est ainsi que le développement de l'infrastructure de l'information en Afrique évolue rapidement et cesse de porter exclusivement sur la connectivité technique pour se tourner vers les questions du contenu et de la capacité de structurer et d'exploiter les nouveaux réseaux.

Lors d'une récente conférence d'AFCOM, Derrick Cogburn, directeur du Programme régional africain de la Commission sur l'infrastructure d'information mondiale, déclarait avec assurance que les difficultés de l'Afrique sur le plan de la connectivité seraient résolues dans les trois à cinq prochaines années (WTC, 1997). Cette affirmation d'une extrême importance est dans une large mesure corroborée par diverses initiatives amorcées par des organismes donateurs et des sociétés étrangères, notamment l'initiative Acacia du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), l'Initiative de la société africaine de l'information (ISAI) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), ainsi que l'initiative AfricaLink de l'Agence des États-Unis pour le développement international. Dans une plus ou moins large mesure, ces initiatives soulignent la nécessité de concentrer les efforts sur la mise en valeur du potentiel pour pleinement participer à la conception et à l'utilisation des « infostructures » au service du développement socio-économique et politique. Cette affirmation sous-entend la nécessité pour les Africains d'amorcer à la fois une prise de conscience de l'environnement et de soi concernant le rôle et la valeur de l'information dans l'évolution de notre vie et de notre continent. Des initiatives comme l'ISAI (présentée à la conférence des ministres de la CEA en mai 1996 et adoptée au moyen de la résolution n° 812) font valoir la nécessité de participer à la création de la société mondiale de l'information. Bien que l'ISAI mette en

évidence l'importance d'améliorer la qualité de vie de tous les Africains, à l'instar de bien d'autres entreprises similaires, elle doit encore passer de la politique à la pratique et concrétiser les possibilités que présentent les TIC.

Dans cette partie du présent chapitre, qui met l'accent sur l'Afrique anglophone, nous analyserons les types de compétence dont ont besoin les citoyens pour participer pleinement à la société de l'information et façonner cette société de manière à améliorer la qualité de vie de la population dans son ensemble. Nous accorderons une attention particulière à l'éducation des femmes, en tant qu'outil destiné à leur assurer l'égalité d'accès à la société d'information et aux avantages qui en découlent. Nous nous pencherons ici sur la réserve des femmes à l'égard des TIC, de même que sur le rôle déplorable que pourraient jouer ces technologies en aggravant encore leur inégalité. Nous nous pencherons aussi sur l'éloignement général des femmes des postes de décision et des emplois de type technique, deux éléments d'importance cruciale dans la formation de la société de l'information. Enfin nous passerons en revue le type de compétences et d'éducation qu'il leur faut acquérir pour combler ces fossés et nous formulerons des recommandations sur les façons de corriger le déséquilibre entre les sexes.

D'entrée de jeu, il convient de mentionner qu'en raison des innovations rapides et constantes qui caractérisent le milieu des TIC, le débat sur ces questions se déplace également et évolue constamment. Comme Braman (1997, p. 16) l'expliquait dans une récente conférence dont le but était d'explorer les enjeux de l'éducation en matière de TIC :

> [trad.] Le sujet de l'étude – les répercussions de l'utilisation des technologies de l'information – évolue constamment étant donné que l'environnement technologique lui-même continue de changer plus rapidement que jamais et de manière qualitative. Les répercussions sociales, politiques, économiques et culturelles de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information modifient à leur tour les modes d'exploitation de ces technologies. Par conséquent, certaines répercussions que l'on comprenait ne se présentent tout simplement plus de la même façon dans l'environnement actuel.

Mondialisation, infrastructure de l'information et TIC

La mondialisation, qui englobe les changements touchant le système économique et culturel et les communications, présente le paradoxe de la coexistence de nouvelles formes d'impérialisme et de la capacité, pour le monde en développement, d'utiliser les nouvelles TIC pour progresser plus rapidement et participer pleinement à l'orientation du développement. Dans le contexte de la concurrence mondiale, l'information peut être utilisée, soit pour promouvoir le développement ou

pour perpétuer l'inégalité et la dépendance. L'infrastructure mondiale de l'information, y compris les TIC, constitue le premier levier de l'accès aux médias et à l'information et, on peut le faire valoir, au pouvoir. Or, quels que soient les canaux par lesquels elle est communiquée, l'information constitue une ressource fondamentale pour le développement (Kularatne, 1997). Elle est l'assise sur laquelle les gens fondent leurs décisions. Elle leur permet de communiquer entre eux sur leur vie et de valider leur expérience. Et l'information indigène, généralement transmise par les structures d'information traditionnelles, est extrêmement utile aux gens qui vivent en contexte indigène. Comme le fait observer le Groupe de travail du CRDI sur le genre et l'information,

> L'acquisition de connaissance constitue la première étape vers le changement, qu'il soit d'ordre technologique, social, économique, culturel, juridique ou politique. L'information est le catalyseur, le moteur et le produit de ce processus évolutif. Les systèmes d'information, officiels ou officieux, jouent inévitablement un rôle central dans notre vie.
>
> Groupe de travail du CRDI sur le genre et l'information (1995, p. 267)

Les TIC peuvent contribuer de façon appréciable aux processus de transformation et de développement axés sur la population, mais elles doivent être utilisées de façon innovante pour promouvoir de nouvelles approches du développement, plutôt que de seulement se calquer sur les méthodes et les systèmes sociaux traditionnels. En d'autres termes, les nouvelles TIC peuvent tout simplement renforcer les relations sociales traditionnelles et ancrer encore davantage l'infériorité des femmes, ou elles peuvent servir à transformer ces relations en donnant aux femmes davantage de possibilités de participer pleinement au développement constant de la société de l'information. Un bon exemple de l'utilisation des TIC pour faire progresser la condition féminine nous est donné par la façon dont les femmes ont utilisé les TIC pour l'organisation de la conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies tenue à Beijing. Mais comme nous le faisons valoir ci-après, les TIC peuvent également introduire de nouveaux types de dépendance et contribuer à dépouiller les femmes du pouvoir qu'elles détenaient auparavant. Appleton et coll. (1995), par exemple, indiquent que les TIC ont été introduites dans des contextes où leur utilisation a abouti à l'infériorité des femmes. Cette idée renforce l'idée que les TIC sont manipulées et utilisées par des gens – ces technologies n'ont pas de volonté propre.

L'une des caractéristiques de l'économie mondiale est la perpétuation des inégalités entre les sociétés. L'inégalité sociale se manifeste dans les sociétés, reflétant non seulement la différence entre les sexes en ce qui a trait à l'oppression des femmes, qui se perpétue, mais également des inégalités de classe entre les

femmes. En ce qui a trait aux écarts sociétaux, on a déjà beaucoup dit sur la façon dont la société mondiale de l'information instaure de nouvelles formes d'impérialisme, l'information continuant de circuler des pays industrialisés vers le monde en développement et ne circulant qu'à un degré minimal dans l'autre sens. Par conséquent, en dépit des grands discours sur le partenariat et la collaboration, il est manifeste que si l'Afrique ne revendique pas son droit de participer à la société mondiale de l'information, elle ne réussira pas à se hisser du statut de consommateur d'information à celui de producteur de connaissance.

Il est généralement admis que l'infrastructure de l'information, qui est un moyen, n'est nullement une fin en soi. Au contraire, les messages transmis par ce moyen de communication ont une charge politique et idéologique qu'on ne peut négliger. Par conséquent, le contenu est devenu un enjeu encore plus important. Dans ce contexte, on peut supposer que ceux qui produisent la connaissance et ont les compétences pour l'articuler et la répandre améliorent leur capacité d'influencer la prise de décision. Citons à titre d'exemple Synergie, Genre et Développement (SYNFEV), qui fait la promotion du développement durable d'un point de vue tenant compte des sexospécificités en Afrique francophone (Huyer, 1997). SYNFEV a établi des réseaux afin de favoriser la communication pour les femmes et il communique de l'information, y compris un nouveau contenu élaboré dans des domaines féminins, aux organisations intéressées du Sénégal. L'expérience de SYNFEV montre que pour exploiter le potentiel de participation à la société de l'information, il faut des compétences de base afin de travailler avec l'information et de produire un nouveau savoir.

De nombreuses populations d'Afrique ne sont pas pour l'instant touchées par les TIC et ne participent pas à leur déploiement, sans compter qu'elles n'y ont pas accès. C'est pourquoi on n'a pas encore mis en œuvre de programmes de masse pour préparer les gens à utiliser les TIC afin d'instaurer un développement durable. Les télécentres et les centres communautaires polyvalents constituent des modèles pour doter un nombre croissant de gens d'une infrastructure de l'information. Les télécentres ont été décrits comme

> [trad.] des endroits qui facilitent et encouragent la fourniture d'une large gamme de biens et de services d'information par les secteurs public et privé, et qui appuient le développement économique et social local.
>
> CRDI (1997, p. 1)

Les projets pilotes de télécentres communautaires polyvalents sont une initiative conjointe de l'Union internationale des télécommunications, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Centre de recherches pour le développement international et de leurs partenaires

nationaux et locaux en Afrique (CRDI, 1997). Ces projets pilotes devront évaluer leur contribution à l'amélioration de la condition féminine.

La question du perfectionnement de la main-d'œuvre féminine est complexe. Les femmes, depuis toujours, sont défavorisées sur le plan de l'éducation et elles ont, historiquement, été peu nombreuses dans les activités ou les études techniques. Le problème est encore aggravé par le fait que les femmes semblent être aliénées par les TIC, considérées comme faisant partie du domaine masculin. Une récente évaluation du bagage informationnel réalisée auprès des étudiants du niveau universitaire a révélé que les étudiantes sont moins compétentes dans l'utilisation des technologies de l'information que leurs homologues masculins (Sayed et Karelse, 1997).

On a fait valoir que la conscience de l'environnement, de même que le bagage informationnel :

> [trad.] est une condition préalable au développement durable dans tous les pays. La conscience de l'environnement comprend trois éléments indispensables : une bonne assise de connaissance et d'expérience pertinentes du milieu local, y compris la connaissance de l'environnement indigène ; l'accès à une connaissance en sciences et technologie appropriée et pertinente par une éducation scolaire et extrascolaire ; et la communication ouverte ainsi que l'accès à l'information en ce qui a trait à tous les risques et avantages éventuels pour l'environnement d'interventions scientifiques et technologiques données. Le rôle central des femmes dans l'utilisation et la gestion de l'environnement dans les pays en développement et leur manque disproportionné d'accès à une éducation scolaire et au savoir-faire occidental en sciences et technologie confèrent une importance particulièrement grande à l'amélioration de leur accès à la connaissance et à l'information sur l'environnement.
>
> Kettel (1995, p. 45)

Ces observations nous permettent de mieux comprendre différents types de bagage que les hommes, et plus particulièrement encore les femmes, doivent posséder pour participer pleinement à la société de l'information.

L'importance du bagage informationnel pour le développement

On entend beaucoup parler à notre époque de société de l'apprentissage et de travailleurs polyvalents. L'accent est mis sur l'éducation continue à l'appui du développement permanent de nos sociétés. En raison du virage rapide vers des économies du savoir, le capital humain constitue le bien le plus précieux de la société mondiale de l'information au sein desquelles les ressources créées à partir des « *ressources intellectuelles* ne cessent de gagner du terrain sur les ressources

naturelles pour la création de richesse » et où la valeur est créée par l'information (Lipani, 1996, p. 4, c'est nous qui soulignons). L'importance accordée à l'apprentissage et à l'information est accentuée par le fait que l'information et la connaissance sont des entités dynamiques qui circulent et croissent constamment. Selon Lenox et Walker (1993, p. 312), [trad.] « dans un seul numéro du *New York Times,* il y a davantage d'information qu'un homme ou une femme du XVI[e] siècle en avait à traiter tout au long de sa vie. »

Le volume d'information que les gens sont appelés à traiter est accablant, ce qui conduit souvent à une surcharge. Pour apprendre à vivre, les gens doivent donc avoir la capacité d'explorer toute une gamme de systèmes d'information ainsi que d'inforoutes, et il leur faut des compétences pour trier l'information. Les compétences en matière d'information sont donc devenues des armes clés pour la survie et la compétitivité sur le marché mondial ; selon l'optique adoptée dans le présent chapitre, la notion de compétence inclut le savoir et les valeurs (Babb et Skinner, 1997). Dans une société de haute technologie, où les entreprises sont davantage axées sur l'information, les travailleurs intellectuels devront trouver leur voie dans une large gamme de ressources d'information et utiliser l'information de manière critique pour être productifs et prendre des décisions éclairées.

C'est cette situation – caractérisée par une appréciation beaucoup plus grande de la signification économique de la connaissance et de l'apprentissage et de la valeur d'une main-d'œuvre qualifiée et de travailleurs intellectuels – qui explique que l'on s'intéresse en particulier aux cultures de l'acquisition du savoir. La demande de travailleurs intellectuels est cependant précisément le type d'exigence qu'impose la société mondiale de l'information, sans s'intéresser à sa contribution au développement.

La nécessité de développer des cultures d'apprentissage souples est l'une des conséquences de la demande de main-d'œuvre qualifiée. Les citoyens ont gravement souffert des séquelles de l'autoritarisme et de l'apprentissage par cœur, de sorte que le défi d'offrir une éducation de haute qualité dans un cadre d'apprentissage continu semble considérable. Parallèlement à ce défi, le bagage informationnel occupe une place de choix au programme de la transformation de l'éducation. Sa proéminence découle non seulement du désir de développer l'aptitude à l'apprentissage continu, mais également de l'engagement de créer une société de l'information pour améliorer la qualité de vie de notre population et permettre aux gens de participer à l'avènement de la société mondiale de l'information. On est convaincu qu'un bagage informationnel permet d'acquérir les types de compétences requises par la société mondiale de l'information et aide les

apprenants à développer la conscience du monde et de soi dont ils ont besoin pour :

- tirer parti de leur expérience comme source d'information ;
- exercer leurs facultés critiques en décidant de la façon dont ils articuleront leurs expérience du monde dans son ensemble afin d'influencer la mondialisation.

Grâce à leurs facultés critiques, en effet, les systèmes de savoir local ne seront pas purement et simplement absorbés par les systèmes plus grands et, à certains égards, plus agressifs. L'expérience des Africains, celle des Africaines en particulier, doit enrichir la société mondiale de l'information pour la rendre véritablement mondiale.

Un bagage informationnel enseigne à celui qui le possède des méthodes d'apprentissage, lui permettant par conséquent d'apprendre tout au long de sa vie. Comme le font valoir Lenox et Walker (1993, p. 322) [trad.] « dans les décennies à venir, ceux qui ne seront pas capables de lire, d'écrire et de penser, de même que d'analyser, d'évaluer et d'utiliser les ressources d'information de manière efficace constitueront une espèce menacée ». Toutefois, cela nous amène à nous demander quels sont les types d'information et de connaissances produites et ce qui les distingue l'une de l'autre.

Systèmes de connaissances

On recense divers types de connaissances, y compris la connaissance théorique ou spécialisée, qui découle d'études dans des disciplines particulières (souvent dans des établissements d'études supérieures), et la connaissance tacite, qui est intégrée à la culture des gens, accumulée par l'expérience et les acquis personnels et influencée, manifestement, par un éventail de facteurs socio-culturels.

La connaissance produite par les établissements d'études supérieures, en particulier la connaissance scientifique, est une connaissance que les hommes se sont appropriée et qui a été présentée en soi comme étant la « vérité ». Comme on reproche de plus en plus à ce type de connaissance d'être inappropriée et irresponsable :

> [trad.] les institutions auront besoin également, en particulier, d'être en mesure d'évaluer de manière critique si, comme on l'a souvent fait valoir dans les débats sur la transformation, certaines sommes de connaissances dans une discipline donnée sont mondiales (notamment en ce qui a trait

> généralement aux aspects d'une discipline qui se rattachent à la société occidentale et à ses valeurs), tandis que d'autres sont locales et par conséquent entachées d'une valeur intellectuelle moindre.
>
> Ekong et Cloete (1997, p. 5)

Les systèmes de connaissances indigènes et locaux doivent être considérés comme faisant partie de la société mondiale de l'information, non parce que celle-ci se les approprie, mais selon le postulat voulant qu'elles y trouvent place et y fassent entendre leur droit. Si nous voulons utiliser les TIC pour explorer les différences, partager et élargir le « tout », il nous faut faire valoir la perspective des systèmes de connaissances locaux dans la mondialisation. L'une des plus grandes difficultés de la mondialisation est qu'elle met beaucoup plus l'accent sur la « différence », puisque les groupes plus développés luttent constamment pour absorber massivement des systèmes d'information moins puissants.

En expliquant la différence entre la connaissance et l'information, le bureau d'évaluation internationale du National Research Council (NRC) des États-Unis laissait entendre que :

> [trad.] le système de connaissances national d'un pays comprend les institutions qu'il contrôle et assure la régulation de la circulation et de l'utilisation de la connaissance dans l'économie et la société, ainsi que les liaisons entre elles et avec le monde extérieur. On peut considérer l'information comme une forme de connaissance transmissible ayant avec la connaissance une relation du même ordre que celle de la monnaie avec la richesse : un moyen d'échange. L'information et l'expérience contribuent toutes deux à la connaissance. La connaissance en soi va au-delà de l'information transmissible pour embrasser la connaissance codifiée, la connaissance intrinsèque ainsi que la connaissance et les compétences tacites.
>
> NRC (1996)

On peut faire valoir que ce que les collectivités embrassent, au-delà de la connaissance en soi, c'est la sagesse, qui leur permet non seulement d'apprendre à partir de leur expérience collective, mais également de formuler de nouvelles orientations pour l'innovation, lesquelles feront progresser les découvertes et la somme de connaissances qu'elles possèdent. Les systèmes de connaissances indigènes respectent la sagesse des Anciens, qui ont transcendé leur intérêt personnel et travaillé pour le groupe dans son ensemble. Grâce à la sagesse, la croissance n'est pas une fin en soi ; elle sert les intérêts de la collectivité tout entière et au-delà. Elle fait entrer en jeu un élément de conscience axé non seulement sur l'efficacité, mais aussi sur des questions de qualité et de durabilité.

En dépit de ces raisonnements sur la connaissance et de l'adage très connu « l'information (dans le sens de la connaissance), c'est le pouvoir, » les dépositaires du savoir ne sont pas toujours ceux qui ont le pouvoir. Bien que les femmes soient d'éminentes productrices de connaissances dans le monde en développement (fait attesté par de nombreux auteurs), cette situation n'a pas automatiquement amélioré leur condition socio-politique ou économique (Rathgeber, 1995 ; CSTDGES, 1995 ; Huyer, 1997). Par conséquent, alors que les femmes détiennent un pouvoir important par rapport à l'acquisition de connaissances et à la production d'une technologie fondée sur cette expérience, nombre d'entre elles n'occupent pas des postes de pouvoir au sens classique du terme, c'est-à-dire des postes de décision au sein de structures politiques ou des postes consultatifs au sein d'entreprises. Cet état de chose va à l'encontre de l'idée selon laquelle la connaissance, c'est le pouvoir. Or, on sait que la notion de pouvoir est elle-même relative. Le pouvoir que possèdent ces femmes découle de leur connaissance, qui leur permet d'exploiter les ressources et de vivre. Lorsque les nouvelles techniques ou le commerce détruisent cette connaissance, les femmes en viennent à dépendre de plus en plus d'autres personnes pour leur survie.

Les systèmes de connaissances indigènes renferment généralement des mécanismes complexes de planification et de compréhension qui diffèrent des systèmes des pays industrialisés d'Occident. D'après Appleton et coll. (1995, p. 57) :

> [trad.] la production de sciences et de technologie est directement liée au contrôle centralisé exercé sur la communication de l'information, alors que dans les systèmes de connaissances locaux, l'information est la propriété commune de groupes sociaux intégrés.

Ces auteurs, faisant fond sur les travaux de chercheurs qui les ont précédés (Shiva et Dunkelman), en viennent à avancer que :

> [trad.] les systèmes de connaissances des femmes sont dans l'ensemble holistiques et multidimensionnels. Or, l'introduction de technologies agricoles aboutit généralement à « une fragmentation des ressources qui nuit à la situation des femmes... », dont le rôle, dès lors qu'elles perdent la maîtrise de la production et de l'accès aux ressources, est de plus en plus similaire à celui d'un travailleur manuel.
>
> Appleton et coll. (1995, p. 59)

Si l'on introduit des systèmes ou des TIC dans les systèmes de connaissances locaux sans prendre en compte ces relations sociales, on risque en fait d'introduire de nouvelles disparités. Dans le contexte de la sexospécificité, par exemple, l'intégration des TIC pourrait défavoriser les femmes et renforcer leur

situation subalterne. La solution à retenir consiste, semble-t-il, à articuler les systèmes de connaissances locaux et les nouvelles TIC de façon à ce que ces dernières fassent tout simplement fond sur l'efficience, l'efficacité, la souplesse et la durabilité de plus en plus manifeste des premiers. Ce sont des groupes locaux qui doivent être chargés de faire la jonction entre les deux systèmes pour éviter les dangers de l'appropriation, de l'imposture et de l'ignorance.

Avant d'envisager des façons d'utiliser les TIC pour faire progresser la condition féminine, j'examinerai dans la prochaine section l'expérience éducationnelle des femmes en Afrique, car le manque de possibilités d'éducation offertes aux femmes africaines constitue un obstacle fondamental à leur participation à la société de l'information et à leur utilisation des TIC.

Obstacles à la formation scolaire et à la participation sociale des femmes

Le caractère sexospécifique de la société signifie que les femmes et les hommes assument des fonctions et des rôles distincts, qui les conduisent dans une certaine mesure à vivre des expériences différentes, à produire une connaissance différente et à articuler différents besoins en matière d'information. Ce type de différenciation sexuelle a souvent abouti à l'infériorité des femmes de sorte que les intérêts pratiques de ces dernières :

> [trad.] sont conformes aux convictions profondément ancrées concernant leur rôle dans divers aspects de leur vie. Ces convictions ou idéologies sont intrinsèques aux pratiques culturelles, ainsi qu'aux croyances et aux pratiques religieuses et à d'autres aspects de notre société.
>
> Wolpe et coll. (1997, p. 23)

Dans le contexte de la mondialisation, la disparité entre les sexes dans le nombre d'élèves inscrits à l'école et le niveau d'alphabétisation qui reflètent l'infériorité sociale des femmes est largement reconnue. En dépit des tentatives pour corriger ces déséquilibres dans les pays en développement, où l'écart est nettement plus important que dans les pays industrialisés, la littérature fait encore état d'inégalité flagrante dans le niveau d'alphabétisation des hommes et des femmes et dans leur participation à l'éducation en milieu scolaire. Selon un récent rapport de l'UNESCO, le pourcentage de filles inscrites en 1992 à l'école dans les pays en développement était bien inférieur (39 p. 100) à celui des garçons (50 p. 100). Et, en 1995, la proportion de femmes analphabètes comparativement aux hommes (64 p. 100) était jugée alarmante (UNESCO, 1997). En Afrique subsaharienne, les chiffres indiquent à la fois de faibles ratios de scolarisation et un écart important entre les sexes, avec 26 p. 100 des garçons scolarisés et 20 p. 100 des filles. Par conséquent, en dépit d'une amélioration de la condition

féminine observée au cours de la dernière décennie, dont témoigne l'augmentation du niveau de scolarisation des femmes, il semble qu'on doit faire davantage pour corriger le déséquilibre mondial entre les sexes en matière d'éducation. La mobilisation à l'échelle nationale pour les femmes, qui existe sous une forme ou sous une autre dans 90 p. 100 des pays membres des Nations Unies, doit être renforcée pour relever le défi. Ces programmes semblent faibles, sous-financés et vulnérables aux changements politiques.

Divers facteurs expliquent ces écarts, notamment :

- le conditionnement social et les stéréotypes sexuels ;
- le manque de ressources gouvernementales à l'appui de l'éducation universelle ;
- dans certaines cultures, une politique nationale en faveur de l'éducation des garçons, de préférence à celle des filles ;
- la préférence des parents, qui privilégient l'éducation des garçons par rapport à celle des filles, si bien que les fillettes assument très jeunes des responsabilités familiales et des tâches ménagères ;
- les programmes et les manuels scolaires truffés de stéréotypes et dépourvus de modèles pour les filles ;
- dans certains pays, un sous-financement des écoles de filles non pourvues de laboratoires et de matériel comparativement aux écoles de garçons.

CSTD–GES (1995, p. 7)

Ces facteurs expliquent la proportion encore plus faible d'étudiantes dans les disciplines axées sur les sciences et la technologie.

Le problème est encore aggravé par le fait que, dans les écoles mixtes, les garçons reçoivent une éducation de meilleure qualité que les filles. Wolpe (1988) émet une réserve à cet égard et fait valoir que divers facteurs, comme la classe, la race et la direction de la classe, influent sur les méthodes pédagogiques, et que l'on pourrait même avancer cet argument pour les écoles les plus élitistes du Royaume-Uni, mais que ce n'est pas nécessairement la norme dans toutes les écoles. Tout le monde s'accorde cependant pour dire que l'éducation joue un rôle de premier plan dans le cantonnement des filles à la sphère « domestique », que ces dernières ne sont généralement guère à même d'exploiter les possibilités d'éducation en dehors de la sphère scolaire et que leur situation sociale « inférieure » est renforcée par les valeurs sociales et les attitudes traditionnelles qui limitent les femmes.

Cette situation a de toute évidence des répercussions sur la nature de la formation que les femmes reçoivent sur l'utilisation des TIC. Il semble impératif de dépasser la notion de sensibilisation au traitement différent réservé aux hommes

et aux femmes dans la formation pour adopter le principe sous-jacent de l'égalité des sexes. En d'autres termes, les femmes et les filles doivent se voir offrir les mêmes possibilités d'éducation que les hommes et les garçons. À un niveau plus subtil, toutefois, il y a lieu de faire une distinction entre l'égalité des sexes et l'équité entre les sexes. Si l'on en croit Ramphele (1995, p. 6[2]) :

> [trad.] L'égalité n'est pas négociable en ce qui a trait aux droits des citoyens devant la loi. Tous les citoyens – hommes et femmes – doivent être traités sur un pied d'égalité. Mais dans une société marquée par la discrimination, un traitement égal dans tous les cas peut également renforcer l'inégalité.
>
> L'équité, d'une part, se définit mieux en contexte et peut signifier à la fois un traitement égal et un traitement préférentiel. Par exemple, du fait qu'elles portent les enfants, les femmes sont soumises à certaines exigences qui pèsent sur leur temps et sur leur corps. Elles ont besoin d'un traitement préférentiel pour leur permettre de faire face à ces exigences biologiques. Les congés de maternité, les horaires de travail flexibles, un cheminement professionnel modulé, entre autres, sont des éléments essentiels. Si on n'accorde pas aux femmes ce traitement préférentiel, on perpétuera leur sous-représentation en milieu de travail particulièrement dans les carrières exigeant des qualifications.

Cette distinction entre l'équité entre les sexes et l'égalité des sexes permet de jeter un regard mieux informé sur les interventions dans le domaine de l'éducation qui pourraient à la fois améliorer l'accès des femmes à l'éducation et faire en sorte que la formation ne soit pas seulement axée sur les hommes, mais qu'elle intègre également des concepts, des modalités, des rôles et des expériences auxquels les femmes s'identifient. Huyer (1997) mentionne, par exemple, que les femmes préfèrent dans la mesure du possible être formées par d'autres femmes.

Mais il est tout aussi important que l'on s'attaque au problème de l'éducation des femmes au chapitre du niveau de scolarité proprement dit. Les efforts pour établir l'équité entre les sexes dans la formation doivent être de grande envergure. L'expérience à cet égard laisse entrevoir quelque grandes orientations (EOGS, 1996) :

- mettre l'accent sur les valeurs, la connaissance et les compétences pour attirer davantage de filles ;

---

[2] Ramphele, M., 1995, Submission to the Ad Hoc Committee on the Establishment of a Commission on Gender Equity. Assemblée nationale, Afrique du Sud, allocution non publiée.

- proposer des domaines d'étude facultatifs, car cela permet aux garçons et aux filles de poursuivre des activités qui les intéressent particulièrement ;

- faire valoir les possibilités fantastiques et spectaculaires de la technologie ;

- relier les projets au monde réel, au-delà du contexte scolaire et familial ;

- replacer les problèmes dans leur contexte pour éviter l'abstraction ;

- éviter que l'on s'écarte du sujet ;

- chercher à obtenir la rétroaction des élèves comme moyen d'évaluation.

Ces expériences nous permettent d'examiner sans détour la façon dont les TIC pourraient être utilisées pour le développement des femmes.

Les nouvelles TIC : possibilités d'apprentissage et de développement

Selon de récents travaux, les nouvelles TIC estompent la séparation entre certains domaines de travail compartimentés depuis toujours. Non seulement ces technologies introduisent davantage d'égalité dans les organisations hiérarchiques (ou du moins un niveau de participation démocratique pour tous ceux qui y ont accès), mais également elles font disparaître les frontières entre des disciplines traditionnellement compartimentées, en permettant aux apprenants d'aborder leur travail et des phénomènes similaires dans une perspective différente. En outre, elles permettent à des universitaires ou à des groupes de tous les coins du monde de partager des paradigmes, des expériences et des concepts et, par conséquent, de produire une nouvelle connaissance qui n'est ni spécifique à une discipline ni nécessairement théorique. Les partenariats entre des villages éloignés et des régions extrêmement urbanisées deviennent également possibles.

On a affirmé que l'accès à l'information et aux TIC renforce la possibilité des gens de pleinement participer à la société. Le perfectionnement des ressources humaines pour permettre aux gens d'utiliser les nouvelles technologies est manifestement un préalable pour comprendre leur valeur. Comme nous l'avons dit ci-dessus, la formation scolaire des femmes et leur situation sociale les préparent généralement mal à utiliser les nouvelles TIC. Il est par conséquent impératif de

veiller à ce que les femmes reçoivent le type d'éducation et de formation qui les prépareront à participer pleinement à l'environnement des TIC.

Il faut résoudre certains problèmes si l'on veut que les femmes soient en mesure d'utiliser les TIC pour le développement. Il convient de mentionner que les préoccupations des femmes sont rarement prises en compte dans la politique au niveau macro-social. Il ne faut pas s'en étonner, puisque les femmes occupent rarement les postes de pouvoir qui pourraient les amener à formuler la politique (Marcelle, 1997). Dans tout effort pour corriger les déséquilibres, il est également impératif que les écoles incitent les filles à suivre des cours de science et de technologie. On doit aussi établir une politique pour orienter cette pratique.

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte dans l'élaboration d'un programme de formation visant à aider les femmes à utiliser les TIC (Huyer, 1997) :

- le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes africaines constitue le premier obstacle à leur utilisation des TIC ;

- les difficultés linguistiques sont exacerbées pour les femmes étant donné qu'elles disposent de moins de temps, d'argent et de possibilité d'apprendre l'anglais – langue dominante des TIC – et qu'elles n'ont guère accès à des documents d'information et de formation traduits dans leur langue ;

- les femmes ont moins accès aux cours d'initiation à l'ordinateur que les hommes, à plus forte raison à une formation supérieure en informatique.

Comme le faisait valoir le Groupe de travail sur le genre et l'information (CRDI-GTGI, 1995), les femmes doivent surmonter deux autres séries de difficultés ardues concernant les TIC :

- *le contexte de l'information (le message)* – le type d'information requis, la mesure dans laquelle l'information est accessible et si elle est adaptée en fonction des disparités entre les sexes ;

- *les technologies habilitantes (le moyen)* – la disponibilité, l'adaptabilité et la convivialité des technologies utilisées dans les systèmes d'information.

Les TIC et la production de connaissances

Les femmes africaines produisent la nouvelle connaissance non seulement sur les systèmes agricoles, mais également sur certaines nouvelles technologies appliquées. Toutefois, elles ont besoin de plusieurs compétences pour tirer parti des nouvelles TIC :

- Les femmes ont besoin d'une formation leur permettant de développer des systèmes d'information et de les utiliser pour avoir accès à l'information sur les initiatives et les travaux dans leur domaine, ainsi que pour diffuser la connaissance et l'information qu'elles produisent elles-mêmes.

- Les femmes ont également besoin de formation sur la façon d'utiliser leurs connaissances pour influencer la prise de décisions, de façon à être mieux protégées et à bénéficier d'une plus grande considération pour leur contribution sociale, ce qui améliorera leur situation. Cela implique une formation en élaboration de contenu, y compris la façon de publier et de tirer parti des expériences des autres systèmes d'information (non seulement le contenu, mais également des cours techniques). Comme l'affirme Braman (1997, p. 17), la distinction entre technologie et contenu s'estompe :

> [trad.] La formation des gens pour en faire des spécialistes en élaboration de contenu, qu'il s'agisse de producteurs de films, de journalistes ou de concepteurs de pages Web, doit comporter des cours sur les technologies qui constituent leurs outils de travail. En revanche, ceux qui conçoivent, aménagent et entretiennent l'infrastructure technologique doivent avoir une certaine connaissance des répercussions sociales de l'utilisation de ces technologies – c'est-à-dire en ce qui a trait au type de contenu véhiculé et à ce qui se produit lorsque des contenus de types différents sont véhiculés.

Cette observation semble corroborer la nécessité de pouvoir compter sur une main-d'œuvre polyvalente. Il faut également prendre en compte, cependant, les arguments précédents sur l'importance du respect et de la compréhension de la nature des systèmes de connaissances locaux, de leur structure, de leur génie ainsi que de leur mode de production et de leur compréhension.

- On a besoin d'un plus grand nombre de gens formés aux technologies de l'information pour travailler avec les groupes de femmes. Idéalement, les femmes devraient être formées pour occuper des postes leur permettant d'agir de façon à ce que davantage de systèmes et de réseaux d'information soient élaborés par des femmes et servent leurs intérêts.

  Ce type de formation est celui auquel s'attache le Réseau des femmes créé pour favoriser une formation aux TIC axée sur les femmes, c'est-à-dire développer des compétences technologiques parmi la population féminine. Son objectif est [trad.] « d'outiller les femmes en leur permettant d'acquérir des compétences grâce auxquelles elles pourront mettre en valeur une ressource d'information et un réseautage important » (SANGONeT, 1996, p. 5[3]).

Utilisation des nouvelles TIC

Outre les compétences évidentes relatives au matériel et aux logiciels, certaines compétences moins connues mais tout aussi essentielles sont requises pour faire avancer la cause des femmes. Il s'agit notamment des compétences complexes liées à un bagage informationnel, qui permettent de relier les nouvelles technologies au cadre en expansion d'apprentissage continu et à la notion de culture d'apprentissage.

Ce qu'on appelle « bagage informationnel » a été décrit et défini de façon variée. L'une des définitions pratiques a été élaborée en Afrique du Sud dans un effort visant à prendre en compte des questions comme l'apprentissage de base et à relier le bagage informationnel à la production de connaissances. La notion, définie avec la participation d'un éventail d'informateurs, se présente comme suit : « on appelle *bagage informationnel* la capacité des apprenants à obtenir, utiliser et évaluer l'information provenant de différentes sources de façon à renforcer l'apprentissage, à résoudre des problèmes et à produire de nouvelles connaissances » (Sayed et Karelse, 1997, p. 2). Bien que les prémisses soient surtout les nouvelles TIC, la meilleure façon d'acquérir un bagage informationnel réside dans l'apprentissage en contexte. Le concept englobe les TIC et comprend naturellement cette formation, mais il s'applique aussi à des contextes sans les nouvelles TIC. Avoir conscience personnellement des façons dont nous utilisons, traitons et produisons l'information et la connaissance s'avère également pertinent dans des

---

[3] SANGONeT, 1996, *Empowering women in the information society: building a women's information and communication network for South Africa on SANGONeT*. SANGONeT, Pretoria, Afrique du Sud, document non publié.

cadres qui incluent les nouvelles TIC ou qui en sont dépourvus. En d'autres termes, la sensibilisation à la valeur de l'information en soi est cruciale. Les femmes doivent faire confiance à leurs propres systèmes d'information et de connaissances et les comprendre pour en tirer un sentiment de pouvoir.

L'éducation qui leur donnera un bagage informationnel peut démystifier à la fois la technologie de l'information et l'information elle-même. Lorsque les gens prennent conscience d'eux-mêmes et de leur propre rôle dans la production d'information et de connaissances, ils peuvent contester les modèles d'apprentissage – quel que soit le contexte – comme des vaisseaux vides dans lesquels se déverse l'information, et il est à espérer que ces modèles déboucheront sur une prise de conscience du rôle de chaque individu dans la construction de la signification et de la réalité.

Le défi d'une éducation destinée à donner un bagage informationnel est de susciter la curiosité et le sens critique de même que la réflexion. L'éducation dans l'ensemble est axée sur le consommateur et se concentre davantage sur la vente de produits et de diplômes que sur les mécanismes d'apprentissage. Or, ce sont ces mécanismes qui sont à l'heure actuelle considérés comme essentiels. Pour qu'on puisse passer à une culture centrée sur les apprenants, ces derniers doivent prendre davantage conscience de la façon dont ils apprennent sur le plan individuel et collectif, dont ils utilisent l'information pour résoudre des problèmes et pour produire et communiquer de nouvelles connaissances et dont ces mécanismes se répercutent sur les systèmes de connaissances. Les programmes de formation devraient aboutir à cette prise de conscience, afin que les femmes deviennent non seulement compétitives sur le plan technique mais également véritablement renseignées sur la façon dont elles mettent à profit leur expérience – leur information et leurs connaissances – pour améliorer leur propre situation dans la société.

La gestion des TIC

Comme nous l'avons noté précédemment, peu de femmes occupent des postes de haut niveau les mettant en situation de pouvoir dans le processus décisionnel et l'élaboration des politiques. Les programmes de formation doivent corriger cette tradition ancestrale de déséquilibre entre les sexes en formant les femmes pour qu'elles occupent justement des postes de haut niveau leur permettant, une fois en place, d'intégrer les préoccupations féminines à la politique et de servir de modèles dans leur profession pour les filles, ce qui constitue un élément d'importance cruciale pour la resocialisation. Et ce n'est pas seulement les filles, mais l'ensemble de la population, qui doivent en venir à reconnaître et à apprécier l'intérêt de voir des femmes occuper ces postes.

Lorsqu'ils utilisent ou introduisent les nouvelles TIC, les organisations ou les groupes sociaux doivent être absolument conscients de la finalité des nouvelles technologies qu'ils emploient et de la façon dont ils aimeraient les mettre à leur service. Cela ne signifie pas qu'on peut dresser un plan de la façon dont on doit les utiliser puisque leur introduction peut avoir un effet d'entraînement imprévisible. Il faut plutôt y voir un appel à la prise de conscience indispensable pour orienter l'application des technologies, être attentif aux nouveaux besoins qu'elles suscitent et faciliter tout changement que l'organisation peut souhaiter apporter. Le leadership, collectif ou autre, est de la plus haute importance pour que l'utilisation des TIC soit axée sur la population et donne du pouvoir à l'organisation ou au groupe social dans son ensemble.

L'expérience des femmes concernant les TIC

Diverses initiatives ont utilisé les nouvelles TIC à l'appui de la cause des femmes. Avant de formuler des recommandations concernant la façon dont les TIC sont actuellement utilisées à cette fin, nous décrirons brièvement certaines de ces initiatives ci-après.

Le programme pour les femmes de l'Association pour les communications progressistes

Le programme pour les femmes de l'Association pour les communications progressistes (ACP) compte maintenant près de 10 ans d'existence et il a fait des progrès considérables en permettant aux femmes d'entrer en contact avec les TIC et en explorant les façons dont ces dernières utilisent les systèmes d'information mondiaux. Il a facilité l'accès des femmes aux TIC ainsi que leur utilisation de ces technologies dans tous les coins de la planète et par conséquent, il a fait la promotion du maillage des femmes. Le programme ne s'est pas contenté d'appuyer les femmes en direct – en leur fournissant de l'aide et des installations d'encadrement – il a également mené une enquête pour évaluer leurs progrès et découvrir quels enseignements avaient été tirés et quels étaient les besoins exprimés par les femmes concernant les TIC. Nous présentons ci-après certaines de ses conclusions (ACP, 1999) :

- le coût et l'absence de formation sont les principaux obstacles à l'accès ;

- les femmes souhaitent avoir des possibilités de formation, des programmes et du matériel pédagogique axés sur les femmes et tenant compte de leur culture ainsi que des programmes d'encadrement ;

- les femmes font un usage quotidien croissant des TIC, principalement le courriel, pour communiquer et obtenir de l'information ;

- même si c'est à un degré moindre que les hommes, les femmes utilisent considérablement les moteurs de recherche et le Web pour avoir accès à l'information et la diffuser ;

- les femmes adaptent l'information pour les groupes « non branchés », s'assurant ainsi qu'elle est véhiculée ;

- il est important que l'utilisation des TIC par les femmes soit acceptée au plus haut niveau étant donné qu'elles constituent des modèles dans leur rôle professionnel.

L'Agence latino-américaine d'information

L'Agence latino-américaine d'information (ALAI), qui a son siège en Équateur, fait la promotion des réseaux électroniques, principalement parmi les organisations rurales, indigènes et féminines. L'ALAI, créée à la fin des années 70, favorise l'accès des femmes aux TIC et encourage une utilisation critique et stratégique de ces ressources. Ses programmes de formation axés sur les femmes visent à les encourager et à leur permettre de participer aux processus décisionnels qui construisent la société mondiale de l'information et aboutissent à l'adoption des TIC. L'ALAI a également essayé de démystifier la technologie en faisant la promotion des TIC comme outils à utiliser au service des causes que l'on veut promouvoir. Elle ne s'est pas limitée aux technologies en direct, mais, à l'instar du programme pour les femmes de l'ACP (avec laquelle elle travaille en étroite collaboration), elle adapte l'information pour les gens qui n'ont pas accès à Internet. Le travail de l'ALAI a eu un effet d'entraînement dans toute l'Amérique latine et ses répercussions ont touché nombre d'organisations féminines qui, pour la plupart, utilisent activement l'électronique. C'est ainsi qu'elles conçoivent des pages Web et relèvent le défi de l'explosion de l'information (Burch, 1997).

Réseau des femmes

Le Réseau des femmes est un projet conjoint de SANGONeT (réseau d'organisations non gouvernementales sud-africaines) et de la Commission pour l'égalité des sexes, qui ont toutes deux leur siège en Afrique du Sud. Le Réseau vise à améliorer l'accès des femmes aux TIC et leur utilisation de ces technologies pour promouvoir l'égalité des sexes. Grâce au Réseau des femmes, les gouvernements,

les artisans de la politique et les femmes en général sont au courant des faits nouveaux concernant la politique d'égalité des sexes et prennent connaissance de ce qui se fait à l'échelle mondiale. En outre, le projet s'enrichit de l'expérience d'initiatives similaires et il offre aux femmes des ONG et des organisations féminines une formation axée sur les femmes et tenant compte de leur culture. Le Réseau des femmes s'efforce également d'outiller les femmes sud-africaines pour qu'elles utilisent les nouvelles technologies et l'information de manière efficace afin de répondre à leurs propres besoins et objectifs. Comme l'ALAI, le Réseau souhaite démystifier les TIC et offrir en permanence un appui et une formation aux femmes.

Le projet vise également à former des réseaux avec d'autres groupes par voie électronique (comme c'est la coutume entre les groupes de femmes) et il a engendré une culture des TIC. Le Réseau milite pour que le point de vue des femmes éclaire généralement la politique en matière de TIC, afin que les deux sexes aient leur place dans les institutions qui verront rapidement le jour dans ce domaine qui a récemment pris son essor. SANGONeT entretient déjà des liens étroits avec le programme pour les femmes de l'ACP et ces liens seront renforcés grâce au Réseau, qui pourrait assurer des services au-delà des frontières de l'Afrique du Sud.

Mettre les TIC au service de la cause des femmes

Les citoyens sont sollicités de toutes parts, car on tient à ce qu'ils participent à l'avènement de la société mondiale de l'information. Les sollicitations prennent trop facilement la forme de pressions pour que les gens se branchent et deviennent des abonnés actifs, de façon à favoriser l'échange et la circulation de l'information. L'un des programmes faisant la promotion de ces intérêts a pour principal objet de développer de nouveaux marchés pour les produits du monde industrialisé, en particulier l'Occident. Pour combattre la circulation unidirectionnelle de l'information, le monde en développement doit non seulement faire valoir plus énergiquement ses propres connaissances, mais également encourager ses citoyens à évaluer de manière critique l'information qui afflue sur le marché et à prendre conscience des raisons qui les incitent à adopter les nouvelles TIC. Qui plus est, les femmes, de manière générale plus défavorisées dans le monde en développement, doivent développer ces capacités.

Les programmes de formation peuvent outiller les femmes en leur donnant deux catégories de compétences requises. La première catégorie regroupe les aptitudes techniques qui sont les plus faciles à enseigner et peut-être les plus transférables, comme la saisie au clavier, le courriel, la recherche et certaines

compétences au réseautage et ayant trait au matériel. La seconde catégorie, qui englobe des compétences plus difficiles, se rapporte au monde de l'information : définir les besoins et repérer, utiliser, évaluer, traiter et produire l'information. Pour acquérir ces compétences ou ce « bagage », les gens apprennent plus facilement dans le contexte de tâches ou de missions concrètes.

Un autre aspect de l'utilisation des TIC au profit des femmes est la prise en compte de leur point de vue. Pour assurer un accès équitable aux programmes d'éducation, il faut tenir compte de la disponibilité des femmes et de leur horaire. En outre, les planificateurs du développement devraient introduire les TIC dans des organisations et à des endroits où les femmes sont appelées à se rendre de façon que ces technologies fassent partie intégrante de leur vie. Les télécentres doivent tenir compte de leur clientèle féminine et prévoir des locaux répondant à leurs besoins.

Mettre en valeur le potentiel des femmes et les doter d'un bagage informationnel

La mondialisation mobilise l'attention sur le perfectionnement des ressources humaines, mais le processus de la mondialisation doit être axé sur les gens. Comme nous l'avons fait valoir ci-dessus, les femmes ont été écartées de nombreux aspects de la science et de la technologie pour quantité de raisons. Toutefois, on ne saurait se passer de leur expérience et de leurs connaissances pour assurer le développement harmonieux de la société mondiale de l'information.

De nombreux projets visant à éduquer et à former les femmes pour qu'elles puissent adopter et utiliser les nouvelles TIC élaborent des méthodes et des documents de soutien axés sur les femmes et intégrant la culture. Dans le cadre de ces projets, on préconise aussi la collaboration entre les femmes ayant un savoir-faire technique, la présence de mentors et l'établissement d'équipes de deux personnes pour que les femmes aient accès en permanence à une formation de démarrage et de suivi. Dans l'ensemble, les programmes aident les femmes à acquérir les aptitudes pratiques requises pour utiliser les TIC : une compréhension du contexte des TIC, l'utilisation du courriel, des moteurs de recherche, du langage hypertexte et du Web. Ils transmettent les compétences relatives au réseautage et au matériel, à des degrés variables, et passent en revue, dans une certaine mesure, les questions de repérage de l'information et d'accès à l'information. Ils commencent à peine à s'attaquer aux tâches plus complexes d'élaboration d'une culture d'apprentissage critique et d'information.

Bien que certains programmes assurent une formation sur l'accès à l'information à partir d'une variété de sources et de canaux, peu s'aventurent sur le terrain difficile qui consiste à aider les apprenants à comprendre et à formuler leurs

problèmes et leurs besoins en matière d'information. Or, cet aspect du traitement de l'information est crucial pour permettre aux gens de déterminer quelle information répond à leurs besoins. Il aide également les individus et les groupes à prendre conscience de leurs besoins et de la façon dont ils sont différents ou se rapprochent des besoins des autres.

Les programmes de formation s'attellent rarement à la tâche plus ardue qui consiste à évaluer de manière critique les sources d'information, soit parce que les formateurs considèrent que la question est « floue » ou trop difficile ou qu'ils subissent davantage de pression pour s'attacher à d'autres aspects de la formation. En ce qui concerne l'information, la prise de conscience en général et la conscience de soi sont manifestement fondamentales pour donner forme aux TIC et définissent la façon de les exploiter. Il est clair que l'on ne peut attendre pour acquérir ces aptitudes la seconde phase de la formation, mais qu'elles doivent être intégrées, d'une façon ou d'une autre, aux programmes d'initiation et perfectionnées par la suite grâce aux programmes intermédiaires et avancés. Il est important d'introduire ces aptitudes dès le programme d'initiation de façon à ce qu'elles soient intégrées aux compétences les plus « fondamentales » et que les gens ne les perdent pas de vue et fassent preuve d'esprit critique dès le départ concernant les TIC en tant qu'outils de promotion des causes sociales.

Grâce à une formation de cette nature, les femmes devraient être outillées pour occuper des postes de décision et pour apporter leur touche personnelle à la politique. Si l'on veut que les femmes tirent parti des TIC, il est évident qu'elles doivent être au cœur des choix stratégiques sur la façon d'introduire les TIC et sur le type de formation indispensable à leur utilisation. Les femmes devraient également participer aux décisions sur l'élaboration de contenu. C'est un autre domaine de la gestion des TIC où les femmes doivent acquérir des compétences.

Vérifications comparatives entre les sexes et évaluation des besoins des femmes en matière d'information

La vérification comparative entre les sexes, reposant sur le principe selon lequel les postes occupés par les femmes et leurs besoins en matière d'information sont différents par rapport aux hommes, est un outil très apprécié. Le groupe de travail sur l'égalité des sexes de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement (CNUSTD), qui est favorable à ce genre d'étude, fait valoir que :

> [trad.] la notion de disparité entre les sexes sous-tend la conviction que « la science et la technologie au service du développement » doivent reposer sur la prise en compte systématique et résolue de la nature sexo-

> spécifique du développement et répondre aux préoccupations, aux besoins et aux aspirations à la fois des hommes et des femmes de manière appropriée et équitable.
>
> CSTD-GES (1995, p. 3)

Les vérifications comparatives entre les sexes devraient mettre en évidence la position que les femmes occupent dans l'industrie de l'information et établir le profil statistique des femmes servant de modèles professionnels pour celles qui désirent travailler avec les nouvelles TIC. Ces vérifications doivent inclure de l'information sur les formatrices et les technologues du sexe féminin. Le rapport devrait également présenter des statistiques comparatives sur le nombre de femmes occupant des postes de décision qui influencent la politique et les stratégies liées à l'adoption des TIC. En outre, l'évaluation des besoins des femmes en matière d'information devrait aller au-delà des « intérêts pratiques » et recenser les types d'information qui leur sont utiles pour aplanir les inégalités et améliorer leur vie.

Il convient de signaler, cependant, que la formulation des besoins n'est pas toujours évidente. Les gens ont souvent des besoins qu'ils ignorent ou qu'ils n'expriment pas. Toute évaluation des besoins des femmes en matière d'information devrait par conséquent reposer sur une méthode pour sensibiliser les gens à la notion de besoin et leur faire prendre conscience de leurs propres besoins d'information qui font partie du nombre. Les groupes de femmes devraient également veiller à ce qu'on fournisse un appui aux femmes pour qu'elles franchissent le pas qui va de la définition des besoins à l'adoption de mesures pour les combler. Les enquêtes et les vérifications de ce genre devraient recenser non seulement les domaines de formation, mais également les possibilités à cet égard.

Le rôle du secteur privé

Il est clair que le secteur privé a un rôle important à jouer dans le développement de l'infrastructure de l'information du continent. Comme nous l'avons signalé précédemment, la plupart des investissements dans cette infrastructure ont été faits par des organismes donateurs et des sociétés étrangères. Le secteur privé devrait non seulement considérer que c'est là sa responsabilité sociale, mais également réaliser qu'il est dans son intérêt de contribuer à former une population de citoyens bien informés et qualifiés. Une main-d'œuvre qualifiée apporte indubitablement une meilleure contribution à la croissance économique qu'une main-d'œuvre appauvrie et non éduquée. Selon une étude récente entreprise en Afrique du Sud sur le rôle du secteur privé dans le développement de l'infrastructure d'information :

> [trad.] Le concept du centre d'apprentissage électronique durable s'appuie sur le principe selon lequel si l'on peut prouver que ce centre est rentable et utile au secteur privé, le coût de généralisation du concept aux collectivités défavorisées en sera réduit et ce, pour deux raisons :
>
> - les coûts de contenu devront être pris en charge par le secteur privé ;
> - les coûts de communication, pour étendre la connectivité du réseau d'apprentissage aux zones défavorisées, en raison des plus courtes distances, s'en trouveront réduits.
>
> CRDI (1997, p. 1)

Si le secteur privé peut comprendre la valeur de ces initiatives pour son bassin de main-d'œuvre et par conséquent pour les entreprises elles-mêmes, il y a lieu de faire des ouvertures dans cette voie. Il est clair que la prise en compte de la perspective féminine a sa place dans toute démarche de formation pour assurer l'égalité d'accès aux cours, de même que l'équité sur le plan de la qualité de la formation.

Le secteur privé peut participer d'autres façons à la mise en place d'une infrastructure de l'information en Afrique. Comme nous l'avons fait valoir précédemment, les femmes ont besoin de modèles professionnels dans le secteur des TIC. Le rôle du secteur privé ne se limite donc pas à leur offrir des possibilités de formation, mais il peut également aller au-delà pour faire en sorte que, quelles que soient les stratégies adoptées, les femmes occupent des postes de décision au sein des entreprises.

Le secteur privé, grâce à ses bureaux de recherche-développement (R-D), devrait également prêter son concours aux vérifications comparatives entre les sexes et à l'analyse des besoins des femmes en matière d'information. Qui plus est, ces bureaux devraient également se renseigner sur la contribution des collectivités locales et des systèmes de connaissances au développement. La participation des bureaux de R-D du secteur privé aux programmes de développement communautaire devrait répondre à un double impératif, voulant d'une part que la croissance économique soit associée au développement durable et d'autre part que tant que les femmes demeurent opprimées et marginalisées, le développement n'améliorera pas la qualité de vie en général. Le secteur privé doit également rendre compte de sa participation aux initiatives de formation et aux télécentres, afin que les représentantes de groupes pertinents participent à la direction des initiatives et que les initiatives elles-mêmes rendent des comptes aux collectivités qu'elles ont pour mission de servir.

Conclusions

Dans cette partie du chapitre, nous avons fait valoir que les femmes devraient participer à toutes les sphères de la vie et que les nouvelles TIC sont au service du développement social. Nous avons expliqué que nous déplorons que les TIC n'aient pas nécessairement la même valeur pour chaque groupe participant à la production de connaissances et qu'elles puissent être utilisées à des fins préjudiciables pour accentuer la dépendance et la marginalisation des femmes par rapport au pouvoir décisionnel. Par conséquent, bien que les femmes puissent non seulement utiliser les TIC pour communiquer, constituer des réseaux et échanger des idées mais encore trouver dans ces technologies un appui et une force pour les luttes qu'elles mènent, il leur faut gérer les TIC comme des outils, qui, à l'instar d'autres technologies, peuvent soit perpétuer les divisions ou renforcer les liens sociaux.

On a affirmé que les femmes doivent participer d'entrée en jeu aux décisions concernant l'adoption des nouvelles TIC et être au cœur de l'élaboration de systèmes d'information, à la fois au départ et tout au long des processus de changement, de sorte que leurs besoins et intérêts soient toujours intégrés aux systèmes. La mise en valeur du potentiel est le premier domaine dans lequel s'inscrivent les besoins des femmes, qui sont depuis toujours et demeurent à l'heure actuelle défavorisées dans l'accès à l'éducation et les niveaux d'éducation. Toutefois, outre les compétences techniques, la formation pour utiliser les TIC doit également outiller les femmes pour qu'elles fassent preuve de sens critique concernant les TIC, l'information ainsi que son rôle et sa valeur pour répondre à leurs besoins. Par ailleurs, l'éducation doit donner aux femmes les capacités requises pour occuper des postes de gestion dans les secteurs de l'information. Le jugement critique et la conscience de soi doivent être encouragés pour que les femmes accordent de la valeur à leur propre expérience et à leurs propres opinions en matière d'évaluation de l'information et de production de connaissances. Si l'on veut que les femmes participent pleinement à l'édification de la société mondiale de l'information et qu'elles en tirent le meilleur parti possible, pour elles et pour leurs groupes, elles doivent avoir confiance en elles-mêmes et en leurs systèmes de connaissances locaux.

Partie 2 : L'Afrique francophone[4]

Avec les progrès de l'informatique, des télécommunications, de l'audiovisuel et du multimédia, l'accès sélectif à l'information et sa diffusion sont devenus de plus en plus faciles. L'information – qu'il s'agisse d'une connaissance théorique ou pratique – peut maintenant provenir de n'importe quel endroit de la planète et traiter de n'importe quel sujet. On appelle « TIC » l'ensemble des moyens technologiques permettant le stockage, le traitement et l'obtention de l'information.

Le monde contemporain est à l'ère des TIC et l'Afrique doit refuser le rôle de simple consommateur. Elle doit vulgariser ses savoirs, les enrichir et participer à l'élaboration et à la production de TIC en y apportant son propre contenu, selon sa culture, et exploiter les nouvelles TIC pour répondre à ses propres besoins. Pour ce faire, elle doit disposer de toutes ses ressources humaines et préparer ses enfants, garçons et filles, à maîtriser les TIC.

De nos jours, les enfants des pays industrialisés, et même ceux des capitales des pays en développement, découvrent et utilisent les technologies de l'information et des communications sans se poser de questions, puisque les TIC sont là et font partie de leur environnement. Ces enfants ne se doutent pas de la puissance de ces nouvelles technologies. Ils agissent exactement comme leurs parents et grand-parents avec l'avènement de l'électroménager ou de la télévision, c'est-à-dire qu'ils se contentent d'utiliser ces outils le plus naturellement du monde, car ils font partie de leur environnement.

Mais que remarque-t-on en réalité ? Les expériences que j'ai menées m'ont permis de constater autour de moi que les garçons s'intéressent davantage à la technologie que les filles. En effet, pendant plus de 2 mois, un ordinateur a été installé dans une salle de travail avec 4 élèves (2 filles et 2 garçons). Un cours d'initiation leur a été donné et ils ont tous bien maîtrisé le clavier et les logiciels de base dès les premiers jours.

Au début, les filles ont utilisé la machine pour le traitement de texte et les jeux. Ainsi, elles ont appris à jouer avec les garçons au « solitaire », un jeu de cartes. Elles ont également appris à créer des cartes de vœux et à rédiger des messages électroniques pour les envoyer à leurs correspondants à l'étranger. Elles maîtrisaient parfaitement les commandes de l'ordinateur et réussissaient à faire ce qu'elles voulaient. Mais ce qui était désolant à mes yeux, c'est que les filles n'ont jamais pris l'initiative d'utiliser l'ordinateur, même pendant leur temps libre, ne

[4] L'auteure de la partie 2 est Fatimata Seye Sylla.

serait-ce que pour essayer de comprendre les nouveaux programmes que je leur apportais ou pour jouer ensemble.

En revanche, les garçons, si on les avait laissés faire, auraient passé tout leur temps devant l'ordinateur. Ils étaient fascinés, en particulier par les jeux. Ils aimaient aussi rédiger et dessiner. Mais, en fait, ce qui les accrochait le plus, c'était les jeux. Et quelles sortes de jeux ? Rien que des jeux violents, de destruction virtuelle de matériel et de vies humaines. Les filles n'étaient pas du tout attirées par ces jeux qui, au contraire, leur faisaient horreur et les éloignaient de l'ordinateur.

À un niveau moins avancé sur le plan technologique, dans un cadre moins familial, comme celui des centres socio-éducatifs, les filles sont en général orientées vers des activités socio-professionnelles (couture, tricot, cuisine, etc.) où l'on ne tire pas parti des moyens technologiques existants (télévision ou ordinateur). Elles n'utilisent pas non plus les techniques de communication de pointe pour échanger des idées et des savoir-faire avec des collectivités de l'étranger ou pour faire connaître le produit de leurs activités.

En milieu scolaire, on note également qu'il y a beaucoup plus de garçons que de filles dans les branches techniques. Toutefois, quand les filles s'orientent vers la technique, elles réussissent tout aussi bien que les garçons, sinon mieux. Dans les disciplines de la technologie « dure » (construction, maintenance et réparation des appareils électroménagers, mécanique, etc.) les programmes de formation n'attirent qu'une minorité de filles. Compte tenu de la situation, l'objectif principal de notre étude est de proposer des stratégies pour encourager les femmes africaines (en particulier les Sénégalaises) à se lancer pleinement et sans préjugé dans l'utilisation, la gestion et la production de technologies de l'information et des communications afin d'en tirer le maximum d'avantages pour elles-mêmes et pour leur société. Les autres objectifs que nous avons établis consistent :

- à déceler les causes de disparités observées entre les femmes et les hommes dans la maîtrise des TIC, tant au niveau de l'éducation scolaire qu'extrascolaire ;

- à proposer des idées, des méthodes et des moyens pour changer cette situation en mettant l'accent sur :

  - la production et la validation de différents types de connaissances et l'application potentielle des TIC pour la validation du savoir

local, la préparation de données répondant expressément aux besoins en information des différents groupes de femmes ;

- la détermination des capacités nécessaires à la production, à l'utilisation et à la gestion des technologies de l'information et des communications ;

- la préparation de méthodes et de matériel de formation présentant un intérêt pour les femmes ;

- l'étude des perspectives sur les mécanismes et les méthodes de mise à disposition des instruments des technologies de l'information et des communications, avec la participation du secteur privé.

Pour ce faire, nous avons adopté la démarche suivante :

- collecte de données fiables sur les caractéristiques socioprofessionnelles des femmes, leurs contraintes, leurs difficultés ainsi que leurs aspirations légitimes par rapport à la science et à la technologie, à partir d'une enquête (voir le questionnaire à l'annexe I), d'entretiens et de recherches documentaires ;

- analyse des données recueillies afin de dégager les éléments prédominants des activités quotidiennes (socioprofessionnelles) des femmes et de mettre ainsi en évidence des centres d'intérêts particuliers ;

- analyse des facteurs de réussite des femmes évoluant dans le domaine des TIC ;

- à partir des facteurs de réussite et des centres d'intérêt recensés comme base pour s'attaquer à d'autres sujets importants pour le développement socio-économique humain, proposition de méthodes pour inciter les femmes à utiliser les TIC ;

- recommandation de méthodes de production et de validation des différents types de connaissances avec les TIC ;

- recommandation de méthodes pour élaborer des programmes d'éducation et du matériel didactique afin d'amener les filles à s'intéresser davantage à la science et à la technologie, principalement aux TIC, dès leur plus jeune âge.

Les idées de la présente étude proviennent de plusieurs sources :

- le rapport annuel de l'UNESCO-BREDA, de 1996 ; l'*Annuaire statistique de l'UNESCO* (1996) ;

- le rapport de la Délégation aux affaires scientifiques et techniques du Sénégal (DAST) sur le potentiel scientifique et technologique du Sénégal (PST) ;

- le dépouillement d'un questionnaire d'enquête (voir l'annexe 1) portant sur un échantillon de 100 personnes, soit 52 femmes et 48 hommes, tous sénégalais, ayant un niveau de scolarité variant du primaire aux études post-universitaires (il convient de mentionner que, d'après la chercheuse, les hommes ont fondé leurs réponses sur l'incidence qu'ils pensaient avoir, en tant que pères, sur l'éducation de leur fille et le choix d'un métier) ;

- l'expérience personnelle de femmes professionnelles d'un niveau d'éducation très élevé et occupant des postes de responsabilité.

Les causes des disparités

Si l'on veut inciter les femmes à s'intéresser aux TIC, il est important de trouver les moyens et les techniques pour les attirer en répondant à leurs besoins. Il nous faut donc cerner leurs centres d'intérêt dans leur milieu socio-culturel et répondre à leurs besoins par des programmes d'éducation, des manuels scolaires, des logiciels didactiques, des jeux et autres.

Milieu socio-culturel

Bien qu'elles soient des agents de développement socio-économique incontournables, les femmes ont généralement des centres d'intêret différents de ceux des hommes. En raison de leur rôle de mères, d'éducatrices et de gardiennes des valeurs familiales (en particulier dans la société africaine), leurs préoccupations sont généralement centrées sur les aspects pratiques de la vie quotidienne. Ce sont

elles qui gèrent les choses de la maison et l'éducation des enfants tout en contribuant constamment au développement de la société en général. En fait, le principal objectif de l'activité socio-économique d'un pays est le bien-être de sa population, et les femmes, tout autant que les hommes, contribuent à cette entreprise.

Mon expérience personnelle et celle de bien d'autres femmes de ma génération et de mon niveau d'éducation en sont des exemples patents. Il s'agit de femmes ingénieures, architectes, économistes, médecins, policières, professeures, chercheuses, etc. Nous occupons toutes un poste de haut niveau dans notre milieu professionnel, mais nous avons toutes un foyer, un mari et des enfants. En tant que femmes professionnelles de haut niveau, nous nous acquittons convenablement de nos obligations pour y trouver notre satisfaction personnelle et être respectées de nos collègues. Nous avons la même attitude en ce qui a trait aux responsabilités familiales, ce qui fait que nous sommes toujours occupées à quelque chose. Ce qui est certain, c'est que les femmes dans ma situation ont une incroyable capacité de cumuler les fonctions et, qui plus est, qu'elles parviennent à s'en acquitter merveilleusement bien ! Les résultats de l'enquête sur les besoins des femmes dans la vie en général font ressortir les mêmes préoccupations, par exemple, la gestion de la maison d'un point de vue fonctionnel et esthétique, l'éducation des enfants, l'épanouissement personnel par le sport, la lecture, les jeux de société (Scrabble, échec, cartes, etc.).

Les statistiques montrent que les femmes sont inscrites dans les établissements d'enseignement dans les secteurs peu techniques et deviennent souvent des enseignantes ou des professionnelles de la santé. Peut-être se sentent-elles attirées par ces disciplines en raison de leurs rôles d'éducatrices et d'assistantes dévouées ou parce que l'enseignement leur permet de disposer de plus de temps libre pour vaquer à leurs occupations primaires et que l'exercice d'une profession dans le domaine de la santé à l'extérieur de chez elles leur permet d'aider les gens dans le besoin.

Par ailleurs, le rapport de l'UNESCO-BREDA de 1996 indique qu'au Sénégal, seulement 34 p. 100 des effectifs de l'enseignement technique et professionnel sont des femmes, c'est-à-dire à peu près la moitié du nombre d'hommes. Une analyse approfondie de l'*Annuaire statistique de l'UNESCO sur le potentiel scientifique et technique (1996)* ne nous a pas livré de statistiques particulières sur le nombre de femmes travaillant dans le domaine de la science et de la technologie en Afrique étant donné que 75 p. 100 des États africains (dont le Sénégal) à qui l'on a fait parvenir le questionnaire d'enquête n'ont guère fourni de données sur les femmes à la rubrique intitulée « Nombre de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens employés à des travaux de recherche et de

développement expérimental, avec le nombre correspondant de femmes ». En fait, les femmes constituent un peu plus de 15 p. 100 des scientifiques ingénieurs et 21 p. 100 des techniciens, ce qui donne une idée de leur faible nombre dans les deux catégories cibles (UNESCO, 1996). Le rapport de 1994 sur le projet pilote « Potentiel scientifique et technique » faisait état de 216 travailleurs scientifiques et techniques sénégalais, dont 14 p. 100 de femmes.

On peut se demander si la condition physique des femmes, en particulier celles en âge de procréer, constitue un handicap dans certaines activités. En fait, tel n'est pas le cas, car tout dépend, selon les répondants, de la volonté de réussir dans une activité ou une autre, qu'elle soit technique, sportive ou purement intellectuelle. Paradoxalement, selon l'enquête menée à la fin de décembre 1997, 31 p. 100 des personnes interrogées pensent que les filles devraient s'orienter vers la santé et l'enseignement pour les mêmes raisons. Seulement 43 p. 100 des répondants souhaitent qu'elles entreprennent des études dans le domaine technologique, notamment en informatique, qu'ils considèrent comme un métier d'avenir. Cela signifie qu'il y a une réelle prise de conscience au niveau de la population, par rapport aux domaines techniques en général.

Mais alors, pourquoi ne trouve-t-on pas plus de femmes dans les branches techniques ? Pourquoi n'utilisent-elles pas les nouvelles technologies au même titre que les hommes, notamment les technologies de l'information et des communications ? Le cadre socio-culturel a confiné la femme africaine à son rôle de maîtresse de maison, mais la sous-représentation des femmes dans les branches scientifiques et techniques est largement attribuable aux programmes d'enseignement, aux outils et aux méthodes d'éducation des enfants en général et des filles en particulier.

Les programmes d'enseignement

À l'école, les instruments pédagogiques que nous utilisons contribuent à enfermer les filles et les garçons dans certains rôles distincts. Les livres et les manuels scolaires véhiculent les mêmes valeurs socio-culturelles qui définissent et séparent les rôles des deux sexes dès le plus jeune âge. Même les livres et les manuels qui nous viennent de l'Occident se conforment aux mêmes modèles. Par exemple, le livre d'anglais au programme nous présentait « Mummy » comme l'ange gardien qui devait veiller sur tout le monde à la maison.

Dans les livres et les manuels de travaux dirigés pour l'apprentissage de la science et de la technologie en général, les exemples ne sont presque jamais puisés dans le milieu où les femmes évoluent et ne s'appliquent presque jamais à leurs activités courantes. Par exemple, si l'on regarde le manuel de juillet 1993

intitulé *Formation pratique, Éducation technologique, Livre du maître, 2e et 3e étapes*, de l'Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation du Sénégal (INEADE), on observe que seulement 6 des 11 modules présentés renferment des exemples qui se réfèrent aux activités des femmes : agriculture (arrosage), peinture (teinture), élevage (élevage et vente de poulets), santé (ménage, préparation des aliments, lavage), électricité (entretien d'un four à gaz, fabrication d'une marmite « Ban ak suuf » c'est-à-dire à base d'argile et de sable), et corvée d'eau. En revanche, on trouve dans les 11 modules des exemples pour les garçons dont cinq leur sont exclusifs. Il s'agit des modules sur la mécanique, la pêche, la menuiserie, la maçonnerie et la gestion. Sur 167 pages illustrées, on ne trouve que 20 illustrations représentant des filles. Pourtant, l'INEADE est un organisme qui attache beaucoup d'importance à l'équité entre les sexes dans l'élaboration des programmes d'éducation au Sénégal. En fait, si l'on ne peut nier que des efforts considérables ont été faits, on sent bien que la division du travail selon le sexe et les centres d'intérêt respectifs des filles et des garçons découlent des valeurs socio-culturelles qui nous ont été léguées.

Avec l'avènement des TIC, les nouveaux outils d'éducation qui en découlent adoptent le même modèle, puisqu'ils sont principalement conçus par des hommes, qui ne font que perpétuer ce qu'ils ont appris. Même pour les divertissements, ils créent des jeux électroniques violents qu'ils adorent et que les femmes en général n'apprécient guère. Or, le jeu est une méthode de développement cognitif dont les femmes ont aussi besoin pour leur formation.

Par conséquent, alors qu'elles s'intéressent toujours aux méthodes et aux moyens leur permettant d'améliorer leur société par la gestion de leur environnement immédiat, les femmes sont laissées pour compte. Pourtant, l'étude de la science et de la technologie a pour objectif principal le bien-être familial, la création d'une société plus conviviale dans laquelle on peut subvenir facilement à ses besoins et où la qualité de la vie ne cesse de s'améliorer. Qui donc est mieux en mesure que les femmes de contribuer à cette entreprise ? Il faut qu'elles participent à l'élaboration des programmes et des manuels scolaires en général et à la prise de décisions au plus haut niveau.

Dans la prochaine section, nous essayons de jeter les bases d'un débat avec des idées et des suggestions afin que les femmes soient prises en compte dans tous les domaines de l'éducation et ce, sans préjugé.

Comment inciter les femmes à participer davantage au monde des nouvelles technologies de l'information et des communications ?

Nous présentons ci-après des idées, des méthodes et des moyens pour inciter les femmes à participer davantage à la production, à l'utilisation et à la gestion des TIC. Nous avons articulé nos idées selon les étapes de mise en œuvre :

Validation du savoir-faire ; application potentielle des TIC et préparation de données se rapportant expressément aux besoins en information des différents groupes de femmes

Avec Internet, on pourrait mener une campagne pour inciter des gens à participer au projet, ce qui déboucherait sur la création de sites et de banques électroniques de données renfermant des informations spécialisées sur des sujets donnés. Les femmes apporteraient leur contribution à ces sites.

Sur le plan historique, les femmes possèdent un patrimoine important. Dans la pléiade de héros sénégalais, les femmes sont légion et nombre d'entre elles ont joué un rôle capital dans l'histoire du pays. C'est le cas de Yacine Boubou du Cayor, d'Aline Sitoe Diatta de la Casamance, de Ndiémbett Mbodj, des Femmes de Nder du Oualo et de Mame Diara Bousso du Saloum. Il est possible de tirer parti de l'histoire de ces femmes pour promouvoir les valeurs qu'elles illustrent de façon exemplaire.

L'alimentation des enfants à partir de leur naissance est l'un des principaux centres d'intérêt des femmes. Elles pourraient utiliser des sites Internet pour faire connaître de nouvelles recettes destinées aux enfants, avec des variantes en fonction des produits disponibles sur le marché local. Les résultats de recherches de l'Institut des technologies alimentaires pourraient être également utiles.

Dans le domaine médical, les femmes rurales ont une connaissance très avancée de la médecine indigène et savent soigner au moyen de plantes et d'autres substances certaines maladies comme la stérilité, les infections vaginales, les ulcères, le diabète, les rhumatismes, les maladies mentales et autres et des chercheurs de notre époque étudient ces connaissances dans le but de les vulgariser. C'est le cas du docteur Gbodousso, directeur du projet PROMETRA de l'Association pour la promotion des médecines traditionnelles, du ministère de la Recherche scientifique et de la Technologie du Sénégal. Le Dr Gbodousso travaille avec les femmes de Fatick (les saltigués) et celles de Rufisque pour la guérison des maladies mentales. Il y aurait lieu de réunir ces informations dans une base de données accessible à d'autres personnes à travers le monde. Les Noirs américains étudient à l'heure actuelle les travaux des saltigués et les utilisent.

Les femmes adorent discuter de ce qui les intéresse, elles aiment échanger des idées et plus encore, elles aiment aider et participer. Il serait donc utile de

créer un site « rencontres et confidences » où les femmes pourraient se réunir et échanger. La communication sera certainement facile au niveau local, avec l'utilisation des langues nationales. Mais si l'on envisage de communiquer entre deux régions de langues différentes, il faudra penser à des mesures connexes et à des moyens techniques pour permettre la traduction simultanée.

Pour la production et la validation de différents types de connaissances, il faudra créer et exploiter des sites Internet. Pour ce faire, une fois le contenu des sites défini sur l'histoire de l'Afrique, la mode (couture, coiffure etc.), les habitudes alimentaires, la médecine traditionnelle, les divertissements (musique, danse, etc.), l'art africain (orfèvrerie, peinture, teinture, poterie, tissage), etc., nous passerons pour la mise en place aux étapes suivantes :

- collecte des données, que ce soit par entretien enregistré (audio), photos, films, exploitation de documents, cassettes ou CD de musique, etc.

- sélection de logiciels et de matériels, pour la saisie, le stockage et le traitement des données afin de les mettre sur le réseau Internet. Il faudra :

  - du matériel de collecte pour les différents types de données – caméra vidéo, magnétophone enregistreur, appareil photo ;

  - des logiciels pour la gestion des bases de données permettant de traiter toutes sortes de données – texte, audio, vidéo, image, graphique et données spatiales, et d'y accéder par Internet ;

  - du matériel informatique pour la saisie, le stockage et le traitement des données recueillies (il faudra un puissant ordinateur multimédia, équipé de dispositifs de connexion pour les périphériques nécessaires pour l'exploitation de tous ces types de données – au moins deux disques durs de grande capacité de mémoire (le deuxième servant à la sauvegarde de sécurité), un scanner pour les photos, un lecteur vidéo, un lecteur de cassettes audio, un lecteur de cédéroms, et en particulier, une grande capacité de mémoire centrale) ;

  - un modem et une ligne téléphonique :

- saisie des données sur ordinateur ;
- validation des données avec la participation des auteurs ;
- traitement des données thématiques, selon les domaines d'activité ;
- élaboration de pages Web ;
- installation des pages Web sur Internet grâce à un fournisseur d'accès à Internet.

Une fois le site opérationnel, il faut en faire la publicité dans les médias. Les femmes devraient également mettre à jour l'information – ajouts, modifications, suppression de données obsolètes), et, pour ce faire, elles doivent être capables de produire, d'utiliser et de gérer les TIC.

Détermination des capacités requises pour produire, utiliser et gérer les TIC

PRODUCTION DE TIC – Le producteur de technologies de l'information et des communications doit avoir la formation requise, celle d'un technicien de très haut niveau (ingénieur) en technologie informatique ou en télécommunications. Il doit donc être préparé dès les premières années de sa formation à maîtriser les notions scientifiques requises pour cette conception, quel que soit le niveau à partir duquel la préparation commence. Les techniciens de premier niveau chargés de l'installation et de la maintenance n'auront pas nécessairement besoin d'une formation supérieure. Par conséquent, des jeunes filles et des femmes ayant fait des études secondaires pourraient facilement s'inscrire à ces programmes de formation. Pour les techniciens supérieurs et les ingénieurs, une formation de niveau préuniversitaire ou universitaire, dans un domaine scientifique de préférence, est un préalable.

Pour participer à la production de TIC, les femmes doivent répondre aux exigences professionnelles, c'est-à-dire posséder la formation requise. Or, nous avons constaté que les femmes sont minoritaires dans les branches scientifiques et techniques, quel que soit le niveau. Il est donc indispensable de trouver d'autres méthodes et moyens de les former et de les intéresser aux disciplines scientifiques.

UTILISATION DES TIC – Toute personne qui sait lire et écrire peut utiliser les TIC. D'ailleurs, si une personne analphabète dispose de technologies de l'information et des communications très évoluées, elle peut avoir recours aux commandes

vocales. Il n'y a donc aucune barrière pour les femmes, sinon le manque d'intérêt ou de sensibilisation, compte tenu de l'influence du milieu socio-culturel sur leurs activités. On doit attaquer le mal à la racine, ce qui signifie qu'il faut modifier le comportement des éducateurs (parents et enseignants) à l'égard des enfants, dès leur plus jeune âge. Et, là encore, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils (livres, manuels, outils informatiques, télévision, etc.) d'enseignement s'imposent.

GESTION DES TIC – Le profil du gestionnaire des technologies de l'information et des communications correspond fidèlement à celui du producteur de ces technologies aux différents niveaux de gestion. Il s'agit de gérer tout un réseau d'information en autorisant ou en bloquant l'accès de certains utilisateurs. Le gestionnaire se charge de la mise à jour (création, ajouts, modifications et suppressions) de l'information à communiquer. Étant donné que cette gestion est appuyée par des logiciels de pointe, le gestionnaire des TIC doit posséder au minimum des notions de base. Il doit veiller à ce qu'il n'y ait pas de blocage du système d'information pour des raisons de défectuosité du matériel ou d'erreur dans les logiciels. Le gestionnaire des TIC doit être un technicien supérieur, maîtrisant bien l'informatique. Là encore, les femmes doivent avoir le même profil que les hommes pour s'acquitter de ces tâches.

Des Sénégalaises travaillent dans le domaine des TIC : quel est leur secret ?

Une des façons d'inciter les femmes à s'intéresser davantage à la formation dans les domaines de la science et de la technologie consiste à leur montrer l'exemple de leurs semblables évoluant dans le domaine des TIC. Les entretiens avec ces femmes, ainsi que les résultats de l'enquête, ont révélé les facteurs de réussite suivants :

- la volonté personnelle – toutes nous ont affirmé leur volonté de réussir dans le domaine ;
- l'aspiration à une meilleure vie, car les TIC sont définies comme un domaine où les travailleurs sont en général bien payés ;
- l'intention de prouver que les femmes, dans ce domaine, peuvent être tout aussi efficaces que les hommes ;

- l'influence du milieu, dès le tout jeune âge, soit une éducation par des parents évoluant dans le domaine des TIC, soit par un milieu d'apprentissage bien équipé sur le plan technique ;

- l'admiration pour des femmes ayant réussi dans le domaine des TIC, dans d'autres pays, à travers les médias.

Préparation de méthodes et de matériel de formation propres à motiver les femmes

Les mentalités évoluent, grâce à l'information véhiculée par les médias (radio ou télévision) concernant les avantages de la formation des femmes. Les programmes d'alphabétisation et de scolarisation des filles ont beaucoup contribué à ce changement de mentalité. Mais il y a lieu de renforcer l'information ou la sensibilisation pour qu'elles s'étendent aux régions éloignées, en particulier en milieu rural. À cet égard, il n'existe pas de meilleure méthode que de faire participer les populations elles-mêmes aux activités d'information, de sensibilisation et de formation.

Dans le monde rural, les responsables des établissements scolaires peuvent jouer un rôle important et amener les mères d'élèves à une prise de conscience. Par exemple, dans le Diourbel, région du Sénégal principalement rurale, une directrice d'école primaire a réussi le tour de force de réunir les mères d'élèves pour discuter avec elles des problèmes quotidiens de l'école. Elle est parvenue à les convaincre d'entreprendre des activités de couture, de teinture et autres pour subvenir aux besoins de l'école. De la même manière, elle les a amenées à s'intéresser de plus près à la formation scolaire de leurs enfants. Si le but de cette directrice avait été de faire participer les mères à l'élaboration de programmes de travaux pratiques et des manuels scolaires pour intéresser les filles à la formation technique, elle aurait certainement atteint son objectif.

La meilleure façon d'établir des méthodes et de concevoir du matériel de formation destiné à motiver davantage les femmes consisterait à commencer par une campagne d'information, la plus large possible, pour sensibiliser les femmes aux métiers qui sont à leur portée dans le secteur des TIC. Pour ce faire, les acteurs potentiels – éducateurs, journalistes, techniciens et parents – devraient former des comités de réflexion sur les sujets, les images et les slogans à communiquer par le truchement des médias, avec le soutien des sociétés de radio et de télévision. Les femmes intellectuelles et les autres, de même que les jeunes devraient jouer un rôle important dans cette campagne. La façon la plus efficace de déterminer les centres d'intérêt et les outils propres à favoriser l'utilisation et la maîtrise des technologies de l'information et des communications au cours de la formation consisterait à faire appel aux jeunes.

Les responsables de l'éducation devront donc, dès l'école primaire, permettre aux enfants d'apprivoiser l'ordinateur et le multimédia en mettant l'accent sur leur intégration aux projets pédagogiques et sur la formation systématique des maîtres. Comme les moyens financiers ne permettent pas d'équiper chaque école, il faudrait créer des clubs regroupant les écoles et les doter d'un centre bien équipé en ressources matérielles (TIC) et humaines. L'existence de centres socio-éducatifs bien équipés faciliterait encore l'accès des jeunes femmes aux TIC.

Les éducateurs devraient faire un effort supplémentaire pour que le matériel didactique scolaire débouche pour les filles sur d'autres activités socio-professionnelles que celles qui leur sont réservées habituellement. Par exemple, les filles aiment la lecture, la couture, la musique, la cuisine et les réunions de famille à l'occasion des cérémonies. À l'heure actuelle, il est tout à fait possible de penser à des jeux électroniques pour les filles de nature à renforcer leurs talent en dessin, en conception et en création de micro-mondes (milieu d'apprentissage virtuel) s'inspirant de la vie familiale ou du show-business, ou encore de se servir de recettes pour enseigner le calcul, etc. Ces outils permettraient aux filles de bien développer leur esprit d'initiative et leur créativité individuels.

Il y a également lieu d'intégrer des textes sur l'émancipation des femmes, et leur rôle dans la création de l apprentissage au moyen des TIC. Les livres et les manuels scolaires scientifiques devraient également puiser leurs exemples dans les activités quotidiennes des femmes afin de rendre les cours plus attrayants et plus familiers pour les filles. Ces méthodes permettront à ces dernières de s'intéresser davantage aux branches scientifiques et techniques et de se préparer en vue d'une formation en production et gestion des TIC.

En ce qui a trait au matériel didactique – livres et manuels scolaires, logiciels éducatifs – les résultats de l'enquête dénoncent leur coût élevé et indiquent que nombre d'entre eux ne sont pas adaptés compte tenu du pouvoir d'achat des pays africains et des préoccupations socio-culturelles du continent. Cette situation est attribuable au fait que les Africains sont des consommateurs, plutôt que des producteurs des nouveaux outils, en particulier les logiciels éducatifs produits en Occident, et que les programmes d'enseignement changent trop souvent.

Sur ce front, comme dans la formation et l'emploi des femmes dans le domaine des TIC, la participation du secteur privé pourrait être extrêmement profitable.

Études des points de vue sur les mécanismes et les méthodes pour inciter le secteur privé à mettre les TIC à la disposition de la population

Le secteur privé peut participer dans plusieurs sphères d'activité :

- *Production des TIC* – Compte tenu de l'absence totale d'industrie informatique dans les pays africains, ces pays n'ont d'autres choix que d'importer le matériel pour la production des machines et accessoires destinées aux TIC, ce qui accroît considérablement le coût d'accès aux technologies. L'investissement du secteur privé dans le domaine – ne serait-ce qu'au chapitre de l'assemblage des composantes électroniques pour le montage des machines – serait extrêmement utile pour permettre aux femmes africaines d'avoir accès aux TIC et réduire les coûts d'acquisition et de maintenance du matériel. Dans les usines de montage, il est prouvé que la finesse des doigts des femmes constitue un atout majeur pour les composantes électroniques extrêmement petites et fragiles. Une fois bien formées, les femmes se révéleraient donc des techniciennes efficaces.

- *Production de matériel didactique* – La production de matériel éducatif et d'instruments d'appropriation des TIC par des entreprises locales réduirait les coûts d'acquisition. Les ressources humaines locales sont souvent suffisantes pour fabriquer les manuels scolaires et les outils pédagogiques. La production de ce matériel par des entreprises locales serait très avantageuse car elle permettrait, en plus de réduire les coûts, de créer des emplois pour les jeunes dans un domaine technique. L'interaction avec les collectivités locales (où un grand nombre de femmes sont sensibilisées) pour valider les contenus en serait facilitée. Une fois les manuels et outils réalisés, la rétroaction serait presque immédiate, et les corrections aussi, compte tenu de l'approche participative utilisée et de la proximité des producteurs et des utilisateurs.

- *Formation* – Le secteur privé peut en partie aider financièrement les établissements de formation en matière de TIC. Ainsi, les entreprises du secteur privé peuvent payer ces établissements pour la formation et le recyclage de leur personnel. Dans le cadre de cette formation, il faudrait prévoir l'attribution d'un quota[5] aux femmes travaillant dans le secteur privé, afin d'améliorer leurs compétences en matière de TIC. Pour inciter les femmes à suivre cette formation, on devrait l'assortir d'avantages exceptionnels, comme l'élargissement des responsabilités, des primes de rendement, des prix d'excellence, etc. Les sociétés de

[5] En termes de nombre de femmes à former à chaque session.

télécommunications devraient accorder des tarifs préférentiels aux centres éducatifs utilisant les TIC qui déploient un effort particulier pour le recrutement de femmes. Elles pourraient également faciliter l'accès aux TIC, au niveau des foyers (réduire les coûts d'acquisition, envisager un système d'abonnement qui permettrait aux abonnés d'utiliser les TIC tout en bénéficiant de faibles coûts de maintenance et leur éviterait de gérer la précarité du matériel, compte tenu de l'évolution fulgurante de la technologie).

- *Vulgarisation du matériel didactique* – Le secteur privé – notamment les maisons d'édition – peut développer des guides en ligne pour les jeunes en sélectionnant les meilleurs sites éducatifs classés selon les centres d'intérêt des femmes. Les entreprises du secteur privé peuvent contribuer à la vulgarisation la plus large possible des TIC au niveau des établissements d'enseignement officiels ou non (écoles, universités, centres de formation, clubs, centres socio-récréatifs) en leur accordant des facilités d'achat et ou en leur donnant du matériel.

- *Emploi* – Les entreprises doivent accueillir chaleureusement les femmes ayant reçu une formation dans le domaine des TIC et devraient déployer des efforts pour lutter contre les préjugés qui font que le secteur privé préfère en général engager des hommes. Les filles en fin de cycle de formation devraient pouvoir trouver un stage de perfectionnement en entreprise. Les femmes travaillant en entreprise à la production de matériel didactique devraient aussi participer à l'élaboration de matériel et d'outils pédagogiques pour l'appropriation des TIC.

Conclusion

Tous ces changements de comportement et de méthodes d'éducation sont requis pour intéresser davantage les filles aux études scientifiques et techniques en général et aux TIC en particulier, mais ils ne sauraient se concrétiser sans la volonté politique de l'État d'appuyer les efforts des chercheurs et des éducateurs dans leurs initiatives personnelles ou concertées dans ce domaine. En réalité, les décisions de l'État devraient néanmoins émaner de l'aspiration de la population à une vie meilleure. Il revient donc aux chercheurs, aux éducateurs, aux individus et aux organisations de se mobiliser personnellement, de sensibiliser d'autres acteurs économiques et d'obtenir l'aide du secteur privé et des établissements de R-D dans le monde entier.

Les moyens à utiliser pour toucher les populations des endroits les plus éloignés sont certes la radio, la télévision et les réunions auxquelles il faut faire participer les jeunes en leur confiant le soin d'élaborer le contenu et de diffuser les messages. Les jeunes devraient participer dès l'étape de la conception à la création des jeux d'éveil et des exemples de thèmes de travaux pratiques pour inciter les filles à suivre une formation technique.

Les collectivités décentralisées constitueront un cadre favorable pour la préparation des méthodes et moyens d'information, de sensibilisation et de formation et la création de sites Web pour les groupes de femmes qui deviennent de plus en plus nombreux dans les régions avec l'avènement des groupements d'intérêt économique (GIE), qui sont des initiatives privées ayant le statut de sociétés à responsabilité limitée. Il s'agit d'entreprises à but lucratif qui paient des impôts, mais moins qu'une société classique. Les groupes de femmes sont considérées comme des groupements d'intérêt économique. Au Sénégal, l'État fait déjà la promotion de l'initiative privée des femmes par l'intermédiaire des groupements d'intérêt économique et le chef de l'État décerne chaque année un prix au GIE ayant obtenu les meilleurs résultats au chapitre du développement socio-économique de ses membres et de sa région.

La production et la validation des différents types de connaissances devront se fonder sur les collectivités décentralisées de chaque région. Chaque collectivité pourra créer son réseau d'information à partir des groupes de femmes. Les GIE fourniront les données de base découlant des résultats de leurs études pour alimenter à leur tour le réseau d'informations. Les collectivités seront interconnectées, de sorte que les GIE d'une même collectivité pourront communiquer entre eux, de même qu'avec les GIE d'une autre collectivité régionale, voire d'un autre pays, une fois les problèmes de communication résolus par la promotion des langues nationales.

Pour résoudre les problèmes de communication liés à la multitude de langues nationales, les intellectuelles peuvent se charger de la traduction d'une langue locale en une autre langue locale ou étrangère et vice-versa. La tradition orale de l'Afrique peut être avantageusement exploitée par les technologies de l'information et des communications grâce à l'avènement du multimédia, qui permet d'associer le son (parole, musique) aux images. Bien qu'étant à la pointe de la technologie actuelle, cette méthode peut faciliter la transition pour les Africains, surtout en milieu rural et en zone périurbaine, où de nombreuses personnes sont analphabètes. L'expansion des TIC au sein des milieux de travail, des établissements d'enseignement, des hôtels, des centres d'exposition, des salles de conférence et des foyers devient de plus en plus impressionnante, ce qui permet aux

femmes, surtout celles qui travaillent dans le domaine administratif, d'évoluer dans des environnements hautement technologiques et de maîtriser plus facilement ces technologies.

Étant donné que l'enquête révèle une évolution des mentalités par rapport aux professions des femmes et ce, malgré les statistiques qui placent les femmes loin derrière les hommes dans le domaine de la science et de la technologie, il est permis d'être optimiste quant à la participation effective des femmes aux TIC.

Bibliographie

ACP (Association pour la communication progressiste), 1999, *APC Women's Networking Support Programme*, ACP, San Francisco (Californie, É.-U.), site Web : www.gn.apc.org/apcwomen/

Appleton, H., Fernandez, M.E., Hill, C.L.M. et Quiroz, C., 1995, « Reconnaître le savoir indigène et le mette à profit », dans Groupe sur l'égalité des sexes, Commission des sciences et de la technique au service du développement, (DIR.), *L'autre développement, L'égalité des sexes dans la science et la technologie*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), p. 55–83.

Babb, S. et Skinner, K., 1997, *End user computing*, communication présentée au Information Technology National Qualifications Forum, les 11 et 12 novembre 1997, site Web : www. wn.apc.org/nitf/ws971112.htm

Braman, S., 1997, *ICT education in the information society*, communication présentée au Information Technology National Qualifications Forum, les 11 et 12 novembre 1997, site Web : www.wn.apc.org/nitf/ws971112.htm

Burch, S., 1997, *Latin American women take on the Internet*, site Web : www.connected.org/ women

CRDI (Centre de recherches pour le développement international), 1997, *Private sector learning centre partnerships*, CRDI, Ottawa (Ontario, Canada), site Web : www.idrc.ca/acacia/outputs/op-selc.htm

CRDI-GTGI (Groupe de travail du CRDI sur le genre et l'information), 1995, « L'information, outil de transformation, la dimension sexuelle », dans Commission des sciences et de la technique au service du développement, (DIR.), *L'autre développement, L'égalité des sexes dans la science et la technologie*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), p. 267–295.

CSTD-GES (Commission des sciences et de la technologie au service du développement, Groupe sur l'égalité des sexes), 1995, « Conclusions et recommandations du Groupe sur l'égalité des sexes », dans Commission des sciences et de la technique au service du développement, Groupe sur l'égalité des sexes, (DIR.), *L'autre développement, L'égalité des sexes dans la science et la technologie*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), p. 1–27.

Ekong, D. et Cloete, N., 1997, « Curriculum responses to a changing national and global environment in an African context », dans *Knowledge, identity and curriculum transformation in Africa*, Maskew, Miller and Longman, Le Cap (Afrique du Sud), p. 3–17.

EOGS (Equal Opportunities Gender Strategies), 1996, *Staff handbook*, site Web : www.rmplc.co.uk/eduweb/sites/trinity/gender.html

Huyer, S., 1997, *Supporting women's use of information technologies for sustainable development*, Women in Global Science and Technology, Grafton (Ontario, Canada), site Web : www.wigsat.org/it/womnicts.html

Jensen, M., 1996, *Bridging the gaps in Internet development in Africa*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), site Web : www.idrc.ca/acacia/studies/ir-gaps.htm

Kettel, B., 1995, « Les grandes voies pour l'utilisation de la science et de la technologie, Vers un développement durable et équitable de l'environnement », dans Commission des sciences et de la technique au service du développement, Groupe sur l'égalité des sexes, (DIR.), *L'autre développement, L'égalité des sexes dans la science et la technologie*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), p. 27–55.

Kularatne, E., 1997, « Information needs and information provision in developing countries », dans *Information Development*, vol. 13, n° 3, p. 117–121.

Lenox, M.F. et Walker, M.L., 1993, « Information literacy in the educational process », dans *The Educational Forum*, vol. 57, n° 3, p. 312–324.

Lipani, B., 1996, *Changing the learning culture*, Sunrise Research Laboratory, Melbourne (Australie), site Web : www.srl.rmit.edu.au/mindware/learning/acea1996.htm

Marcelle, G., 1997, *Using information technology to strengthen African women's organisations*, Abantu Publications, Londres (R.-U.).

NRC (National Research Council), 1996, *Pacific island knowledge assessment, TechNet*, Banque mondiale, Washington (DC, É.-U.), site Web : www.vita.org/technet/kajsum.htm

Rathgeber, E., 1995, « Pourquoi l'éducation ? Possibilités d'éducation et perspectives de carrière des femmes dans la science, la technologie et le génie », dans Commission des sciences et de la technique au service du développement, Groupe sur l'égalité des sexes, (DIR.), *L'autre développement, L'égalité des sexes dans la science et la technologie*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada), p. 181–201.

Sayed, Y. et Karelse, C-M., 1997, *The segregated information highway: an assessment of information literacy in higher education*, INFOLIT, Le Cap (Afrique du Sud).

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 1996, *Annuaire statistique*, UNESCO, New York (New York, É.-U.).

——— 1997, *Gender sensitive educational statistic and indicators*, UNESCO, New York (New York, É.-U.), site Web : unescostat.unesco.org/publications/public.asp

UNESCO–ROEA (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Bureau régional d'éducation pour l'afrique), 1996, *Development of technical and professional education in Africa*, UNESCO, Paris (France).

Wolpe, A., 1988, *Within school walls: the role of discipline, sexuality and the curriculum*, Routledge, Londres (R.-U.).

Wolpe, A., Quinlan, O. et Martinez, L., 1997, *Gender equity in education*, Department of Education, Pretoria (Afrique du Sud).

WTC (World Trade Conference), 1997, *Paper presented at AFCOM '97: 6th Annual Conference on African Telecommunications, Informatics, and Broadcasting*, conférence tenue du 19 au 23 mai 1997, Mbabane, Swaziland, AFCOM International Inc., Fairfax (Virginie, É.-U.).

Annexe 1 : Description détaillée de l'enquête avec interprétation sommaire

Questionnaire

VILLE :

SEXE :

PROFESSION :

NIVEAU D'ÉDUCATION :

STATUT : Célibataire — Marié (e) — Veuf (ve) — Divorcé (e)
(Entourer la mention appropriée)

NOMBRE D'ENFANTS :

Quels sont vos différents jeux préférés ?

Quelles sont vos principales activités extra-professionnelles préférées ?

Vous intéressez-vous un peu ou beaucoup aux branches techniques, par exemple :
- informatique
- mécanique
- télécommunications
- maintenance
- chirurgie
- aviation
- autres

Quels sont les critères essentiels qui vous poussent à faire ce choix ?

Connaissez-vous Internet ?

En avez-vous entendu parler ?

Quelle est son utilité ?

Le sexe est-il important pour exercer un métier, surtout dans le domaine technique ?

Si vous avez une fille, quel métier souhaiteriez-vous qu'elle exerce plus tard ?
Donnez vos raisons.

Que pensez-vous du matériel didactique actuel :
- livres
- manuels scolaires
- logiciels

Quelles améliorations pouvez-vous suggérer pour attirer davantage de filles ?

Identification

L'échantillon des répondants de l'enquête provient essentiellement de la région de Dakar, au Sénégal (Dakar, Pikine et Rufisque). Les 100 participants (52 femmes et 48 hommes) ont un profil socio-professionnel varié. On peut les regrouper dans les dix catégories suivantes :

- Bâtiment et génie civile
- Éducation
- Santé
- Artisanat
- Foresterie
- Informatique et télécommunications
- Recherche en sciences et technologie
- Commerce et industrie
- Cadres de sociétés
- Autres

L'analyse de l'échantillon indique des niveaux de scolarité allant du cycle primaire aux études postuniversitaires pour les deux sexes confondus. Enfin, l'examen du statut matrimonial montre que l'échantillon comprend les trois types d'individus : célibataires, divorcés et personnes mariées. Cette information a servi de guide pour l'interprétation des réponses au questionnaire.

Résultats découlant des réponses au questionnaire

Jeux préférés

La majorité des personnes interrogées déclarent avoir comme distractions préférées les jeux de l'esprit, les sports et la danse, comme l'indiquent les résultats suivants :

Jeux de l'esprit	54 % des femmes
	52 % des hommes
Sports	21 % des femmes : basketball
	42 % des hommes : basketball
	11 % des femmes : hand-ball

Une autre partie de l'échantillon, 7 p. 100 des femmes et 12 p. 100 des hommes, ne semble pas s'intéresser aux jeux.

Activités extra-professionnelles préférées

Deux types de réponses se dégagent pour la question sur les activités extra-professionnelles. Dans la première catégorie de réponses, on retrouve quelque 25 activités extra-professionnelles, dont la principale est la lecture (39 p. 100 des femmes et 21 p. 100 des hommes), ainsi que les travaux ménagers pour 29 p. 100 des femmes exclusivement.

Intérêt pour les TIC ou un autre secteur technique

Les femmes s'intéressent beaucoup à l'aviation (32 p. 100), aux télécommunications (29 p. 100), à la mécanique (18 p. 100) et à l'informatique (11 p. 100). Par contre, les hommes font état d'un intérêt considérable pour l'informatique (94 p. 100), les télécommunications (61 p. 100), la mécanique (45 p. 100) et la maintenance (39 p. 100).

Critères essentiels pour le choix du secteur technique

Les critères varient en fonction du profil socio-professionnel de la personne interrogée. Selon l'analyse des raisons données par la majorité des répondants pour justifier le choix du secteur technique, 82 p. 100 des femmes et 88 p. 100 des hommes s'intéressent à la problématique de la technologie, surtout celle des TIC. Les réponses les plus pertinentes et les critères les plus souvent cités de la part des répondants des deux sexes se résument comme suit :

- compatibilité de ces technologies avec la profession exercée (pour les personnes occupant un emploi) ou avec la profession future (pour celles en formation) ;

- incidence prononcée de ces secteurs sur le développement du monde contemporain, mais aussi et surtout, sur le troisième millénaire avec Internet, outil moderne de communication que tous doivent bien maîtriser ;

- passion personnelle des uns et des autres pour un secteur technique donné.

Internet et son incidence

L'enquête montre que les femmes ne sont pas en reste dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications, dont Internet. Ainsi, les réponses aux trois questions posées donnent respectivement pour elles et les hommes les estimations suivantes : sur l'ensemble des femmes interrogées, 36 p. 100 connaissent Internet, 86 p. 100 en ont entendu parler et, enfin, 68 p. 100 connaissent son utilité. Sur les hommes interrogés, 61 p. 100 connaissent Internet, 79 p. 100 affirment en avoir entendu parler et 85 p. 100 en connaissent l'utilité.

Importance du sexe dans l'exercice d'un métier technique

Quatre types de tendances se dégagent de l'analyse des réponses à cette question. Avant tout, ni les femmes ni les hommes ne subordonnent l'exercice d'un métier au sexe, fût-il technique. Par conséquent, 79 p. 100 des femmes et 73 p. 100 des hommes de l'échantillon considèrent que les emplois sont « unisexes » et que seule la compétence doit être prise en compte. Néanmoins, 11 p. 100 des femmes interrogées considèrent encore que le sexe est important dans l'exercice d'un métier technique donné.

Nature du choix du métier pour une fille

Quatre types de réponses se dégagent également pour la question se rapportant au choix d'un métier pour une fille. Tant les femmes que les hommes affirment leur droit de regard sur ce choix. En effet, sur l'échantillon, 64 p. 100 des femmes et 55 p. 100 des hommes souhaitent choisir le futur métier de leur fille. Le taux de femmes et d'hommes partisans du libre choix est à peu près équivalent, soit 29 p. 100 des femmes et 27 p. 100 des hommes. Tous ces répondants affirment que le choix d'un métier relève de la seule volonté de leur fille et que c'est un gage de succès.

Ceux qui aspirent à « choisir le métier de leur fille » semblent s'intéresser aux secteurs suivants :

- informatique (choisi par 14 p. 100 des femmes et 18 p. 100 des hommes) ;
- médecine et télécommunications (choisies par 11 p. 100 des femmes) et
- maintenance (choisie par 12 p. 100 des hommes).

Matériel didactique (livres, manuels scolaires, logiciels)

L'analyse des réponses à la question sur les matériels didactiques actuellement en usage a livré deux types de résultats :

- sans opinion (18 p. 100 des femmes et 3 p. 100 des hommes) ; et
- ceux qui ont donné leur opinion ont fait état des critères d'évaluation suivants :
  - coût élevé ou rareté du matériel didactique : 24 p. 100 des femmes et 43 p. 100 des hommes ;
  - complémentarité du matériel didactique (livres, manuels scolaires, logiciels) : 5 p. 100 des femmes et 17 p. 100 des hommes ;
  - inadéquation des contenus avec la réalité sociologique du milieu : 13 p. 100 des femmes et 63 p. 100 des hommes ;
  - utilité des manuels didactiques pour tout apprentissage scolaire ou extra-scolaire : 63 p. 100 des femmes et 49 p. 100 des hommes.

Suggestions pour améliorer l'accès des filles aux filières de formation scientifique et technique

Comme à la rubrique précédente, l'analyse montre qu'une partie de l'échantillon sondé ne s'est pas exprimée (26 p. 100 des répondants des deux sexes). Par contre, la majorité s'est prononcée en formulant un certain nombre de suggestions, que l'on peut résumer pour l'essentiel à ce qui suit :

- information, sensibilisation des filles et de leur famille (44 p. 100 des femmes et 37 p. 100 des hommes) ;
- élimination des tabous sociologiques et renforcement de la confiance des filles (16 p. 100 des femmes et 34 p. 100 des hommes) ;
- accroissement ou diversification des structures de formation professionnelle de courte durée (13 p. 100 des femmes et 17 p. 100 des hommes) ;

- réaffirmation d'une volonté politique d'orienter les filles vers une formation technique et professionnelle (13 p. 100 des femmes et 23 p. 100 des hommes) ;

- accessibilité au matériel didactique et réduction des coûts de formation pour les groupes cibles défavorisés sur le plan économique (11 p. 100 des femmes et 14 p. 100 des hommes).

Chapitre 6

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DES FEMMES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS EN AFRIQUE

Rachel Solange Mienje Momo

Depuis la première conférence des Nations Unies pour les femmes, tenue à Mexico en 1975, les possibilités de perfectionnement offertes à la gent féminine se sont améliorées à l'échelle mondiale. Grâce aux efforts des différents pays et de la communauté internationale, on a accompli des progrès spectaculaires dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'éducation, de la maternité et des droits. Cependant, malgré ces succès notoires, l'évaluation établie en vue de la conférence de Beijing a révélé une certaine stagnation entre 1985 et 1995, voire un recul, en raison des bouleversements économiques, politiques et sociaux qui ont marqué cette période.

En Afrique, les conditions de vie des femmes se sont dégradées et leurs revenus ont diminué. Selon la région, elles ont perdu des acquis sociaux, ont été victimes de la pauvreté et du chômage, ont subi de nouvelles formes d'exclusion et sont devenues plus vulnérables. En outre, les contraintes institutionnelles, juridiques, socio-économiques et culturelles, auxquelles les femmes n'échappent pas, quel que soit le pays, les empêchent d'avoir accès aux mêmes possibilités que les hommes. Les femmes ont compris que l'acquisition de connaissances constitue la première étape du changement, qu'il soit d'ordre social, économique, culturel ou politico-juridique. L'information est le catalyseur, l'élément moteur et le produit de ce processus évolutif. Un flux approprié d'information fait partie intégrante du développement. Pour promouvoir le développement durable, les pouvoirs publics doivent donc favoriser l'accès des femmes à l'information et leur permettre ainsi de contribuer à la croissance économique. Dans ce contexte, il serait essentiel de libérer le potentiel productif des femmes en prenant des mesures particulières pour

leur donner accès à l'information, à la formation, à la technologie et à une assistance technique.

La technologie de l'information, les inforoutes, les produits et services d'information, etc., constituent des notions et des réalités désormais incontournables pour toutes les parties à la problématique du développement. Parallèlement à ces éléments nouveaux, la mondialisation et les changements économiques d'envergure mondiale sont à l'œuvre dans tous les secteurs d'activité et dans tous les pays du monde. Les pays en développement ne doivent pas être tenus à l'écart de la révolution de l'information. En fait, l'émergence des nouvelles technologies de l'information et des communications, en particulier celles faisant appel aux connexions Internet, présente de formidables possibilités que les femmes doivent saisir. Ces technologies sont des outils de choix à mettre au service du développement et tout indique qu'Internet deviendra un instrument crucial plutôt qu'un accessoire du renouveau économique et social.

L'aide au développement, qu'elle soit multilatérale ou bilatérale, a dans tous les cas été modifiée en profondeur, car on doit prendre en considération les nouvelles technologies de l'information et des communications ainsi que la progression fulgurante d'Internet partout dans le monde. Si les pays africains ne participent pas à cette révolution mondiale de l'information, le fossé entre l'Afrique et les pays industrialisés se creusera davantage et marginalisera encore plus le continent. Pour ne pas être laissée pour compte, l'Afrique doit mobiliser toutes ses forces vives, celles des hommes et des femmes sans restriction.

Comme les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population africaine, on ne saurait parler de développement sans les y associer. La récente prise de conscience des femmes africaines et leur émancipation les ont amenées à sortir peu à peu du carcan que la tradition et la société leur avaient imposé et à s'intéresser un peu plus aux domaines jusqu'ici réservés aux hommes. En sensibilisant les femmes et en favorisant leur accès aux technologies de l'information et des communications, on leur donnerait les moyens, d'une part, d'affirmer leur émancipation et, d'autre part, d'assurer leur indépendance économique et de prendre en main leur apport à l'économie.

Les femmes africaines dans leur contexte socio-culturel

En Afrique, les femmes ne vivent pas isolées. Qu'elles soient mariées ou célibataires, la plupart d'entre elles vivent en ménage et assument d'énormes responsabilités vis-à-vis de leur famille. Elles représentent l'épine dorsale des petites exploitations agricoles, constituent un important bassin de main-d'œuvre agricole

rémunérée et jouent le rôle clé de commerçantes sur les marchés et de distributrices dans leur collectivité.

Bien que les femmes soient majoritaires, elles sont moins scolarisées que les hommes en raison des contraintes que leur impose un environnement social agressif à leur égard. Ce déséquilibre à tous les niveaux est attribuable à plusieurs facteurs sociologiques : les parents sont peu intéressés à ce que leurs filles fassent de longues études ; de toutes parts, les filles sont victimes d'agressions dans une société où les valeurs traditionnelles s'effritent ; la logique de « l'argent facile » s'impose comme seule norme de réussite sociale. Outre ces facteurs subjectifs, la demande de main-d'œuvre, l'obligation pour certaines filles de travailler, les grossesses précoces et la promiscuité jouent un rôle déterminant dans l'échec scolaire des filles. Le faible niveau de scolarité, l'analphabétisme et le manque d'accès à la formation touchent les femmes dans une mesure disproportionnée. Dans la grande majorité des pays en développement, les femmes sont moins instruites que les hommes : en Afrique, 58 p. 100 des filles fréquentent l'école primaire contre 73 p. 100 des garçons.

Pour remédier à ces problèmes, les gouvernements devront aider à créer une nouvelle génération de jeunes filles et de femmes instruites en mesure d'utiliser les TIC. Le fait de savoir lire, écrire et compter aide grandement les femmes à surmonter leurs peurs. En apprenant simplement à lire une balance et à vérifier les inscriptions dans un registre, elles pourront contrôler leurs rapports avec les institutions en place. En outre, elles devraient recevoir une éducation fonctionnelle, c'est-à-dire axée sur des connaissances immédiatement utilisables, comme la tenue de registres (entrée de débits et de crédits, de la livraison des récoltes, etc.) et la lecture d'ouvrages simples de connaissances générales.

Formation

L'accès des femmes à la formation est limité surtout dans les zones rurales du fait que toute formation offerte est dispensée dans des centres éloignés. Les femmes doivent recevoir leur formation au village, dans la langue de leur choix, et selon un horaire qui leur convient. L'expérience montre que les femmes qui reçoivent une formation au village sont souvent plus motivées et mieux disposées à prendre un cours dans un centre. Celles qui souhaitent entreprendre une activité rémunératrice ou créer une micro-entreprise devront acquérir des compétences techniques et des pratiques de gestion simples. Ce type d'enseignement devrait leur être offert en parallèle à une formation sur les procédures de crédit et de commercialisation, la santé, la protection de l'environnement et d'autres sujets connexes.

Les gouvernements peuvent rendre un précieux service aux femmes et aux jeunes filles (les femmes de demain) en encourageant les établissements d'enseignement nationaux à introduire dans les programmes scolaires des matières techniques, comme l'agriculture, la culture maraîchère, l'élevage, la transformation artisanale des produits agricoles, la comptabilité élémentaire et des notions de gestion. Les enseignants pourraient se servir d'une bonne partie du matériel pédagogique et de vulgarisation rédigé dans le cadre de ce type de projets et les vulgarisateurs pourraient faire des visites dans les écoles locales.

Information

Il va de soi que les femmes qui ne sont pas informées des ressources ou des nouvelles initiatives ne peuvent en profiter. Le vieil adage selon lequel « l'information, c'est le pouvoir » reste vrai ; or, les femmes ignorent souvent que certains services sont à leur disposition. Les nouvelles technologies de l'information peuvent considérablement accroître l'accès à la communication et à l'information tout en accélérant et en favorisant le développement durable. Cette perspective entraîne différentes répercussions, par exemple, le changement d'attitude des femmes à l'égard de l'information et de son utilisation ouvrira la voie à des pratiques culturelles où le fait de s'informer et d'informer les autres deviendra un simple réflexe. Même si les rapports entre l'information, le développement, les sciences et la technologie ont fait l'objet de quelques études, le secteur de l'information a une influence sur ce que les femmes des pays en développement apprennent concernant les sciences et la technologie et les mécanismes d'apprentissage deviennent une composante d'importance croissante. Les TIC offrent surtout la possibilité d'améliorer l'apprentissage, l'interaction et la participation des femmes.

En ce qui a trait à l'élaboration des politiques, il y aurait lieu de reformuler et d'adopter de nouvelles approches en faveur de l'égalité des sexes pour encourager la pleine participation des femmes et des collectivités à la conception et à la gestion de toutes les initiatives de développement dans le secteur des TIC. On doit également encourager les médias à réagir plus efficacement aux besoins et aux intérêts féminins, ainsi qu'à accroître l'accès des femmes à l'information scientifique et technologique et à d'autres renseignements pertinents. Comme nous le verrons ci-après, les femmes ont des besoins particuliers et assez précis en matière d'information.

Besoins particuliers des femmes en matière d'information

Grâce à leurs acquis, notamment dans le domaine des droits et de l'éducation, et à la prise de conscience quasi internationale de la nécessité d'améliorer leur qualité de vie, on reconnaît les besoins des femmes en matière d'information dans pratiquement toutes les sphères de la vie sociale.

- *Éducation* – Les femmes africaines ont besoin d'un minimum d'éducation de base, qui leur permettra dans la pire des hypothèses de savoir lire et écrire leur nom et de faire la différence entre le nécessaire et le superflu ainsi qu'entre le bien et le mal. Elles pourront ainsi actualiser leurs connaissances traditionnelles et s'engager davantage dans un processus propre à améliorer leurs conditions de vie. Celles qui ne peuvent s'éloigner devraient avoir la possibilité de poursuivre leurs études en suivant des cours par correspondance. Par ailleurs, l'enseignement pourrait être dispensé dans la langue maternelle. Les centres de formation existants devraient aussi faciliter la fréquentation scolaire des femmes qui allaitent un enfant. Cette attitude tolérante encouragerait nombre d'entre elles à participer aux séances de formation et contribuerait à réduire, voire à éliminer l'analphabétisme.

- *Santé* – Les femmes ont besoin d'obtenir des renseignements généraux sur les règles d'hygiène élémentaires. Les femmes bien informées peuvent en bout de ligne :

  - éviter de contracter des maladies transmises sexuellement (songeons, par exemple, au phénomène du sida) qui déciment leur population ;

  - réduire les grossesses précoces et, par le fait même, le taux de mortalité infantile et maternelle ;

  - adopter et pratiquer une technique de planification familiale et réduire le taux de naissances ;

  - traiter les maladies mineures sans toujours avoir recours aux services des médecins, qui sont coûteux et peu accessibles à certains endroits.

- *Agriculture* – Afin d'assurer la salubrité des aliments, les femmes peuvent prendre des mesures pour améliorer la sélection des semences et leur culture ainsi que les techniques d'irrigation et de jachère. Elles peuvent mettre à profit les renseignements sur les technologies appropriées pour faire la récolte et conserver les aliments.

- *Environnement* – Les femmes ont besoin d'information pour éviter les crises et les catastrophes environnementales. Si on les met dûment en garde, elles peuvent prendre des dispositions pour parer à certaines éventualités (sécheresses, inondations, etc.). Elles peuvent aussi se familiariser avec des techniques de protection de l'environnement et des sols ainsi qu'avec des méthodes permettant d'en accroître la rentabilité sans les détruire (feu de brousse, etc.).

- *Droit* – Les femmes qui connaissent leurs droits et devoirs sont mieux en mesure de se défendre contre toutes les formes de violence (sexuelle, physique, sociale, professionnelle, etc.).

- *Économie* – Les femmes ont besoin d'information pour améliorer et renforcer leur indépendance économique grâce aux activités commerciales, par exemple, des renseignements sur les fluctuations des taux de change, les tendances du marché international, le prix des denrées et des autres produits sur le marché, les transactions bancaires (conditions d'octroi du crédit, etc.). Elles pourraient ainsi s'intégrer économiquement avec les femmes d'autres villes et même d'autres régions.

- *Vie professionnelle* – Les femmes peuvent améliorer leur situation professionnelle grâce à une formation appropriée. Celles qui sont au courant des nouvelles découvertes dans leur domaine de spécialité peuvent suivre des cours de recyclage et participer à des réunions et à des séminaires pour améliorer leur rendement professionnel.

- *Société* – Les femmes peuvent créer des associations et des groupes professionnels pour échanger des expériences et des connaissances et briser ainsi l'isolement dans lequel elles se trouvent souvent.

- *Culture* – Les femmes ont besoin d'information sur leur culture, les vestiges du passé de leur village, de leur ville ou de leur pays, les

pratiques traditionnelles et la vie moderne. Elles ont donc besoin de bibliothèques.

- *Tourisme* – Les femmes ont besoin d'information sur les actualités nationales, régionales et même mondiales pour mettre en perspective leur vie quotidienne tout en améliorant leur propre image par rapport à d'autres pays.

- *Politique* – La décentralisation du pouvoir offre aux femmes africaines une possibilité en or de donner leur pleine mesure. Bien qu'elles jouent un rôle important dans divers organes nationaux du pouvoir, il faut reconnaître que leurs progrès ont été très lents. Si les femmes sont mieux informées, elles s'exprimeront presque partout, feront entendre leur point de vue et participeront ainsi aux destinées politiques de leur pays. (Mentionnons incidemment que les femmes africaines sont maintenant plus nombreuses à occuper un poste de ministre, de sous-ministre, de secrétaire d'État, etc.)

On peut affirmer sans risque d'erreur que les femmes tant des milieux ruraux qu'urbains éprouvent ces besoins en matière d'information (Banque mondiale, 1994).

Centres d'information

Les gens devraient avoir à leur disposition des TIC appropriées, adaptées et largement accessibles, en particulier des technologies correspondant aux besoins des femmes en matière d'information. La réforme politique et la création de solutions de rechange dans le domaine permettront à l'Afrique d'entrer dans l'ère de l'information et des communications en résorbant les inégalités et les disparités observées aujourd'hui sur le continent.

Puisque l'information, c'est le pouvoir et que les femmes forment un peu plus de la moitié de la population africaine, il est essentiel de libérer leur potentiel productif en prenant des mesures précises pour leur donner accès à l'information. Il faudrait établir des centres d'information dans les collectivités rurales ou dans des régions regroupant plus d'un village ou d'une commune. Les femmes se réuniraient dans ces centres pour discuter, en tenant dûment compte de leur réalité, comme la pauvreté, et de leurs besoins, comme l'éducation, l'eau, la santé et des technologies environnementales appropriées. Elles seraient à même non seulement de résoudre leurs problèmes elles-mêmes, mais aussi de s'ouvrir au monde et d'en

avoir une vision plus large. L'information ferait alors partie intégrante de leur vie. Elles ne pourraient plus s'en passer. Les centres devraient non seulement être accessibles aux femmes, mais aussi refléter leur point de vue dans la mesure du possible.

Différentes mesures sont prioritaires pour créer un centre d'information à l'intention des femmes :

- étudier le milieu pour recueillir des données socioéconomiques et cerner les besoins en matière d'information (éducation, planification familiale, questions juridiques, etc.) ;
- déterminer les besoins des jeunes et des femmes dans la région ;
- définir les objectifs, élaborer la méthode et déterminer les bénéficiaires ;
- prendre en considération les aspects juridiques pour la création et le fonctionnement du centre ;
- tenir compte de l'infrastructure dans le choix des techniques, des traditions culturelles (orales), des outils adaptés (radio) et des outils audiovisuels (vidéo) ;
- utiliser l'infrastructure existante (par exemple, une école ou une église) pour faire du centre d'information une réalité concrète.

Relations des femmes avec les médias

Les femmes ont un rôle particulièrement important à jouer dans le développement de l'Afrique. L'image des femmes véhiculée par les médias peut soit entraver, soit favoriser leur intégration au processus de développement. Dans la presse, elles sont parfois présentées comme des objets sexuels ou condamnées pour leur manque de moralité. À d'autres occasions, on les décrit comme des personnes fortes et productives qui contribuent de façon appréciable au bien-être de leur famille et au développement de leur pays. En résumé, l'image des femmes dans les médias reflète le conflit entre les attentes traditionnelles de la société à leur égard et les nouveaux rôles qu'elles commencent à jouer dans la société moderne.

La contribution des femmes peut aller du partage des rôles traditionnels au sein de la collectivité à la participation officielle au milieu professionnel de l'information et des communications. Il est impossible de comprendre ou de combler

les besoins des femmes en matière d'information à moins qu'elles ne participent activement à la détermination et au choix des mécanismes les mieux adaptés à la diffusion de cette information.

En outre, l'éducation des femmes en matière de gestion de l'information, de technologie et d'élaboration de politiques leur fera prendre davantage conscience des enjeux dans ces domaines et leur permettra de saisir, d'organiser et d'échanger l'information à leurs propres fins. Puisque les femmes journalistes, présentatrices et animatrices de télévision ou de radio parleront le même langage que les autres femmes, elles sauront mieux comment sensibiliser ou renseigner leur auditoire féminin sur les sujets qui les préoccupent. Cette façon particulière qu'auront les femmes de communiquer reflétera leur vision différente de l'existence.

Les femmes médecins, les travailleuses sociales, les infirmières, les éducatrices en matière de nutrition et de vulgarisation agricole, etc., pourraient recevoir une formation en vue d'utiliser la radio et la télévision comme outil didactique essentiel. En faisant figure de spécialistes dynamiques dans des émissions de radio ou de télévision, les femmes exerçant ces professions aideraient à façonner de nouvelles attitudes envers la population féminine tout en contribuant à éduquer les auditrices et les téléspectatrices. Le processus de développement se déroulerait mieux si l'information dans ces domaines vitaux pouvait être diffusée plus largement et plus rapidement par ces deux médias.

Dans le cadre du Programme élargi de vaccination mené à Nguekhokh, à 75 km à l'est de Dakar, deux animatrices de la radio sénégalaise munies de micros et accompagnées de six médecins et du chef du centre de santé du village sont allées rencontrer les femmes du village (MSPAS, 1996). Cette rencontre a permis aux villageoises de parler librement de leurs problèmes de santé (car elles s'adressaient directement aux animatrices). Elles ont posé des questions sur la méningite (grave problème à l'époque), la grossesse, la diarrhée chez les enfants, des façons d'empêcher les enfants de manger des mangues vertes, etc. Les médecins sont demeurés en retrait et n'intervenaient que lorsque c'était vraiment pertinent. Fruit de la collaboration entre l'organisation non gouvernementale Environnement, Développement, Action (ENDA)-Tiers Monde, l'UNICEF, le ministère de la Santé publique et de l'Action sociale du Sénégal et la Radio-Télévision du Sénégal, cette rencontre avait pour objectif de donner un regain de dynamisme au Programme élargi de vaccination, de « faire de la vraie radio de proximité et de créer un nouveau réflexe chez les femmes afin qu'elles tournent le bouton de la radio pour s'informer » (MSPAS, 1996).

Avec l'aide financière de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), le gouvernement du Sénégal a l'intention de créer quatre radios communautaires dirigées par les femmes dans les régions de Kolda, Podor, Fatick et Mattan.

Enfin, comme les femmes apportent une contribution importante à la fois à la société et à l'économie, il faudrait créer à leur intention des émissions se rapportant à leur vie quotidienne et les renseignant, par exemple, sur l'agriculture, la planification familiale, la santé et la nutrition, le commerce et la gestion. En plus de traiter de questions présentant un intérêt particulier pour la gent féminine, une programmation de radio ou de télévision appropriée atténuerait l'isolement des femmes vivant en milieu rural. En résumé, si on avait recours aux TIC pour faciliter l'intégration des femmes au développement, cela profiterait à la fois aux femmes et au pays tout entier.

Participation active dans l'utilisation et la gestion des TIC

Réseaux

Le phénomène des réseaux constitue un autre aspect des TIC. Un réseau est un lieu virtuel d'échange ou une banque d'idées, dont les membres sont disséminés à l'échelle du pays, de la région ou même du monde. L'objectif est de favoriser la collecte et la communication des renseignements et des expériences provenant de plusieurs personnes ou organisations. De plus en plus de femmes s'organisent en réseau pour s'affirmer dans le processus de développement. Leur ambition est d'enrichir et de renouveler la réflexion et la coopération dans les domaines qui les préoccupent (notamment la santé, l'agriculture et le commerce). Dans cet esprit, elles multiplient les discussions avec d'autres intervenants qui sont partie prenante de leur émancipation socio-économique en organisant des réunions dans différents quartiers résidentiels, différentes villes et différents pays ainsi que des réunions de membres provenant des régions voisines. Ces multiples réseaux appuient la détermination à instaurer un dialogue et un avenir commun allant au-delà des clivages professionnels ou régionaux habituels.

Les femmes cherchent avant tout à stimuler les échanges les plus variés d'expériences et de réflexions en faveur du développement. L'Association des professionnelles africaines de la communication (APAC), cadre de réflexion et d'études sur les femmes et les médias, a été créée à Dakar, au Sénégal, en 1984. Cette association a notamment pour objectif d'œuvrer à l'amélioration des conditions de travail des professionnelles en luttant contre la discrimination sexuelle dans la répartition des tâches et des responsabilités. Elle se propose de présenter une image des femmes qui reflète leur participation réelle à la vie sociale,

économique, politique et culturelle et, de manière générale, au développement. La section ivoirienne de cette association a été créée le 5 décembre 1996 à Abidjan par la ministre de la Communication, Danielle Boni Claverie.

Mentionnons également à titre d'exemple dans un autre domaine le Réseau africain de soutien à l'entrepreunariat féminin (RASEF), créé en janvier 1995 au Sénégal dans le cadre du Forum des affaires organisé en marge de la Cinquième Conférence régionale africaine sur les femmes. Le RASEF, qui regroupe 469 membres africains, vise plusieurs objectifs :

- aider ses membres dans la création ou l'expansion d'entreprises ;
- promouvoir les produits locaux ;
- faciliter l'accès au crédit ;
- créer les conditions permettant aux entreprises du secteur informel d'accéder au statut de petite ou moyenne entreprise ;
- partager des expériences avec des femmes d'autres pays.

Il existe des dizaines d'exemples de réseaux féminins partout en Afrique.

Indépendance économique

Grâce à l'utilisation des TIC, les femmes ont également fait des progrès dans l'acquisition d'une certaine indépendance économique et d'un meilleur accès aux ressources. Il s'agit là de conditions essentielles à la réalisation de leurs projets, qui répondent à leurs propres besoins et à ceux de leur famille et tiennent compte de leurs choix, assurant ainsi leur autonomie en matière de mariage et de procréation. Grâce à leur participation croissante au marché du travail, les femmes sont de plus en plus nombreuses à disposer d'un revenu indépendant, même si ce revenu est loin de correspondre à leur contribution économique réelle – la discrimination dans les salaires demeure très forte.

Les femmes commencent par ailleurs à avoir accès à d'autres ressources : l'aide internationale et le crédit. Constatant le rôle essentiel des femmes dans la lutte contre la pauvreté, les organisations internationales réorientent actuellement leurs politiques d'aide pour financer les activités des femmes, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture et de la petite entreprise, considérés comme des sources potentielles de richesse et de dynamisme. Les organisations internationales

suivent l'exemple des banques locales, de plus en plus disposées à financer les projets des femmes, y compris les plus pauvres, car ce sont leurs projets qui ont le plus de chances d'avoir des retombées favorables sur les membres de leur famille et de la collectivité.

Les nouvelles techniques, les compétences et les qualifications dans des domaines essentiels pour l'avenir, comme l'agriculture, l'écologie, la gestion et la micro-électronique, figurent également au nombre des ressources auxquelles les femmes ont de plus en plus accès. Même si ces tendances ne touchent encore qu'une minorité de femmes, elles leur ouvrent des possibilités prometteuses en matière d'indépendance, de réduction de la charge de travail, d'amélioration des résultats et de diversification des activités.

Les femmes ont également fait des progrès dans des domaines tels que l'autonomie et l'exercice du pouvoir économique. Elles sont aussi de plus en plus nombreuses parmi les cadres intermédiaires et supérieurs du secteur privé et constituent un véritable vivier de talents en matière de formulation des politiques économiques. La proportion de femmes dans les rangs des gestionnaires et des directeurs d'entreprises a plus que doublé en Afrique, en Asie et dans la région du Pacifique – si on compte peu de femmes à la tête de grandes entreprises traditionnelles, elles sont de plus en plus nombreuses à créer de nouvelles industries, des services innovateurs et des PME. Il s'agit en fait d'un nouveau type d'entrepreneurs capables d'utiliser les nouvelles techniques pour améliorer la qualité de vie, répondre à des besoins non comblés et à des exigences sociales négligées, créer des marchés et des services et réaliser des profits.

Femmes et entreprises

Le processus de privatisation a eu une incidence différente sur les hommes et les femmes. Le passage de la main-d'œuvre du secteur public au secteur privé s'est fait au détriment des femmes dans tous les pays du monde. Néanmoins, elles ont fait des percées étonnantes en créant et en dirigeant des entreprises modernes et prospères. Les femmes s'investissent dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, la transformation des aliments, le commerce et l'artisanat, sans oublier entre autres le nettoyage industriel, la récupération des métaux et le prêt-à-porter. D'après nos recherches, nombre de femmes qui ont créé des PME étaient inspirées par un modèle présenté à la télévision, à la radio ou dans la presse écrite. D'autres affirment avoir vu des exemples dans Internet. Les Noires américaines chefs d'entreprise ont influencé plus d'une femme. C'est le cas de Christine Mugisha, ancienne professeure d'anglais à l'école de Kabale, dans le sud-ouest de l'Ouganda,

qui a créé une entreprise de fabrication de papier d'emballage et de cartes de souhaits.

Une jeune femme d'affaires sénégalaise, propriétaire d'une maison de couture et de prêt-à-porter à Dakar, nous a affirmé chercher dans Internet le nom de grands magasins européens qui font des soldes, après quoi elle se rend à l'étranger pour en profiter. Selon elle, c'est ainsi qu'elle réussit à acheter de la marchandise de grande qualité à des prix défiant toute concurrence. Soulignons en passant que toutes ces femmes chefs d'entreprise explorent Internet pour découvrir des possibilités de coentreprise et utilisent le téléphone mobile.

Télécentres

Le problème du sous-emploi et du chômage exige l'établissement de réseaux pour faire le lien entre les femmes et les possibilités d'emploi. Afin de disposer d'un mode de communications plus facile et d'acquérir une indépendance financière, les femmes se sont aussi orientées vers le secteur des télécommunications.

Ainsi, on observe une prolifération de télécentres aussi bien dans les zones urbaines que rurales. Les télécentres offrent principalement des communications téléphoniques interurbaines, dont le prix unitaire varie selon le pays (par exemple, 100 francs CFA pour trois minutes en Côte d'Ivoire, au Sénégal, etc. [en 1999, le taux était de 637,48 francs CFA pour 1 dollar US]). En outre, ils assurent des services de transmission et de réception de télécopies et certains peuvent consulter des banques de données, par exemple, un annuaire électronique. Les télécentres sont avantageux, principalement parce qu'ils aident les clients – qu'ils sachent lire et écrire ou non – qui éprouvent de la difficulté à utiliser les TIC. Comme toutes les PME, ces télécentres contribuent à la création ou à l'expansion d'autres petites entreprises, domaine de prédilection des femmes, créent directement ou indirectement de l'emploi pour les jeunes femmes et contribuent ainsi à réduire le chômage. Par ailleurs, tout en facilitant les communications et l'accès à l'information, les télécentres peuvent servir d'établissements polyvalents au service des populations environnantes et prendre en charge leurs problèmes en matière d'éducation et de santé en tenant compte du taux d'analphabétisme.

En dernière analyse, équipés d'ordinateurs et d'un modem, les télécentres peuvent servir de point d'accès à l'inforoute. Il convient de signaler par ailleurs une émergence timide des cybercafés, par exemple, le cybercafé Metissacana, qui a ouvert ses portes en mai 1996 à Dakar. Cet établissement, dont une femme est copropriétaire et cogestionnaire, a adopté comme devise « l'information accessible à tous ». Il a pour objectif de favoriser le plus possible la diffusion de l'information. Le cybercafé met à la disposition des utilisateurs une banque de données

sur le Sénégal, un annuaire électronique professionnel ainsi qu'une galerie d'art et il organise des spectacles, des soirées d'artistes et des défilés de mode. Il est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et l'équipe d'informaticiens initie les aspirants internautes à la navigation dans le Web, au courrier électronique et au bavardage en direct.

Les femmes représentent 50 p. 100 de la clientèle du cybercafé. Même si certains n'ont jamais touché à un clavier d'ordinateur de leur vie, tous les clients sont enthousiastes à l'idée d'explorer l'inforoute. D'après Michel Mavros, qui dirige l'établissement en collaboration avec Oumou Sy et Alexis Sikorsky, le Metissacana préconise l'accès universel à Internet. Les propriétaires ont d'ailleurs entrepris une tournée de démonstration dans les villages à l'aide d'un écran géant pour montrer à la population qu'elle peut elle aussi avoir accès à Internet. Chaque jour, des jeunes et des femmes utilisent le courriel au cybercafé pour communiquer avec leurs proches à l'extérieur du pays. Cet outil est plus rapide, plus sûr et souvent moins cher que la télécopie ou la poste.

Bien que les femmes ne soient pas majoritaires parmi les personnes qui ont créé les télécentres, ces derniers leur offrent un excellent créneau pour faciliter et intensifier les communications entre elles.

Exemples d'expériences réussies

En 1993, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et le Fonds international de développement agricole ont élaboré une stratégie en matière d'information pour permettre aux femmes d'avoir accès aux sciences et à la technologie pour le développement ainsi qu'aux TIC en tant que composante majeure des sciences et de la technologie. L'objectif ultime était de contribuer à l'autonomie et au développement des femmes. Cette stratégie s'adressait principalement aux pouvoirs publics, aux organisations non gouvernementales et aux autres organismes dont les programmes visent à accroître la contribution des femmes à l'économie rurale et à la production agricole.

L'Association mondiale pour la communication chrétienne a pour sa part élaboré un autre type de plan de communication prévoyant la communication et l'échange d'information dans différentes catégories : la télévision par satellite et les femmes dans les médias ; les maisons d'édition, les stations et les émissions de radio gérées par des femmes ; les centres de documentation et de ressources, l'établissement de réseaux et les nouvelle technologies pour les femmes œuvrant dans le secteur du développement. Plusieurs médias et services d'information dirigés par des femmes ont déjà prouvé leur viabilité. ISIS International, le

Women's Feature Service et Women Ink travaillent tous sur la scène internationale, mais plusieurs autres services sont exploités à l'échelle locale.

Les TIC rendent de plus en plus évidente l'importance du réseautage pour les femmes. On a créé le réseau NGONet avant le Sommet de la Terre pour donner aux femmes, aux groupes du Sud, aux peuples autochtones et aux organismes communautaires la possibilité d'utiliser un processus innovateur d'échange de renseignements. Le réseau s'est révélé un moyen efficace d'encourager la participation aux discussions préparatoires, de superviser les progrès et de stimuler l'action, même dans des tribunes dont les ONG avaient auparavant été exclues. NGONet a inspiré la création du programme d'aide aux réseaux de femmes de l'Association pour les communications progressistes, qui a joué un rôle similaire pendant les préparatifs de la Conférence mondiale de Beijing (Stamp, 1989).

Cas du Burundi

Au Burundi, une organisation non gouvernementale a créé à l'intention des femmes un centre visant plusieurs objectifs :

- soutenir les activités en faveur de la paix et de la réconciliation ;
- amorcer et entretenir le dialogue entre les femmes ;
- favoriser le travail d'équipe ;
- entretenir la solidarité pour améliorer la condition féminine ;
- sensibiliser et éduquer la population quant aux droits de la famille.

Pour atteindre ses objectifs, le centre :

- organise des tables rondes, des journées de réflexion et des débats sur les thèmes proposés par des femmes d'horizons variés ;
- assure la formation des femmes en matière de mouvement associatif et de techniques de résolution des conflits ;
- crée des activités productrices de revenus ;

- offre des documents qui décrivent les activités des femmes dans d'autres associations ;
- organise la visite d'autres associations de femmes sur le terrain ;
- facilite les contacts avec les ONG en vue d'obtenir de l'aide au besoin ;
- assure la formation de formateurs en matière de droit de la famille ;
- travaille avec les femmes juristes.

Le centre prévoit d'élargir l'expérience des femmes en créant des clubs de paix et en devenant un lieu de rencontre et d'échange (avec vidéo, télévision, radio, etc.) et de favoriser les contacts avec d'autres organisations pour assurer des échanges fructueux.

Cas du Burkina Faso

Le Réseau de communication et d'information des femmes (RECIF) a été créé pour lutter contre la marginalisation des femmes dans la société burkinabaise. Le nombre de membres de cette organisation non gouvernementale est passé d'un noyau de cinq au moment de sa fondation à plus d'une cinquantaine à l'heure actuelle.

Le RECIF vise différents objectifs :

- faciliter l'accès à l'information ;
- assurer une formation propre à accroître les moyens d'action des femmes ;
- offrir aux femmes une tribune pour échanger des idées.

Il exerce diverses activités :

- formation de plus de 600 femmes dans le cadre de diverses activités économiques et sociales et partage d'expérience ;
- publication d'un bulletin traduit dans les deux principales langues du pays ;

- tribune permettant aux femmes de valoriser leur savoir ;
- recours aux TIC (radio, vidéo et cassettes audio) pour diffuser des renseignements particuliers.

Avec l'appui de collaborateurs et de partenaires, le RECIF a créé un centre de documentation qui dessert le tiers du pays. Ce centre fait appel à divers canaux de communication, comme le courriel, le théâtre, un bulletin d'information et la télévision.

Cas de l'Ouganda

En Ouganda, d'anciens soldats ont créé un centre d'information pour faire connaître les idées sur l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Le centre a permis à leurs femmes de se lancer en affaires. Comme la plupart des Ougandais n'ont pas la télévision, l'accès à l'information se fait par la radio. Les organisations non gouvernementales qui exercent leurs activités en Ouganda offrent des journaux et organisent des séminaires sur la santé, les technologies appropriées, l'éducation, etc. D'après une Ougandaise, les gens du pays aimeraient disposer d'un centre où ils pourraient avoir accès à l'information et partager leurs expériences. À cette fin, il serait important de cerner les besoins de la population. Le gouvernement et les politiciens devraient participer davantage pour que ces objectifs soient atteints.

Conclusion et recommandations

Les TIC facilitent les échanges entre les femmes de différents groupes sociaux. En outre, elles permettent non seulement d'avoir rapidement accès à des renseignements pour échanger, acheter, fabriquer et vendre des produits, mais aussi d'accroître les gains de productivité.

Grâce à la maîtrise et à l'utilisation des TIC, les femmes joueront un plus grand rôle dans la redistribution des ressources et des richesses et la mondialisation devrait améliorer le fonctionnement des marchés et l'efficacité économique tant à l'intérieur des pays qu'entre eux.

Force est de reconnaître que l'avenir de la planète repose, en grande partie, sur les femmes. L'accès aux TIC améliore leurs conditions de vie grâce aux progrès accomplis sur les fronts de l'éducation, de la santé et de l'emploi et il confère aux femmes des pouvoirs décisionnels, des libertés et des droits importants dont elles ont besoin de toute urgence. Le Centre africain pour la femme devrait tirer parti des possibilités qu'offre la Commission économique pour l'Afrique afin

d'améliorer particulièrement le sort des femmes africaines. Le Centre africain pour la femme devrait élaborer une base de données sur les femmes et diffuser dans Internet toute l'information existante sur les femmes, car plusieurs expériences ont connu du succès dans des régions rurales un peu partout dans le monde. Il pourrait être relié à d'autres réseaux ailleurs dans le monde, pour éviter les doubles emplois, les chevauchements et les autres pertes de temps et faire fond sur l'information qu'il possède déjà.

Dans les régions non électrifiées, par exemple, au Kenya et au Nigéria, on peut utiliser des panneaux solaires comme source d'énergie pour l'éclairage et pour le pompage de l'eau, ce qui donnerait aux femmes davantage de temps pour apprendre grâce au télé-enseignement et améliorerait leurs conditions de vie.

La capacité des femmes à assumer leurs responsabilités, à utiliser leurs compétences et à réaliser leurs projets dépendra des efforts déployés pour réduire la pauvreté et l'exclusion et, en définitive, pour instaurer une société mondiale cohérente et solidaire à l'échelle mondiale. À cette fin, nous recommandons que les différentes composantes de la société, c'est-à-dire les pouvoirs publics, les partenaires étrangers, le secteur privé et la société civile :

- définissent des buts quantifiables dans le secteur des TIC dans un cadre institutionnel (ministères des Communications, de l'Éducation, etc.) pour créer une certaine division des tâches au sein de la société aux niveaux de consultation les plus élevés ;

- assurent une assistance technique ;

- développent des interfaces, des technologies et des outils appropriés ;

- participent au processus consultatif et fournissent leur apport avec dynamisme ;

- élaborent des programmes d'éducation et de formation pour éliminer l'analphabétisme chez les femmes et les jeunes filles ;

- assurent aux femmes et aux hommes l'égalité d'accès aux TIC ;

- élaborent des services appropriés d'éducation et de formation destinés aux femmes et aux jeunes filles dans le domaine des TIC ;

- sensibilisent les femmes à tous les moyens de communication dont elles disposent et aux façons de les utiliser et de les adapter à leurs propres besoins ;

- promeuvent l'image des femmes en tant que personnes pouvant utiliser avec succès les TIC ;

- encouragent la présence des femmes dans le domaine des TIC ;

- sensibilisent les femmes à la nécessité d'acquérir des compétences en matière d'utilisation des ordinateurs et des systèmes d'information ;

- facilitent et encouragent la création de télécentres dotés de l'accès à Internet.

Bibliographie

Banque mondiale, 1994, *Exploiting information technology development: a case study of India*, Banque mondiale, Washington (DC, É.-U.).

MSPAS (ministère de la Santé publique et de l'Action sociale), 1996, « Programme élargi d'immunisation », dans *Plan de développement socio-économique*, MSPAS, Dakar (Sénégal).

Stamp, P., 1989, *Technology, gender, and power in Africa*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Ontario, Canada).

Chapitre 7

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS EN TANT QU'OUTILS DE DÉMOCRATISATION : LES FEMMES AFRICAINES PRENNENT LA PAROLE

Aida Opoku-Mensah

Le vent du changement politique qui a soufflé sur le continent africain à la fin des années 80 et au début des années 90 a provoqué, somme toute, l'effondrement des dictatures militaires et des États à parti unique. Le nouveau climat politique a ravivé l'espoir d'une gestion des affaires publiques axée sur la perspective de créer des cultures démocratiques, des sociétés civiles dynamiques ainsi que des médias vivants et pluralistes. Avec une population bien informée apte à participer à la gestion des affaires publiques, l'odyssée qui a fait entrer l'Afrique dans l'ère démocratique serait complète.

Cependant, le processus de démocratisation sur le continent s'amorce à peine. La plupart des pays africains n'ont pas encore assuré pleinement l'émancipation de leurs citoyens, mais la réapparition de groupes de la société civile dans certains d'entre eux fait renaître l'espoir de nouvelles formes de gestion économique, politique et sociale. Le renforcement des canaux d'information et de communication a un rôle urgent, sinon déterminant, à jouer à cet égard dans tous les pays. De toute évidence, les technologies de l'information et des communications (TIC) peuvent aider la population, en particulier les femmes, à participer à la gestion des affaires publiques.

Démocratisation et émergence de sociétés civiles en Afrique

L'exercice de la démocratie en Afrique oblige de plus en plus les pouvoirs publics à favoriser une société pluraliste et plus ouverte et l'accroissement du rôle des divers groupes dans la prise de décisions publiques. La démocratisation influe sur

la gestion politique, économique, sociale et culturelle, fait intervenir divers points de vue et opinions et garantit à tous les citoyens l'accès et la participation au processus décisionnel. La diversité ou le « pluralisme » dans la société civile renforcent une démocratie et un développement durables, centrés sur les gens. À moins que les gens n'examinent attentivement les décisions qui influent sur leur vie, il semble peu probable que ces décisions soient durables. Le processus de démocratisation passe notamment par la liberté d'expression, qui garantit l'expression des opinions politiques, la participation économique et le bien-être social. Les principes de la liberté d'expression ont pris une envergure mondiale. Avec les télécopies, les courriels et les satellites de communication, les autorités politiques ne peuvent plus priver leurs citoyens de l'accès à l'information de l'extérieur. Toutefois, les femmes ne participent pas encore pleinement à la prise de décisions clés, en particulier dans le domaine de la politique et de la gestion des affaires publiques. Pour changer le cours des choses dans le domaine, elles doivent avoir accès à des renseignements dignes de foi, pertinents et compréhensibles. Le manque d'information des citoyens et leur absence d'influence dans les processus décisionnels risquent de miner les progrès de nombreuses nouvelles démocraties africaines.

Promotion de la participation des femmes aux processus électoral et politique

L'Érythrée, l'Ouganda et la Tanzanie ont adopté un contingentement en fonction du sexe pour leur parlement, alors que les principaux partis politiques du Botswana, d'Afrique du Sud et de Zambie ont décrété un nombre minimal de femmes. Les récentes élections multipartites dans l'ensemble du sous-continent ont donné lieu à des résultats mitigés. En Angola, au Cap-Vert, en Guinée, en Guinée-Bissau et à São Tomé et Príncipe, la proportion de femmes membres du parlement a diminué. En revanche, elle a augmenté en Éthiopie, au Mozambique et en Afrique du Sud.

Les femmes africaines désireuses de se faire élire se heurtent à de nombreux obstacles, dont la plupart ne sont pas exclusifs à l'Afrique. Les obstacles suivants figurent parmi les plus fréquents :

- Les partis politiques appuient rarement les candidates.
- Les femmes ont de la difficulté à obtenir des fonds pour financer leur campagne électorale.

- Peu de femmes possèdent les compétences nécessaires pour se lancer dans une campagne électorale.

- Les femmes ne votent pas pour leurs homologues.

- On a enseigné aux femmes à éviter l'affrontement..

- On s'attend à ce que les femmes soient des exécutantes plutôt que des leaders.

- Les femmes et les hommes ont hérité de coutumes, de traditions et de régimes juridiques discriminatoires à l'endroit des femmes.

Les femmes ne représentent que 10 p. 100 en moyenne des législateurs élus dans le monde entier et elles demeurent sous-représentées dans la plupart des structures administratives nationales et internationales, tant publiques que privées. Par exemple, selon les résultats d'un sondage auprès des électeurs récemment mené par l'Université de Namibie aux élections régionales et locales, environ le quart des répondants ont indiqué qu'ils ne voteraient pas pour une femme « parce qu'elles ne sont pas des candidates valables » (RNN, 1997).

Aux élections tenues au Kenya en décembre 1997, une femme s'est présentée à la présidence. Le nombre de femmes aspirant à siéger au parlement a plus que triplé depuis 1992. Ces candidates avaient l'appui d'un réseau de plus en plus évolué d'organisations de femmes déterminées à féminiser la vie politique au Kenya. Charity Kaluki Ngilu est le grand symbole des progrès accomplis par les femmes en politique : cette dirigeante d'entreprise âgée de 45 ans, qui est mère de trois enfants, a donné du fil à retordre au président Moi. Par ailleurs, Phoebe Asiyo, membre du dernier parlement du Kenya, attribue à l'éducation et aux communications la montée en flèche de la participation des femmes à la vie politique (Useem, 1998). Malgré les efforts déployés par les femmes, peu ont été élues. Bien que le nombre de femmes candidates aux élections en Zambie soit passé de 14 en 1994 à 61 en 1996, leur présence au parlement n'est passée que de 7 à 15.

Gros plan sur les femmes et leur participation à la vie politique en Afrique

Au Botswana, en Afrique du Sud, en Ouganda et depuis très peu de temps au Kenya, pour aborder la question de la participation politique, les femmes ont adopté diverses stratégies, qui visaient cependant toutes à favoriser leur accession

au pouvoir politique (UNIFEM–IAA, 1995). À divers degrés, nombre d'organisations de femmes africaines font bouger les choses.

- *Emang Basadi, Botswana* – Emang Basadi, expression qui signifie « levez-vous, femmes » en setswana, est une organisation non gouvernementale qui a vu le jour en 1986. Le Botswana est un pays de 1,2 million d'habitants doté d'une démocratie multipartite de type parlementaire. Au parlement, qui se compose de 40 membres élus et de 4 membres nommés, s'ajoute la Chambre des chefs. Bien que les femmes constituent un peu plus de la moitié de la population, deux femmes seulement avaient siégé au parlement avant octobre 1994. Aucune femme n'a jamais fait partie de la Chambre des chefs. Seulement 65 des 358 conseillers des administrations locales sont des femmes et on compte une seule femme parmi les 17 membres du cabinet des ministres.

  Bien qu'une grande partie de l'activité politique de la base soit exercée par les femmes, elles ont bel et bien été exclues des postes de pouvoir et de la sphère d'influence. C'est pourquoi Emang Basadi a publié, en anglais et en setswana, le Manifeste des femmes, document de 20 pages faisant état de la sous-représentation des femmes dans tous les secteurs de l'économie (UNIFEM–IAA, 1995). Sous la rubrique « les femmes et la démocratie », le Manifeste réclame du gouvernement et de tous les partis politiques qu'ils assurent la participation et la représentation égales des femmes au sein de tous les organes législatifs et décisionnels nationaux et locaux, pour qu'elles aient voix au chapitre dans l'élaboration des lois, des politiques et des programmes qui influent sur leur vie.

  Dans la foulée du projet d'éducation politique d'Emang Basadi, les manifestes des deux plus grands partis du pays ont abordé les questions féminines pour la première fois depuis l'indépendance du pays, en 1966. De plus, le gouvernement du Botswana a répondu en partie à la demande d'Emang Basadi, qui réclamait que le gouvernement désigne des femmes à quatre postes particuliers au sein du parlement, et la proportion de femmes siégeant au parlement est passée de 5 à 11 p. 100 après l'élection de 1994. Il s'agissait d'une amélioration, mais l'objectif de 25 p. 100 n'a pas été atteint.

- *Caucus des femmes d'Ouganda* – Contrairement au Botswana, l'Ouganda a connu des conflits et des perturbations sur la scène politique pendant les deux décennies suivant son accession à l'indépendance. En 1994, l'assemblée constituante a commencé à élaborer une nouvelle constitution pour le pays. En vertu d'une mesure d'action positive adoptée par le gouvernement du mouvement de résistance Nghonel, au moins 15 p. 100 des membres élus du parlement et de l'assemblée constituante et 1 des 9 membres du conseil municipal doivent être des femmes. Pour accroître le poids politique des femmes et élargir l'assise de l'appui aux questions féminines, les femmes membres de l'assemblée constituante ont conclu une série d'alliances stratégiques avec les jeunes, les travailleurs et les délégués handicapés. Pour perfectionner les compétences de ses membres, le Caucus des femmes a entrepris une série d'exercices de formation au moyen d'ateliers sur la défense des droits et il a organisé des ateliers de formation sur la gestion des campagnes électorales, la formation d'associations et de coalitions et la procédure parlementaire.

  Les dialogues entre les sexes, dans le cadre desquels les hommes et les femmes étaient invités à discuter de questions d'intérêt commun, ont constitué l'outil le plus novateur du Caucus des femmes. Grâce à ces initiatives, la constitution ougandaise obéit au principe d'égalité des sexes et interdit les lois, coutumes ou traditions portant atteinte à la dignité ou au bien-être des femmes.

- *Coalition nationale des femmes, Afrique du Sud* (Taylor, 1997) – Dans les années 90, des femmes appartenant à diverses organisations se sont réunies pour former la Coalition nationale des femmes d'Afrique du Sud, afin de mobiliser la gent féminine pour élaborer et promouvoir une charte des droits de la femme. Le parlement sud-africain a maintenant accepté cette charte sur la véritable égalité des femmes d'Afrique du Sud. De plus, les femmes ont insisté pour participer activement à la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), instance multipartite qui constitue la première tribune de négociation officielle pour le gouvernement du Parti national, le Congrès national africain et d'autres partis et qui a amorcé ses travaux à la fin de 1991. CODESA a négocié la transition politique à partir de l'apartheid sous le gouvernement du Parti national jusqu'aux élections multipartites, ainsi qu'une constitution provisoire entre 1991 et 1994. Par suite de la

> participation des femmes à cette tribune, elles constituent maintenant le tiers des membres du parlement. En outre, la nouvelle constitution sud-africaine établit l'égalité des hommes et des femmes et prévoit la création d'une commission sur l'égalité des sexes.

Ellen Johnson-Sirleaf, candidate à la présidence du Liberia en 1997, a déclaré ce qui suit :

> [trad.] L'idéal social des femmes diffère souvent de celui des hommes, car elles comprennent clairement l'incidence de la distorsion des priorités sur leur famille et leur collectivité. La vision féminine repose sur l'intégration et non l'exclusion, sur la paix et non les conflits, sur l'intégrité et non la corruption et sur le consensus et non l'opposition.
>
> Johnson-Sirleaf (1997, p. 25)

En ayant accès aux canaux de communication, les femmes peuvent s'exprimer davantage et contribuer de façon plus valable aux processus de démocratisation. Les TIC peuvent indubitablement renforcer la participation de la population au processus démocratique et c'est souvent déjà une réalité. Toutefois, malgré les nouvelles possibilités qu'elles offrent sur le front du dialogue social et politique, les TIC peuvent également priver davantage de leurs droits des régions et des personnes déjà marginalisées à mesure que le fossé s'élargit entre les personnes informées et celles qui ne le sont pas – selon qu'elles ont accès ou non aux technologies de l'information. L'Afrique risque particulièrement de perdre encore plus de terrain dans le processus.

En bout de ligne, la démocratisation repose sur un débat public efficace et dynamique, avec une masse critique de savoir-faire et de connaissances pour interpréter les grandes questions et les analyser dans une perspective locale. Nombre de pays africains ne disposent ni des institutions ni du savoir-faire nécessaires pour procéder à un examen éclairé et constructif de la politique des communications. Les pays doivent renforcer leurs capacités en la matière pour s'adapter à l'économie du nouvel environnement des communications. En Afrique du Sud, les prix sont bas et la diffusion des services se fait rapidement en raison de la vive concurrence sur le marché d'Internet. En Éthiopie, ceux qui préconisent la privatisation pour améliorer l'accessibilité à l'information affirment que le monopole gouvernemental des services Internet est incompatible avec les mesures destinées à propager l'utilisation d'Internet.

Promotion de l'utilisation par les femmes des ressources de communication au sein de la société

À l'heure actuelle, les ressources de communication en Afrique ne tiennent pas compte des besoins des femmes et la politique de déréglementation et de libéralisation des communications n'a pas non plus abordé la question sous l'angle de l'autonomie des femmes. De plus, dans nombre de pays africains, les médias expriment le point de vue de ceux qui détiennent le pouvoir. Les médias qui appartiennent à l'État sont les porte-parole du parti au pouvoir et ils n'offrent guère de possibilités à la majorité des gens d'exprimer leur point de vue et leur opinion. C'est pourquoi les mouvements féminins en général ont longtemps critiqué les médias, les accusant de contribuer à renforcer les modèles de discrimination envers les femmes dans la société. En analysant le rôle des hommes et des femmes et les stéréotypes en fonction du sexe dans les médias, on constate que rares sont les reportages qui traitent des questions préoccupant particulièrement les femmes ou qui reflètent un double point de vue.

Avec l'arrivée des TIC, les femmes doivent examiner l'utilisation d'information sexospécifique pour décider de créer ou non leurs propres espaces dans Internet ou d'assurer leur présence dans des espaces mixtes. Sans ce type d'action, on peut s'attendre à ce que le nouveau média ne représente qu'un moyen de plus de perpétuer les stéréotypes négatifs, un autre bastion masculin qui est discriminatoire envers les femmes et qui les marginalise. L'important, c'est que les gens puissent participer à la création des messages transmis par le truchement des nouvelles TIC. Comme les communications jouent un rôle déterminant pour l'autonomie des gens, les femmes doivent s'assurer que les nouvelles technologies favorisent leur autonomie. Les connaissances en informatique deviennent de plus en plus un outil indispensable pour organiser et mobiliser les collectivités partout dans le monde et les femmes doivent participer directement à l'utilisation de ce nouveau média.

L'expérience montre que les femmes ont créé et utilisé de nouveaux canaux de communication pour appuyer leurs efforts, défendre leurs droits, diffuser leurs propres formes de représentation et remettre en question les modèles dominants de la culture principale. Les clubs d'écoute de la radio au Zimbabwe constituent un exemple remarquable. Ce projet entrepris en 1988, grâce à des fonds provenant de la Fondation Friedrich-Ebert, met à contribution différents

partenaires, notamment la section zimbabwéenne de la Fédération des femmes africaines spécialistes des médias (FFASM-SZ), l'Association des clubs féminins et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). On compte au Zimbabwe 52 clubs d'écoute de la radio. Leurs membres, principalement des femmes, se réunissent dans un centre local pour écouter une émission d'une demi-heure et l'enregistrer au moyen d'un magnéto-cassette portatif. On discute ensuite de l'émission enregistrée, on soulève d'autres sujets de préoccupation et on les enregistre, établissant ainsi un programme d'actualités distinct. De retour aux studios de la société de radiodiffusion, le coordonnateur détermine quels sont les représentants officiels ou les autres instances qui devraient donner suite à ces préoccupations et prépare une émission pour radiodiffuser les réactions obtenues. Grâce aux clubs d'écoute de la radio, les Zimbabwéennes vivant en milieu rural peuvent désormais exprimer leur point de vue et leur opinion concernant les processus législatifs qui influent sur leur bien-être.

Jennifer Sibanda (1997[1]) a souligné l'importance des clubs d'écoute de la radio :

> [trad.] À l'heure actuelle, la notion des TIC en tant qu'outils de démocratisation présente plus de difficultés que d'avantages. Pour les Africaines des milieux ruraux privées d'électricité ou d'eau courante, l'ordinateur est un appareil mythique. Alors il s'agit de se demander comment intégrer ces gens à l'inforoute. Il faut renforcer des projets comme les clubs d'écoute de la radio, dans le cadre desquels des femmes ordinaires vivant en milieu rural ont réussi à faire entendre leur propre voix. Nous devons intégrer la radio et Internet pour créer un espace à l'intention de ces femmes. Mais là encore, les Zimbabwéennes des milieux ruraux ne parlent que le shona ou le dnébélé, mais non l'anglais, ce qui limite leur participation à la révolution de l'information.

La FFASM-SZ pourrait favoriser les débats et les discussions des clubs d'écoute de la radio en accédant à Internet et en adaptant l'information pour que les membres l'utilisent.

À d'autres égards, les femmes trouvent des moyens d'utiliser les TIC pour défendre leurs intérêts. Par exemple, au Mexique, des groupes ont découvert que les réseaux électroniques les aident à lutter contre l'*Accord de libre-échange nord-américain*. D'autres groupes aident les femmes à avoir accès aux technologies et

[1] Interview de J. Sibanda, directrice de la Fédération des femmes africaines spécialistes des médias au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe, à Harare, au Zimbabwe, le 16 décembre 1997.

à la formation. Par exemple, le Réseau des femmes en direct est un groupe de revendication et d'action en direct soutenu par des organisations féminines. Des groupes comme Abantu pour le développement, SANGONeT, Environnement, Développement, Action (ENDA) et le Réseau des femmes africaines de l'Association pour les communications progressistes (ACP) ont assuré la formation de groupes de femmes.

Les nouvelles technologies présentent des caractéristiques similaires à celles des nouveaux médias et elles répondent aux besoins des réseaux de femmes en raison de leur nature décentralisée et horizontale. La relation à l'espace constitue la différence essentielle entre ces médias et les médias classiques. Le défi consiste à faire en sorte qu'Internet demeure un système de communication ouvert donnant un accès démocratique à l'information au lieu de maintenir un média dont le contrôle est centralisé. Pour les organisations de femmes, il peut s'agir d'établir et de définir leur propre espace ou d'influer sur la nature de la culture en direct au profit de l'équilibre entre les sexes et de la non-discrimination.

Les femmes et les TIC

> [trad.] En Afrique continentale, les femmes ont beaucoup plus de chances de marcher sur un chemin de terre que de naviguer sur l'inforoute. Malgré le battage publicitaire et l'hyperbole concernant l'essor de l'information mondiale, on observe encore des disparités géographiques considérables dans le rythme de développement des réseaux électroniques et de communication. En Afrique, les trois éléments de base requis pour mettre en place et faire avancer ces projets à forte intensité technologique – réseaux de télécommunications et systèmes informatiques ; connaissances et compétences nécessaires pour concevoir, utiliser, modifier et adapter ces systèmes ; et intégration des objectifs du développement des sciences et de la technologie dans les politiques et les programmes nationaux de planification – demeurent malheureusement inadéquats.
>
> Marcelle (1997)

En réalité, les TIC traitent l'information au lieu de simplement la stocker ou la transmettre. Les ordinateurs (matériel informatique clé) et leurs systèmes logiciels non matériels forment le noyau essentiel des TIC. En bout de ligne, le rôle des femmes dans le traitement et l'utilisation de l'information constitue un important élément de la réalisation du potentiel des TIC en tant qu'outils de démocratisation à l'ère de l'information. En Ouganda, le Forum pour les femmes en démocratie (FOFEDE) utilise Internet afin d'obtenir l'information déterminante dont les femmes membres du parlement peuvent se servir pour étayer leur

contribution au débat parlementaire et explorer les questions lorsqu'un nouveau projet de loi est présenté en chambre.

Grâce aux ressources d'Internet en général et notamment du courriel, comme les groupes de discussion et les groupes de nouvelles, le FOFEDE peut communiquer avec d'autres organisations de la région, discuter de questions régionales cruciales et renseigner les membres du parlement sur la dynamique et la politique régionales. Par exemple, lorsque la guerre a éclaté entre l'Érythrée et l'Éthiopie en 1998, le président Museveni s'est rendu à Addis Abeba pour consulter le président Meles Zenawi. Par le truchement d'un serveur de liste, les membres du FOFEDE ont pu suivre de près les discussions entre les dirigeants de la région et même formuler une déclaration avant que le président Museveni ne soit rentré dans son pays.

Le personnel du FOFEDE a imprimé le libellé des discussions d'intérêt à l'intention des membres du parlement, sollicité leurs réactions et consigné le tout dans le serveur de liste. En outre, les membres du personnel répondent aux demandes d'information particulières des membres du parlement, ce qui peut nécessiter des recherches dans Internet sur une question donnée. Les membres du parlement disposent maintenant de programmes de formation pour les aider à utiliser l'ordinateur, à faire leurs propres recherches et à participer aux groupes de discussion.

Elizabeth Chipampata, membre du parlement représentant Kalulushi, dans la province de Copperbelt, en Zambie, mentionne bien ce besoin dans une allocution prononcée à l'atelier portant sur Internet et les télécommunications organisé par l'Institut Panos à l'intention des membres du parlement le 5 et 6 janvier 1998 :

> [trad.] L'utilisation d'Internet dans le but d'obtenir de l'information pour les femmes dans le processus de démocratisation est fort valable. En tant que femme membre du parlement, je m'en servirais pour faire des recherches et me renseigner sur diverses questions concernant les femmes et obtenir de l'information du parlement d'autres pays un peu partout dans le monde. Si j'avais une connexion Internet, mon travail serait grandement amélioré. Les connaissances et les compétences que j'ai acquises dans l'utilisation d'Internet sont utiles, car je me renseigne sur ce qui se passe dans les autres pays et sur différentes questions. Je suis ravie de cette expérience.

Néanmoins, il n'a pas été facile de déterminer si, globalement, les femmes ont bénéficié de la révolution de l'information. Dans certains secteurs, en particulier celui de la fabrication, la redondance technologique imminente menace maintenant certaines femmes, en particulier les femmes âgées. En revanche, la

généralisation du traitement de l'information, notamment dans les opérations bancaires, les finances et les télécommunications, a ouvert de nouvelles possibilités aux femmes qui ont des connaissances en informatique et sont assez jeunes pour acquérir de nouvelles compétences. La technologie de l'information annonce de nouvelles possibilités de travail autonome pour les femmes et les hommes ; pourtant, les femmes arrivent moins que les hommes à exploiter leur potentiel sur le plan du travail autonome en raison des lacunes au chapitre de l'accès à la formation en affaires et aux outils de marketing. Dans ce contexte, il est futile de formuler une stratégie générale pour offrir aux femmes l'accès à l'éducation et à la formation.

Dans une récente enquête, le Programme de soutien des réseaux de femmes (PSRF), projet du Programme des femmes de l'Association pour les communications progressistes, a cité Dale Spender (*Nattering on the Net*), selon qui la marginalisation des femmes par rapport aux nouvelles technologies dépend moins des femmes elles-mêmes que des ordinateurs, car ces derniers sont associés avec la richesse, le pouvoir et l'influence. M. Spender affirme que les femmes ne peuvent se permettre de laisser les hommes de race blanche exercer une domination en ce qui a trait à ces technologies, car on obtient une vision du monde extrêmement déformée lorsqu'une seul groupe social ayant vécu une série d'expériences se prononce sur des questions qui touchent tout le monde (ACP, 1997). On ne disposera jamais de ressources pertinentes et utiles sur les femmes à moins que celles-ci ne les créent elles-mêmes (souvent dans des conditions difficiles). De plus, comme les connaissances des femmes sont actuellement codées dans des ouvrages, le passage des médias imprimés aux médias électroniques risque de les mettre en péril.

Les nouvelles TIC peuvent grandement favoriser l'avancement des femmes. Grâce aux médias informatisés raisonnablement abordables, comme le courriel, Internet, l'hypertexte et l'hypermédia, il est infiniment plus facile de former des réseaux, de faire des recherches, d'obtenir une formation et de partager des idées et de l'information. En Afrique, la participation des femmes, tant au niveau personnel que national, peut donner des résultats concrets. La Communauté de l'eau vive, organisation établie au Cap-Occidental, en Afrique du Sud, travaille avec un groupe de femmes appelé « Masizakhe » (qui signifie « construire ensemble ») dans la région de Kayamandi. Le projet a pour but d'inciter les femmes à pratiquer l'agriculture biologique. Il a utilisé les TIC de deux façons, pour diffuser de l'information sur les techniques et les ressources agricoles biologiques et pour enseigner l'anglais par cédérom. Le groupe s'est servi de deux sites Web en particulier – un site de l'Université de l'Ohio et l'encyclopédie du

jardinage de Time Life. Au début, les femmes ont appris à lire au moyen des cédéroms, puis elles ont perfectionné leurs compétences au moyen d'information pédagogique diffusée dans Internet à l'intention des adultes. Ce projet a suscité une initiative communautaire consistant à donner des vêtements usagés pour financer l'inscription des femmes à des cours supplémentaires de formation des adultes sur le réseau local SANGONeT.

Cependant, les obstacles demeurent considérables. Les lacunes sur le plan de l'égalité d'accès aux ordinateurs dans les écoles et les foyers ainsi que la domination des hommes dans le domaine des langages informatiques et des systèmes d'exploitation ne sont que quelques-uns des facteurs empêchant les femmes d'entrer dans le cyberespace. En Afrique, le taux d'analphabétisme élevé, les contraintes liées à la langue et au manque de temps ainsi que les inhibitions culturelles et traditionnelles rendent d'autant plus difficile l'accès des femmes à l'ordinateur.

L'idée de l'utilisation des TIC par les femmes pour former des réseaux à l'échelle nationale, régionale et continentale suscite la solidarité et brise le sentiment d'isolement dans les régions, où les femmes sont marginalisées et dispersées géographiquement et n'ont guère accès aux mécanismes de gestion des affaires publiques. Des campagnes de solidarité ont été organisées par voie électronique pour faire progresser les droits des femmes et le courriel s'est révélé un outil efficace pour mobiliser les gens et influer sur l'opinion publique. Les femmes parlementaires ont utilisé le courriel pour convaincre les autres femmes, par exemple, les membres du parlement en Afrique du Sud et dans des pays d'Afrique de l'Ouest.

Les TIC et les droits des femmes

> [trad.] Force est de reconnaître que la situation inférieure des femmes et la discrimination à leur endroit, qui limitent la portée de leurs droits dans la plupart de nos pays, ne sont pas accidentelles. Les raisons à l'origine de la subordination des femmes et de l'inégalité des relations entre les sexes sont profondément enracinées dans l'histoire, la religion, la culture, les lois et les régimes juridiques, les institutions politiques et les attitudes sociales. Les solutions exigent donc une approche globale pour lutter contre la discrimination et l'oppression à long terme.
>
> Amoako (1997[2])

[2] Allocution du Dr K.Y. Amoako, secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, à la Conférence sur l'égalité des sexes et le droit, le 29 octobre 1997.

Comme l'aptitude d'une société à prendre son essor repose sur sa capacité à avoir accès à l'information, l'accès à cette dernière et aux TIC n'est plus un luxe, mais un besoin humain et, par le fait même, un droit de la personne fondamental. Les TIC et les droits de la femme deviennent donc indissociables. La Conférence mondiale sur les femmes présentée à Beijing en 1995 a réaffirmé l'universalité des droits de la personne pour les femmes, et la Charte de la population pour la communication a été élaborée pour renforcer les dispositions en vigueur dans le droit international sur l'information, les communications et la culture[3]. L'article 6 de la Charte précise :

> [trad.] La population a le droit d'acquérir les compétences nécessaires pour participer pleinement à la communication publique, ce qui nécessite des compétences de base en lecture et en écriture, une formation en narration, des compétences dans le domaine des médias et de l'informatique ainsi qu'une formation essentielle sur le rôle de la communication au sein de la société.

L'article 15 ajoute :

> [trad.] La population a le droit d'avoir un accès universel au cyberespace et de l'utiliser de façon équitable. Compte tenu de l'importance croissante du cyberespace pour nombre d'activités sociales, il faut garantir le droit de la population à des communautés libres et ouvertes dans le cyberespace, leur liberté d'expression électronique et la protection de leur vie privée contre la surveillance électronique et l'intrusion.

Ces libertés fondamentales sont non seulement un élément important en soi, mais aussi le fondement du développement politique, économique et social. À moins que les gens n'aient le droit de communiquer, le développement politique, économique et social peut être entravé ou retardé.

C'est pourquoi le Centre de recherches pour le développement international a créé l'initiative Acacia dans le but d'améliorer l'accès aux TIC en Afrique. Les télécentres assurent l'accès public au téléphone, au télécopieur, au courriel et à Internet. Dotés de huit à dix lignes téléphoniques chacun, ils transforment les possibilités de communication des gens dans les cinq districts de l'Ouganda. Selon Elizabeth Amuto, agente de développement économique dans le Nabweru, l'un des cinq districts dotés d'un télécentre en service, cette initiative a été un véritable ballon d'oxygène pour la population, en particulier les femmes.

---

[3] La Charte de la population pour la communication a été élaborée par le Centre pour la communication et les droits de la personne (Pays-Bas), le Réseau du tiers-monde (Malaysia), le Cultural Environment Movement (États-Unis) et l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (Pérou et Canada).

> [trad.] À l'heure actuelle, les gens doivent se rendre à Kampala pour obtenir de l'information. Il leur en coûte de l'argent pour se déplacer et, arrivés sur place, ils constatent parfois que la personne à rencontrer est absente ou qu'elle n'a pas l'information voulue. Le « télécentre » nous permettra de faire des économies de temps et d'argent.
>
> Opoku-Mensah (1998b)

M^me^ Amuto ajoute que les télécentres s'adressent aux femmes, car le manque d'information a entravé leurs possibilités de production de revenus :

> [trad.] Nous avons une foule de projets pour les femmes dans le domaine, mais nombre de villages éloignés ne peuvent obtenir l'information sur les dates de présentation des expositions et l'endroit où les gens peuvent apporter leur production artisanale.
>
> Opoku-Mensah (1998b)

Le Nabweru dispose à l'heure actuelle d'une seule ligne téléphonique pour 58 000 habitants et cette proportion est représentative de l'accès au téléphone à l'extérieur de la capitale. L'Ouganda dans son ensemble dispose de 70 000 lignes téléphoniques, dont près des trois quarts desservent les abonnés de Kampala.

Grâce à des fonds provenant de l'Agence de développement international des États-Unis (USAID), le Women's Law and Public Policy Fellowship Program de l'Université de Georgetown, à Washington, DC, parraine et administre depuis 1993 le projet Leadership et défense des droits pour les femmes en Afrique (LDDFA). Ce projet recrute, sélectionne et forme des avocates du Ghana, de Tanzanie et d'Ouganda qui souhaitent servir la cause des droits de la femme au retour dans leur pays. Les participantes retenues se rendent à Washington pour un stage de 16 mois consacré à des études juridiques avancées et à des travaux sur des questions juridiques et stratégiques influant sur le statut des femmes.

Toutes les participantes au projet reçoivent une formation portant sur Internet et le courriel, et USAID fournit des fonds pour permettre aux femmes d'acheter un ordinateur et d'ouvrir des comptes de courriel. Sur les 15 participantes rentrées dans leur pays, seulement trois femmes établies en Ouganda ont réussi à activer des comptes, ce qui peut s'avérer difficile. L'une des participantes, Gloria Ofori-Boadu d'Accra, au Ghana, a fait ses travaux de cycle supérieur sur les obstacles juridiques à l'autonomie des femmes dans son pays. Elle-même et ses collègues ont tenté de mettre sur pied une initiative de micro-crédit, s'inspirant de la banque Grameen, pour travailler avec les petites commerçantes ghanéennes. M^me^ Ofori-Boadu ne dispose pas d'un accès direct au courriel, car elle n'a pas encore eu les moyens ou la possibilité d'obtenir une ligne téléphonique

individuelle. Pour utiliser le courriel, elle se rend à la bibliothèque de l'université, située à 20 km de son domicile, présente l'information à transmettre, sous forme manuscrite ou sur disquette, et paie un dollar américain la page pour la transmission. Les messages qu'elle reçoit lui coûtent également 50 cents la page. Elle doit attendre deux jours pour prendre possession de ses réponses reçues, mais de toute façon, la plupart des courriels envoyés à partir de l'université n'arrivent jamais à destination parce que le personnel tape la mauvaise adresse.

Au cours du deuxième semestre de 1996, Regina Rweyemamu, juge du nord de la Tanzanie, a obtenu en vertu du projet un stage de travail au US Federal Judicial Training Center et à la Fondation internationale des femmes juges. M^me^ Rweyemamu a travaillé à l'élaboration d'un programme de formation judiciaire pour les juges de Tanzanie et la Fondation souhaite travailler avec elle pour poursuivre l'élaboration de son programme et le présenter. Toutefois, il sera impossible d'exécuter un programme avec M^me^ Rweyemamu si elle ne peut se brancher.

En fin de compte, on s'attend à ce que les anciennes participantes réussissent toutes à activer des comptes, parce que c'est très important. Elles doivent pouvoir se communiquer l'information sur les stratégies en matière de litiges et de législation pour lutter contre la violence familiale ; faire évoluer les mentalités, les contrats et le droit de la famille discriminatoires envers les femmes ainsi que les pratiques connexes ; et se renseigner sur l'évolution de la situation en matière de prévention du sida (sujet auquel travaillent plusieurs d'entre elles). On prévoit que le financement sera un problème permanent. Bien que le coût d'accès diminue, tout indique qu'il demeurera hors de portée de ces femmes dans un avenir prévisible.

Création de contenu et diffusion d'information sur les droits des femmes

> [trad.] Les femmes prennent de nouvelles mesures et elles empruntent de plus en plus de nouvelles avenues en faisant partie de réseaux électroniques... Maintenant, il n'est pas inhabituel de voir des réseaux et des organisations de femmes tirer le meilleur parti des nouveaux outils d'information et de communication pour livrer leur message et faire entendre leur voix.
>
> CTIF (1996)

Les nombreuses initiatives consacrées aux TIC en Afrique peuvent apporter des avantages intéressants, malgré le fréquent manque de coordination de ces initiatives. L'expérience montre que les femmes ayant accès aux ressources des

TIC obtiennent généralement l'information dont elles ont besoin et partagent leurs connaissances. Par exemple, le Centre de ressources zimbabwéen pour les femmes met l'information à la disposition des femmes grâce aux bibliothèques rurales.

Dans l'enquête menée par le PSRF, une Kényane a fait état de son expérience dans le cadre d'une séance de formation de l'ACP en Afrique du Sud.

> [trad.] Mon expérience du courriel était très élémentaire. L'atelier m'a permis de formuler une proposition pour améliorer la connectivité parmi les enseignants affectés à l'éducation des adultes sur le continent et parmi les membres. J'ai pu acquérir des connaissances suffisantes pour initier d'autres personnes aux rudiments du courriel. Nous avons donc été en mesure d'organiser un atelier et de brancher plusieurs organisations.
>
> ACP (1997)

Pour utiliser les technologies et organiser leurs groupes d'utilisateurs, les femmes font souvent davantage appel à la coopération et à la collaboration que les hommes, dont l'approche est beaucoup plus individualiste. Alors que les hommes explorent généralement la technologie par curiosité ou par fascination, les femmes, en raison des contraintes de temps, de leur technophobie et de l'accès limité, utilisent généralement l'ordinateur par nécessité, vraiment disposées à communiquer efficacement avec d'autres. C'est pourquoi les femmes créent des espaces particuliers pour elles-mêmes et s'efforcent de partager leurs idées et leur point de vue avec divers groupes.

Selon Marie-Hélène Mottin-Sylla de Synergie, Genre et Développement d'ENDA-Dakar (SYNFEV, Synergie, Genre et Développement),

> [trad.] La liberté d'accès à des espaces autres que la chambre à coucher et la cuisine et de pouvoir passer à l'action pleinement et en toute sécurité dans des espaces publics est essentielle à la participation des femmes à l'avenir du monde. Si les Africaines ne peuvent participer pleinement au cyberespace, elles subiront une nouvelle forme d'exclusion de la société.
>
> Pruett et Deane (1998, p. 2)

Réseau des femmes d'Afrique du Sud

Un des objectifs déterminants du Réseau des femmes, créé en 1998, consiste à améliorer la capacité des législateurs, des décideurs et de la société civile à influer sur divers processus politiques et décisionnels destinés à mettre un terme à l'infériorité des femmes dans la société sud-africaine. Les groupes cibles initiaux pour ce réseau étaient donc :

- les spécialistes de l'égalité des sexes au sein des organes législatifs, des administrations locales, des gouvernements provinciaux et des ministères axiaux ;

- les personnes œuvrant dans le domaine des questions féminines et de l'égalité des sexes au sein d'organisations non gouvernementales ;

- les organisations composées de femmes ;

- les départements d'études féminines et les unités consacrées à l'égalité des sexes dans les établissements d'enseignement ;

- les personnes œuvrant dans le domaine des questions féminines à l'échelon communautaire.

Une fois qu'un grand nombre d'organisations collaborant avec les femmes au niveau de la collectivité eurent commencé à participer au réseau, on a élargi le groupe cible pour inclure les femmes ayant un accès direct au réseau par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales ou d'organisations communautaires, par exemple, les groupes de soutien aux petites entreprises et microentreprises ; les centres de ressources, de formation et de consultation ; les services touchant la santé et le droit à la procréation ainsi que les groupes de soutien à la protection de l'enfance.

Des renseignements sur la façon de présenter un mémoire à un comité parlementaire, par exemple, accompagneraient un avis publié dans la gazette gouvernementale invitant la population à présenter des mémoires sur un projet de loi donné. Des renseignements à jour, par exemple, un calendrier en direct des activités, seraient diffusés sous une forme permettant de les reproduire efficacement sous forme d'imprimés. L'information pourrait également être adaptée et présentée dans un format particulier pour les stations de radio communautaire, le moyen de communication le plus accessible en Afrique du Sud. Pour combler l'écart entre ceux qui ont déjà accès à la technologie et à une formation de base en informatique et ceux qui n'ont jamais eu cet avantage, un élément déterminant du Réseau des femmes consiste à favoriser l'autonomie des femmes en leur permettant d'acquérir des compétences grâce à une formation. Comme l'a souligné Anriette Esterhuysen (1997[4]) :

---

[4] A. Esterhuysen, directrice exécutive de SANGONeT, Johannesburg, Afrique du Sud, interview téléphonique, décembre 1997.

> [trad.] En Afrique, les femmes sont marginalisées et dispersées géographiquement et elles n'ont guère accès aux processus de gestion des affaires publiques. Pour s'émanciper sur le plan politique, elles doivent acquérir les compétences qui leur permettront d'amorcer leur propre réflexion sur les grandes questions et de connaître et de diffuser les opinions et les expériences dans leur propre perspective, de les publier et de les diffuser. L'émancipation est un processus politique qui oblige à s'organiser, à établir des stratégies, à avoir accès à l'information, à exercer des pressions et à faire des revendications. Grâce aux TIC, on peut former des réseaux, obtenir le soutien des pairs, mener des campagnes et se communiquer l'information – il s'agit là d'espaces que les femmes peuvent maîtriser et utiliser pour promouvoir leurs intérêts.

La formation assurée par le Réseau des femmes met l'accent sur les compétences techniques nécessaires pour utiliser le réseau électronique, ainsi que sur une initiation au développement de réseaux d'information. Elle repose sur divers ateliers, par exemple :

- un atelier de formation pour une équipe de gestion de l'information ;
- un atelier national pour lancer le Réseau des femmes et établir des réseaux électroniques et l'acquisition de compétences ;
- des ateliers provinciaux sur l'établissement de réseaux et l'acquisition de compétences ;
- des ateliers pour assurer la formation des formateurs ;
- sur demande, une formation de mise à jour et une formation occasionnelle visant l'acquisition de compétences.

Le Programme des femmes de l'ACP a élaboré du matériel de formation non discriminatoire sur l'établissement de réseaux électroniques, que SANGONeT pourra mettre à profit et adapter pour préparer un guide local.

Bases de données pan-africaines à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

Le Centre africain pour la femme (CAF) est une division de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Ce centre créé en 1975 constitue la structure régionale consacrée à l'intégration des femmes au développement dans

le système des Nations Unies en Afrique. Il sert les structures nationales, régionales et infra-régionales qui participent à l'avancement de la cause des femmes. La stratégie de la Commission économique pour l'Afrique a recentré son activité sur les questions d'égalité des sexes comme les préoccupations qui transcendent les secteurs de préoccupation prioritaires, à savoir :

- analyse de la politique économique et sociale ;
- gestion du développement ;
- sécurité alimentaire et développement durable ;
- information pour le développement ;
- coopération et intégration régionales.

Il faudrait encourager les organisations nationales de femmes à travailler avec le Centre africain pour la femme à l'établissement d'une base de données continentale sur les initiatives et les organisations utilisant les TIC. On devrait également disposer d'une information abondante sur la façon dont les femmes peuvent avoir accès à cette base de données à l'appui de leurs objectifs de réseautage, se renseigner et s'inspirer des pratiques exemplaires en Afrique.

Partage d'expériences

> [trad.] Les organisations non gouvernementales – reliées au moyen de réseaux offrant des fonctions adéquates – peuvent jouer un rôle bilatéral crucial en renforçant les compétences professionnelles et organisationnelles nécessaires aux petites collectivités pour assurer leur autonomie alimentaire et formuler les préoccupations de la base sur le plan de la politique. Ces organisations peuvent donc offrir une possibilité de développement à la fois en améliorant directement le contexte de la sécurité alimentaire des populations les plus démunies et en inscrivant dans le programme de développement national leurs préoccupations et leurs besoins en la matière.
>
> Ephraim Matinhira[5], cité dans Richardson (1996)

[5] Administrateur régional, Réseau de sécurité alimentaire des ONG de la Communauté de développement d'Afrique australe.

Selon Dale Spender, des milliers de groupes de femmes sont maintenant en direct, quoique la plupart semblent se trouver presque exclusivement en Amérique du Nord. Le réseau Virtual Sisterhood, décrit comme un réseau destiné à permettre aux femmes partout dans le monde de partager de l'information, des conseils et des expériences, fait exception à la règle (ACP, 1997). D'après les responsables, ce réseau a noué des liens avec des réseaux de femmes dans un large éventail de pays en Asie et en Amérique latine.

À l'échelle internationale, l'ACP figure parmi les organisations qui appuient le plus énergiquement les femmes au moyen des communications électroniques. En Amérique latine, au Canada et aux États-Unis, des femmes ont utilisé les réseaux de l'ACP pour échanger de l'information et le PSRF a organisé des ateliers de formation pour les femmes en Afrique et en Asie.

Selon Karen Banks, de GreenNet, les activités des femmes concernant les TIC ont une dynamique qui leur est propre :

> [trad.] Elles ont aidé les femmes à s'affirmer et à prendre de l'expérience quant à l'expression de leur point de vue en public en laissant place à l'expérimentation et en leur permettent de trouver des alliés au niveau des collectivités, des pays et des régions.
>
> CRDI (1999)

Par exemple, une Sud-Africaine qui menait dans son propre pays une campagne pour le droit à la santé et à la procréation a récemment diffusé un message en utilisant la liste d'envoi des Africaines de l'ACP concernant les campagnes et l'information d'autres pays africains. Des femmes de deux autres pays africains lui ont fourni de l'information sur les lois existantes pour l'aider dans sa démarche. Dans un autre cas, une Sénégalaise préconisant la participation des femmes aux gouvernements africains ne trouvait pas sur place de l'information sur le nombre de femmes ministres en Afrique. Elle a communiqué avec le réseau des femmes de l'ACP au moyen de sa liste d'envoi. C'est ainsi qu'une femme de Genève ayant accès à l'information des organismes des Nations Unies a pu télécopier l'information pour aider sa collègue sénégalaise.

Partenariats pour la formation en Afrique

Afin d'assurer la formation des femmes en Afrique, il faudra que les donateurs et les organisations internationales, régionales et nationales adoptent une approche reposant sur la collaboration. Quelques initiatives de formation menées en collaboration sont décrites ci-après.

Établissement de réseaux en Afrique francophone : SYNFEV, programme d'ENDA sur la communication pour les femmes

Après la Conférence mondiale sur les femmes présentée à Beijing, SYNFEV a proposé un atelier pour favoriser l'essor des communications électroniques parmi les groupes de femmes en Afrique francophone. Avec l'aide de l'ACP, SYNFEV a pu trouver un donateur, soit l'Association mondiale pour la communication chrétienne (AMCC), disposé à appuyer financièrement le projet. Chaque participante a quitté l'atelier munie d'un modem, de disquettes d'installation et de configuration et d'adresses pour l'accès local à Internet ou l'accès au réseau. Un réseau électronique sur le thème a été mis en place pour faire avancer le processus de communication. SYNFEV a également créé une conférence électronique sur les droits et la santé pour les Africaines francophones, « femmes.afrique » (principal thème des organisations de SYNFEV). À l'heure actuelle, SYNFEV travaille à accroître sa capacité de faire des recherches dans le Web pour trouver d'autres sites diffusant de l'information se rapportant à femmes.afrique, en vue de diversifier ses sources d'information.

L'AMCC a également convenu d'appuyer financièrement un projet destiné à apporter aux femmes du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo une aide technique sur place pour les communications. Dans chaque pays, le technicien prend différentes mesures :

- il vérifie l'aspect technique de la connexion électronique de l'organisation et il examine et complète la formation des utilisateurs ;
- il organise une séance pour sensibiliser les organisations féminines du pays ;
- il installe deux modems et assure la formation des utilisatrices membres de deux organisations féminines ;
- il participe aux visites destinées à sensibiliser les organisations locales participant à la prestation de l'accès à Internet (services administratifs, fournisseurs de services Internet, organismes de soutien au développement des femmes), dans le but de faciliter la création future de projets nationaux visant à former et à équiper d'autres groupes de femmes.

Cependant, les participantes ont encore de la difficulté à utiliser efficacement les services interactifs, comme le Web et Gopher, en raison du peu de fiabilité des

lignes téléphoniques. De plus, dans la plupart des pays, il est difficile de faire réparer les modems et les autres pièces de matériel.

Les membres du groupe ne diffusent pas encore d'information, ce qui réduit le degré d'interactivité du réseau. Il s'agit encore d'un nouvel outil pour la plupart des femmes et elles n'ont pas l'habitude d'échanger l'information de cette façon. Toutefois, Marie-Hélène Mottin-Sylla (communication personnelle, 1998[6]) affirme avoir reçu :

> [trad.] de nombreux messages de Noël de femmes de toute la sous-région, ce qui montre qu'on peut adopter une culture des réseaux électroniques consacrés à des questions d'actualité une fois que les femmes commencent à partager l'information. Ce n'est qu'une question de temps.

Branchement d'une coalition pour le droit à la procréation : Alliance pour le droit à la procréation, Johannesburg, Afrique du Sud

L'Alliance pour le droit à la procréation est un réseau d'organisations et de structures « [trad.] voué à créer et à promouvoir un cadre juridique libéral et sûr pour le bien-être et la santé génésique » (CRDI, 1999). Elle a été mise sur pied au début de 1996 pour organiser l'appui au droit à la procréation et à de vastes services de santé génésique en Afrique du Sud et, plus particulièrement, pour travailler en vue de l'adoption d'une loi autorisant les avortements sans risque. Il regroupe quelque 27 organisations qui militent depuis fort longtemps en faveur de la liberté de choix, du droit à la procréation et à la santé génésique.

En tant qu'organe de réseautage, l'Alliance a prévu de renforcer le travail des différentes organisations dans le domaine en diffusant de l'information et en faisant pression en faveur du droit à l'avortement. Elle a recueilli des fonds pour aider ses membres et le comité de direction à se brancher – au besoin, elle a acheté des modems, fourni des logiciels et pris des abonnements auprès de fournisseurs de services Internet pour permettre à ses membres d'utiliser efficacement un système de courriel.

En février 1996, l'Alliance s'est dotée d'un groupe de discussion par l'intermédiaire de SANGONeT. Certaines femmes qui s'y sont inscrites avaient reçu un modem de l'Alliance et, en étant à leurs premières armes en informatique, elles ne connaissaient pas du tout le courriel. Certaines participantes ont indiqué qu'elles n'avaient pas intégré les communications électroniques à leurs activités quotidiennes. Les personnes ayant un emploi du temps chargé avaient l'habitude de prendre le temps de parler au téléphone, de communiquer par télécopie ou

---

[6] Marie-Hélène Mottin-Sylla, SYNFEV, ENDA–Dakar, Sénégal, communication personnelle, 1998.

d'assister à des réunions, mais elles n'avaient pas encore pris l'habitude de prendre le temps de vérifier leur courriel et de participer aux groupes de discussion. Toutefois, celles qui utilisaient le courriel depuis plusieurs années y ont participé beaucoup plus librement et activement.

Selon certaines critiques formulées à l'égard des groupes de discussion, trop peu de personnes y participaient activement (de 20 à 25 p. 100 environ les utilisaient régulièrement pour discuter de questions de fond) et il s'agissait d'un axe de communication à sens unique de l'Alliance à ses membres. C'est l'envoi de documents qui posait le principal problème. Les gens étaient incapables de les décoder. L'Alliance utilisait WordPerfect 6.1, ce qui a peut-être ajouté à la difficulté de lire les fichiers en format MSWord[7]. Elle devait donc télécopier les documents ou les renvoyer en format ASCII ainsi que par courriel. On a déterminé qu'il fallait offrir une formation sur le sujet, sans toutefois jamais s'attaquer efficacement au problème.

L'Alliance projette par ailleurs de communiquer avec les organisations rurales de défense du droit à la procréation en utilisant le courriel dans la mesure du possible. Cependant, la plupart des contacts ont été établis par l'intermédiaire d'organisations, gouvernementales ou non, généralement mal équipées en matière d'infrastructure. Bien que l'argent ne soit pas le seul facteur en cause, les lacunes sur le plan de l'infrastructure, par exemple, les ordinateurs, et des connaissances nécessaires pour s'en servir peuvent poser des problèmes à l'Alliance.

Partenariats Nord-Sud

Appui des réseaux électroniques de femmes en Afrique : PSRF

Le PSRF travaille avec une communauté – selon la définition retenue, des groupes de femmes membres de réseaux qui sont elles-mêmes des chefs de file dans les domaines du journalisme, de la santé et du droit à la procréation, des fournisseurs de services Internet, du courtage d'information et de la durabilité de l'environnement. Elles servent d'intermédiaires, faisant le lien entre leur communauté et des initiatives et tribunes nationales et internationales. Elles sont à la fois des motivatrices et des animatrices et la plaque tournante des réseaux dans leur pays et dans leur région et elles utilisent les TIC pour faciliter leur travail auprès de leur communauté.

---

[7] Les marques de commerce sont mentionnées à titre indicatif. Il ne s'agit pas d'une promotion des produits visés.

Les objectifs du PSRF consistent à offrir aux groupes de femmes en Afrique, en Asie et en Amérique latine l'accès nécessaire à la formation, à la technologie et à l'information pour :

- [trad.] faciliter les communications et l'échange d'information à l'échelle locale, régionale et internationale ;

- favoriser l'autonomie des femmes grâce à un outil d'information dont elles peuvent se servir pour accroître leur propre visibilité et mettre en lumière leurs propres réalisations en tant que principaux agents de développement ;

- assurer l'accès aux canaux de communication et faciliter l'échange d'information ayant trait au processus de Beijing pour les femmes et les hommes ;

- répondre aux besoins des femmes en matière de formation et appuyer la participation d'un groupe de techniciennes et de spécialistes féminines de la gestion de l'information (CRDI, 1999).

L'ACP a créé le PSRF en 1993 pour répondre à plusieurs demandes et besoins convergents des femmes et des organisations de femmes qui travaillent en son sein et à l'extérieur de ses alliances en réseau. En règle générale, c'est au Ghana, au Kenya, au Maroc (et au Maghreb), au Mozambique, au Sénégal (et en Afrique occidentale francophone), en Afrique du Sud, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie que le PSRF a eu le plus d'incidence.

Les TIC et les gouvernements : renforcer la participation politique et publique des femmes

Il est important, sinon essentiel, pour la gestion des affaires publiques de mettre l'information gouvernementale à la disposition des citoyens. En permettant à la société d'avoir accès à cette information, un gouvernement favorise une plus vaste participation. Des outils comme le Web et le courriel peuvent favoriser les communications avec le gouvernement central et l'administration locale, ce qui permet de créer une culture de gestion ouverte des affaires publiques.

Par exemple, aux États-Unis, la League of Women Voters, le Public Information Exchange et le Project Vote Smart ont lancé le Voter Online Information and Communication Exchange pour diffuser par le truchement d'une page Web

de l'information sur les candidats au niveau des municipalités, des États et du pays. Des terminaux pour le projet ont été mis en place dans des bibliothèques publiques et toute personne munie d'un modem et d'un ordinateur avait accès aux pages Web. Les citoyens pouvaient consulter non seulement le profil des candidats participant aux campagnes électorales municipales, régionales ou nationales, mais aussi des renseignements sur les bureaux de vote, le scrutin, le nombre de voix obtenues par les candidats, les contributions à la campagne électorale et l'évaluation des candidats par des tiers.

Grâce à l'introduction des télécentres dans certains pays d'Afrique, rien n'empêche les groupes de femmes de créer des sites en direct pour améliorer l'accès des femmes à l'information destinée aux électeurs. Ces télécentres élimineraient certaines difficultés inhérentes au processus électoral mentionnées par Prisca Nyambe (communication personnelle, 1998[8]) :

> [trad.] Au cours des élections tenues en Zambie en 1991, l'une des difficultés inhérentes au processus électoral portait sur la communication d'information essentielle aux électeurs, en particulier les femmes des zones rurales n'ayant reçu aucune éducation civique et n'ayant aucune idée des droits des électeurs, etc. Si on avait alors placé des ordinateurs à des endroits stratégiques un peu partout dans le pays, les gens auraient pu obtenir des renseignements utiles pour leur émancipation politique. Non seulement il est essentiel d'avoir accès à l'information pendant les élections, mais aussi celle-ci doit circuler régulièrement dans les deux sens entre les électeurs et la classe politique, sans quoi le processus perd tout son sens. L'utilisation des TIC peut se révéler efficace à cet égard.

Intégration des TIC à la gestion des affaires publiques – Afrique du Sud

Le gouvernement sud-africain prévoit d'intégrer la technologie de l'information à la plupart de ses activités. À la conférence Africa Telecom '98, il a lancé un nouveau projet destiné à assurer l'accès aux ministères 24 heures sur 24 au moyen de terminaux d'information publics. D'après les enquêtes menées par le ministère des Communications, tout comme les gens aiment faire leurs emplettes après les heures de travail et en fin de semaine, ils souhaitent traiter avec les ministères pendant ces périodes. Ainsi, le public utilise un terminal d'information public pour accomplir à sa convenance des tâches fastidieuses, par exemple, demander un permis de conduire ou un passeport ou encore présenter une soumission pour un marché public.

---

[8] P. Nyambe, avocate spécialiste des droits de la personne au sein du Tribunal pénal international pour le Rwanda, établi à Arusha, en Tanzanie, communication personnelle, 1998.

Selon Andile Ngcaba, directeur général du ministère des Communications d'Afrique du Sud, qui a conçu le projet, les terminaux d'information publics peuvent réduire les arriérés dans les soins médicaux, fournir d'autres renseignements gouvernementaux utiles qu'on ne trouve pas d'ordinaire et offrir aux citoyens l'accès à Internet, au courriel et aux télé-achats. Jusqu'à présent, cinq prototypes de terminaux ont été mis en place dans des bureaux de poste, des supermarchés et d'autres endroits publics, au coût de 40 000 $US chacun. D'après M. Ngcaba, les terminaux d'information publics de la prochaine génération seront dotés d'une caméra intégrée et de la technologie de la signature numérique pour permettre aux utilisateurs de remplir et de signer à partir de l'appareil la plupart des formulaires gouvernementaux (Opoku-Mensah, 1998a).

Les TIC et les administrations locales

Les pays africains s'efforcent de décentraliser leurs pouvoirs publics et de renforcer les administrations locales. L'implantation stratégique des TIC pourrait avoir son utilité dans cette démarche. Les groupes de femmes pourraient collaborer avec les administrations locales pour accélérer l'accès des femmes aux services et aux renseignements gouvernementaux, promouvoir leur participation au débat politique et au processus décisionnel des pouvoirs publics et accroître l'obligation redditionnelle de ces derniers. Pour que les TIC servent à ces fins, les parties intéressées doivent définir les objectifs, cerner les obstacles, comme en font état les tableaux 1 et 2, et se pencher sur la façon de présenter l'information et d'y accéder.

Tableau 1. Objectifs en matière de politique pour les pouvoirs publics

Objectif en matière de politique	Mise en œuvre des TIC	Mesure du succès
Promouvoir la participation des femmes au débat politique et au processus décisionnel des pouvoirs publics	Fournir de l'information sur les réunions municipales, des plans d'action et des comptes rendus sur les questions qui préoccupent les groupes de femmes	Accroissement de la participation des femmes, par voie électronique ou autre, à l'administration municipale
Accroître l'obligation redditionnelle des pouvoirs publics	Assurer l'accès par voie électronique aux représentants des pouvoirs publics par courriel	Résultats d'une enquête menée auprès des femmes pour mesurer la qualité des réactions aux plaintes et commentaires

Tableau 2. Contraintes pour les organisations non gouvernementales

Contrainte	Résolution possible
Piètre accès des femmes aux TIC	Fournir des connexions Internet à des endroits stratégiques : télécentres, bibliothèques publiques, hôpitaux, centres communautaires et terminaux Internet appartenant aux femmes et exploités par elles
Coûts élevés à assumer pour posséder du matériel informatique et obtenir l'accès à Internet	Assurer gratuitement l'accès à Internet pour les citoyens défavorisés, subventionner l'accès pour les associations et les organisations non gouvernementales et offrir des rabais aux petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes
Manque de connaissances en informatique chez les utilisateurs	Offrir gratuitement ou à peu de frais une formation en informatique et des logiciels plus conviviaux
Connaissance et utilisation limitées de la langue anglaise	Faire en sorte que les organisations non gouvernementales servent d'intermédiaires, fournir des traductions et diffuser l'information

Conclusions et recommandations

En résumé, une combinaison de changements d'ordre politique, technologique et économique a permis l'émergence d'un nouveau modèle de communications. Il s'agit d'un modèle décentralisé, pluraliste et démocratique, qui assure l'autonomie des utilisateurs et non pas leur asservissement tout en favorisant un débat entre les citoyens, les collectivités, l'ensemble de la population et les pouvoirs publics. Ce modèle propose des communications de plus en plus horizontales, permettant aux gens de communiquer les uns avec les autres facilement et à peu de frais, et suppose la désintégration progressive de l'approche descendante, selon laquelle les pouvoirs publics possèdent et contrôlent le flux de l'information.

Les communications auront des répercussions considérables sur le bien-être social des pays africains au cours des prochaines années. La libéralisation économique mondiale des télécommunications, le déploiement rapide d'Internet dans la plupart des pays en développement, la téléphonie mobile et d'autres nouvelles technologies, ainsi qu'un environnement politique en évolution, introduisent tous un sentiment d'urgence en faveur de l'adaptation aux changements au cours des dernières années du XX^{e} siècle pour les pays qui tentent de s'adapter à ces éléments nouveaux et de les exploiter. Pour que ces changements aident les gens marginalisés sur le plan politique et économique et qu'ils améliorent leur vie, les pouvoirs publics et la population devront prendre délibérément des décisions tenant compte de la pluralité des points de vue au sein de la société.

Recommandations

En nous appuyant sur les exemples et les modèles présentés précédemment, nous formulons les recommandations suivantes.

Dialogue sur la politique avec les pouvoirs publics

Deux grands groupes d'acteurs façonnent le paysage de la technologie de l'information en Afrique : les gouvernements nationaux et les organismes spécialisés des Nations Unies, principalement l'Union internationale des télécommunications et l'UNESCO. Le mouvement féministe devrait avoir son mot à dire dans la façon dont l'État fait connaître les pratiques exemplaires ou acceptées. Les nouveaux réseaux, comme le Réseau des femmes et l'Alliance pour le droit à la procréation en Afrique du Sud, devraient faire participer le gouvernement au dialogue sur la politique en matière de communications dans le cadre du processus législatif et décisionnel.

Les gouvernements africains devraient faire participer les femmes et les organisations féminines à l'élaboration de stratégies visant l'essor d'Internet et des télécommunications. Pour en arriver à des politiques plus rationnelles et humaines, les gouvernements devraient inciter les organisations féminines à participer plus étroitement aux consultations et aux séances décisionnelles.

Partenariats avec les administrations locales

Pour que les TIC aient une plus grande incidence sur le processus de démocratisation, les administrations locales devraient entrer dans le jeu (voir la section intitulée « Les TIC et les gouvernements : renforcer la participation politique et publique des femmes »). Les organismes non communautaires doivent particulièrement s'efforcer de forger des alliances avec les autorités municipales pour introduire l'utilisation des TIC dans les collectivités.

Groupes de femmes en tant qu'intermédiaires en matière d'information

Il n'est pas réaliste d'envisager de brancher individuellement à Internet les femmes des milieux ruraux en Afrique. Toutefois, les groupes de femmes peuvent utiliser des systèmes en direct et les TIC pour assurer de meilleurs services à tout un éventail de groupes, par exemple, les petites exploitantes agricoles, les petites commerçantes et les femmes au foyer. Les groupes de femmes sont particulièrement bien placés pour servir d'intermédiaires en matière d'information et faire le lien pour les gens n'ayant pas accès aux TIC. Ainsi, le Centre de ressources zimbabwéen pour les femmes, FOFEDE (en Ouganda) et le Réseau des femmes

d'Afrique du Sud offrent de l'information aux gens qui n'ont pas accès à un ordinateur ni aux TIC en général.

Exploration de la technologie appropriée

L'Afrique peut trouver des moyens de s'adapter aux TIC sans avoir recours à du matériel de haute technologie. Par exemple, l'utilisation de mécanismes pouvant remplacer la connectivité intégrale à Internet, notamment des protocoles comme FIDO, demeure très répandue en Afrique. Le matériel en direct ou les outils de faible technicité, comme la radio, la télécopie ou les communications personnelles, si on les combine avec du matériel informatique, peuvent se révéler particulièrement utiles aux organisations de femmes africaines des milieux ruraux. En Ouganda, Bushnet est un fournisseur de services Internet qui a recours aux communications radio haute fréquence pour assurer la liaison entre ses serveurs et ses abonnés. Un bureau de scrutin central est équipé d'un ordinateur, d'une radio haute fréquence et d'un modem et il est connecté par l'intermédiaire d'un autre fournisseur de services Internet ougandais. Par le truchement de stations radio haute fréquence appartenant à ses clients de collectivités éloignées, Bushnet dessert des régions du pays qu'aucun autre fournisseur de services Internet ne peut atteindre. Toutefois, ces services ne sont pas bon marché ! La station radio haute fréquence complète coûte de 6 600 à 7 500 $US et les frais de connexion, qui incluent la formation et le soutien en direct, représentent plus de 1 000 $US. Pour envoyer des messages quatre fois par jour, il en coûte 100 $US. Ces services sont donc beaucoup plus chers que ceux offerts par les fournisseurs de services Internet classiques d'Ouganda, qui demandent de 50 à 65 $US par mois. Cependant, compte tenu de l'infrastructure limitée en région rurale, les pays se heurteraient à un défi de taille s'ils voulaient trouver des moyens de réduire les prix.

Suivi et évaluation de l'incidence des TIC sur les femmes

Il faudrait déployer des efforts pour suivre et évaluer l'utilisation des TIC par les femmes en faveur du développement durable et de la démocratie. Ces efforts devraient porter sur différents éléments :

- évaluer les besoins des femmes :
  - cerner les besoins et les possibilités en ce qui a trait à l'amélioration de l'accès des femmes ;

- cerner les besoins et les possibilités en ce qui a trait l'amélioration de l'emprise des femmes sur les ressources des TIC et les avantages en découlant ;

- assurer le lien entre, d'une part, les besoins des femmes et les possibilités qui leur sont offertes et, d'autre part, les objectifs de développement général et sectoriel du pays ;

- déterminer comment les femmes ont été consultées ;

• suivre de près l'incidence des TIC sur les activités des femmes :

- déterminer comment les TIC influent sur les activités des femmes touchées ;

- évaluer les effets positifs et négatifs des TIC sur les femmes ;

• mesurer l'incidence de l'accès des femmes aux TIC et de leur emprise sur ces dernières :

- déterminer les rôles que peuvent jouer les femmes dans la production et la diffusion de l'information ;

- évaluer l'accès des femmes aux ressources des TIC et leur emprise sur ces dernières et comment on peut accroître les avantages en découlant.

Les données issues du suivi et de l'évaluation devraient déterminer l'incidence des TIC sur les femmes de façon empirique.

En Afrique, l'économie et la démocratie sont en transition et l'interface entre elles présentent le plus grand défi auquel fait face le continent africain. Les TIC, qui constitueront un élément clé pour la gestion de cette interface, offrent également aux pays d'Afrique une possibilité d'avancer à pas de géant pour entrer dans une ère technologique qui peut transformer le continent.

Bibliographie

ACP (Association pour les communications progressistes), 1997, *Global networking for change: experiences from the APC Women's Programme survey*, Programme des femmes de l'ACP, Londres (R.-U.).

CRDI (Centre de recherches pour le développement international), 1999, L'Initiative Acacia, CRDI, Ottawa (Ontario, Canada), site Web : www.idrc.ca/acacia.

CTIF (Centre de la tribune internationale de la femme), 1996, *The Tribune*, 55.

Johnson-Sirleaf, E., 1997, « Empowering women for the 21st century: development and leadership », *dans* Aderinwale, A., (DIR.), *The challenges of politics, business, development and leadership*, ALF Publications, Londres (R.-U.).

Marcelle, G., 1995, *Using information technology to strengthen African women's organisations*, Abantu pour le développement, Londres (R.-U.).

Opoku-Mensah, A., 1998a, *Need a passport?*, Panos Features, 30 juin 1998.

——— 1998b, *Telecentres excite Ugandans — but what about the poor?*, Panos Features, 4 août 1998.

Pruett, D. et Deane, J., 1998, *The Internet and poverty: real help or real hype?*, Panos, Londres (R.-U.), Panos Briefing n° 28, site Web : www.oneworld.org/panos/briefing/interpov.htm.

RNN (Rapport national sur la Namibie), 1997, Rapports présentés par les États parties en vertu de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; rapport initial des États parties : Namibie, Programme des Nations-Unies pour le développement, New York (New York, É.-U.), CEDAW/C/NAM/1, 10 février 1997.

Richardson, D., 1996, *The Internet and rural development: recommendations for strategy and activity*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome (Italie).

Taylor, V., 1997, *Social mobilization: lessons from the mass democratic movement*, Mega Print, Le Cap (Afrique du Sud).

UNIFEM–IAA (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme ; Institut afro-américain), 1995, *African women in politics: together for change – three struggles for political rights* (Botswana, Ouganda et Zambie), UNIFEM, New York (New York, É.-U.).

Useem, A., 1998, « Greeting Madame President », dans *Africa Today*, janvier 1998.

Chapitre 8

AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES : CAS DES DISTRICTS DE KAKAMEGA ET DE MAKUENI, AU KENYA

Shanyisa Anota Khasiani

La fin de la guerre froide sur la scène politique internationale s'est répercutée sur les pays et les populations du monde entier. Elle a entraîné des changements dans les alliances politiques par rapport à l'équilibre des forces qui régnait au moment de la guerre froide. On a notamment observé des changements dans les finances internationales, passant de l'appui à des régimes non démocratiques aux conditionnalités strictes régissant la diversification des relations sociopolitiques et économiques. Le nouveau paradigme du développement met l'accent sur les partenariats entre l'État, le marché et la société civile. Pour la majorité de la population africaine, c'est un nouveau début et l'émergence d'une nouvelle émancipation politique.

Ce nouveau paradigme et le nouvel ordre ont donné naissance à certains phénomènes manifestement néfastes : inflation, marginalisation économique de sous-groupes et paupérisation. Cependant, les nouvelles révolutions, y compris la démocratisation accrue, la libéralisation économique et la politique de concurrence, ouvrent également des possibilités, lesquelles façonnent les besoins des gens. Cet état de choses a fait ressortir les lacunes existantes, particulièrement en ce qui a trait à l'instruction civique et aux compétences nécessaires pour utiliser les technologies de l'information et des communications (TIC). Ces lacunes dictent un nouveau plan d'action pour les activités de développement.

Au Kenya, l'absence d'instruction civique, aggravée par le manque de compétences et d'accès aux TIC, explique l'apathie de l'électorat et son absence du processus électoral et de la gestion des affaires publiques. Alors que le Kenya

avait tenu en 1963 ses premières élections multipartites sous supervision coloniale, il a fallu attendre 1992 pour la tenue des premières élections générales depuis l'accession à l'indépendance. Après ces élections, de nombreuses allégations ont fait état d'anomalies et d'irrégularités, notamment des cas de corruption et de violation des lois électorales, ce qui porte atteinte au principe des élections libres et équitables et en bout de ligne aux pratiques de saine gestion des affaires publiques, de transparence et de responsabilisation. Les élections de 1997 ont été organisées dans un climat de revendications à la grandeur du pays en faveur de règles équitables et de réformes constitutionnelles minimales.

La situation des femmes est particulièrement déplorable et elle justifie l'établissement de centres d'information et de documentation dans la collectivité. Les femmes constituent la majorité au sein de la population kenyane et jouent un rôle central dans l'économie. La plupart vivent en milieu rural, où elles forment le pivot de la petite entreprise. Nombre de ménages ne peuvent se passer des revenus des femmes. Ces dernières contribuent donc considérablement au produit intérieur brut du pays ainsi qu'à la création d'emplois et à l'apport de devises étrangères au pays. Par ailleurs, les femmes produisent et maintiennent la population active du Kenya.

Or, malgré leur supériorité numérique et leur important apport à l'économie, les Kenyanes n'ont pas accès aux ressources de développement clés et vivent par conséquent dans la pauvreté. Bien que le Kenya ait adopté une politique de développement en vertu de laquelle il s'est engagé à équilibrer l'accès aux ressources de développement pour les femmes et les hommes, son engagement n'a pas été traduit en actes. Malgré les déclarations du gouvernement concernant cette politique, l'écart entre les hommes et les femmes quant à l'accès aux ressources de développement se creuse et les résultats pour les hommes se rapprochent davantage des objectifs que ceux qui concernent les femmes.

Le tableau 1 montre des écarts en fonction du sexe pour tous les indicateurs de progrès. En 1996, quelque 64 p. 100 des professeurs qualifiés enseignant au cycle secondaire étaient des hommes. La plupart des professeurs non qualifiés étaient également des hommes (77 p. 100). La représentation des femmes dans le secteur moderne n'est passée que de 12 p. 100 en 1964 à 21 p. 100 en 1990. On observe la même tendance en ce qui a trait à la représentation selon le sexe dans la fonction publique et les médias. En 1989, les femmes ne représentaient que 22 p. 100 des vulgarisateurs ; en 1994, cette proportion avait chuté à 20 p. 100. La proportion d'enseignants du sexe masculin était également plus élevée dans les collèges de formation (données non montrées). En 1994,

Tableau 1. Accès des femmes et des hommes aux ressources de développement au Kenya, 1960–1997

Indicateurs de progrès	Femmes	Hommes
Éducation et formation		
Professeurs qualifiés enseignant dans les écoles secondaires – 1996 (%)	35,7	64,3
Professeurs non qualifiés enseignant dans les écoles secondaires – 1996 (%)	33,0	77,0
Personnes analphabètes – 1960 (%)	96,0	70,0
– 1990 (%)	53,0	27,0
Main-d'œuvre, emploi, perfectionnement des ressources humaines et fonction publique		
Proportion d'emplois dans le secteur moderne		
1964 (%)	12,0	88,0
1990 (%)	21,0	70,0
Proportion d'emplois dans la fonction publique – 1991 (%)	23,0	77,0
Information et médias – 1994		
Nombre d'agents d'information provinciaux (*n*)	3	5
Nombre de rédacteurs délégués de la presse rurale (*n*)	3	8
Nombre de rédacteurs de la presse rurale (*n*)	0	11
Agriculture et vulgarisation		
Proportion de vulgarisateurs		
1989 (%)	22,0	78,0
1994 (%)	20,0	68,0
Appareil judiciaire – 1994		
Proportion de juges et de magistrats (%)	23	77
Membres du parlement		
Proportion de membres du parlement		
1969 (%)	7,0	93,0
1997 (%)	3,0	97,0
Charges municipales (1997)		
Proportion de conseillers (%)	14,3	85,7

Source : ISF (1999).

on observait aussi des disparités entre les sexes dans le secteur juridique : seulement 23 p. 100 des juges et des magistrats de la haute cour étaient des femmes. La plupart des membres du parlement et des représentants au sein des autorités municipales étaient des hommes. En 1969, seulement 7 p. 100 des membres du parlement étaient des femmes ; après les élections générales de 1997, la proportion de femmes a diminué pour s'établir à 3 p. 100. Le nombre de femmes occupant des charges municipales a augmenté après les élections de 1997, mais les hommes occupaient encore 86 p. 100 de ces postes.

Ces inégalités entre les sexes sont injustifiées dans un pays où les femmes constituent la majorité de l'électorat. La faible participation des femmes à la vie professionnelle et politique au Kenya se perpétue, parce qu'elles ne sont pas conscientes de leurs droits civiques, sociaux et économiques. En raison de leur

pauvreté et de leur manque d'instruction civique, les femmes sont des cibles faciles pour ceux qui tentent d'acheter leur vote au cours des campagnes électorales. En outre, elles sont mal outillées pour percevoir la relation entre l'élection de leurs dirigeants et les politiques sociales et économiques subséquentes qui influent sur leur vie.

Dans le présent chapitre, nous décrivons le Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques mis en œuvre dans les districts de Kakamega et de Makueni, au Kenya, et évaluons le rôle des TIC dans ce contexte. Nous montrons que les centres de ressources communautaires équipés de TIC peuvent :

- jouer un rôle clé en renseignant les Kenyans, en particulier les femmes, sur les questions essentielles inhérentes au processus électoral ;
- améliorer l'interaction des femmes ;
- servir à produire, à stocker et à échanger des renseignements stratégiques ;

et par le fait même :

- permettre aux femmes de prendre des décisions éclairées et de participer efficacement au processus électoral.

Selon l'hypothèse formulée dans le présent chapitre, le piètre accès des femmes à l'information témoigne des inégalités entre les sexes au chapitre de l'accès aux ressources de développement. Les femmes ont montré qu'elles étaient aptes à exercer un leadership et elles ont transformé les collectivités, mais on les a considérées comme inefficaces dans leur rôle et rejetées en leur reprochant d'être « immatures », de ne pas avoir « l'esprit scientifique », d'être des « exécutantes et non pas des leaders » ou d'être « incapables de résister au stress ». Ces perceptions ont limité la capacité des femmes à acquérir de nouvelles compétences, à assumer de nouvelles responsabilités et à exploiter pleinement leur potentiel. En particulier, leur incapacité à acquérir de nouvelles compétences dynamiques en matière de TIC les a confinées au secteur indigène, considéré par certains comme traditionnel, rural, arriéré ou non structuré, et elle les a tenues à l'écart du secteur moderne, urbain, progressiste et structuré. Or, selon une autre hypothèse – la nôtre –, les femmes peuvent utiliser les TIC afin de travailler

ensemble, d'obtenir l'appui de leurs homologues, de mener des campagnes efficaces et de partager, contrôler et utiliser l'information pour promouvoir leurs intérêts. Les TIC permettront donc aux femmes d'être proactives et de se lancer dans l'arène en publiant et en diffusant leur opinion sur les grandes questions et leur expérience. Le Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques aide les femmes à acquérir la maîtrise des outils contemporains, qu'elles sauront utiliser avec aisance pour produire, traiter, diffuser et utiliser l'information et renforcer leur sens civique.

L'information communiquée dans le présent chapitre est issue de sources primaires et secondaires ainsi que de réunions de consultation. Nous avons procédé à une évaluation des besoins auprès des femmes des districts de Kakamega et de Makueni pour recueillir des données primaires. Certaines données proviennent également d'une conférence regroupant les parties intéressées, à savoir des femmes des deux districts ; plusieurs fournisseurs de services liés aux TIC ; les représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales ; ainsi que des spécialistes du développement dans les domaines des TIC, de l'instruction civique, de l'intégration des femmes au développement ainsi que de l'information, de l'éducation et des communications. Nous avons aussi recueilli des renseignements grâce à un atelier consacré à l'élaboration de programmes d'études et de matériel, auquel ont participé des femmes des deux districts ainsi que des spécialistes de l'élaboration de matériel, de l'instruction civique et des TIC.

Pièges dans l'évolution de l'instruction civique au Kenya

Par suite de la réintroduction d'un régime multipartite au Kenya, en 1992, l'instruction civique est devenue une question d'intérêt pour les *Wananchi* (terme communément employé au Kenya pour désigner les gens ordinaires), en particulier les femmes. Les Kenyanes, plus que tout autre groupe, se sont révélées fortes et organisées. Elles ont exigé d'avoir voix au chapitre ; elles ont exigé que le nouveau plan d'action politique accorde une place de choix à leurs intérêts ; et elles ont aussi exigé une participation au processus de démocratisation égale à celle des hommes.

Non seulement elles ont mené une panoplie d'activités pour sensibiliser les dirigeants aux problèmes d'inégalité entre les sexes, mais aussi elles ont organisé des ateliers afin de discuter de stratégies pour mettre au premier plan les questions touchant les femmes. L'objectif était d'accroître le nombre de femmes occupant des postes décisionnels et, en bout de ligne, d'aider les citoyens à mieux connaître leurs droits et responsabilités démocratiques et à mieux comprendre l'incidence

de la situation politique et sociale du pays sur la vie des citoyens. Il s'agissait également de leur permettre de prendre en main leur propre processus de gestion des affaires publiques.

L'absence d'instruction civique s'est révélée l'un des principaux obstacles à la participation des femmes au processus de démocratisation. À l'époque, personne n'avait commencé à produire, à concevoir ou à présenter du matériel d'information civique pour favoriser la pleine participation des femmes sur la scène politique, économique et sociale. D'après les recherches, si les femmes disposaient d'une meilleure instruction, elles solliciteraient avec plus de confiance des postes de dirigeantes aux échelons local et national. Les cours d'instruction civique visaient à renseigner les femmes sur leurs droits civils et politiques et à créer un bassin de dirigeantes ayant des connaissances en la matière, en particulier dans les domaines de l'autonomie des femmes, de la démocratie et de la gestion des affaires publiques ainsi que de l'égalité des sexes.

La stratégie consistait à accroître la participation des femmes dans toutes les sphères du développement, en particulier le leadership et le processus décisionnel. En 1992, dix-huit femmes ont brigué un siège au parlement et six d'entre elles ont été élues. La stratégie a eu une incidence limitée. Cette situation persiste aujourd'hui encore : la représentation des femmes au sein des instances politiques et décisionnelles demeure faible. En raison des déséquilibres structurels au sein de la société kenyane qui créent une discrimination envers les femmes et rendent difficile leur quête de leadership, celles-ci n'ont pas réussi à traduire leur force numérique en pouvoir politique. Les stéréotypes culturels concernant les femmes en général et les dirigeantes en particulier sont négatifs et ils étayent et perpétuent l'inégalité, même dans des domaines où l'on a légiféré pour empêcher cet état de choses. À l'aube du nouveau millénaire, l'inégalité des sexes persiste au Kenya. Pour renverser la vapeur, il faudra modifier les lois, le système électoral, les structures économiques ainsi que l'image que les femmes ont d'elles-mêmes et la façon dont les hommes les voient. La lutte pour l'égalité de fait et de droit ne constitue pas un militantisme outrancier ; elle fait partie intégrante des droits de la personne dévolus aux femmes.

La stratégie adoptée lors de l'instauration de la politique de concurrence au Kenya, en 1992, consistait à former les éducateurs et les dirigeants de la collectivité pour qu'ils soient eux-mêmes des formateurs bien informés et qualifiés. Il s'agissait d'une stratégie réaliste pour créer une société mieux informée et accroître la participation des femmes à la gestion des affaires publiques. Toutefois, elle mettait trop l'accent sur la gestion des affaires publiques et les

questions civiques dans la politique électorale et excluait les conditions de développement relatives à la vie ordinaire.

Par suite de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue en 1993 à Vienne, en Autriche, on a commencé à définir les droits de la femme comme des « droits de la personne », ce qui est devenu le cri de ralliement. Dans les réunions et les séances d'instruction civique, on a fait valoir que les droits économiques, sociaux et culturels étaient indissociables des droits civils et politiques. La formation civique, qui s'est intensifiée, visait principalement à sensibiliser les citoyens à différentes questions :

- égalité entre les sexes ;
- questions juridiques (en particulier celles se rapportant aux femmes) ;
- éducation des électeurs ;
- droits de la personne (droits de la femme) ;
- esprit civique ;
- santé génésique.

Toutefois, l'instruction civique au Kenya continuait à manquer d'uniformité et à faire abstraction du développement. Les préparatifs en vue des élections générales de 1997 étaient dominés par la nécessité d'éduquer les électeurs et de les aider à comprendre le processus électoral. Après les élections, l'attention s'est tournée vers le processus d'examen de la constitution. Les femmes ont alors créé des groupes de pression, comme le caucus politique des Kenyanes, chargés de se pencher sur des questions constitutionnelles particulières. Après un certain temps, l'attention s'est tournée vers d'autres questions.

Les réactions spontanées aux questions spectaculaires, souvent éphémères, caractérisent l'évolution de l'instruction civique au Kenya. Les réactions ont été émotives et réactionnaires. L'instruction civique n'a donc été ni uniforme ni harmonieuse. Elle n'a pas été orientée vers les questions de fond et n'a établi aucun programme reposant sur un système d'acquisition des connaissances, d'expériences, de méthodes et de solutions pertinentes. Les militants ont formulé de nombreuses résolutions aléatoires et souvent contradictoires et élaboré des plans d'action pour favoriser l'esprit d'autonomie. Toutefois, la situation a empiré en

raison de l'environnement restrictif créé par le gouvernement qui, dans l'hypothèse la plus optimiste, n'a pas appuyé l'instruction civique et, dans la plus pessimiste, lui a fait obstacle. Cet état d'esprit persiste. Malgré une modification législative ayant pour objet de permettre à la commission électorale d'éduquer les électeurs, le gouvernement refuse d'allouer des fonds à cette activité, officiellement parce qu'il ne s'agit pas d'une priorité nationale.

Le Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques a entrepris de trouver des réponses aux nombreuses questions en attente. Comment peut-on avoir une certitude quant à l'état de la connaissance des droits et devoirs des citoyens au Kenya compte tenu de la diversité des expériences ? Qu'a-t-on fait de cette information ? Comment l'a-t-on stockée ? Quels mécanismes d'extraction a-t-on mis en place ? Quelles sont les lacunes en matière d'information ? Comment diffuse-t-on l'information ? À quels défis et possibilités ferait-on face en tentant de combler ces lacunes ? Quels domaines du renforcement des moyens d'action sont nécessaires pour assurer une instruction civique plus efficace ? Quelle a été l'incidence des activités axées sur l'instruction civique et les droits et devoirs des citoyens (auxquelles participent nombre de donateurs, d'organisations non gouvernementales, d'Églises, d'organismes communautaires et de gens) ? Les éducateurs ont-ils donné aux femmes le pouvoir de produire, de stocker, de récupérer, d'exploiter et de gérer leur propre information ? À quels besoins l'instruction civique a-t-elle répondu ?

Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques

Régions cibles

L'Institut de soutien à la famille (ISF), organisation non gouvernementale, a mis en œuvre le Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques dans l'Isukha central, qui se trouve dans le district de Kakamega, dans la province occidentale, ainsi qu'à Nguumo, dans le district de Makueni, dans la province orientale.

Isukha central

L'Isukha central comporte six secteurs : Virhembe, Mukulusu, Shagungu, Shinyalu, Shiswa et la forêt de Kakamega. Il compte 42 126 habitants sur une superficie de 620 km^2, soit une densité moyenne de 679 habitants/km^2.

Une route *murram* (route de terre en terrasses) traverse l'Isukha central, du marché de Khayega à la ville de Kakamega. Certaines parties de l'Isukha central sont alimentées en électricité grâce au programme d'électrification rurale

financé par le gouvernement. Ce sont les secteurs situés le long de la route principale, le centre des agents de district ainsi que l'école secondaire des filles de Shibuye et celle de Lirhanda. Certaines zones de l'Isukha central ont également accès à l'eau courante, grâce au réseau intégré de distribution d'eau en milieu rural du ministère de l'Aménagement hydraulique, aux efforts des organisations non gouvernementales et aux programmes bilatéraux de gestion des ressources en eau.

L'Isukha central dispose d'un bureau de poste, qui met à la disposition de la population quelques installations téléphoniques et autres services de communications. Cependant, comme la région ne compte aucun centre de ressources communautaire, elle n'a pas accès à des services connexes, par exemple, une bibliothèque où on ne bénéficie pas d'installations de réseautage.

Les activités en cours dans cette localité incluent celles des groupes de femmes, appuyées principalement par le ministère de la Culture et des Services sociaux, les donateurs bilatéraux et multilatéraux et les organisations non gouvernementales. Mentionnons notamment l'instruction civique assurée par des professeurs d'instruction civique au sein de la collectivité et coordonnée par la Catholic Justice for Peace Commission. L'association de planification familiale du Kenya éduque les groupes de femmes en utilisant les médias traditionnels et le théâtre. Elle se sert également de marionnettes pour initier les femmes aux méthodes de planification familiale de même que pour les sensibiliser au sida et prévenir cette maladie. Par ailleurs, le ministère de la Culture et des Services sociaux appuie les activités des femmes en ce qui a trait aux méthodes culturales (pour accroître le rendement des récoltes), de gestion des actifs (construction et location d'une maison), au secteur de l'artisanat, aux fonds de crédit renouvelables, au bien-être social et à l'alphabétisation des adultes. En outre, les ministères responsables, les organisations non gouvernementales et les membres de la collectivité mènent des activités sectorielles. La présence des donateurs et des organisations non gouvernementales est toutefois plus limitée dans l'Isukha central que dans les autres régions du Kenya.

Nguumo

Nguumo couvre une superficie de 3 410 km^2 pour une population de 151 310 habitants, soit une densité moyenne de 44 habitants/km^2.

Cette ville située sur la route entre Nairobi et Mombasa est alimentée en électricité en vertu du programme d'électrification rurale financé par le gouvernement. La distribution d'eau est assurée grâce au réseau intégré de distribution d'eau en milieu rural du ministère de l'Aménagement hydraulique, aux efforts des

organisations non gouvernementales et aux programmes bilatéraux de gestion des ressources en eau.

Nguumo dispose d'un centre de ressources communautaire, établi par la Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique au moyen de fonds provenant du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et de l'organisme suédois pour la coopération en matière de recherche avec les pays en développement. Le centre de ressources, qui dessert 12 villages et s'intéresse aux systèmes d'information sur la santé dans la collectivité, est le fruit d'un projet de recherche appliquée consacré à l'information sur la santé et aux soins de santé primaires. Il s'est servi d'un système d'information géographique afin de créer une base de données intersectorielle pour la planification et la gestion au niveau des sous-districts. Le projet de diagnostic intégré à l'échelle du district, mis en œuvre dans l'ancienne grande division de Kibwezi entre 1989 et 1992, a testé divers éléments du système d'information sur la santé. Mis en œuvre par les collectivités avec l'aide de la Fondation et en étroite collaboration avec le gouvernement, le projet assure la formation des membres de la collectivité locale. Ces derniers produisent de l'information issue d'enquêtes et des données qualitatives et préparent et produisent des guides sur l'utilisation et l'élaboration d'information sur la santé publique dans les régions rurales et sur la gestion des soins. Eco News Africa, au moyen de fonds provenant du CRDI et d'autres donateurs, mettra sur pied une station de radio haute fréquence et FM pour permettre l'échange d'information et d'expériences parmi les membres de la collectivité de Kibwezi et de deux autres collectivités en Tanzanie et en Ouganda.

Le Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques de l'ISF fait fond sur ces initiatives. Son projet d'instruction civique devrait par ailleurs servir de catalyseur pour les activités d'autres organisations non gouvernementales et de ministères. Le gouvernement a intensifié ses efforts pour améliorer la situation des femmes grâce à une sensibilisation à grande échelle, à l'instruction civique et à la participation des groupes de femmes à la promotion de l'égalité des droits et des femmes à tous les niveaux.

Populations et collectivités cibles

Les groupes de femmes des milieux ruraux et les militantes de la base dans les collectivités des deux localités constituent la population cible pour le projet. On trouve au Kenya plus de 30 000 groupes de femmes totalisant au-delà d'un million de membres. L'Isukha central compte 1 000 groupes totalisant 30 000 membres. La zone ciblée par le projet de l'Isukha central comprend 500 groupes de femmes,

soit 15 000 membres. À Nguumo, le projet cible 500 autres groupes de femmes, comptant aussi quelque 15 000 membres.

Jusqu'à tout récemment, la participation des femmes à la vie civique était principalement limitée à la politique électorale. Or, même dans le cadre du processus électoral, les femmes font l'objet d'une manipulation considérable qui fait appel à la corruption, à la violence et à l'intimidation, parce qu'elles sont analphabètes, ne connaissent pas leurs droits et devoirs civiques, vivent dans la pauvreté et sont marginalisées sur le plan culturel. L'introduction de la politique multipartite a offert la possibilité de donner aux femmes une meilleure instruction civique et d'accroître leur participation à la gestion des affaires publiques (qui, selon la définition générale retenue, inclut la politique électorale et les conditions du développement de la vie ordinaire).

Objectifs

L'objectif général du Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques consiste à s'appuyer sur l'infrastructure existante dans les centres de ressources communautaires pour permettre aux femmes de deux localités rurales (Isukha central et Nguumo) d'avoir accès à l'information civique, de la produire et de l'utiliser pour accroître leur participation à la gestion des affaires publiques. Le projet vise par ailleurs différents objectifs particuliers :

- amener les femmes à prendre davantage conscience de leurs droits et responsabilités civiques ;
- accroître le bassin de femmes informées qui peuvent participer au processus électoral comme candidates et électrices ;
- accroître la représentation des femmes aux postes décisionnels dans les secteurs public et privé ;
- accroître le contrôle du processus électoral par les membres de la collectivité et promouvoir la tenue d'élections libres et équitables ;
- faire valoir les vertus de la responsabilisation, de la transparence et de la saine gestion des affaires publiques ;

- accroître l'accès des femmes aux TIC et leur capacité de les utiliser pour leurs propres besoins quotidiens et, par le fait même, améliorer leur aptitude à prendre des décisions concernant le développement ;

- accroître les possibilités pour les collectivités de mettre à jour leur information sur la gestion des affaires publiques ;

- accroître les possibilités pour les collectivités d'utiliser les TIC afin d'améliorer leurs systèmes et réseaux d'information traditionnels.

Activités

Plusieurs activités seront mises en œuvre en vertu du projet :

- évaluation des besoins dans les districts cibles pour déterminer l'état des ressources en matière d'information civique et de TIC ;

- convocation d'une réunion consultative pour permettre aux parties intéressées d'examiner et de partager l'information sur la documentation existante pour l'instruction civique et les ressources en matière de TIC, en évaluer la pertinence, en déterminer les lacunes et élaborer un plan d'action ;

- production de la documentation supplémentaire pour l'instruction civique, obtenir les TIC et établir un programme de formation pour répondre aux besoins cernés ;

- établissement dans les zones visées par le projet de centres de ressources dotés de documentation détaillée en instruction civique, de TIC et de programmes de formation ;

- recrutement de personnes-ressources qualifiées en TIC, de gestionnaires qualifiés pour la gestion des centres de ressources communautaires et de dirigeantes de groupes de femmes des collectivités des zones cibles pour participer au projet ;

- formation des personnes-ressources, en particulier les gestionnaires des deux centres de ressources et les formatrices bénévoles (dirigeantes des

groupes de femmes), en matière de gestion et d'utilisation des centres d'information communautaires et des TIC ;

- formation civique des gestionnaires des centres de ressources et des formatrices bénévoles, particulièrement les membres des groupes de femmes provenant des collectivités locales, en matière d'instruction civique et initiation à la gestion et à l'utilisation des centres d'information communautaires et des TIC ;

- visites d'échange pour les femmes provenant des deux zones ciblées par le projet pour qu'elle partagent de l'information et leur point de vue.

Conditions et questions communes aux femmes des districts de Kakamega et de Makueni

Pour les femmes des districts de Kakamega et de Makueni, la gestion des affaires publiques demeure un idéal qu'elles s'efforcent d'atteindre. Ces femmes se heurtent à des problèmes communs concernant la gestion des affaires publiques sur le plan socioéconomique, culturel et politique.

Gestion des affaires publiques sur le plan socioéconomique et culturel

Les femmes des deux districts où le projet a été exécuté vivent dans des conditions similaires : dénuement, exploitation, exclusion et pauvreté. Selon une évaluation des besoins menée auprès de ces femmes, la gestion des affaires publiques sur le plan socioéconomique et culturel (définie comme l'accès aux ressources et leur exploitation, l'amélioration du statut social et la participation au processus décisionnel d'ordre économique pour assurer l'équité) continue d'échapper aux femmes (tableau 2).

Plus de la moitié des femmes participant au projet ont terminé uniquement le cycle primaire, moins du cinquième ont fait des études secondaires et près du tiers n'ont jamais fréquenté l'école. Ces chiffres témoignent de la proportion élevée de filles qui ne fréquentent pas l'école ou qui abandonnent leurs études. Les filles ne constituent pas le sexe privilégié ; l'acquisition de compétences par les filles ne reçoit aucun appui et il n'entre pas dans les objectifs sociaux visés. Plus du tiers des femmes des districts de Kakamega et de Makueni ne savent ni lire ni écrire dans quelque langue que ce soit, ce qui confirme cet état de choses.

Tableau 2. Caractéristiques socioéconomiques des femmes des districts de Kakamega et de Makueni.

Caractéristiques	Proportion de répondantes (%)		
	Total	Makueni	Kakamega
Niveau de scolarité			
Aucune scolarisation	28,5	31,0	26,0
Cycle primaire	54,5	51,0	58,0
Cycle secondaire	17,0	18,0	16,0
Alphabétisation			
Sait lire	62,0	62,0	62,0
Ne sait pas lire	38,0	38,0	38,0
Distance pour l'approvisionnement d'eau			
Moins de 1 km	40,5	1,0	80,0
De 1 à 2 km	31,5	43,0	20,0
De 3 à 4 km	16,0	32,0	0,0
5 km ou plus	12,0	24,0	0,0
Type d'appareil de cuisson			
Bois	97,5	97,0	98,0
Paraffine	51,5	1,0	20,0
Charbon	2,0	2,0	0,0
Occupation			
Travailleuse familiale non rémunérée	76,5	88,0	65,0
Employée qualifiée du secteur public	1,5	2,0	1,0
Employée qualifiée du secteur privé	0,5	0,0	1,0
Commerçante	16,5	6,0	27,0
Employée non qualifiée du secteur privé	1,0	0,0	2,0
Personne à la retraite	0,5	0,0	1,0
Travailleuse du secteur des services	3,5	4,0	3,0
Sources de revenus			
Emploi salarié	6,5	6,0	7,0
Entreprise	8,5	6,0	11,0
Agriculture	39,0	44,0	34,0
Salaire ou entreprise du mari	37,0	40,0	34,0
Aucune	9,0	4,0	14,0
Propriétaire de l'entreprise			
Répondante	14,0	5,0	23,0
Mari	2,5	1,0	4,0
Sans objet	83,5	94,0	73,0
Nom sur le titre foncier			
Répondante	5,0	8,0	2,0
Mari	54,5	62,0	47,0
Beau-père	24,5	5,0	44,0
Belle-mère	2,5	5,0	0,0
Fils	0,5	0,0	1,0
Père	0,5	1,5	0,0
Sans objet	2,5	19,0	6,0

(à suivre)

Tableau 2 (fin)

Caractéristiques	Proportion de répondantes (%)		
	Total	Makueni	Kakamega
Responsable des décisions relatives à la vente des récoltes			
Répondante	18,5	21,0	16,0
Mari	67,5	63,0	72,0
Beau-père	2,5	1,0	4,0
Belle-mère	0,5	6,0	1,0
Autre	2,5	1,0	4,0
Sans objet	8,5	14,0	3,0
Qui prend les décisions relatives à la vente d'animaux			
Répondante	15,5	21,0	10,0
Mari	52,0	38,0	66,0
Beau-père	1,5	3,0	0,0
Mari et femme	0,5	0,0	1,0
Mère	0,5	0,0	1,0

Source : ISF (1999).

L'accès à l'eau pose problème dans les districts de Kakamega et de Makueni. Dans le district de Kakamega, les points d'eau se trouvent à proximité et les femmes y ont facilement accès ; toutefois, ils ne sont pas protégés et leur contamination fréquente provoque des maladies. L'administration des soins de santé assurés aux membres du ménage crée un surcroît de travail pour les femmes, qui sont déjà surchargées.

Dans le district de Makueni, les problèmes relatifs à l'eau ont trait aux longues distances que doivent parcourir les femmes pour s'approvisionner, ce qui leur laisse peu de temps pour vaquer aux autres activités liées au bien-être du ménage. Cet état de choses se répercute sur le rendement scolaire des filles. Les longues distances jusqu'aux points d'eau expliquent également pourquoi l'eau constitue une ressource rare. En plus de nuire à l'hygiène personnelle et dans les travaux domestiques, le rationnement de l'eau dans les ménages rend ses membres vulnérables à la maladie. En outre, les femmes doivent remplir plusieurs rôles – assurer la corvée d'eau et de bois ainsi que les soins de santé – et elles ne reçoivent guère d'aide de la collectivité. Les rôles multiples qui incombent aux femmes entravent leur capacité d'assumer leurs autres responsabilités, en particulier la prestation de soins aux enfants.

La plupart des femmes des deux districts travaillent au sein de la famille sans être rémunérées, principalement dans la production agricole, activité aléatoire

car elle est tributaire des conditions météorologiques. La plupart des femmes pratiquent l'agriculture sans être propriétaires de la terre. Les hommes, le plus souvent le mari ou le beau-père, sont les propriétaires légitimes des terres où les femmes vivent et pratiquent l'agriculture. C'est pourquoi les femmes en cultivent le sol et y élèvent des animaux, sans toutefois prendre les décisions concernant la vente des récoltes ou des animaux. Les femmes des deux districts prennent des décisions uniquement en ce qui a trait à la vente des produits d'origine animale, par exemple, le lait, le œufs et les peaux. Elles sont également vulnérables, du fait qu'elles dépendent du salaire de leur mari, si bien que leur subsistance et leur bien-être sont liés aux décisions de quelqu'un d'autre – le mari pourrait choisir de quitter son emploi ou le perdre véritablement. Certaines femmes se lancent dans des activités commerciales et vendent des produits d'épicerie, des légumes, des céréales, des animaux, des vêtements d'occasion, des articles ménagers et des fruits. Dans ce cas, elles gèrent librement leur commerce, ce qui montre qu'elles pourraient avoir la haute main sur les ressources dont sont issus leurs propres revenus. Toutefois, les agricultrices et les commerçantes vendent leurs produits sur des marchés pauvres, la plupart du temps les marchés locaux. L'exploitation des producteurs ruraux par les distributeurs constitue un problème particulièrement grave dans le district de Makueni. Les femmes se sont également plaintes du manque de débouchés pour les articles qu'elles ont à vendre.

Gestion des affaires publiques sur le plan politique

La gestion des affaires publiques sur le plan politique désigne la prise de décisions et la mise en œuvre de politiques par un État de droit dont l'autorité est reconnue et qui défend les intérêts de la société et permet aux citoyens d'élire librement leurs représentants. Les femmes des districts de Kakamega et de Makueni n'ont pas encore obtenu ce résultat.

Ces femmes connaissent néanmoins les qualités d'un bon dirigeant. À leurs yeux, un bon dirigeant doit avoir une belle prestance, être courageux, honnête, sociable, croyant, patient et juste ; il devrait donner l'exemple, s'atteler au développement et mobiliser les membres de la collectivité. Les femmes de chacun des districts du projet ont mentionné les mêmes qualités même si elles ne les ont pas classées dans le même ordre. Elles ont aussi affirmé qu'un dirigeant doit être coopératif, créatif, conscient de sa dignité, instruit et avoir une famille stable, posséder des biens et être bien informé (tableau 3).

Or, un peu moins de la moitié des femmes des deux districts estimaient que les dirigeants en place possédaient ces qualités et étaient de bons dirigeants. Selon un groupe de discussion masculin, les gens présument généralement que les

Tableau 3. Participation des femmes au processus électoral

Caractéristiques	Proportion de répondantes (%)		
	Total	Makueni	Kakamega
Faites-vous partie d'un groupe de femmes ?			
Oui	58,0	68,0	47,0
Non	42,0	32,0	53,0
Quel poste occupez-vous au sein du groupe ?			
Simple membre	27,0	32,0	23,0
Presidente	4,5	5,0	4,0
Secrétaire	3,0	3,0	3,0
Trésorière	2,0	2,0	2,0
Membre d'un comité	5,0	8,0	2,0
Autre	0,5	1,0	—
Sans objet	57,5	49,0	66,0
Quelles sont les qualités d'un bon dirigeant ?			
Belle prestance	23,5	18,0	29,0
Courageux	17,5	12,0	23,0
Honnête	29,5	29,0	30,0
Sociable	32,0	27,0	37,0
Bon modèle	21,0	17,0	25,0
Démocrate	11,0	17,0	5,0
Croyant	28,0	22,0	35,0
Patient	11,0	12,0	10,0
Coopératif	10,5	13,0	8,0
Créatif	6,5	10,0	3,0
De bonnes mœurs	18,0	12,0	14,0
De bon conseil	8,0	7,0	9,0
Mobilisateur de la collectivité	18,0	29,0	8,0
Initiateur du développement communautaire	34,0	47,0	22,0
Conscient de sa dignité	7,5	11,0	4,0
Bien informé	8,5	6,0	11,0
Qui sont les bons dirigeants ?			
Hommes	41,5	47,0	36,0
Femmes	7,5	11,0	4,0
Hommes et femmes	51,0	42,0	60,0
Quels postes des femmes ont-elles brigués aux élections de 1997 ?			
Membre du parlement	23,5	44,0	3,0
Conseillère	47,0	2,0	92,0
Les deux	5,5	10,0	1,0
Ne sait pas	24,0	44,0	4,0
Quels autres postes électifs des femmes ont-elles brigués ?			
Chef de parti	8,0	13,0	4,0
Administratrice (chef ou sous-chef)	7,0	13,0	1,0
Membre d'un comité d'école	75,0	83,0	68,0
Membre d'un comité d'un groupe de femmes	69,5	61,0	78,0
Membre d'un comité d'Église	67,5	51,0	84,0
Membre d'autres comités communautaires	32,0	18,0	46,0

(à suivre)

Tableau 3. (fin)

Caractéristiques	Proportion de répondantes (%)		
	Total	Makueni	Kakamega
Avez-vous voté aux élections de 1992 ?			
Oui	56,0	82,0	42,0
Non	44,0	18,0	28,0
Avez-vous voté aux élections de 1997 ?			
Oui	79,5	82,0	77,0
Non	20,5	18,0	23,0
Avez-vous reçu quoi que ce soit pour voter ?			
Oui	38,5	25,0	52,0
Non	61,5	75,0	48,0
Avez-vous assisté à des réunions dans le cadre de la campagne électorale de 1997 ?			
Oui	54,5	55,0	54,0
Non	45,5	45,0	46,0
Avez-vous déjà suivi des cours d'instruction civique ?			
Oui	5,0	2,0	8,0
Non	95,0	98,0	92,0

Source : ISF (1999).

hommes seraient de meilleurs dirigeants ; les membres du groupe ont invoqué des extraits de la Bible pour confirmer que les hommes font de meilleurs chefs, puisqu'ils ont des intérêts à l'extérieur du foyer, tandis que les intérêts des femmes se limitent à leur foyer. La majorité des femmes, en particulier celles du district de Kakamega, ne considéraient pas les femmes comme de bonnes dirigeantes. Une femme a cependant souligné que, même si les hommes étaient à son avis de meilleurs dirigeants, ils n'avaient pas très bien dirigé le pays. Plus de la moitié des femmes des deux districts estimaient qu'une combinaison de femmes et d'hommes assurerait un bon leadership.

La participation des femmes au processus électoral en qualité de candidates, d'observatrices, de gestionnaires, de militantes et d'électrices a progressé. Elles ont été plus nombreuses à participer aux élections générales de 1997 qu'à celles de 1992. Aux élections des 1997, des femmes du district de Kakamega briguaient des charges, surtout municipales, tandis que celles du district de Makueni ont surtout brigué des sièges au parlement. Les électrices ont été nettement plus nombreuses en 1997 qu'en 1992. Cette augmentation semble attribuable à divers éléments : les femmes connaissaient le processus de votation, elles comprenaient que la participation au scrutin est un droit qui leur revient et que leur vote aurait son incidence. Un nombre accru de ces femmes ont assisté aux réunions de la campagne et écouté les candidats. Elles espéraient élire des dirigeants possédant

de bonnes qualités. Le sens civique accru était attribuable aux activités d'instruction civique qui ont suivi la Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995. En plus de participer activement aux élections parlementaires et municipales, les femmes des districts de Kakamega et de Makueni ont davantage pris part à l'élection des membres de comités d'organisations locales, par exemple, dans les écoles, les groupes de femmes et les Églises.

Toutefois, ces femmes se sont heurtées à de nombreux obstacles lorsqu'elles ont tenté de participer au processus électoral. Certaines femmes ayant assisté à des réunions dans le cadre de la campagne électorale ont constaté que les assemblées se déroulaient dans un climat de violence et que les candidats employaient un langage offensant. Ce type de comportement a empêché les femmes de participer efficacement à la gestion des affaires publiques. En outre, étant donné que les femmes vivent dans la pauvreté et que les dirigeants élus n'ont généralement pas rempli leurs promesses, le tiers des femmes ont accepté des pots-de-vin pour leur vote, surtout de l'argent, mais également de la nourriture et des vêtements. Les femmes ont imputé cette corruption aux dirigeants élus, qui ne leur avaient pas donné la chance de discuter de leurs problèmes concernant la violence conjugale, l'approvisionnement en eau, la terre, le bois, les établissements de santé, l'analphabétisme, l'éducation, le crédit, les revenus, les marchés, etc. Après les élections, les dirigeants « disparaissent » et, lorsqu'on leur demande des comptes, ils s'en prennent au gouvernement. Différents autres éléments ont fait obstacle à la participation efficace des femmes aux élections générales de 1997, notamment l'analphabétisme, l'insuffisance des ressources pour faciliter la communication, en particulier le transport, ainsi que les obstacles culturels, en particulier le harcèlement par les hommes et le fait qu'ils n'appuient pas leur femme.

Sources d'information pour les femmes

Les Kenyanes demeurent tributaires des sources traditionnelles d'information et elles n'ont aucun pouvoir sur les sources les plus efficaces (tableau 4).

Radio et télévision

La radio et la télévision sont les principales sources d'information du pays. En 1993, à peine plus de la moitié de la population du pays avait accès à la radio (CNPD–BCS, 1993). Dans les régions rurales, 48 p 100 de la population y avait accès. Selon l'évaluation des besoins menée pour le Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques, les deux tiers des femmes du district

Tableau 4. Principales sources d'information pour les femmes

Caractéristiques	Proportion de répondantes (%)		
	Total	Makueni	Kakamega
Écoutez-vous la radio ?			
Oui	62,0	57,0	67,0
Non	38,0	43,0	33,0
Écoutez-vous des cassettes audio ?			
Oui	27,0	21,0	33,0
Non	73,0	79,0	67,0
Écoutez-vous la télévision ?			
Oui	10,5	10,0	11,0
Non	89,5	90,0	89,0
Avez-vous déjà entendu parler des ordinateurs ?			
Oui	54,5	54,0	55,0
Non	45,5	46,0	45,0
Avez-vous déjà utilisé un ordinateur ?			
Oui	0,1	0,1	0,1
Non	99,0	99,0	99,0
Avez-vous déjà entendu parlé du courriel ?			
Oui	0,5	0,1	0,0
Non	99,5	99,0	100,0
Avez-vous déjà entendu parler du télécopieur ?			
Oui	10,0	8,0	12,0
Non	90,0	92,0	88,0
Avez-vous déjà utilisé un télécopieur ?			
Oui	2,5	2,0	3,0
Non	97,5	98,0	97,0
Avez-vous accès au téléphone ici ?			
Oui	47,0	2,0	88,0
Non	53,0	98,0	12,0
Avez-vous accès à un bureau de poste ici ?			
Oui	47,5	2,0	93,0
Non	52,5	98,0	7,0
Existe-t-il un centre communautaire ici ?			
Oui	6,5	9,0	4,0
Non	93,5	91,0	96,0
Quels types de routes avez-vous ici ?			
Routes carrossables en toute saison	22,6	23,0	21,0
Routes de tarmacadam	12,5	24,0	1,0
Routes de terre	88,5	90,0	87,0
Principale source d'information			
Radio	53,0	39,0	67,0
Télévision	3,0	3,0	4,0
Journal	0,5	1,0	—
Baraza du chef ou de l'agent de district	32,0	46,0	18,0
Parents ou amis	8,0	10,0	6,0
Groupes de femmes	1,0	1,0	1,0
Église	2,0	—	4,0

(à suivre)

Tableau 4 (fin)

Caractéristiques	Proportion de répondantes (%)		
	Total	Makueni	Kakamega
Sur quels sujets porte l'information que vous obtenez de cette source ?			
Santé	77,0	88,0	71,0
Agriculture	73,5	79,0	68,0
Microenterprise	7,5	4,0	11,0
Politique	37,0	30,0	44,0
Marketing	6,0	6,0	6,0
Éducation	36,0	34,0	39,0
Emploi	10,0	12,0	8,0
Autre	1,0	—	1,0
Comment stockez-vous l'information ?			
Cassette audio	1,0	1,0	1,0
Cassette vidéo	1,0	2,0	—
Imprimé (classé)	27,5	6,0	49,0
Disquette	—	—	—
Autre	70,5	91,0	50,0

Source : ISF (1999).

de Makueni et une proportion un peu plus élevée dans celui de Kakamega faisaient partie d'un ménage ayant accès à la radio. Toutefois, ces appareils appartenaient également aux hommes et les femmes n'écoutaient pas la radio comme elles le voulaient. Moins de ménages encore possédaient un magnétophone à cassette. Ces appareils appartenaient également aux hommes et peu de femmes s'en servaient. Au Kenya, très peu de ménages avaient la télévision (11 p. 100), en particulier en région rurale (3 p. 100) (CNPD–BCS, 1993). Dans les districts de Kakamega et de Makueni, moins de 10 p. 100 des ménages avaient la télévision, mais la proportion de femmes qui écoutaient la radio était un peu plus élevée, ce qui porte à croire que les gens ont besoin d'information et que certaines personnes ne possédant pas de téléviseur écoutent la télévision à des endroits où elles y ont accès.

Routes, bureau de poste, téléphone, télécopieur et ordinateurs

Les réseaux de transport et de communication sont très limités au Kenya, en particulier en région rurale. Dans les districts de Kakamega et de Makueni, on trouve très peu de routes carrossables en toute saison. Les répondantes du district de Kakamega disposaient d'un bureau de poste, mais non celles du district de Makueni. Des téléphones en nombre limité, surtout des téléphones publics, étaient accessibles dans les deux régions. Le tiers des femmes avaient un téléphone à leur

portée et moins de la moitié en avaient utilisé un. Dans les deux districts, très peu de femmes avaient entendu parler du télécopieur ou en avaient utilisé un et elles étaient moins nombreuses encore à connaître l'existence du courriel. Seulement deux femmes de l'échantillon (une dans chaque district) connaissaient le courriel ou la façon de s'en servir. Toutefois, une plus grande proportion de femmes des deux districts avaient déjà entendu parler de l'ordinateur ou en avaient vu. Seulement une femme de chaque district en avait utilisé un.

Centres d'information communautaires

Moins de 10 p. 100 des participantes au projet connaissaient le centre d'information communautaire de leur district. L'absence de centres d'information communautaires ou d'information sur ce type de centres empêchait les femmes d'avoir accès aux services qu'ils offrent – bibliothèque, télévision, cinéma, vidéo, lieu de rencontres sociales, formation, etc.

Plus de la moitié des femmes des deux districts écoutaient la radio, principale source d'information à leur disposition. La *baraza* du chef ou de l'agent de district représentait la principale source d'information pour le tiers des femmes. Les parents et amis constituaient également une importante source d'information. Mentionnons aussi l'Église, les fonctionnaires et les initiatives de formation dans la collectivité. Les dirigeantes et les membres des groupes de femmes fournissaient de l'information aux autres femmes, en particulier sur la politique. Les femmes obtenaient aussi de l'information par des lettres, des appels téléphoniques et des télégrammes. Ces sources donnaient de l'information sur la santé, l'agriculture, l'éducation, la politique, l'emploi, le marketing et les petites entreprises. La plupart de l'information n'était pas stockée. La médiocre qualité des équipements, notamment des téléphones, des installations électriques et de la technologie connexe, y compris les ordinateurs, limitait les sources d'information. Les rares installations en place appartenaient aux hommes et les femmes, cantonnées aux tâches ménagères, ne pouvaient les utiliser. Même aux endroits où on disposait d'équipements comme le téléphone, les femmes n'étaient pas en mesure des les utiliser.

Analyse et conclusion

Information, éducation et communications et activités de promotion

Les femmes ont montré qu'elles sont en mesure de contribuer au développement et même de gérer leur propre développement. Toutefois, pour être efficientes et efficaces, elles ont besoin d'information, d'éducation et de communications ainsi que d'activités de promotion pour les encourager à utiliser les TIC. L'information,

l'éducation et les communications ainsi que le matériel de promotion issus du projet ont servi à démystifier les TIC et à montrer que les femmes ont besoin de ces technologies pour participer efficacement à la politique électorale et combler leurs propres besoins quotidiens. Le projet a enseigné aux femmes à utiliser les ordinateurs, le courriel et Internet pour effectuer diverses tâches :

- stocker, transférer et extraire l'information se rapportant à des activités d'apprentissage continu portant sur la santé, l'éducation, les affaires, l'agriculture, les élections, etc. ;

- communiquer facilement et rapidement entre elles à la grandeur du pays, se parler, entrer en interaction et élaborer des plans d'action, des décisions et des stratégies pour améliorer la participation des femmes à la politique électorale (par exemple, pour savoir quelles candidates appuyer aux élections) ;

- s'occuper de leurs affaires personnelles, par exemple, chercher un emploi, découvrir des marchés pour les produits agricoles ou l'artisanat dans d'autres pays et régions et recevoir des commandes ;

- préparer du matériel de formation, par exemple, des affiches, et les améliorer ou les modifier en fonction des besoins des femmes ;

- assurer de la formation, des communications et des services de reproduction moyennant certains frais (ce qui soutiendra le projet).

Groupe cible : les femmes

Les femmes constituaient le principal groupe cible du Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques étant donné leur supériorité numérique dans les deux districts et dans les régions visées par le projet ainsi que dans les divers groupes d'âge. En raison de la pauvreté, la plupart des hommes avaient quitté les districts de Kakamega et de Makueni pour chercher du travail en milieu urbain, si bien que les femmes dirigeaient le ménage et géraient les exploitations agricoles et les petites entreprises en milieu rural. De surcroît, les femmes sont les dépositaires de l'information indigène si importante pour le bien-être de la famille et de la collectivité, en particulier dans les domaines de la santé, de la gestion environnementale et de la religion. L'urbanisation et la modernisation des collectivités entraîneront la disparition de ce type d'information à moins que les femmes

ne soient intégrées aux réseaux modernes de production, de transfert et de consommation d'information.

Domaines d'intervention prioritaires

Instruction civique

La pauvreté s'est féminisée au Kenya, principalement parce que les femmes n'ont pas accès aux ressources clés. La marginalisation des femmes est liée à leur faible représentation au sein des organes décisionnels, en particulier au parlement et dans les administrations locales. Bien que les Kenyanes aient développé leur sens civique et participent davantage au processus électoral, elles demeurent pauvres et isolées sur le territoire et n'arrivent pas à former des réseaux, à s'engager dans une initiative de soutien mutuel ni à formuler une plate-forme d'action politique commune. En utilisant les TIC, les femmes briseraient leur isolement géographique et favoriseraient l'interaction, le réseautage, le partage et l'élaboration de stratégies communes pour promouvoir leurs intérêts.

Petites entreprises

Les petites entreprises offrent les plus grandes possibilités au chapitre de la création d'emplois au Kenya, en particulier pour les femmes. Nombre de femmes des régions cibles œuvrent au sein de petites entreprises, mais leurs marchés sont limités et elles sont exploitées. On devrait les aider à se familiariser avec les TIC pour leur permettre de transformer le secteur grâce à de l'information sur les fournitures, le contrôle de la qualité, les matières premières, les prix, les marchés et les technologies. Ces renseignements permettraient aux petites entreprises de contribuer davantage à la croissance de la région et à la gestion du secteur par les femmes.

Défis pour le Projet de participation des femmes à la gestion des affaires publiques

Présentation de l'information

À l'heure actuelle, l'Afrique est un consommateur net d'information produite par d'autres sociétés. L'accès à cette information pourrait améliorer la productivité. En plus d'utiliser l'éventail de connaissances existantes, le projet regroupera et présentera l'information sur les systèmes indigènes de production et de services que connaissent déjà les femmes et il la mettra à la disposition des femmes de façon générale.

Dimension culturelle

Les femmes connaissent bien les systèmes indigènes de communication qui prédominent en région rurale et elles exercent un certain contrôle sur ces systèmes, lesquels véhiculent nombre de préjugés sexistes. Il nous faut déterminer et comprendre ces préjugés et adapter l'information de manière à présenter les femmes sous un jour favorable.

Centres d'information communautaires

Les centres d'information communautaires ont pour objet d'assurer un large éventail de services d'information au sein des collectivités. Il s'agit d'une initiative de haute technicité qui cible les femmes en tant que groupe défavorisé, tout en englobant les activités sociales, économiques et récréatives et celles liées à la gestion des affaires publiques dans tous les secteurs de la société. Mentionnons la diffusion des TIC, qui repose sur la conception de matériel informatisé et de produits microélectroniques ainsi que sur le savoir-faire connexe. L'utilisation fructueuse des TIC exige également un changement technique pour nous permettre d'adapter plusieurs technologies données, d'apporter des améliorations continues et de combler un éventail croissant de besoins.

Infrastructure

Au Kenya, la télédensité moyenne est de 1 ligne pour 100 habitants. La télédensité est particulièrement faible dans les régions cibles, qui n'ont pas un accès approprié aux services postaux, à l'électricité et à des routes carrossables en toute saison. À l'heure actuelle, ces régions ne sont desservies par aucun fournisseur de services liés aux TIC. On aura recours à des sources d'énergie de remplacement, comme l'énergie solaire, dans les secteurs sans électricité (Summit Strategies, 1998).

Des lignes téléphoniques, l'électricité et des routes pour assurer l'accès sont les éléments d'infrastructure nécessaires pour le courriel et Internet au Kenya. Les représentants de la société kenyane des postes et des télécommunications, de la société kenyane d'énergie et d'éclairage ainsi que du ministère des Transports et des Communications et les fournisseurs de services liés aux TIC sont donc considérés comme des partenaires dans la mise en œuvre du projet. Ils ont également participé à la conférence regroupant les parties intéressées (ISF, 1999b).

Politique

En 1997, le gouvernement du Kenya a publié sa politique sur le secteur des postes et des télécommunications, laquelle définit le cadre de développement des sous-secteurs. Les énoncés clés précisaient que le Kenya mettrait en place davantage de lignes téléphoniques pour accroître la télédensité dans les zones rurales et urbaines, favoriserait la participation du secteur privé au secteur des télécommunications et modifierait le statut de la société kenyane des postes et des télécommunications (monopole) (Mureithi, 1998).

Bibliographie

CNPD–BCS (Conseil national pour la population et le développement ; Bureau central de la statistique), 1993, *Kenya Development and Health Survey*, Macro International Inc., Calverton (Maryland, É.-U.).

ISF (Institut du soutien à la famille), 1999a, *Report of the needs assessment of Central Isukha location in Kakamega District and Nguumo location in Makueni District for the Women and Governance project*, ISF, Nairobi (Kenya).

——— 1999b, *Report of the Stakeholders Conference on "Enhancing Women's Participation in Governance Through Access to Civic Information and Information and Communication Technologies (ICTs) in Kakamega and Makueni Districts: Where Are We Now? Where Do We Go from Here? How Do We Get There?"*, ISF, Nairobi (Kenya).

Mureithi, M., 1998, « Information and communications — the potential for take off », dans Wamuyu, G., et Shaw, R. (DIR.), *Our problems, our solutions. An economic and public policy agenda for Kenya*, The Institute of Economic Affairs, Londres (R.-U.).

Summit Strategies, 1998, *Status of existing Kenya telecommunications networks*, notes d'information pour OXFAM, Summit Strategies, Boston (Massachusetts, É.-U.).

Annexe 1

AUTEURES COLLABORATRICES

Nancy J. Hafkin
Coordonnatrice
Initiative de la Société africaine de l'information
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
Boîte postale 3001
Addis Abeba
Éthiopie
Téléphone : +251 1 51 11 67
Télécopieur : +251 1 51 05 12 (ou +1 [212] 963-4957)
Courriel : hafkin.uneca@un.org (ou nhafkin@hotmail.com)

Nancy J. Hafkin est titulaire d'un doctorat de l'Université de Boston en histoire de l'Afrique. Sa thèse porte sur l'économie politique du nord du Mozambique du milieu du XVIII[e] siècle au début du XX[e]. Avec Edna G. Bay, elle est corédactrice en chef d'*African Women: Studies in Social and Economic Change* (Stanford University Press) et d'*African Women*, numéro spécial de l'*African Studies Review*. Elle a enseigné l'histoire de l'Afrique et les études féminines à l'Université du Massachusetts, à Boston, de 1969 à 1977, puis elle a passé dix ans au Centre africain de recherche et de formation pour les femmes de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à Addis Abeba, en Éthiopie. M[me] Hafkin a par la suite travaillé au Système pan-africain d'information pour le développement, qui relève aussi de la Commission économique pour l'Afrique. Depuis 1975, elle s'intéresse particulièrement au lien entre les technologies de l'information et des communications (TIC) et le développement, dans le cadre de l'Initiative de la Société africaine de l'information.

Cathy-Mae Karelse
Directrice
INFOLIT, Fiducie Adamastor
14 Greenwich Grove
Station Road
Rondebosch 7700
Afrique du Sud
Téléphone : +27 21 686 5070
Télécopieur : +27 21 689 7465
Courriel : cmk@grove.uct.ac.za (bientôt cathymae99@hotmail.com)

Cathy-Mae Karelse travaille dans le milieu de l'information depuis 15 ans. Elle a occupé des postes au sein de diverses organisations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de l'information et du développement. Depuis cinq ans, elle concentre ses efforts sur les TIC et l'égalité des sexes, en mettant l'accent sur la façon dont les gens peuvent mettre à profit leurs compétences en information pour contribuer à façonner la société de l'information.

Shanyisa Anota Khasiani
Directrice
Institut du soutien à la famille
Professeur
Population Studies and Research Institute
Université de Nairobi
P.O. Box 30913
Nairobi
Kenya
Téléphone : 226350
Télécopieur : 247412
Courriel : fasi@africaonline.co.ke

Shanyisa Anota Khasiani compte à son actif nombre de publications portant sur la migration interne et internationale, notamment le mouvement des réfugiés en Afrique, la fécondité et la planification familiale. L'avancement des femmes et l'égalité des sexes constituent ses domaines d'intervention prioritaires.

Gillian M. Marcelle
47 Thackeray Ave
London N17 9DT
Royaume-Uni
Téléphone : 00 44 181 808 9421
Présidente
Information Society Gender Working Group
Johannesburg
Afrique du Sud
Téléphone : 00 27 12 841 2491
Télécopieur : 00 27 12 841 3365
Courriel : gmarcelle@yahoo

Depuis plus de 11 ans, Gillian M. Marcelle poursuit une carrière diversifiée dans le domaine de la politique des télécommunications et des TIC, en tant que consultante auprès d'organisations non gouvernementales, d'entreprises privées et de gouvernements nationaux. Elle a occupé plusieurs postes en milieu universitaire ainsi qu'au sein de British Telecom et d'Oftel, organisme britannique de réglementation des télécommunications. Après avoir étudié l'économie à l'Université des Antilles de St. Augustine, à Trinité-et-Tobago, elle a fait des études supérieures en économie internationale à l'institut Kiel d'économie mondiale, en Allemagne, et en administration des affaires à l'Université George Washington, à Washington, DC. M^me^ Marcelle poursuit actuellement des études doctorales à l'Université du Sussex, au Royaume Uni, où ses recherches portent sur les mécanismes de renforcement des capacités technologiques dans le secteur africain des télécommunications. Auteure de publications portant sur les politiques d'innovation des pays en développement, la libéralisation des télécommunications et l'intégration des femmes au développement, elle est membre titulaire honoraire du collège de formation technique du personnel de British Telecommunications plc.

Rachel Solange Mienje Momo
Directrice
Centre de documentation
Centre régional africain de technologie
Fahd House, Djilly Mbaye Avenue
BP 2435 Dakar

Sénégal
Téléphone : (221) 823 77 12
Télécopieur : (221) 823 77 13
Courriel : arct@sonatel.senet.net

Rachel Solange Mienje Momo a obtenu en 1991 un diplôme en documentation de l'école des bibliothécaires, des archivistes et des documentalistes de l'Université de Dakar. Directrice du centre de documentation du Centre régional africain de technologie depuis 1992, elle a participé à la restructuration de plusieurs organes des Nations Unies au Sénégal, particulièrement l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). M^me^ Momo a également collaboré efficacement aux consultations sur les nouvelles technologies au nom d'UNIDO, établie à Vienne, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), établie à Genève, ainsi que du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et de la Commission économique pour l'Afrique. En outre, elle a participé à plusieurs conférences internationales et présenté des communications sur le système d'information du Centre régional africain de technologie et sur son incidence dans plusieurs domaines de développement en Afrique.

Hilda M. Munyua
Spécialiste de l'information
CAB International
Centre régional africain de technologie
ICRAF Complex
United Nations Ave, Gigiri
P.O. Box 633, Village Market
Nairobi
Kenya
Téléphone : 254-02-521450
Télécopieur : 254-02-521001 or 522150
Courriel : Hmunyua@cgiar.org

Hilda Munyua siège aux conseils d'administration respectifs de l'InterLink Rural Information Service et du Kenya Voluntary Women Rehabilitation Institute.

Depuis 1979, elle participe à la gestion de l'information agricole et à sa diffusion auprès des utilisateurs. M^me^ Kunyua possède une vaste expérience en matière de gestion de l'information, de formation ainsi que d'élaboration et de gestion de projets.

Aida Opoku-Mensah
Agente de programmes
Fondation Ford
P.O. Box 2368
Lagos
Nigéria
Téléphone : +234-1-262-3970-2
Télécopieur : +234-1-262-3973
Courriel : a.opoku-mensah@fordfound.org (ou aidaom@hotmail.com)

De 1996 à 1998, Aida Opoku-Mensah a été directrice régionale du bureau d'Afrique australe de l'Institut Panos, à Lusaka, en Zambie Cette ancienne chargée de cours invitée à la City University, à Londres, est directrice des programmes régionaux de l'Afrique australe à l'Institut Panos, à Londres. Elle compte à son actif de nombreuses publications, dont *Signposts on the Superhighway: African Environment (A Handbook of Environmental Resources on the Internet for African Journalists)* et *Up in the Air: The State of Broadcasting in Southern Africa (Analysis and Trends in Six Countries)*. Cette candidate au doctorat au département de la politique, unité des études africaines, de l'Université de Leeds, au Royaume-Uni, est titulaire d'un diplôme en relations internationales de l'Université de Londres, d'un baccalauréat en linguistique et en swahili de l'Université du Ghana ainsi que d'une maîtrise en études de la politique des communications de la City University.

Josephine Ouedraogo
Directrice
Centre africain pour la femme
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
Boîte postale 3001
Addis Abeba

Éthiopie
Téléphone : 251-1-51 12 63
Télécopieur : 251-1-51 44 16
Courriel : OuedraogoJ@UN.org

Josephine Ouedraogo a travaillé dans le domaine de la gestion et de l'évaluation de projets sur le terrain et de la réalisation d'enquêtes sur les questions économiques et sociales se rapportant au développement local. Cette sociologue originaire du Burkina Faso a été ministre de la Famille et de la Solidarité nationale dans son pays.

Fatimata Seye Sylla
Directrice générale
Solutions 3+
51-53, boulevard Djily Mbaye
Boîte postale 21145
Dakar
Sénégal
Téléphone : 221 822 81 05
Télécopieur : 221 821 23 59
Courriel : fsylla@telecomplus.sn

Fatimata Seye Sylla est titulaire d'un diplôme en génie informatique de l'Institut de technologie du Havre, en France, d'un diplôme en éducation du Massachusetts Institute of Technology et d'un certificat en gestion de l'école d'administration d'Afrique de l'Ouest, située à Dakar, au Sénégal. En qualité d'enseignante et de chercheure, elle a dirigé pendant plusieurs années un projet de recherche qui introduit l'ordinateur dans le système d'éducation sénégalais. Cette enseignante et experte-conseil en informatique a travaillé comme gestionnaire pour le gouvernement du Sénégal, l'UNESCO, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Agence de développement international des États-Unis, le Centre de recherches pour le développement international et diverses organisations du secteur privé. M^me^ Seye Sylla a mené des recherches et travaillé dans les domaines des TIC, de l'éducation, de la mondialisation et de l'égalité des sexes.

Annexe 2

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AIF	African Internet Forum
ALAI	Agencia Latinoamericana de Información (Agence latino-américaine d'information)
AMCC	Association mondiale pour la communication chrétienne
AMREF	Fondation pour la médecine et la recherche en Afrique
APAC	Association des professionnelles africaines de la communication
APC	Association pour les communications progressistes
ASARECA	[trad.] Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et centrale
CABI	Offices agricoles du CAB International
CAF	Centre africain pour la femme
CARFF	Centre africain de recherche et de formation pour les femmes
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique/ Programme pour les femmes de la CEA
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CODESA	Convention pour une Afrique du Sud démocratique
COI	Commission de l'Océan Indien
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CSIR	[trad.] Conseil sud-africain de la recherche scientifique et industrielle
CSTD	Commission des sciences et de la technique au service du développement
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
DAST	[trad.] Délégation aux affaires scientifiques et techniques du Sénégal
ELCI	ELC International
ENDA	[trad.] Environnement, Développement, Action
FAMWZ	Federation of Africa Media Women Zimbabwe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FINESA	[trad.] Réseau d'information agricole d'Afrique de l'Est et du Sud
FOWODE	Forum pour les femmes en démocratie [Ouganda]
GEHQ	Groupe d'experts hautement qualifiés [ECA ou Commission européenne]
GES	Groupe sur l'égalité des sexes [CSTD]

GTGI	Groupe de travail sur le genre et l'information [CRDI]
HITD	Harnessing Information Technology for Development [Nations Unies]
IIA	[trad.] Initiative Internet pour l'Afrique [PNUD]
INEADE	Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation [Sénégal]
InfoDev	Programme d'information pour le développement [Banque mondiale]
ISAI	Initiative de la Société africaine de l'information
ISF	Institut du soutien à la famille
IWJF	International Women Judges Foundation
LAWA	Leadership and Advocacy for Women in Africa [Georgetown University, Washington, DC]
MTN	Réseau de télécommunications mobile [Afrique du Sud]
NFU	National Farmers Union [Mozambique]
NGONet	Réseau électronique des ONG
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	organisation non gouvernementale
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRDD	[trad.] Programme du réseau de développement durable
PTICA	Partenariat pour les technologies de l'information et de la communication en Afrique
RASEF	Réseau africain de soutien à l'entrepreunariat féminin
R-D	recherche-développement
RECIF	Réseau de communication et d'information des femmes
SACCAR	Southern African Centre for Cooperation in Agriculture and Natural Resources Research and Training
SIN	système d'innovation nationale
SMI	Société mondiale de l'information
SNI	Système national d'innovation
SYNFEV	Synergie, Genre et Développement [ENDA–Dakar]
TEEAL	The Essential Electronic Agricultural Library [Cornell University]
TIC	Technologie de l'information et des communications
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNU–INTECH	Institut pour les nouvelles technologies de l'Université des Nations Unies

USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
UWONET	Ugandan Women's Organization Network
WNSP	Programme de soutien des réseaux de femmes [APC]

L'organisation

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) croit en un monde durable et équitable. Le CRDI finance les chercheurs des pays en développement qui aident les peuples du Sud à trouver des solutions adaptées à leurs problèmes. Il maintient des réseaux d'information et d'échange qui permettent aux Canadiens et à leurs partenaires du monde entier de partager leurs connaissances, et d'améliorer ainsi leur destin.

L'éditeur

Les Éditions du CRDI publient les résultats de travaux de recherche et d'études sur des questions mondiales et régionales intéressant le développement durable et équitable. Les Éditions du CRDI enrichissent les connaissances sur l'environnement et favorisent ainsi une plus grande compréhension et une plus grande équité dans le monde. Les publications du CRDI sont vendues au siège de l'organisation à Ottawa (Canada) et par des agents et des distributeurs en divers points du globe. Vous pouvez consulter le catalogue des Éditions du CRDI sur le Web à http://www.idrc.ca/booktique/index_f.cfm.

L'inégalité des sexes et la révolution de l'information en Afrique

sous la direction d'Eva M. Rathgeber et d'Edith Ofwona Adera

Unanimement dans le monde, on reconnaît l'information comme la cheville ouvrière du développement durable et équitable. En Afrique cependant, plus particulièrement pour les femmes vivant en milieu rural, l'accès à l'information est limité. Les nouvelles technologies de l'information et des télécommunications (TIC), axées pour la plupart sur Internet, offrent la chance d'éliminer ce déséquilibre.

Les essais de ce livre portent sur l'incidence actuelle et possible de l'explosion des TIC en Afrique. Ils se penchent principalement sur les problèmes liés à l'inégalité des sexes et analysent la mesure dans laquelle les besoins et les voeux des femmes sont comblés. Les auteures insistent sur la nécessité de satisfaire le besoin d'information en l'appliquant directement au contexte des femmes en milieu rural, que ce soit dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de la micro-entreprise ou de l'éducation. Selon elles, les femmes ne doivent pas se contenter d'assister passivement à l'expansion des TIC en Afrique. Elles doivent également prendre des décisions et jouer un rôle de premier plan dans l'exploitation des nouvelles TIC pour accélérer le développement économique, social et politique du continent africain.

Eva M. Rathgeber est la directrice régionale du CRDI en Afrique orientale et australe. Elle compte plus de vingt années d'expérience en Afrique, en plus de détenir un doctorat en sociologie de l'éducation. Elle a beaucoup écrit sur les questions liées au développement africain, notamment sous les angles de l'éducation, des politiques en matière de sciences et de technologies, de l'agriculture et de la santé. C'est à elle que reviennent la mise sur pied et la direction du premier programme du CRDI touchant l'égalité des sexes et le développement. M^me^ Rathgeber travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec des chercheurs de partout en Afrique spécialisés dans les questions liées à la problématique hommes-femmes. Parmi ses publications récentes figure *Water Management in Africa and the Middle East: Challenges and Opportunities* (en corédaction avec E. Rached et D.B. Brooks, CRDI, 1996).

Edith Ofwona Adera possède une maîtrise en économie agricole de l'Université de Nairobi. Avant de se joindre au CRDI, M^me^ Adera a travaillé pour le ministère kenyan de l'Agriculture, s'occupant de la planification et de l'évaluation de divers projets de développement. Elle poursuit les mêmes travaux au service du CRDI, où elles s'attardent plus particulièrement aux technologies de l'information et des télécommunications ainsi qu'au développement communautaire.

ISBN 0-88936-841-0

IDRC CRDI

Canada